

Rapport annuel

L'expérience de la location opérationnelle



Sommaire

- 1 | Profil de TOUAX : l'expérience de la location opérationnelle
- 2-3 | Message des gérants
- 4 | Activité des conteneurs maritimes
- 5 | Activité des constructions modulaires
- 6 | Activité des wagons de fret
- 7 | Activité des barges fluviales
- 8-9 | Historique et présence mondiale du Groupe TOUAX
- 10-11 | Stratégie de création de valeur et chiffres clés
- 12 | TOUAX et la bourse



TOUAX est un **Groupe de services aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés** : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les wagons de fret et les barges fluviales.

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises. Le recours à la location permet d'offrir :

- une flexibilité opérationnelle au travers de contrats de courte ou de longue durée,
- une flexibilité financière pour le client grâce à l'absence d'investissement pour lui,
- une sous-traitance de nombreux services, dont la maintenance,
- une rapidité de mise à disposition.



Profil

L'expérience de la location opérationnelle



Conteneurs maritimes

N°1 en Europe

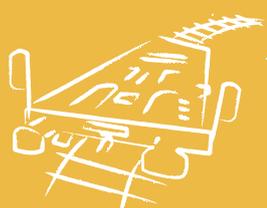
- 482 000 conteneurs
- 4,2% de PDM mondiale
- 42% du CA



Constructions modulaires

N°2 en Europe continentale*

- 46 000 constructions modulaires
- 7,5% de PDM en Europe
- 32% du CA



Wagons de fret

N°2 en Europe*

- sur les wagons intermodaux
- 8 200 wagons
- 6,5% de PDM en Europe
- 19% du CA



Barges fluviales

N°1 en Europe*

- 177 barges
- 25% de PDM en Europe
- 7% du CA

Implanté sur les cinq continents, TOUAX a doublé son chiffre d'affaires depuis 2002, réalisant 302,4 millions d'euros de revenus d'exploitation en 2010 dont 87% en dehors de la France.

Au 31 décembre 2010, le Groupe gère près de 1,4 milliard d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels ou privés.

* source Touax.

Le message des gérants

« En 2010, nous avons repris le chemin de la croissance et consolidé notre place de leader européen pour la location de conteneurs maritimes et de barges fluviales et de numéro 2 pour la location de constructions modulaires et de wagons de fret (wagons intermodaux).

Cette année a été marquée par la progression de notre chiffre d'affaires locatif de 6 % et de notre chiffre d'affaires vente de 27 % ainsi que par la hausse de nos actifs en propriété (+3 %) et en gestion (+7 %).

Ces bons résultats s'expliquent par une reprise de la demande mondiale, que nous constatons dans nos activités de la manière suivante :

- La crise financière a réduit les capacités de financement de nos clients qui se tournent d'avantage vers la location pour leurs nouveaux besoins. Ainsi, les taux d'utilisation des conteneurs maritimes gérés par le Groupe ont progressé jusqu'à 97,5 %, avec en parallèle une hausse des tarifs locatifs moyens de 8,2 % sur 2010.
- La crise économique a créé des retards dans certains projets d'infrastructures. Les loueurs de constructions modulaires apportent grâce à leur parc immédiatement disponible, des solutions flexibles, peu coûteuses, rapides et clé en main. Nous avons ainsi livré en 2010 (à la location ou à la vente) environ 300 000 m² d'écoles, bases vies ou bureaux réalisés en constructions modulaires dans un délai record de 6 à 8 semaines (en moyenne). Leur architecture toujours plus audacieuse et le respect des normes notamment environnementales leur permettent d'être désormais une véritable alternative à la construction traditionnelle.
- Enfin, nos clients expriment de plus en plus des besoins d'externalisation de leurs actifs non stratégiques, et souhaitent confier aux loueurs la gestion de leur parc de matériels (neuf ou ancien). Nous sommes devenus en 2010 une des premières ECM « Entreprise en Charge de la Maintenance » de wagons de fret en Europe, ce qui nous permet d'offrir de nombreux services complémentaires à la location. Notre parc de wagons a atteint plus de 8 200 wagons à fin 2010 en hausse de 9 %.

Si la reprise a été vigoureuse en cours d'année dans l'activité conteneurs maritimes, celle-ci ne s'est pas encore matérialisée pleinement dans nos chiffres, ni dans nos 3 autres activités laissant envisager une amélioration prometteuse pour 2011. Le Groupe reste profitable en 2010 avec 13,3 millions d'euros de résultat net et 53,8 millions d'euros d'EBITDA (après distribution aux investisseurs), pour 1,4 milliard d'actifs sous gestion dont 500 millions d'euros en propriété.

Sur 10 ans le Groupe a ainsi réussi à multiplier par 2,5 fois son chiffre d'affaires, par 6,7 fois son résultat net, et 2,7 fois son résultat net par action et ce, malgré la crise financière et économique mondiale.



Être un acteur
mondial
incontournable

**Raphaël
Walewski**
Gérant

Tou

**Fabrice
Walewski**
Gérant



Notre **stratégie de développement** que nous mettrons en œuvre en 2011 repose sur les fondamentaux qui ont fait le succès de notre Groupe :

- Nous **accompagnerons nos clients** dans leurs projets de développement et **profiterons de leur demande pour augmenter notre parc locatif**. Nous investirons nos capacités d'autofinancement dans des constructions modulaires, des conteneurs maritimes, des wagons et des barges fluviales. Ces matériels standardisés, mobiles, et à longue durée de vie généreront des rentabilités locatives récurrentes sur les 15 à 50 prochaines années qui s'ajouteront aux 500 millions d'actifs en propriété.
- Nous **améliorerons nos économies d'échelle en renforçant le développement de nos 4 métiers actuels** car ils bénéficient d'éléments structurels très porteurs à long terme : mondialisation des échanges et croissance du commerce mondial attendue en 2011 (le FMI annonce une croissance des échanges de 7,1 % en 2011 favorable aux conteneurs maritimes, aux wagons et au transport fluvial) ; forts besoins en infrastructures et notamment en solutions alternatives, flexibles et peu coûteuses par rapport à la construction traditionnelle ; développement des transports alternatifs verts, besoin des pays émergents en matières premières bénéficiant à la barge fluviale ; libéralisation du fret ferroviaire européen favorable au renouvellement du parc de wagons, etc.
- Nous **compléterons nos investissements en propre en y associant des programmes de gestion avec des investisseurs tiers**. Compte tenu des risques d'inflation, les investissements en actifs tangibles qui sont décorrélés des marchés financiers remportent un grand succès et nous avons à ce jour plus de 100 millions d'euros d'engagements disponibles pour financer notre croissance.
- Nous **proposerons des prestations de services annexes au métier de la location** (contrats de sale & lease back, trading de matériels neufs ou d'occasion, prestations de maintenance, etc), et intensifierons nos efforts d'innovation dans la construction modulaire pour développer de nouvelles applications et de nouveaux marchés.
- Nous continuerons notre **développement international** pour saisir les opportunités de croissance notamment dans les pays émergents (87 % du chiffre d'affaires 2010 est déjà réalisé en dehors de France avec une forte présence en Asie, Amériques, et Europe centrale et de l'Est).

Nous faisons confiance à nos 4 plates-formes de gestion pour continuer à générer des opportunités d'investissements attractives (76,2 millions d'euros d'investissements nets ont été réalisés en 2010 et nous prévoyons de dépasser les 150 millions d'euros en 2011 qui seront financés par nos ressources d'autofinancement et par des investisseurs tiers).

Nous tenons à remercier nos 5000 clients sans qui le Groupe ne pourrait pas croître.

Nous remercions également l'ensemble de nos collaborateurs qui ont effectué un excellent travail et qui ont participé à la croissance retrouvée en 2010. 2011 sera certainement encore pleine de challenges et de défis, mais nous restons très confiants dans l'avenir et le potentiel du Groupe.

Nous avons proposé à l'assemblée qui se tiendra le 27 juin 2011 la distribution d'un dividende de 1 euro par action, identique à celui de l'année dernière, dont 0,50 euro a déjà été versé à titre d'acompte en janvier, le solde sera payé début juillet 2011.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre fidélité. »

Conteneurs maritimes

Un service de location au service du commerce mondial.

La société est aujourd'hui le 8^{ème} loueur mondial et le 1^{er} en Europe continentale avec 4,2 % de part de marché mondial.

(Source: Containerisation International ; Market analysis : Container leasing market 2010).

Flotte gérée par le Groupe

2006	367 050
2007	438 195
2008	508 850
2009	481 819
2010	481 759

Sur un marché en forte croissance, ...

Le conteneur est un matériel logistique standardisé, qui s'adapte idéalement à tous les modes de transports maritimes, fluviaux, ou terrestres au niveau mondial. Le Groupe TOUAX via sa marque Gold Container a vu sa flotte de conteneurs multiplier par environ 3 en dix ans pour atteindre près de 500 000 TEU en 2010.

Après une année 2009 marquée par la baisse des échanges internationaux, dès janvier 2010 la croissance des volumes de fret international a entraîné une forte hausse de la demande de conteneurs maritimes. Le Groupe a renoué avec les taux historiques d'utilisation, atteignant 97,5% à fin octobre, fruit de la maîtrise de ses opérations et de sa réactivité à adapter son offre aux besoins de ses clients.

En plus, la prévision de croissance des échanges pour 2011 se situe entre 6 et 10%, ce qui permettrait à GOLD Container de poursuivre son parcours de développement et atteindre à moyen terme une flotte de 800 000 TEU et conforter ainsi sa place parmi les 8 premiers loueurs mondiaux de conteneurs maritimes.

... le service GOLD Container...

Le Groupe s'est spécialisé dans le conteneur sec standard (20 pieds, 40 pieds et 40 pieds high cube) qui peut se louer indifféremment à l'ensemble des compagnies maritimes mondiales. Sa flotte est constamment renouvelée et possède ainsi un âge moyen de cinq ans.

Gold Container se positionne pour jouer un rôle principal auprès des armateurs et des compagnies maritimes, grâce à une palette diversifiée de services :

- location opérationnelle de courte et longue durée ;
- location financière ;
- programme de « Purchase & lease back » ;
- vente et trading.

Gold Container travaille avec avec plus de 120 compagnies maritimes dans le monde dont les 25 premières, et compte notamment parmi ses clients les sociétés Maersk Lines, Evergreen, Mediterranean Shipping Company, CMA-CGM, China Shipping, CSAV etc.

... offre une couverture mondiale.

Implanté à l'international, le Groupe offre une couverture globale à l'ensemble de ses clients grâce à son réseau de bureaux, d'agents et de dépôts situés dans les principales zones portuaires mondiales sur les 5 continents.

Pour assurer une vision d'ensemble de ses services, TOUAX a mis en place un système d'information élaboré accessible par Internet : www.gold-container.com.

Ses clients peuvent ainsi connaître à tout moment la situation des conteneurs loués, leurs spécificités techniques, les disponibilités de conteneurs à louer dans le monde entier, et des informations facilitant toutes les opérations de prise en charge ou de restitution de conteneurs.

Forte de ses équipes, de ses succès et du soutien du Groupe TOUAX, Gold Container relève les nouveaux défis du marché, poursuit sa stratégie de croissance et consolide sa place d'acteur incontournable sur le marché de la location opérationnelle et financière de conteneurs maritimes.

« Nous sommes au service des opérateurs maritimes et du commerce mondial. »



1^{er} loueur en Europe

13 agents et bureaux

150 dépôts répartis en Asie, Europe, Amérique du Nord, Australie et Inde.



Constructions modulaires

Un service performant et des solutions de constructions très modulaires.

Partout dans le monde, 850 personnes au service de l'entreprise réparties sur 50 sites et 9 pays servent leurs clients : des acteurs locaux ou mondiaux parmi les collectivités locales et jusqu'à plus d'un tiers des entreprises du CAC 40.

Une offre complète...

Fabricant et distributeur pour ses activités de location et de vente de ses produits, TOUAX réalise des constructions modulaires qui respectent toutes les normes en vigueur. Nos solutions couvrent des usages tels que bureaux, salles de classes, résidences étudiantes, logement social ou d'urgence, hôpitaux, agences commerciales, bases de vie et cantonnements, vestiaires sportifs...

Une diversification réussie...

TOUAX Solutions Modulaires confirme l'élargissement de ses métiers à la vente avec une croissance de 16% de son chiffre d'affaires vente: c'est une évolution réussie vers de nouveaux métiers. 2010 aura été l'année charnière à la livraison de bâtiments à l'architecture plus audacieuse et répondant à des normes et cahiers des charges toujours plus ambitieux. Les constructions modulaires TOUAX sont désormais une alternative crédible à la construction classique.

Un socle client solide...

L'activité location maintient un fort niveau de croissance du chiffre d'affaires avec 8%. Notre flotte locative a quasiment doublé en

5 ans passant à près de 46 000 modules. Cette capacité nous permet de servir nos clients partout en Europe et aux Etats-Unis.

Des engagements tenus...

A la location comme à la vente, les motivations de nos clients TOUAX sont :

- Des prix qui sont 30 à 40% inférieurs à la construction classique ;
- Des délais de réalisations très courts (8 à 10 semaines pour livrer plusieurs milliers de m²);
- Une performance mesurable de la qualité des bâtiments livrés (BBC, THPE, RT2012, etc.) ;
- Une offre sur mesure partout dans le monde et respectueuse de l'environnement (norme HQE) ;
- Une solution 100% flexible, 100% modulaire et certifiée par le marquage CE.

Parc géré par le Groupe

2006	24 314
2007	30 477
2008	37 577
2009	42 536
2010	45 984

46 000
constructions
modulaires

2^{ème} loueur européen

5 000 clients



« Nos fondamentaux :
**diversité
géographique
et Recherche et
Développement.** »

Wagons de fret

Service de location et de maintenance des wagons de fret en Europe et aux USA destiné aux industries et opérateurs ferroviaires.

Depuis juillet 2010, les systèmes de location et de maintenance de TOUAX RAIL sont certifiés ISO 9001, et depuis octobre 2010, TOUAX RAIL est certifiée ECM (Entité en Charge de la Maintenance) selon la nouvelle législation Européenne.

Sur un marché en pleine libéralisation en Europe, et qui entame sa reprise aux USA,...

TOUAX RAIL propose ses services de location de wagons de fret à une clientèle diversifiée se composant de grands groupes ferroviaires publics comme la SNCF (Société Nationale de Chemin de Fer Français), RCA (Rail Cargo Austria), DB Railion (Deutsche Bahn), SBB/CFF (Chemins de Fer Suisses), ainsi que d'opérateurs ferroviaires privés, et de grands groupes industriels comme Cargill, Lafarge, Arcelor, Gefco...

... TOUAX RAIL a élevé son niveau de maîtrise de la maintenance, ...

La maîtrise de la maintenance et de la sécurité ferroviaire sont des atouts mis en avant par TOUAX RAIL au service de ses clients.

TOUAX RAIL offre ses services de loueur opérationnel de wagons de fret en Europe et aux USA au travers d'un réseau de bureaux situés à Dublin (Irlande), Paris (France), Constanta (Roumanie), et Chicago (États-Unis en partenariat avec Chicago Freight Car Leasing) complétés par un réseau d'agences couvrant toute l'Europe.

TOUAX RAIL propose des contrats de location opérationnelle de longue durée incluant le service de maintenance.

À fin 2010, TOUAX RAIL gère 8 231 wagons de fret proposés à la location de longue durée : wagons intermodaux (transport de conteneurs et de caisses mobiles), wagons porte-autos, wagons porte-coils (transport de bobines d'acier), wagons porte-palettes (transport de produits palettisés), wagons trémies et pulvérisateurs pour le transport de produits pondéreux (ciments, céréales,...).

... pour renforcer et relancer sa stratégie de développement.

Compte tenu des besoins de renouvellement du parc de wagons en Europe, et de la reprise attendue aux USA, TOUAX RAIL a pour objectif de dépasser les 10 000 unités d'ici à 2012 et d'élargir la gamme de wagons qu'il offre à ses clients afin d'accompagner la demande.

Flotte gérée par le Groupe

2006	4 191
2007	5 424
2008	6 683
2009	7 531
2010	8 231

« Notre activité est en fort devenir avec la libéralisation du transport ferroviaire. »



8 231

wagons de fret

2^{ème} loueur européen de wagons intermodaux

4 bureaux répartis en Europe/USA



Barges fluviales

Une offre de services complète de prestations fluviales internationales.

Sur de longues distances, le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif pour les produits pondéreux, le moins coûteux pour la collectivité et le plus écologique.

TOUAX apporte une offre de services complète auprès des industries et opérateurs de transport...

Le Groupe assure deux types de métiers :

- La location et le trading de barges fluviales ou pousseurs. Le Groupe offre aussi son assistance technique aux propriétaires de flottes, ainsi que ses services en matière d'ingénierie financière au travers de sale & lease back.
- La logistique fluviale (transport, affrètement, stockage, conseil en solution de logistique fluviale, accompagnement des clients dans leur chaîne logistique).

TOUAX travaille régulièrement pour le compte de grands groupes industriels et opérateurs de transport tels que ADM, Lafarge, YARA, Arcelor Mittal, Miller, etc. pour le transport de charbon, de céréales, de minerais, de matériaux de constructions et de tout type de produits pondéreux secs, notamment sur l'axe Rhin/Danube.

L'activité de location trading est principalement exercée en France, aux USA et en Amérique du Sud, entre autres pour le compte de CEMEX, P&O Maritime Services...

Au 31 décembre 2010, le Groupe TOUAX gérait une flotte d'environ 180 barges, automoteurs et pousseurs se situant à la 1^{ère} place en Europe pour les barges de vrac sec, avec environ 400 000 tonnes de cale de transport (capacité quotidienne) (Source : TOUAX).

Les barges naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » ou « EUROTAF ».

...optimisée par une présence internationale unique,...

Le Groupe tire parti d'une large présence géographique en étant situé sur les principaux bassins fluviaux mondiaux :

En Europe : le Groupe est très présent sur la Seine et le Rhône en France et sur le Rhin, la Meuse, la Moselle et le Main en Europe du Nord. Le Groupe exploite aussi des barges sur le Danube. Le réseau Rhin - Main - Danube s'étend sur 2 500 km, traversant 10 pays. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur ce marché.

En Amérique : TOUAX est présent en location sur le Mississippi aux Etats-Unis et sur le fleuve Paraná Paraguay en Amérique du Sud.

Le Groupe travaille à des projets d'implantation sur d'autres grands bassins à l'étranger.

TOUAX a pour objectif de doubler son chiffre d'affaires locatif en ce compris les prestations de transport, à moyen terme.

... sur un marché en devenir

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif (7 fois moins cher que le transport routier), le moins coûteux pour la collectivité (3,7 fois moins de consommation de pétrole que le transport routier), le plus écologique (4 fois moins de CO2 que le transport routier) et contribue à désencombrer les réseaux routiers (1 convoi poussé aux USA de 30 barges évite 3 000 camions sur la route).



« L'activité historique du Groupe s'est développée à l'international. »



1^{er} en Europe pour les barges en vrac sec

177 barges, automoteurs et pousseurs

Une présence mondiale

Conteneurs maritimes

France (Paris)
zone Europe/Afrique (bureau administratif)

Chine (Hong Kong)
zone Asie du nord

États-unis (Miami)
zone Amériques

Singapour
zone Asie du Sud

Agents
Afrique du Sud (Durban),
Australie (Melbourne), Belgique
(Anvers), Corée du Sud (Séoul),
Inde (Chennai), Italie (Gènes),
Japon (Tokyo), Taïwan (Taïpei)

Construction modulaires

France
(10 agences, 1 usine et les bureaux administratifs)

Allemagne
(5 agences)

Espagne
(2 agences)

Etats-Unis (Floride et Géorgie)
(4 agences)

Pays-Bas et Belgique
(2 agences)

Pologne
(6 agences)

République Tchèque
(2 agences, 1 usine)

Slovaquie
(1 agence)

Wagons de fret

France
(bureau technique)

Irlande
(Zone Europe Occidentale)

Etats-Unis
(zone Amérique du Nord)

Roumanie
(zone Europe de l'Est)

Agents
Allemagne, Autriche, Hongrie,
Italie, République Tchèque,
Slovaquie

Barges fluviales

France
(fleuves Seine et Rhône)

Pays-Bas
(fleuves Rhin, rivières Main,
Meuse et Moselle)

Roumanie
(fleuve Danube)

Etats-Unis
(fleuve Mississipi)

Amérique du Sud
(fleuve Paraná-Paraguay)





Historique

Petit historique

La société, créée en 1855 sous Napoléon III est aujourd'hui gérée par la cinquième génération familiale de dirigeants. Pendant un siècle, la société a été un acteur majeur dans le transport fluvial français et elle s'est donnée les moyens de prospérer par son introduction en bourse en 1906. C'est à partir de 1960, guidée par la perspicacité de la famille WALEWSKI que la société se diversifie dans la location de différents matériels, à savoir les wagons, les conteneurs puis les constructions modulaires. Parallèlement, Alexandre WALEWSKI rachète la majorité des titres du Groupe en bourse.

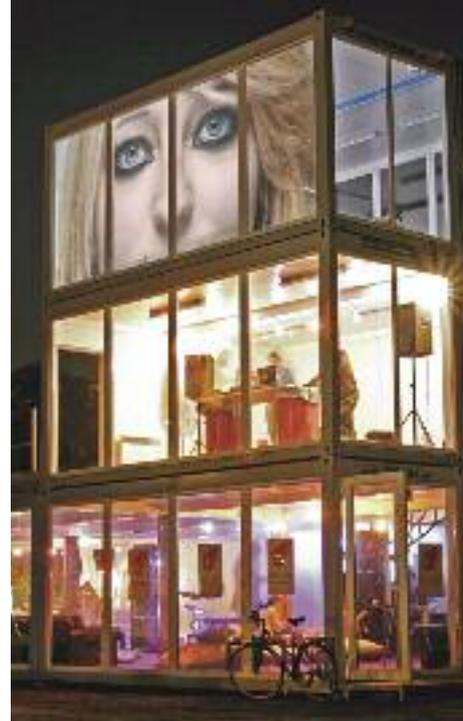
Les premiers pas à l'international sont

réalisés dès 1981 et depuis cette date, le Groupe ne cessera d'asseoir sa présence internationale sur les cinq continents, grâce au dynamisme de Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Fort de sa notoriété, le Groupe met en avant son service aux entreprises et son savoir faire en matière de location opérationnelle.

La longévité de cette réussite entrepreneuriale ainsi que la constance inégalée dans les résultats et la croissance sont le résultat d'hommes et de femmes qui partagent les valeurs du Groupe, à savoir l'intégrité et l'excellence opérationnelle au service des clients.



« TOUAX, un acteur historique français devenu un **Groupe mondial diversifié** »



À l'origine, l'activité de transport fluvial

1853

Création de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise (TBSO)

1898

Création de TOUAX, société née de la fusion de la société TBSO et d'un autre acteur en fluvial

1906

Cotation à la Bourse de Paris

Une diversification réussie dans 3 secteurs d'activité basée sur la location de matériels

1955

Premiers investissements dans l'activité Wagons

1973

Lancement de l'activité Constructions Modulaires

1984

Lancement de la marque TOUAX

1985

Acquisition de la société Gold Container Corporation, conteneurs maritimes

Accélération du développement du Groupe depuis 15 ans

1995

Démarrage du financement par titrisation et de la gestion de matériels pour investisseurs

1998

Gestion conjointe du Groupe par Fabrice & Raphaël Walewski

2005

Chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros

2006

Centenaire de cotation boursière et plus de 150 ans de distribution de dividende sans discontinuité

2007

TOUAX devient fabricant de constructions modulaires au travers de deux usines

2008

Franchissement du seuil de 1 milliard d'actifs gérés par le Groupe

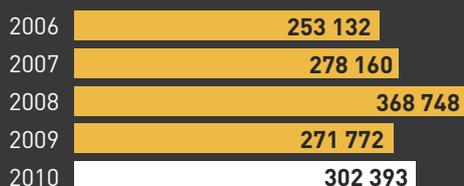
2008

Intégration de l'indice SBF 250

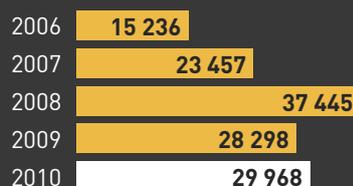
Une stratégie de création de valeur commune aux quatre divisions

Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé
(milliers d'euros)



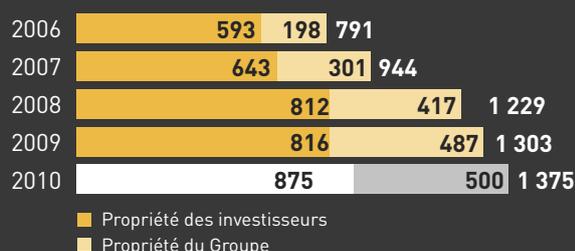
Résultat opérationnel courant consolidé
(milliers d'euros)



Résultat net consolidé part du Groupe
(milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés
(millions d'euros)



Près de la moitié des actifs gérés est valorisée en dollar américain. L'appréciation du dollar a pour conséquence une progression de la valeur en euros du parc géré.

4 leviers de rentabilité durable :

...grâce à la diversification de ses activités de location, de vente et de services de 4 actifs structurellement porteurs...

Dans chacune des activités exercées par le Groupe (Conteneurs Maritimes, Constructions Modulaires, Wagons de fret et Barges Fluviales), TOUAX est spécialisée dans la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés présentant des qualités similaires et complémentaires :

- la mobilité permettant d'optimiser les taux d'utilisation,
- la stabilité des revenus générés par des contrats de durée,
- la standardisation et la longue durée de vie des actifs (15 à 50 ans) permettant d'optimiser la location et les prix de cession des matériels.

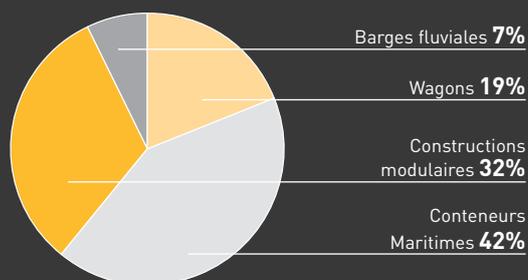
Chacune des activités du Groupe TOUAX est positionnée sur un marché dont la demande est structurellement porteuse : reprise des échanges mondiaux favorable à la location de conteneurs maritimes ; libéralisation du fret

ferroviaire européen favorable aux offres de location de wagons de fret ; besoin de flexibilité et de coûts attractifs favorisant les constructions modulaires par rapport aux constructions traditionnelles ; prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.

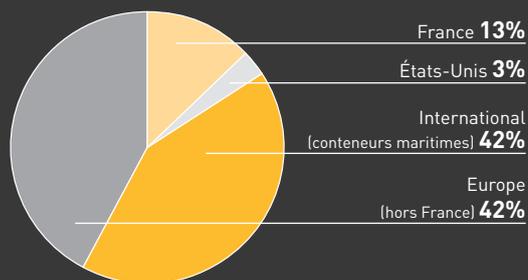
...en pondérant ses investissements en propres...

Sa politique d'investissements en propriété apporte des résultats locatifs récurrents et valorise le Groupe à terme en créant des opportunités de plus-values de cession. TOUAX pondère ses investissements en propre entre les équipements à durée de vie plus courte et plus rentables (les constructions modulaires et conteneurs maritimes) et les équipements patrimoniaux à très longue durée de vie (wagons et barges fluviales). Ainsi, le Groupe optimise la rentabilité de ses fonds propres : malgré la baisse liée à la crise, le bénéfice net par action a été multiplié par 2,7 en 10 ans.

Répartition par activité du chiffre d'affaires
au 31 décembre 2010



Répartition géographique du chiffre d'affaires
au 31 décembre 2010



Les secteurs géographiques correspondent à l'implantation des sociétés du Groupe à l'exception de l'activité conteneurs maritimes qui reflète la localisation des actifs par nature internationale.



...en optimisant ses ressources financières avec la gestion pour compte de tiers,...

TOUAX gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers et est rémunéré par des commissions de gestion qui s'ajoutent aux revenus des actifs en propre. Ces investissements externalisés permettent de générer du résultat supplémentaire et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.

Ces contrats de gestion sont de longues durées (en moyenne sur 10 ans) et garantissent la récurrence des cash flows.

...et sa politique de développement international.

TOUAX poursuit sa croissance internationale pour diversifier les risques, continuer à prendre des parts de marché et réaliser des économies d'échelle. TOUAX est présent sur les cinq continents et réalise 87% de son chiffre d'affaires hors de France. TOUAX continue de se positionner sur les pays émergents.



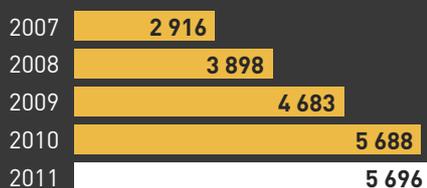
Touax et la bourse

Évolution du titre sur 5 ans
(cours base 100 au 2 janvier 2006)



Source : Euronext

Dividende mis en distribution
(milliers d'euros)



* sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 27 juin 2011

Fiche signalétique TOUAX :

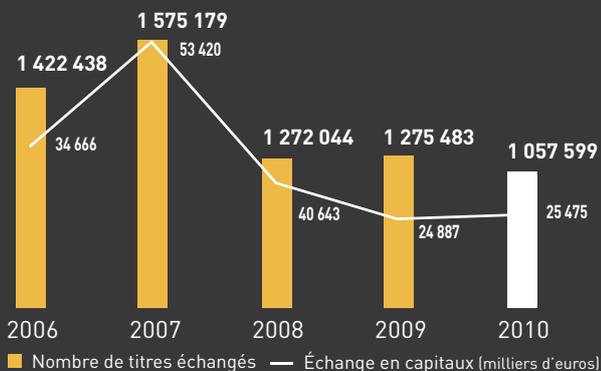
Code ISIN : FR0000033003
Code mnémonique : TOUPFP
Marché de cotation : NYSE Euronext (Paris)
Indices : CAC® Small et CAC® Mid & Small

Au 31 décembre 2010 :

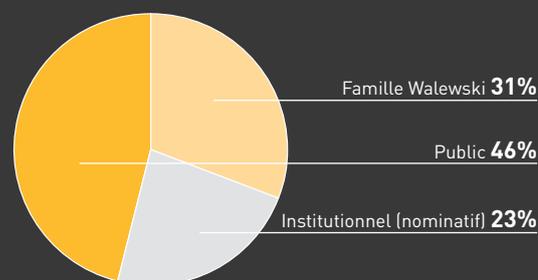
Nombre d'actions : 5 695 651
Cours de l'action : 29,49 €
Capitalisation boursière : 167 823 196 €

Évolution du cours de l'action (en euros du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010)
 L'action TOUAX s'est appréciée de 32% en 2010.

Évolution des échanges sur 5 ans (source Euronext)



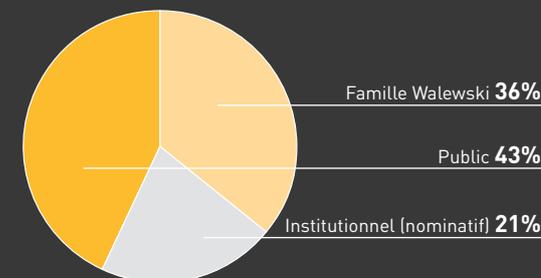
Répartition des titres au 31 décembre 2010



Résultat net par action
(euro)



Répartition des droits de vote au 31 décembre 2010



Calendrier des communications financières

- Annonce du CA 1^{er} trimestre 2011 **13 mai 2011** | AG (assemblée générale des actionnaires) **27 juin 2011** |
- Paiement des dividendes 2010 **11 janvier 2011 et 8 juillet 2011** | Annonce CA 2^e trimestre 2011 **31 août 2011** |
- Annonce des résultats 1^{er} semestre 2011 **31 août 2011** | Annonce du CA 3^e trimestre 2011 **15 novembre 2011** |
- Annonce du CA 4^e trimestre 2011 **15 février 2012** | Annonce et Présentation des résultats 2011 **semaine du 19 mars 2012**

Sommaire général

1.	Personnes responsables	14
2.	Contrôleurs légaux des comptes	15
3.	Informations financières sélectionnées	16
4.	Facteurs de risque	17
5.	Informations concernant l'émetteur	24
6.	Aperçu des activités	28
7.	Organigramme	30
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	34
9.	Examen de la situation financière et du résultat	35
10.	Trésorerie et capitaux	35
11.	Recherche et développement, brevets et licences	36
12.	Informations sur les tendances	36
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	37
14.	Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	37
15.	Rémunérations et avantages	37
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	39
17.	Salariés	39
18.	Principaux actionnaires	41
19.	Opérations avec des apparentés	43
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	44
21.	Informations complémentaires	115
22.	Contrats importants	119
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	119
24.	Documents accessibles au public	120
25.	Informations sur les participations	120
26.	Rapports des gérants	120
27.	Rapport du conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance	132
28.	Informations communiquées récemment	145
29.	Projet des résolutions	150
30.	Inclusion par référence	156
31.	Glossaire	156

1. Personnes responsables

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel

Fabrice et Raphaël WALEWSKI, gérants

1.2. Attestation des personnes responsables du document de référence contenant un rapport financier annuel

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant paragraphe 26.1 page 120 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières consolidées historiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant pages 112 et 113 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2009 et 2008. Au titre de l'exercice 2009, les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés qui figure en page 120 du document de référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2010 sous le numéro de visa D.10-0247 l'existence de nouvelles normes et interprétations que le Groupe Touax a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009. »

Le 8 avril 2011

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Gérants

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes

	Date de première nomination	Échéance du mandat
Titulaires		
DELOITTE & Associés Représenté par M. Alain Penanguer 185, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005.	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
LEGUIDE NAIM & Associés Représenté par M. Charles Leguide 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2016 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2015.
Suppléants		
B.E.A.S. 7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005.	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
Thierry Saint-Bonnet 145, rue Raymond Losserand 75014 Paris	Nommé lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010.	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2016 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

2.2. Changement des contrôleurs légaux

Non applicable.

3. Informations financières sélectionnées

3.1 Informations financières historiques sélectionnées

Chiffres clés du compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008 Proforma	2008
Chiffre d'affaires locatif	219 751	206 817	205 560	205 560
Ventes de matériels et commissions	82 642	64 955	163 188	159 327
Chiffre d'affaires	302 393	271 772	368 748	364 887
EBITDA avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	121 198	110 879	118 938	118 936
EBITDA après distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	53 756	48 981	53 539	53 537
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	97 410	90 196	102 844	102 842
Résultat opérationnel courant	29 968	28 298	37 445	37 443
Résultat net consolidé part du Groupe	13 275	14 193	16 840	16 838
Résultat net par action (euro)	2,33	2,73	3,72	3,72

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisation

Chiffres clés du bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Total de l'actif	568 374	562 018	501 539
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	425 921	394 736	322 471
ROI ⁽²⁾	12,62 %	12,41 %	16,60 %
Total de l'actif non courant	378 358	364 927	311 229
Capitaux propres - part du Groupe	140 204	129 049	102 487
Intérêts des minoritaires	(85)	(98)	(58)
Endettement brut	331 746	336 620	297 905
Endettement net ⁽³⁾	292 646	301 756	262 099
Dividende par action payé (euro)	1	1	1

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne

(2) Return on Investment : correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes. Pour mémoire le ROI était précédemment nommé ROFA

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités

Il est à noter qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Les informations financières historiques sélectionnées sont complétées par le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 120.

3.2 Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires

Non applicable

4. Facteurs de risque

TOUAX a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

4.1. Les risques juridiques

4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation

→ *Constructions Modulaires*

Les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de constructions et de sécurité (Code du travail par exemple). Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait de réviser en partie les prix locatifs.

→ *Wagons de Fret*

La mise en place, au niveau de l'Union Européenne, du Contrat Uniforme d'Utilisation des Wagons a donné un cadre légal à cette activité, imposant des droits et obligations aux acteurs, notamment en matière de maintenance. L'obtention de la norme ISO ainsi que la certification en cours en tant qu'Entité en Charge de la Maintenance (ECM) limite l'exposition de TOUAX aux risques réglementaires.

→ *Barges Fluviales*

La circulation des barges fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou à une commission composée de membres des pays concernés lorsque le fleuve traverse plusieurs pays.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (États-Unis notamment) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités (exemple : obligation de double coque pour les pétroliers).

La conformité du Groupe avec les normes les plus avancées en vigueur pour les activités citées précédemment et les nouvelles normes réglementaires (Eurocode, CE, nouvelles normes européennes pour les unités fluviales naviguant sur le Danube) limite son exposition aux risques réglementaires.

4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non-respect d'engagement contractuel - litiges

Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L.123-20 alinéa 3 du Code de commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir à ce jour, et n'a pas eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même.

Il n'existe pas d'autres litiges et arbitrages significatifs que ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

→ *Conteneurs Maritimes*

Le Groupe a fait face en 2008 à la défaillance de deux clients de l'activité Conteneurs Maritimes. L'ensemble des matériels en location à ces clients défaillants a pu être récupéré. Ces matériels appartenaient principalement à des investisseurs. L'impact dans les comptes du Groupe est faible. Cet impact a été intégralement provisionné.

Le Groupe réclame le versement des indemnités d'assurance correspondant à cette défaillance. Aujourd'hui, le Groupe a engagé une procédure judiciaire à l'encontre de la compagnie d'assurance afin d'obtenir la réparation du préjudice.

→ *Constructions Modulaires*

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité Constructions Modulaires, à l'exception d'un litige avec un sous-traitant tchèque portant sur l'application de dispositions contractuelles. Aucun montant ne peut être indiqué par souci de confidentialité.

→ *Wagons de Fret*

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité Wagons de Fret.

→ *Barges Fluviales*

À la suite de la fabrication de barges fluviales en Chine et lors du transport de ces barges en Europe, divers incidents et avaries se sont produits. À ce jour, diverses procédures sont engagées par TOUAX et à son encontre afin de faire reconnaître les responsabilités. Aucun montant ne peut être évoqué par souci de confidentialité. Suite à des remboursements successifs des assurances, les montants en cause ont significativement diminué.

Du fait de l'embargo faisant suite à la guerre du Kosovo et des bombardements des ponts sur le Danube, le Groupe a subi un préjudice important en Roumanie. Le Groupe mène actuellement des actions en justice en remboursement des préjudices subis. Les montants demandés ne peuvent être évoqués pour des raisons de confidentialité.

4.2. Les risques industriels et environnementaux

4.2.1. Risque économique

→ *Conteneurs Maritimes*

La demande de conteneurs maritimes est liée à l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes de transport. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Par ailleurs, le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique et au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Ce risque est limité par le nombre significatif de contrats de location à long terme et par la qualité des prestations et des matériels que le Groupe fournit reflétant la qualité de sa clientèle. Plus de 80 % de la flotte louée l'est sous des contrats de location de conteneurs maritimes non résiliables portant sur des durées moyennes de trois à cinq ans avec des taux locatifs non révisables et les 25 premiers armateurs mondiaux travaillent avec le Groupe.

→ *Constructions Modulaires*

L'activité Constructions Modulaires du Groupe porte principalement sur trois marchés distincts : bâtiment – travaux publics, industrie et collectivités locales.

Le marché du bâtiment - travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP. Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs (contrats cadres). Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles. La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique et au marché de la rénovation. Pour limiter ces risques, le Groupe d'une part s'est diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, leur transférant ainsi une partie des risques.

Le marché des collectivités locales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et des budgets des collectivités locales. La demande des collectivités locales en constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe, de crèches et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année. De plus, le Groupe estime que la demande des collectivités locales continuera de progresser.

Le marché des industries dépend étroitement des investissements industriels. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux, à la situation de l'emploi et au besoin de flexibilité des entreprises. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique et sa flexibilité permettent d'envisager à long terme une progression de la demande de la même façon que pour les collectivités locales.

La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'un reporting mensuel de suivi du portefeuille clients.

→ *Wagons de Fret*

La croissance de l'activité de location de Wagons de Fret bénéficie de l'apparition de nouveaux entrants sur le marché des transports issus de la dérégulation des trafics ferroviaires. Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés. La demande de wagons de fret dépend, par ailleurs, de l'évolution du commerce mondial et des échanges intra-européens. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique. Ce risque n'impacte pas les contrats de location long terme.

→ *Barges Fluviales*

La demande de barges fluviales est liée à l'évolution du transport fluvial. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique des différents pays traversés par les fleuves et du commerce international. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique de ces pays. Ce risque n'impacte pas les contrats de location à long terme et est limité par la diversification géographique du Groupe sur plusieurs bassins dans ses activités de transport.

4.2.2. Risque géopolitique

→ *Conteneurs Maritimes*

La demande de conteneurs maritimes dépendant du commerce international, le risque géopolitique correspond au risque de protectionnisme des pays (augmentation des tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe limite son exposition à ce risque en signant des contrats de location à long terme. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée, par clients et par zones géographiques.

→ *Barges Fluviales*

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays. Ce risque s'amenuise suite à l'intégration de presque tous les pays que traverse le Danube dans la Communauté Européenne. L'Union Européenne unifie les divers droits et taxes. Seules la Croatie et la Serbie conservent encore ces droits puisqu'ils ne font pas partie de l'Union Européenne.

4.2.3. Risque politique

→ *Wagons de Fret*

Le marché de location de wagons de fret dépend en partie des politiques européennes et gouvernementales notamment en matière de relance et de développement des investissements structurels. La part des transports ferroviaires a significativement diminué durant les dernières décennies en l'absence d'investissements. Le Groupe estime que compte tenu du vieillissement du parc de wagons de fret, un renouvellement important du parc des wagons de fret est nécessaire et que ce renouvellement se fera avec le concours des loueurs. Par ailleurs, le Groupe estime que la construction du marché commun en Europe avec la libéralisation des transports ferroviaires et les politiques actuelles d'investissements structurels contribueront à la hausse des transports effectués par voie ferroviaire.

→ *Barges Fluviales*

Une des principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale est le charbon. Le transport de charbon est lié au choix des politiques énergétiques des pays utilisant le transport fluvial. Un pays européen concerné qui viendrait à modifier ses choix en matière d'approvisionnement énergétique en diminuant sensiblement la part de l'énergie thermique au profit d'autres formes d'énergies comme le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien ou de toute autre forme pourrait entraîner une surcapacité de cale dans le transport fluvial et donc une baisse significative du taux de fret. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé l'activité de location de barges fluviales et il s'est diversifié dans les matières transportées (métaux, engrais, céréales, ciments, déchets, etc.).

4.2.4. Risque environnemental

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de service.

→ *Conteneurs Maritimes*

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs maritimes peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant notamment pas de conteneurs citernes.

→ *Constructions Modulaires*

Les impacts environnementaux de l'activité du Groupe de production de Constructions Modulaires sont notamment limités par la faible utilisation de peintures et de solvants. Le Groupe limite ces risques en respectant scrupuleusement les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

4.2.5. Risque climatique

→ *Barges Fluviales*

La navigation fluviale dépend des conditions climatiques : précipitations, sécheresse, glace. En cas de pluie abondante sur certains fleuves, le niveau des eaux augmente et abaisse le tirant d'air (sous les ponts), limitant ou interdisant du même coup le passage des unités fluviales. Le phénomène de la sécheresse entraîne une baisse du niveau des eaux, ce qui oblige à un chargement moindre des unités voire à une impossibilité de naviguer. Des hivers très rigoureux peuvent impliquer une immobilisation totale des unités jusqu'à la fonte des glaces.

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région. L'impact peut être qualitatif ou quantitatif voire les deux à la fois. Une mauvaise qualité de grain ou une baisse du volume de la production affaiblira les ventes à l'export entraînant du même coup une baisse des niveaux de fret. Le risque climatique est limité aux activités de transport fluvial et n'impacte pas les contrats de location à long terme. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques. Par ailleurs sur le Danube, le Groupe se focalise sur les parties des bassins (comme les canaux) moins soumis aux aléas climatiques. Pour minimiser le risque, le Groupe développe des contrats de location long terme à loyers fixes.

4.3. Le risque de crédit et de contrepartie

4.3.1. Risque de contrepartie des clients

Les provisions pour dépréciation de créances clients du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés note 18.1.1 page 79.

→ *Conteneurs Maritimes*

Le risque de défaillance des clients est supporté in fine par les propriétaires des matériels. Le Groupe ayant principalement pour activité la gestion pour compte de tiers dans l'activité de location de conteneurs maritimes, le risque de contrepartie des clients est faible. Par ailleurs la qualité de la clientèle de TOUAX limite les risques d'insolvabilité. Le Groupe se fonde sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de revue hebdomadaire et d'analyse de son portefeuille clients afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

→ *Constructions Modulaires*

L'activité de location de Constructions Modulaires est diversifiée sur plusieurs segments de marché (BTP, Industrie et Collectivités Territoriales) et plusieurs zones géographiques (9 pays). Le nombre de client est par ailleurs très important. Le risque de défaillance des clients est très diversifié. La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'une revue mensuelle du portefeuille client.

→ *Wagons de Fret*

Le risque de défaillance des clients est supporté in fine par les propriétaires de matériels.

Les clients du Groupe sont majoritairement des opérateurs ferroviaires nationaux. Le risque de défaillance de ces acteurs est limité. Pour les autres clients, une procédure d'analyse des risques est systématiquement réalisée. Ce risque fait l'objet d'une revue mensuelle du portefeuille clients et d'un contact quotidien avec les clients. En cas de défaillance d'un client, le Groupe supporte les coûts de transport pour récupérer les wagons.

→ *Barges Fluviales*

Une majorité des clients est constituée de grands groupes de l'industrie. Les conditions de paiement des contrats de transport sont strictes avec un acompte de 50 % avant le transport et un paiement comptant du solde. Ces conditions usuelles dans le marché du transport fluvial limitent les risques de défaillance des clients.

L'activité de location fait l'objet d'un suivi mensuel du portefeuille clients pour gérer le risque de défaillance des clients.

4.3.2. Risque de contrepartie bancaire et financière

Le risque de contrepartie provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés contractés avec des établissements bancaires et/ou des institutions financières est géré d'une manière centralisée par la Direction Trésorerie et Financements du Groupe.

Ce risque est exposé dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 87.

4.3.3. Risque de dépendance

→ *Brevets, licences*

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

→ *Clients, fournisseurs*

La location est une activité récurrente et stable. Elle présente en conséquence un chiffre d'affaires locatif peu volatil. Les secteurs d'activité étant distincts, les clients et les fournisseurs de chaque activité sont différents. Les activités utilisent des matériels à faible technologie qui peuvent être facilement construits et reloués. Le Groupe possède, dans chacune de ses activités, une clientèle et des fournisseurs diversifiés et n'est pas dans une situation significative de dépendance à l'égard d'un de ses clients ou de ses fournisseurs dans l'activité de location.

La gestion pour compte de tiers est également une activité récurrente. Cependant la conclusion de nouveaux programmes de gestion et donc la vente de matériels ou la cession d'actifs peuvent subir des variations importantes d'un trimestre à un

autre ou d'une année à une autre. Le Groupe vend des matériels à un nombre limité d'investisseurs : 31 % du chiffre d'affaires de ventes de matériels en 2010 a été réalisé auprès d'un seul investisseur. Pour minimiser le risque de dépendance vis-à-vis des investisseurs, le Groupe diversifie le nombre d'investisseurs avec lesquels il travaille.

La part du premier client est estimée à 8 % du chiffre d'affaires, celle des 5 premiers clients à 22 % et celle des dix premiers clients à 28 %. Le premier client correspond à l'investisseur en matériel mentionné précédemment.

4.4. Les risques opérationnels

4.4.1. Risque d'approvisionnement

Le Groupe achète certains des matériels qu'il met en location. Le Groupe peut ainsi se trouver dans les situations d'avoir un produit dont la capacité de chargement n'est pas en adéquation avec les besoins d'optimisation du marché ou de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles. Il est à noter que la crise a eu pour conséquence de limiter les capacités de production. Le risque de capacité est d'une part, limité dans le temps et d'autre part, n'impacte que la croissance du Groupe, et non les matériels déjà en location. Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière sur la qualité des matériels achetés.

→ *Constructions Modulaires*

En tant que fabricant, la production de constructions modulaires peut être freinée en cas de défaillance financière ou technique d'un fournisseur de produits intermédiaires ou de pièces détachées. Pour pallier toute éventualité de rupture de contrat le Groupe développe un réseau de fournisseurs primaires et secondaires. Ce risque est restreint pour la division Constructions Modulaires, les matériels neufs étant essentiellement produits depuis 2007 par le Groupe.

→ *Barges Fluviales*

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport sur l'évolution du prix des produits pétroliers.

4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières

Le prix d'achat des matériels varie en fonction de la volatilité du prix des matières premières et notamment celui de l'acier. Cette volatilité s'explique non seulement par le mécanisme économique de l'offre et de la demande mais également par la sensibilité des variations des taux de change lorsque le cours des matières premières est libellé en dollar (cf. risque taux de change note 26 page 87).

La hausse des prix des matières premières se répercute direc-

tement sur les prix finaux des matériels, et parallèlement l'inflation a un impact positif sur le prix de vente des matériels et les valeurs résiduelles. Les tarifs locatifs sont majoritairement corrélés aux prix des matériels. Dans un environnement de baisse des prix, le Groupe peut constater une baisse ponctuelle des rentabilités. Ce risque est limité grâce à la durée des contrats et la longue durée de vie des matériels. À ce jour, le Groupe n'a pas constaté de baisse importante des prix du fait de la contraction significative des capacités de production.

La volatilité des prix des matières premières peut également impacter les prix des matériels en commande pour des contrats d'achat fermes étalés dans le temps. Le Groupe réduit ce risque en limitant ses engagements fermes, et en négociant des mécanismes d'indexation sur les cours des matières premières en particulier de l'acier.

4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le Groupe d'une part, encadre contractuellement les zones de restitution et d'autre part, applique des « pénalités » (drop off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande. Le Groupe a également développé un département de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les stocks de conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts de stockage.

4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Les constructions modulaires peuvent être soumises à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de la part des clients (esthétique). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

4.4.5. Risque de transport des wagons

Les risques de transport correspondent principalement aux problèmes générés par les déraillements et les grèves des opérateurs ferroviaires. En cas de déraillement, le risque du Groupe est limité à sa part de responsabilité et à la couverture des assurances. En cas de grève, seuls les wagons en cours de livraison sont impactés, les wagons loués continuent d'être facturés aux clients dans des conditions normales.

4.4.6. Risque de sous-traitance

→ Constructions Modulaires

Compte tenu de la variété des sites d'installation et de montages de constructions modulaires, le Groupe fait appel à un nombre important de sous-traitants. Le Groupe a mis en place des procédures de contrôle régulier des sous-traitants. Par ailleurs, le risque est couvert par des assurances.

→ Wagons de Fret

Le Groupe a conclu avec des partenaires des contrats de maintenance de ses matériels. Les risques et la responsabilité liés à la maintenance sont reportés sur ces partenaires.

4.4.7. Saisonnalité

→ Constructions Modulaires

L'activité de la construction (BTP) connaît une saisonnalité qui peut ralentir l'activité de la division durant certaines périodes de l'année. Pour se prémunir de ce risque, TOUAX travaille à équilibrer son portefeuille d'activité avec des contrats long terme sur des segments non saisonniers.

→ Barges Fluviales

Les volumes transportés varient d'une saison à une autre et d'une année sur l'autre. Le niveau de la demande dépend de nombreux facteurs comprenant le contexte économique et les cycles de production agricole. Pour y remédier, le Groupe se diversifie vers le transport de produits à plus haute valeur ajoutée tel que le minerai de fer, les engrais, les produits manufacturés et en concluant des contrats long terme.

4.4.8. Risque commercial

→ Conteneurs Maritimes

La croissance économique mondiale et plus particulièrement celle des échanges internationaux influent fortement la demande de conteneurs maritimes. Le secteur du transport maritime s'est redressé au cours de l'année 2010. Les échanges mondiaux ont repris et les compagnies maritimes ont eu de nouveaux besoins en conteneurs pour faire face à la demande. L'absence de production de conteneurs neufs pendant quasiment 14 mois a également impacté les demandes de conteneurs auprès des loueurs. Compte tenu des difficultés financières des compagnies maritimes, celles-ci ont eu tendance à louer plutôt qu'acheter. Pour limiter l'impact des cycles, le Groupe s'est protégé en concluant des contrats de longue durée où les tarifs sont fixes.

→ Constructions Modulaires

La persistance de la crise a continué à produire des effets sur les prix journaliers, notamment sur le segment de la construction (BTP). Une absence de retour à la normale de l'activité empêcherait l'augmentation des prix et affecterait plus significativement la marge d'exploitation. Pour se protéger de cette baisse des prix, TOUAX cherche à se diversifier sur des segments et des régions où les prix restent suffisamment élevés.

→ *Wagons de Fret*

Le faible volume des marchandises transportées pendant la crise économique a entraîné de nombreuses restitutions de matériels. TOUAX a adapté son offre, d'une part pour maintenir un taux d'utilisation et d'autre part, pour répondre aux attentes des clients en proposant davantage de flexibilité dans son approche commerciale. Un rebond du marché est attendu au cours de l'année.

→ *Barges Fluviales*

Les volumes transportés n'ont pas permis de résoudre la sur-capacité temporaire de cale notamment sur le Rhin. En d'autres termes, l'offre est toujours supérieure à la demande entraînant une concurrence accrue, provoquant un maintien relativement bas des tarifs. Ce risque est limité aux activités de transport fluvial et n'impacte pas la location de barges à long terme.

4.4.9. Risque de gestion

Une part significative des flottes de conteneurs, de constructions modulaires et de wagons gérées par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des sociétés d'investissement détenues par des investisseurs institutionnels. Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire.

TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique du parc en gestion est réalisé mensuellement. À ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, sur les vingt dernières années.

La constitution de véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. À ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

Les clauses de résiliation des contrats de gestion varient en fonction des programmes.

Les principales clauses de résiliation sont liées :

- à l'inexécution grave d'une obligation du gestionnaire (par exemple la preuve d'une gestion discriminatoire),
- à la faillite de TOUAX en tant que gestionnaire ou sa dissolution,
- au non-versement par TOUAX des revenus collectés et dus à ses différents investisseurs,
- au changement de l'actionnaire majoritaire.

Dans seulement certains cas particuliers (notamment les titrisations), une résiliation peut être causée par une mauvaise performance d'un investissement dont la gestion aurait été confiée à TOUAX.

4.4.10. Risque psycho-social

Le succès du Groupe dépend largement des compétences et de la capacité d'agir de ses équipes. Celles-ci sont d'autant plus sollicitées en temps d'incertitude économique. L'accélération des pressions, l'augmentation des exigences de toute la chaîne de production, l'incertitude sur la sortie de crise constituent l'environnement quotidien des équipes et sont source de stress et de souffrance au travail. La direction générale s'attache à être proche des équipes pour préserver le capital humain du Groupe.

4.5. Les risques de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe TOUAX est géré avec pour objectif prioritaire d'assurer la continuité de ses financements, de faire face à ses engagements à leurs échéances et d'optimiser le coût financier de la dette. Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La gestion du risque de liquidité s'évalue au travers des besoins du Groupe et est exposée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 87.

La liste des emprunts contenant des clauses et engagements spécifiques est mentionnée note 18.2.3 page 82.

4.6. Les risques de marché

Les risques de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt et les risques sur les actions détenues.

4.6.1. Le risque de taux

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

La gestion des risques de taux est développée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 87.

4.6.2. Le risque de change

Les informations relatives aux risques de change et à sa gestion sont présentées dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés page 87.

De par sa présence internationale, le Groupe TOUAX est naturellement exposé aux variations des devises. Les fluctuations peuvent influencer les résultats du Groupe lors de la conversion en euros des comptes des filiales hors euros, et de ce fait rendre difficile la comparaison des performances entre deux exercices. L'exposition du Groupe au risque de change est principalement liée à la variation du dollar, de la couronne tchèque et du zloty polonais contre l'euro.

Le Groupe s'estime assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges sont générées dans la même devise que les revenus. Le Groupe estime qu'une variation de 10 % à la baisse du cours de change du dollar contre l'euro aurait un impact de même sens de l'ordre de 2,33 % sur le résultat opérationnel courant. De même, une variation de 10 % à la baisse de la couronne tchèque et du zloty polonais ferait baisser le résultat opérationnel courant, respectivement de 0,47 % et de 1,08 %.

4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe a pour stratégie d'investir sa trésorerie excédentaire dans des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Les risques sur actions sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 87.

→ Le risque de dilution des actionnaires

La stratégie du Groupe est une stratégie basée sur la croissance et le développement des différents parcs de matériels. Cette stratégie nécessite des fonds importants. L'appel de fonds auprès du marché est un des moyens utilisés par le Groupe.

L'actionnaire ne souscrivant pas à un appel de fonds s'expose à un risque de dilution de sa participation dans le capital de TOUAX. Pour mémoire, l'historique des appels de fonds des dernières années est le suivant :

Année	OBSAR <i>(en milliers d'euros)</i>	Appel en capital social	Appel de fonds en prime d'émission	Objectif de fonds
2005		7 326,3	10 630,9	croissance
2006		964,8	1 529,1	croissance
2007	40 393,3			croissance
2008		6 236,6	17 072,7	croissance
2009		7 622,0	10 537,4	croissance
2010				

4.7. Assurance - couverture des risques

Les risques portant sur la responsabilité civile du loueur sur les matériels en exploitation sont toujours couverts. Seuls les risques portant sur les pertes d'exploitation ne sont pas toujours couverts. L'appréciation du risque de perte d'exploitation et de sa couverture est réalisée par les gérants et les directeurs d'activités en fonction des conditions de marché.

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux. Le Groupe possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux. Le Groupe ne possède pas de société d'assurance captive.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret est couvert par l'assurance du matériel (multirisques

biens). L'assurance des actifs corporels de l'activité Conteneurs Maritimes est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier. Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SCA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

L'activité Conteneurs Maritimes possède une assurance responsabilité civile. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession.

L'assurance constructions modulaires garantit la valeur des matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont sur des dépôts ou loués et lorsque le client a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, incendie, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, vol, etc.

L'assurance barges fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tout événement de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube.

L'activité Wagons de Fret possède une assurance responsabilité civile et une assurance dommages matériels qui garantit la réparation pécuniaire des pertes et dommages résultant de catastrophes naturelles, d'incendie, d'explosion, de vol ou de disparition, de tout événement caractérisé provenant d'une cause extérieure. L'assurance couvre également la perte de loyers lorsque le wagon endommagé est immobilisé pour réparations.

Le Groupe estime que ses risques, notamment portant sur les matériels, sont correctement couverts.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial

TOUAX SCA
SGTR – CITE – CMTE – TAF – SLM –
TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

Siège social et administratif

Tour Franklin – 23^e étage – 100-101 Terrasse Boieldieu –
92042 La Défense cedex – FRANCE
Téléphone : +33 1 46 96 18 00

Identification

Registre du commerce et des sociétés :
Nanterre B 305 729 352
Numéro Siret : 305 729 352 00099
APE : 7010Z
Côté à Paris sur NYSE Euronext – compartiment B
Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg
TOUPFP equity

5.1.3. Date de constitution et durée de vie

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2104.

5.1.4. Forme juridique et législation

Forme juridique de la société

Société en commandite par actions

Exercice social

L'exercice social de TOUAX SCA commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Capital social

Le 31 décembre 2010, le capital de la société était constitué de 5 695 651 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le capital est entièrement libéré.

Législation de la société

La société en commandite par actions est régie par le Code de commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SCA peuvent être consultés au siège social de la société.

Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications dans le bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO), la société diffuse une lettre semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTIFIN – 76-78, rue Saint Lazare – 75009 – Paris – FRANCE.

Les rapports annuels, les communiqués de presse et les lettres semestrielles sont disponibles en français et en anglais sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

Les nouvelles d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Responsables de l'information financière

Raphaël et Fabrice WALEWSKI

Gérants de TOUAX SCA

Tour Franklin – 23^e étage – 100-101 Terrasse Boieldieu -
92042 La Défense CEDEX – FRANCE

Tél. : + 33 1 46 96 18 00

Fax : + 33 1 46 96 39 69

e-mail : touax@touax.com

5.1.5. Rappel historique

Cf. paragraphe rappel historique page 7 du présent document.

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements

Le Groupe a pour activité la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés, les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi, à fin 2010, 64 % des actifs gérés par le Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule à travers la signature de nouveaux contrats de location de matériels auprès de ses clients nécessitant des investissements nouveaux qui sont financés soit par des investisseurs tiers au sein des programmes de gestion, soit par le Groupe au travers de ses propres moyens de financement.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre sa croissance sur ses quatre activités en augmentant le parc de matériel neuf mis en location sur des contrats de longue durée. Les objectifs sont d'atteindre 200 millions d'euros d'investissements par an, de prendre des parts de marché et de renforcer les économies d'échelle, avec une rentabilité de 15 % des fonds propres grâce à l'optimisation de la capacité d'endettement du Groupe. La rentabilité des fonds propres correspond au ratio Résultat net / capitaux propres. Elle correspond à la notion de Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres généralement calculée par les analystes. Ces investissements s'entendent pour compte propre et pour compte de tiers. Pour atteindre ces objectifs, le Groupe équilibre la répartition des actifs gérés et des investissements en propre avec une règle de 1/4 à 1/3 de matériels en propriété et de 3/4 à 2/3 de matériels gérés. Aujourd'hui, la répartition des actifs gérés est de 1/3 de matériels en propriété et de 2/3 de matériels appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la stratégie du Groupe est d'investir seulement sur de nouveaux contrats long terme. Cette stratégie permet de limiter les risques de relocation et la sensibilité de valeur résiduelle des équipements. Cette stratégie permet également au Groupe de trouver des investisseurs tiers et de se financer en propre pour continuer son développement.

La politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans le respect du ratio d'endettement financier net avec recours sur fonds propres de 1,9 pour 1. Afin d'optimiser son résultat, le Groupe utilise aussi de la dette « sans recours » dont le remboursement n'est garanti qu'avec les revenus locatifs, ou les produits de cession de l'actif financé.

Ce type de financement permet d'accompagner la croissance du Groupe en limitant le risque pour l'actionnaire. La politique du Groupe est de respecter un ratio d'endettement financier net (incluant la dette sans recours) sur fonds propres de 2,8 pour 1. Cette limite est interne. Par cette politique, le Groupe préfère la cession des actifs destinés à être cédés à des investisseurs. La cession d'actif à des investisseurs fait partie de la stratégie du Groupe et permet de financer la croissance avec un recours limité à l'endettement. La croissance du Groupe permet de réaliser des économies d'échelle et ainsi d'augmenter la marge. Le Groupe n'a pas recours à des outils de financement de son actif circulant tel que la cession Daily, l'affacturage, la titrisation ou la cession de créances, mais pourrait y avoir éventuellement recours selon les opportunités. Le Groupe a recours à tous types de financement, crédit court, moyen et long terme, crédit sans recours, location opérationnelle, location sous forme de crédit-bail.

Les contrats de location sont classifiés en contrat de location financement dès lors que le Groupe bénéficie des avantages et des risques inhérents à la propriété. Par exemple, l'existence d'une clause de transfert automatique de propriété, l'existence d'une option d'achat d'une valeur très inférieure à une valeur de marché estimée, l'équivalence de durée entre le bail et la vie du bien ou entre la valeur actualisée des paiements futurs au titre du bail et la valeur du bien sont des éléments qui conduisent généralement à considérer les contrats de location comme des contrats de financement.

Depuis septembre 2008, nos clients ont été impactés par la crise financière et la crise économique, ayant pour répercussion pour le Groupe une pression sur les tarifs locatifs et les taux d'utilisation. La diversification des activités du Groupe avec des cycles différents et sa stratégie de privilégier les contrats de location longue durée lui ont permis de bien résister.

Les difficultés d'accès au financement et l'aversion aux risques qui avaient diminué la capacité des investisseurs à acquérir des matériels et conclure de nouveaux programmes de gestion se sont estompées pendant l'année 2010 et l'activité de commercialisation de matériels neufs a nettement repris. Par ailleurs, le Groupe cherche toujours des opportunités d'acquisition de parcs de matériels existants.

Dans ce contexte le Groupe a continué à réduire le montant de ses investissements en propre mais a pu augmenter les investissements pour compte de tiers.

Durant l'année 2010 le Groupe a réalisé les investissements suivants pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs tiers :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés	5 194	31 517	929	5 960	124	43 725
Variation de stocks de matériels	40			(20 818)		(20 778)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(9 290)	(2 568)	(1 944)	(2 849)	(56)	(16 706)
Investissements nets immobilisés & stockés	(4 055)	28 950	(1 015)	(17 706)	69	6 242
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	30 662			54 958		85 620
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	2 021			2 161		4 182
Cession matériels sous gestion (Valeur brute historique)	(18 041)	(1 732)				(19 773)
Investissements nets sous gestion	14 642	(1 732)		57 119		70 029
INVESTISSEMENTS NETS	10 587	27 217	(1 015)	39 413	69	76 271

En 2009, les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés	2 995	45 526	20 208	25 272	357	94 358
Variation de stocks de matériels	(329)			(2 128)		(2 457)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(5 353)	(2 009)	(12 069)	(82)	(17)	(19 530)
Investissements nets immobilisés & stockés	(2 687)	43 517	8 139	23 062	340	72 371
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	43		10 200	33 642		43 885
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs						5 674
Cession matériels sous gestion (Valeur brute historique)	(34 886)	(3 187)				(38 073)
Investissements nets sous gestion	(29 169)	(3 187)	10 200	33 642		11 486
INVESTISSEMENTS NETS	(31 856)	40 330	18 339	56 704	340	83 857

En 2008, les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés	5 067	57 014	23 919	8 081	134	94 215
Variation de stocks de matériels	(23 005)			47 394		24 389
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(2 026)	(1 793)	(819)	(909)		(3 521)
Investissements nets immobilisés & stockés	(19 964)	55 221	23 100	54 566	134	115 083
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	34 406			14 893		49 299
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	98 978					98 978
Cession matériels sous gestion (Valeur brute historique)	232					232
Cession matériels sous gestion (Valeur brute historique)	(10 418)	(2 249)		(125)		(12 792)
Investissements nets sous gestion	123 198	(2 249)		14 768		135 717
INVESTISSEMENTS NETS	103 234	52 972	23 100	69 334	134	248 774

Au 31 décembre 2010, les principaux investissements nets immobilisés détaillés dans les comptes consolidés sont les suivants :

Investissements nets immobilisés au cours des exercices (actifs immobilisés du groupe)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Investissements incorporels nets	367	247	466
Investissements corporels nets	25 459	73 390	77 177
Investissements financiers nets	1 194	1 191	11 743
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	27 020	74 828	89 386

Répartition par activité des investissements nets (actifs immobilisés du groupe)

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Conteneurs maritimes	(4 095)	(2 358)	3 041
Constructions modulaires	28 950	43 517	55 221
Barges fluviales	(1 015)	8 139	23 818
Wagons	3 111	25 190	7 172
Divers	69	340	134
TOTAL	27 020	74 828	89 386

Modalités de financement des investissements nets en propre

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Trésorerie / emprunts	10 431	29 492	57 248
Crédit bail	20 771	45 336	32 370
Contrat de gestion avec des investisseurs tiers	(4 182)		(232)
TOTAL	27 020	74 828	89 386

Les investissements conservés sur le bilan du Groupe ont été financés par les lignes de crédit disponibles.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les commandes et investissements payés ou livrés depuis le début de l'année 2011 s'élèvent, au 31 janvier 2011, à environ 10,3 millions d'euros dont 3,7 millions d'euros de conteneurs maritimes et 6,6 millions d'euros de constructions modulaires. Les commandes et les investissements ont été financés par la trésorerie et les lignes de crédits disponibles.

5.2.3. Engagements fermes d'investissements

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2010 s'élèvent à 48 millions d'euros dont 19 millions d'euros de conteneurs maritimes, 12 millions d'euros de constructions modulaires et 17 millions d'euros de wagons. Ces commandes ou investissements fermes ont été livrés en 2010 ou doivent être livrés en 2011 mais seront payés en 2011.

La répartition des actifs gérés par le Groupe est la suivante :

Répartition des actifs gérés par le Groupe

(en milliers d'euros)	2010		2009		2008	
	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe
Conteneurs maritimes	43 233	559 866	42 746	535 895	45 301	589 592
Constructions modulaires	264 249	50 508	232 073	51 885	186 593	55 229
Wagons de fret	119 263	242 878	139 395	189 289	120 304	158 601
Barges fluviales	73 527	21 715	72 370	39 215	64 526	8 815
TOTAL	500 272	874 967	486 584	816 284	416 724	812 237

* Les actifs, propriété du Groupe, incluent les immobilisations et les actifs en stocks.

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent seulement 3 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2010, 5 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2009 et 9 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2008.

Les engagements fermes d'investissements seront préfinancés par les lignes de crédit disponibles. Ces investissements seront revendus, pour la plupart, à des investisseurs tiers.

En effet, la grande majorité des commandes de conteneurs maritimes et de wagons est destinée à ces investisseurs tiers ou à être cédée. Les commandes de constructions modulaires sont principalement destinées au Groupe.

5.2.4. Répartition des actifs gérés

La valeur des actifs gérés présentée ci-dessous correspond aux prix d'achat des matériels. Les actifs en dollars sont valorisés au taux de change du 31 décembre 2010. La fluctuation du dollar génère une fluctuation de la valeur des matériels d'une année sur l'autre.

Les matériels pris par le Groupe en location opérationnelle sont comptés dans les actifs en gestion. Ceux pris par le Groupe en location financière sont comptés dans les actifs en propriété. Le détail des locations sans recours est indiqué note 28.1 page 92 de l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

6.1.1. Nature des opérations et principales activités

Le Groupe TOUAX est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les wagons de fret et les barges fluviales. Le Groupe gère ses propres matériels et gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers. La répartition des actifs gérés est détaillée au paragraphe 5.2.4 page 27.

Les activités et les marchés de chacune de ces activités sont détaillés aux pages 4 à 11 du présent document et complétés par le rapport de gestion présenté page 120.

Lorsque le Groupe gère ses propres matériels, celui-ci achète ou fabrique les matériels (selon les activités), puis les loue et les gère (en ce compris, la maintenance et la remise en état) et ensuite les cède ou les détruit en fin de vie.

Le Groupe possède également l'activité transverse de gestion pour compte de tiers pour toutes ses activités sauf pour les barges fluviales. Cette activité de gestion commence par l'achat ou la fabrication de matériels par le Groupe, puis la constitution d'un portefeuille de matériels en location, ensuite la cession de ces matériels à des investisseurs (syndication) et enfin la gestion de ce portefeuille pour le compte des investisseurs.

À chacune des étapes de ces cycles, le Groupe réalise une marge : une marge de location (matériels en propre), de syndication (achat puis vente de matériels à des investisseurs), de gestion (matériels en gestion) et de négoce (achat puis vente de matériels à des clients finaux).

Le traitement comptable de ces marges est le suivant :

- La marge de location se retrouve dans le chiffre d'affaires locatif, lequel porte sur l'ensemble des matériels gérés par le Groupe, matériels en propre ou matériels en gestion. Le Groupe agit en tant que principal et non en tant qu'agent. De la même façon les charges opérationnelles comptabilisées concernent l'ensemble des matériels gérés.
- La marge de gestion pour compte de tiers se retrouve dans le chiffre d'affaires locatif des matériels en gestion diminué des charges opérationnelles de ces matériels et diminué de la

distribution aux investisseurs de leurs revenus. Cette marge de gestion pour compte de tiers est équivalente à la commission de gestion du Groupe.

- La marge de syndication est enregistrée en marge sur ventes (ventes diminuées des coûts d'achat des ventes). La constitution et la syndication de portefeuille se font auprès d'investisseurs tiers dans les activités Conteneurs Maritimes, Wagons de Fret et Constructions Modulaires.
- Les marges de négoce sont aussi enregistrées en ventes / coût d'achat des ventes. Dans la Construction Modulaire, le Groupe produit et vend des constructions modulaires à ses clients et enregistre donc des marges de négoce. De même, l'activité Wagons de Fret enregistre des marges de négoce.
- Les plus-values réalisées sur les valeurs résiduelles des actifs du Groupe sont enregistrées en marge sur vente.

La répartition des revenus par type d'activité et par zone géographique est détaillée dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 44. Une présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 29 mars 2011 est détaillée paragraphe 28.6 page 149.

→ Dans l'activité Conteneurs Maritimes,

Le Groupe gère principalement des matériels pour le compte de tiers. Ainsi, 93 % de la flotte de conteneurs maritimes appartient à des tiers et le solde au Groupe. Il est à noter que près de 56 % des matériels détenus par le Groupe sont destinés à être cédés à des tiers sous un horizon court (inférieur à un an).

Le cycle de syndication est relativement court et peut varier entre 6 mois et un an. Il se résume à l'achat de matériels, la mise en location de ces matériels et la vente à des investisseurs.

L'activité Conteneurs Maritimes est par essence une activité internationale, le Groupe travaillant dans le monde entier. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de location longue durée, lesquels varient entre 3 et 5 ans et peuvent atteindre 7 ans.

Le parc mondial de conteneurs est passé de 15,5 millions à 27,5 millions d'unités (TEU size) en 10 ans suite à la croissance du commerce mondial.

Le marché du conteneur maritime présente une croissance structurelle pour faire face à la mondialisation des échanges :

Taux de croissance annuelle	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	2012*
Trafic conteneurisé	10%	12%	13%	10%	11%	12%	4%	-9%	12%	10%	9%
Navires porte-conteneurs	8%	8%	8%	11%	14%	12%	11%	5%	8%	7%	7%
Flotte conteneurs	7%	9%	10%	7%	9%	12%	7%	-4%	2%	7%	9%

Source : Clarkson Research Studies - janv 2011 & Containerisation International 2010 * Prévisions

L'institut Clarkson prévoit une croissance encore soutenue du marché en volume pour 2011. TOUAX a commandé de nouveaux conteneurs et envisage de poursuivre ses investissements sur des contrats long-terme pour faire face à la demande. Les investissements sont destinés en partie à être conservés par le

Groupe et le solde à être cédés à des investisseurs tiers dans le cadre de contrats de gestion.

À moyen terme, le Groupe a pour ambition de gérer pour son propre compte ou pour le compte de tiers une flotte supérieure à 800 000 TEU (7 % de part de marché mondial).

→ Dans l'activité *Constructions Modulaires*,

le Groupe gère principalement des matériels pour compte propre. Ainsi, 84 % de la flotte gérée appartient au Groupe. Les constructions modulaires sont aujourd'hui fabriquées par le Groupe dans ses usines d'assemblage en France et en République Tchèque. Cette fabrication permet par ailleurs au Groupe de se diversifier dans les activités de vente.

L'activité Constructions Modulaires est principalement située en Europe, en France, Allemagne, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque et Slovaquie. Le Groupe dispose aussi d'une entité en Floride aux États-Unis afin de pouvoir démarcher les autres pays situés en Amérique du nord ou du sud. 61 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels varient entre 18/24 mois et 5 ans.

Le parc européen de constructions modulaires en location est passé de 250 000 à 500 000 unités en 15 ans (source TOUAX).

À moyen terme, le Groupe a pour objectif de posséder un parc de 75 000 constructions modulaires afin d'atteindre 15 % de part de marché en Europe et de développer considérablement ses ventes. En 2010, le Groupe détient 7,5 % de part de marché en Europe continentale (source TOUAX).

→ Dans l'activité *Barges Fluviales*,

le Groupe gère principalement des matériels pour son compte propre. Les barges fluviales sont soit exploitées pour du transport et de l'affrètement sur le Rhin et le Danube, soit mises en location auprès de grands groupes industriels ou de transport sur le Mississippi, la Seine et le Rhône et le Paraná Paraguay. L'activité Barges Fluviales est située sur les grands bassins européens et américains. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels peuvent aller jusqu'à 10 ans.

Le nombre de barges fluviales en Europe n'a que très peu évolué depuis plusieurs années entraînant un vieillissement du parc (source TOUAX). Aux USA, le parc de barges de vrac sec est passé de 18 014 unités en 2008 à 17 498 unités en 2009 avec un âge moyen de 15,4 années dont plus de 22 % ont plus de 25 ans d'âge (source Informa Economics Inc mars 2010).

En 2010, le marché des barges fluviales a continué à subir les effets de la crise avec de plus faibles volumes transportés en Europe entraînant une surcapacité de matériels disponibles. L'activité de location est plus résistante grâce aux contrats de longue durée.

Les ambitions à moyen terme sont de se positionner sur des contrats de location de longue durée, de développer des ventes et de réaliser de nouveaux investissements sélectifs.

→ Dans l'activité *Wagons de Fret*,

le Groupe gère principalement des matériels pour le compte de tiers. Ainsi, 67 % des matériels gérés appartiennent à des investisseurs. Il est à noter par ailleurs que 19 % des matériels détenus par le Groupe sont destinés à être cédés à des tiers sous un horizon court (environ 1 an).

Le cycle de syndication est court mais reste néanmoins plus long que celui de l'activité Conteneurs Maritimes. Ceci tient au fait que le cycle d'investissement est plus long puisqu'il faut

compter jusqu'à un an entre la commande et la livraison de wagons alors que ce délai peut être de quelques semaines pour les conteneurs. De même, la constitution d'un portefeuille est plus longue.

Le Groupe exploite son activité principalement en Europe mais également aux États-Unis grâce à la société commune créée en partenariat avec la Compagnie Chicago Freight Leasing. TOUAX propose ainsi à des investisseurs des investissements portant sur des wagons exploités en Amérique.

Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels varient entre 3 ans et 10 ans.

Il est à noter pendant la crise une forte diminution du trafic ferroviaire en Europe (-17 %) (Source UIRR Statistics 2009). Le nombre de semi-remorques, caisses mobiles ou conteneurs transportés par rail en Europe est passé de 5 989 250 TEU en 2008 à 4 991 060 TEU en 2009 (source UIRR, à périmètre constant). Dès fin 2008, le marché a commencé à baisser, le secteur des transports ferroviaires subissant aussi les effets de la crise financière et économique mondiale. Face à cette récession, le Groupe a pris des mesures afin d'adapter sa stratégie à la demande. Des signes de rebond de l'activité ont été perceptibles lors du dernier trimestre 2010 et le Groupe se prépare pour un début de reprise en 2011.

L'offre de location de TOUAX séduit les opérateurs ferroviaires. Le Groupe a pour objectif en 2011 de continuer de réaliser des investissements pour compte propre et pour compte de tiers sur des contrats de longue durée principalement en Europe.

À moyen terme, le Groupe a pour ambition de gérer une flotte de 10 000 wagons et de conforter sa place de 2ème loueur européen de wagons intermodaux.

6.1.2. Nouveau produit ou service

Non applicable

6.2. Principaux marchés

Cf. pages 8 et 9.

6.3. Événements exceptionnels

Non applicable

6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats

Non applicable

6.5. Position concurrentielle

Cf. pages 4 à 7.

7. Organigramme

7.1. Organigramme du Groupe

Les pourcentages indiqués sont arrondis et correspondent à la détention en capital et en droit de vote.

	Pays	Pourcentage de détention de la société mère	Objet de la société
TOUAX SCA			
— TOUAX Corporate SAS	France	100%	Société de services
— TOUAX Capital SA	Suisse	100%	Société de services
— TOUAX Container Services SAS	France	100%	Société de services
— Gold Container Leasing Pte Ltd	Singapour	100%	Location de conteneurs maritimes
— Gold Container Investment Ltd	Hong Kong	100%	Vente de conteneurs maritimes
— TOUAX Corp.	USA	100%	Société d'investissement dans les conteneurs maritimes
— Gold Container Finance Corp.	USA	100%	Société de financement de conteneurs maritimes
— TOUAX Finance, Inc.	USA	100%	Société d'investissement
— TOUAX Container Lease Rec, Corp.	USA	100%	Société d'investissement
— TOUAX Equipment Leasing Corp.	USA	100%	Société d'investissement
— Gold Container Corp.	USA	100%	Location et vente de conteneurs maritimes
— Servicios Fluviales SA	Paraguay	100%	Société sans activité
— TOUAX Solutions Modulaires SAS	France	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX Construction modulaire SAS	France	100%	Société d'assemblage de constructions modulaires
— TOUAX Modular Building USA, Inc.	USA	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX Espana SA	Espagne	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX SRO	Rép. Tchèque	100%	Société d'assemblage de constructions modulaires
— TOUAX SK Sro	Slovaquie	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX BV	Pays Bas	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX NV	Belgique	100%	Location et vente de constructions modulaires
— SIKO Containerhandel GmbH	Allemagne	100%	Location et vente de constructions modulaires
— SIKO Polska Sp.zo.o	Pologne	100%	Location et vente de constructions modulaires
— TOUAX Rail Ltd	Irlande	100%	Location et vente de wagons
— TOUAX Rail Finance Ltd	Irlande	100%	Société d'investissement de wagons
— TOUAX Rail Finance 2 Ltd	Irlande	100%	Société de financement de wagons
— TOUAX Rail Investment Ltd	Irlande	100%	Société d'investissement de wagons
— SRFRL	Irlande	25,75%	Société d'investissement de wagons
— TOUAX Rail Romania SA	Roumanie	57,5%	Location et vente de wagons
— CFCL TOUAX Llp	USA	51%	Location et vente de wagons
— TOUAX River Barges SAS	France	100%	Location de barges fluviales
— TOUAX Leasing Corp.	USA	100%	Location de barges fluviales
— TOUAX Hydrovia Corp.	Panama	100%	Location de barges fluviales
— TOUAX Rom SA	Roumanie	100%	Transport fluvial
— Eurobulk Transport Maatschappij BV	Pays Bas	100%	Transport fluvial
— CS de Jonge BV	Pays Bas	100%	Transport fluvial
— Interfeeder Ducotra BV	Pays Bas	77,14%	Société sans activité
— Eurobulk Belgium BVBA	Belgique	97,93%	Société sans activité

7.2. Relations mère filles

La société TOUAX SCA est une société holding. À ce titre, la société TOUAX SCA enregistre les participations dans ses filiales françaises et étrangères. TOUAX SCA a comme activité opérationnelle une activité immobilière sur le territoire français et une activité de conseil auprès de ses filiales.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les divisions du Groupe. Il existe certaines dépendances fonctionnelles entre les sociétés d'une même division avec notamment des sociétés de financement d'actifs, des sociétés de production d'actifs et des sociétés de distribution.

Majoritairement, chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente.

La liste des filiales du Groupe est présentée dans la note 2.2 page 61 de l'annexe des comptes consolidés.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SCA dans les

filiales du Groupe sont mentionnées dans le rapport du président du Conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133. La présentation économique du Groupe est faite page 1 « profil ».

Aucun risque significatif provenant de l'existence d'influences notables d'actionnaires minoritaires sur des filiales du Groupe n'est à relever pour la structure financière du Groupe, notamment relatif à la localisation et l'adossement des actifs, de la trésorerie et des dettes financières du fait de l'existence d'accords organisant un contrôle conjoint.

À notre connaissance, il n'existe ni restriction aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni restriction à l'utilisation de la trésorerie à l'exception des filiales en contrôle conjoint.

La description chiffrée des relations significatives mère filiales (autres que les conventions réglementées) est pour l'exercice 2010 la suivante :

Prestations données

<i>(en milliers d'euros)</i>	Informatique et frais de gestion	Intérêts reçus sur prêt
TOUAX Corp.		142
TOUAX Rail Ltd	315	427
TOUAX Solutions Modulaires SAS	634	1 717
TOUAX Container Services SAS	236	
TOUAX River Barges SAS	394	416

Prestations reçues

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges d'intérêts avance financière
TOUAX Corporate SAS	98
TOUAX Container Services SAS	365
TOUAX River Barges SAS	72
TOUAX Solutions Modulaires SAS	24

Les cautions et autres engagements donnés par TOUAX SCA sont les suivants au 31 décembre 2010 :

Filiales concernées <i>(en milliers d'euros)</i>	Année de mise en place des garanties	Montant d'origine des garanties accordées	Garanties arrivant à échéance dans moins d'un an	Garanties arrivant à échéance entre 1 à 5 ans	Garanties arrivant à échéance dans plus de 5 ans	Capital restant dû au 31/12/2010
TOUAX Solutions Modulaires SAS		64 945	2 404	26 770	35 771	42 674
	2008	43 145		12 374	30 771	25 696
	2009	14 335		9 335	5 000	11 395
	2010	7 465	2 404	5 061		5 583
TOUAX Rail Ltd		6 393			6 393	1 948
	2000	3 326			3 326	1 461
	2002	3 067			3 067	487
SIKO Containerhandel GmbH		56 413	725	52 185	3 503	46 534
	2005	225	225			46
	2006	3 503			3 503	1 864
	2008	15 174		15 174		11 074
	2009	18 502		18 502		15 615
	2010	19 009	500	18 509		17 935
TOUAX River Barges SAS		24 916	2 958	20 833	1 125	19 688
	2008	3 825	2 958		867	676
	2009	20 833		20 833		18 850
	2010	258			258	162
SIKO Polska Sp.zo.o		23 186	2 107	10 079	10 999	15 106
	2005	2 107	2 107			245
	2006	4 817			4 817	2 561
	2007	3 675			3 675	2 270
	2008	6 552		4 045	2 507	4 757
	2009	6 035		6 034		5 273
TOUAX Leasing Corp	2008	7 805			7 805	5 085
TOUAX Modular Building USA, Inc		4 729		4 729		3 090
	2006	2 169		2 169		1 317
	2007	2 560		2 560		1 773
TOUAX Corp.	2010	7 185	7 185			
EUROBULK Transport Maatschappij BV		5 552			5 552	1 343
	2003	4 433			4 433	917
	2005	786			786	251
	2008	333			333	175
GOLD Container Corp		5 317	1 724	3 593		2 862
	1998	1 724	1 724			5
	2008	3 593		3 593		2 857
TOUAX Construction Modulaire SAS		2 296	1 500		796	1 915
	2008	796			796	469
	2010	1 500	1 500			1 446
TOUAX Espana SA	2005	710	300		410	83
TOTAL GÉNÉRAL DES GARANTIES ACCORDÉES		209 447	18 903	118 189	72 354	140 328

Les filiales de TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau des filiales et participations dans la note 25.5 de l'annexe des comptes sociaux.

Les filiales significatives du Groupe sont la société GOLD Container Leasing Pte, Ltd, société de droit singapourien et la société TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

Les chiffres clés de la société GOLD Container Leasing Pte, Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2009	2008
Actif immobilisé net	25	25	2
Capitaux propres	2 593	690	708
Dettes financières	298	227	
Chiffre d'affaires	109 251	104 941	28 304
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	84 551	81 811	25 039
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	1 907	22	717
Résultat net	1 902	(17)	658

La légère hausse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par une augmentation du chiffre d'affaires locatif et par des ventes. Le résultat est en forte hausse en raison de la bonne maîtrise des dépenses.

Les chiffres clés de la société TOUAX RAIL Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2009	2008
Actif immobilisé net	14 949	12 850	9 251
Capitaux propres	26 930	26 481	13 000
Dettes financières	1 943	2 554	3 123
Chiffre d'affaires	62 604	121 722	113 253
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	15 741	18 843	18 547
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	190	1 716	2 437
Résultat net	449	3 481	(852)

La baisse du chiffre d'affaires provient d'une forte diminution des ventes de matériels à des investisseurs après une bonne année 2009 alors que le chiffre d'affaires locatif reste stable. La baisse du résultat enregistrée en 2010 par rapport à 2009 s'explique par la reprise d'une provision en 2009 de 3,1 millions d'euros pour compenser la hausse des prix d'achat de wagons destinés à être loués en location financière. Le résultat de 2010 résulte de la bonne maîtrise des dépenses.

Il est à noter que le périmètre de consolidation intègre en 2010 la société SRF Railcar Leasing.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés. Il possède à ce jour peu de goodwill (22,9 millions d'euros) ou d'immobilisations incorporelles (1 million d'euros) comparé aux immobilisations corporelles (335 millions d'euros), aux créances de location financière (11,7 millions d'euros) et aux stocks (75 millions d'euros). Les immobilisations corporelles, les créances de location financière et les stocks représentent les matériels appartenant au Groupe qui sont mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, wagons de fret et barges fluviales).

En plus des matériels mis en location, le Groupe exploite deux sites d'assemblage de constructions modulaires situés en France et en République Tchèque. Ces sites sont principalement constitués des matériels et outillages d'assemblage dont la valeur n'est pas significative en comparaison avec les matériels mis en location. Il est à noter que les terrains et bâtiments du site français sont en location et ceux du site tchèque sont la propriété du Groupe. Aucune charge majeure (remise en état, sécurité, sûreté, etc.) ne pèse ni sur ces installations, ni sur les matériels mis en location. Les centres d'assemblage sont utilisés à des taux proches de 87 % grâce à leurs flexibilités. Les taux d'utilisation des matériels au 31 décembre 2010 sont d'environ 95 % pour les conteneurs maritimes, et d'environ 80 % pour les constructions modulaires, les wagons de fret et les barges fluviales.

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 44 aux notes 16 et 17 pages 76 et suivants.

8.2. Politique environnementale

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de services. En conséquence, aucune dépense significative n'a été engagée au titre des domaines suivants (classification Eurostat) :

- protection de l'air ambiant et du climat,
- gestion des eaux usées,
- gestion des déchets,
- protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface,
- lutte contre le bruit et les vibrations,
- protection de la biodiversité et du paysage,
- protection contre les rayonnements,
- recherche et développement,
- autres activités de protection de l'environnement.

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

→ Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateur de plates-formes de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- une approche des collectivités locales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,
- un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),
- le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,
- des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

→ L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance et d'assemblage, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traite dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les divisions Wagons de Fret et Barges Fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

→ L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de véhicules et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émanations de carbone dans l'atmosphère.

Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport routier, chariots élévateurs, pousseurs et automoteurs fluviaux,
- sous-traitance des transports à des sociétés spécialisées,
- rationalisation des transports livraison/restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Situation financière

L'examen de la situation financière est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 120.

9.2. Résultat d'exploitation

L'examen du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 120.

9.2.1. Facteurs inhabituels

Non applicable

9.2.2. Changements importants

Non applicable

9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique

Non applicable

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux du Groupe

Les ressources financières et la trésorerie du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 44 et note 18 page 77 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 page 44.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont détaillés et expliqués dans le tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 page 44 et suivantes.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunts et la structure de financement sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 notamment note 18.2.1 page 80 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 note 26 page 87.

Le Groupe utilise pour se financer une large palette d'instruments de financement :

- les lignes spot (364 jours) et de découvert sont utilisées pour le financement ponctuel du besoin en fonds de roulement et le préfinancement d'actifs (ces lignes permettent de constituer des portefeuilles d'actifs de montants significatifs avant le financement à long terme ou la cession à des investisseurs tiers) ;
- les lignes revolving tirables par billet sont utilisées pour le préfinancement des actifs ;
- l'emprunt obligataire avec bons de souscription en actions remboursables est utilisé pour le financement d'actifs ;

- les crédits moyen long terme et les lignes de financement d'actifs avec recours (crédit-bail, location financière, leasing,...) sont utilisés pour le financement d'actifs gardés par le Groupe ;
- les lignes de financement d'actifs sans recours contre le Groupe sont utilisées à la fois pour le préfinancement d'actifs (conteneurs maritimes et wagons) et pour le financement long terme des actifs que le Groupe souhaite conserver sur son bilan.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

À notre connaissance, il n'existe ni restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni restrictions à l'utilisation de la trésorerie du Groupe, sous réserve des clauses de défaut des emprunts bancaires présentées dans la note 18.2.3 de l'annexe des comptes consolidés page 82.

10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements

Les sources de financement sont détaillées dans les engagements fermes d'investissement paragraphe 5.2.3 page 27.

11. Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a créé en France une unité d'assemblage de constructions modulaires en 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication. TOUAX dispose d'un bureau d'études interne, lequel travaille sur la conception et l'amélioration des constructions modulaires. Aujourd'hui les constructions modulaires se veulent résolument accueillantes, innovantes et, de plus en plus, écologiques. Ce nouveau produit s'efforce de limiter au maximum les consommations d'énergie : pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, détecteurs de présence pour commander les éclairages, économiseurs d'eau, etc. Il permet également de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de prix, de facilité d'installation, de normalisation, de

flexibilité, de personnalisation et d'esthétique. La qualité du développement de ce nouveau produit « E-space+ » a été récompensée par le Janus de l'industrie 2007. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur. TOUAX poursuit ses activités de recherche et de développement afin de pénétrer de nouveaux marchés et de concilier les contraintes environnementales et techniques de sécurité. Les frais engagés ont été enregistrés en charges.

Dans ses trois autres activités, le Groupe privilégie l'achat et la location de matériels standardisés et n'a donc pas volontairement investi dans la recherche et le développement pour déposer des brevets ou licences de produits innovants.

12. Informations sur les tendances

12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement.

Les principales tendances sont détaillées dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 120.

12.2. Tendances connues, incertitudes ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours.

Après deux années 2008 et 2009 marquées par une crise financière puis une crise économique mondiale, entraînant une récession dans de nombreux pays développés et un ralentissement dans les pays émergents, une reprise de l'économie mondiale a été constatée en 2010 mais cette croissance reste relativement lente et inégale en fonction des régions du monde. Dans les pays avancés, la croissance a été modérée alors que dans les pays en développement l'activité est restée soutenue. Malgré cette reprise, les perspectives de croissance pour 2011 demeurent exposées à des risques de ralentissement. La banque mondiale prévoit un ralentissement de la croissance mondiale à 3,3 % en 2011 et 3,6 % en 2012, après une hausse de 3,9 % en 2010 [source : Rapport sur « les perspectives pour l'économie mondiale 2011 » publiée le 12 janvier 2011 par la banque mondiale]. En effet, le redressement de l'activité mondiale sera principalement lié, pour les pays avancés, à la résorption du chômage, aux solutions apportées à la zone euro en matière de dette souveraine et aux politiques de rééquilibrage des finances publiques, et pour les pays émergents aux

solutions apportées aux risques inflationnistes et aux signes de surchauffe des économies. Pour 2011 et 2012, la banque mondiale considère que la croissance sera imputable pour presque la moitié aux pays en développement, grâce à leur forte demande intérieure. De même, le Fonds Monétaire International (FMI) considère, selon les perspectives mondiales publiées en janvier 2011, que la reprise est appelée à se poursuivre dans les pays avancés selon un rythme qui restera médiocre et dans les pays émergents – principalement les pays d'Asie – à un rythme soutenu. Le développement des pays émergents devrait atteindre un taux de croissance de 6,5 % en 2011 et 2012 après un taux de 7 % en 2010. D'une manière globale, la croissance de la production devrait diminuer à 4,4 % en 2011 par rapport à 5 % en 2010. Le FMI prévoit une hausse du prix des produits de base, notamment les produits alimentaires dont l'impact sera plus fort dans les pays émergents ainsi qu'un rebond plus net que prévu des investissements des entreprises dans les principaux pays avancés. Le Groupe s'est déjà positionné, pour chacune de ses activités, en vue d'une reprise de la croissance, il anticipe une remontée des tarifs locatifs ainsi qu'une amélioration des taux d'utilisation. Ses activités sont diversifiées, liées à des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait lui permettre de continuer à résister dans un contexte global de croissance modérée et soumise à des incertitudes. Une présentation des perspectives du Groupe exposées lors de la réunion SFAF du 29 mars 2011 est détaillée au paragraphe 28.6 page 149.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

13.1. Principales hypothèses

Non applicable

13.2. Rapport des commissaires aux comptes - éléments prévisionnels

Non applicable

13.3. Base de prévision

Non Applicable

13.4. Prévision en cours

Non Applicable

14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les organes d'administration, de direction et de surveillance sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les conflits d'intérêts sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Rémunération des mandataires sociaux

→ Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Fabrice WALEWSKI - Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	378,6	358,8	327,1
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	378,6	358,8	327,1
Raphaël WALEWSKI - Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	364,2	357,8	332,8
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	364,2	357,8	332,8

La société met à la disposition des gérants le matériel nécessaire à leur activité (voitures, téléphones portables, ordinateurs, etc.)

→ **Rémunération**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2010		2009		2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Fabrice WALEWSKI - Gérant						
Rémunération fixe	133,4	133,4	134,4	134,4	133,2	133,2
Rémunération variable	208,8	191,5	180,0	181,3	154,5	134,5
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	36,4	36,4	44,4	44,4	39,4	39,4
Avantages en nature						
TOTAL	378,6	361,3	358,8	360,1	327,1	307,1
Raphaël WALEWSKI - Gérant						
Rémunération fixe	133,4	133,4	133,4	133,4	133,2	133,2
Rémunération variable	194,4	199,2	180,0	184,9	160,2	150,2
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	36,4	36,4	44,4	44,4	39,4	39,4
Avantages en nature						
TOTAL	364,2	369	357,8	362,7	332,8	322,8

La rémunération des gérants est statutaire (article 11.5) et toute évolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale du 18 juin 2008 a fixé la part variable de la rémunération des gérants à 0,5 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs.

Les commandités perçoivent une rémunération statutaire répartie à part égale entre les deux associés (article 15 des statuts) de 3 % du bénéfice net consolidé du Groupe majoré de 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2010, le montant de leur rémunération s'est élevé à 915 627,38 euros, réparti à parts égales entre les deux associés commandités. Aucune modification n'est intervenue depuis l'assemblée générale du 18 juin 2008.

■ **Options d'achat ou de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux**

Aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants.

■ **Actions de performance**

Aucune action de performance (actions gratuites) n'a été attribuée durant l'exercice ou sur un exercice antérieur.

■ **Bons de souscription d'actions**

Aucun bon de souscription d'actions à titre gratuit s'inscrivant dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce n'a été attribué aux mandataires sociaux dirigeants.

→ **Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants**

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Nom	Fonction	2010	2009	2008
(en milliers d'euros)				
Serge Beaucamps	membre du CS	7,3	7,0	7,7
Jérôme Bethzeze	membre du CS	7,3	7,0	7,7
Jean Louis Leclercq*	membre du CS	6,6	7,0	7,7
Jean-Jacques Ogier	membre du CS	6,6	7,0	7,7
Aquasourça	membre du CS	7,3	7,0	5,2
François Soulet de Brugière	membre du CS	7,3	7,0	6,1
Sophie Servaty	membre du CS	5,9		
Alexandre Walewski	président du CS	14,7	14,0	13,9
TOTAL		63,0	56,0	56,0

* décès de M. Jean-Louis Leclercq en février 2011

Les règles de répartition des jetons de présence sont précisées dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133.

Il n'existe aucune autre rémunération que les jetons de présence en tant que rémunération des mandataires sociaux non dirigeants.

Il est à noter par ailleurs qu'Alexandre WALEWSKI perçoit une indemnité forfaitaire de remboursement de frais dans le cadre de sa mission de président du conseil de surveillance de 47 milliers de dollars par trimestre en 2010. Cette indemnité s'élevait à 47 milliers de dollars par trimestre en 2009 et 44,25 milliers de dollars par trimestre en 2008.

15.2. Retraite et autres avantages

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une à une clause de non concurrence
Fabrice WALEWSKI - Gérant nomination statutaire	Oui	Non	Non	Non
Raphaël WALEWSKI - Gérant nomination statutaire	Oui	Non	Non	Non

Les gérants bénéficient d'un contrat d'indemnité de fin de carrière [article 82].

La prime annuelle des contrats d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les gérants s'élève à 1,9 millier d'euros pour les deux contrats.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. Durée des mandats

Le fonctionnement des organes d'administration et de direction est présenté dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133.

16.2. Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport de gestion page 120 et font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes paragraphe 20.4.3 page 113.

16.3. Informations sur les divers comités

Le rapport du président du conseil de surveillance précise l'organisation de la gouvernance d'entreprise paragraphe 27.2 page 133.

16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise

La déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise est expliquée dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 133.

17. Salariés

17.1. Répartition de l'effectif

La répartition géographique et par activité de l'effectif au 31 décembre 2010 est la suivante :

	Conteneurs maritimes		Constructions modulaires		Barges fluviales		Wagons		Services centraux		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Europe	23	20	468	464	93	98	25	20	31	31	640	633
Asie	7	9									7	9
Etats-Unis	4	4	13	17					3	2	7	23
Total	34	33	481	481	93	98	25	20	34	33	667	665

17.2. Participations et stock-options

Les principales participations des gérants, des commandités et des mandataires sociaux sont présentées chapitre 18 page 41 du document de référence avec les participations d'Alexandre WALEWSKI (président du conseil de surveillance), de Fabrice WALEWSKI (gérant), de Raphaël WALEWSKI (gérant), de la société Holding de Gestion et de Participation (commandité) et de la société Holding de Gestion et de Location (commandité).

Fabrice WALEWSKI et Alexandre WALEWSKI sont les seuls mandataires sociaux porteurs d'instruments financiers donnant accès au capital au 31 décembre 2010. Le tableau suivant présente l'ensemble de ces instruments financiers donnant accès au capital et la part portée par chacun des mandataires sociaux.

Nature des instruments	2002 Stocks-options	2006 Stocks-options	2006 Bons de souscription d'actions	2007 Bons de souscription d'actions remboursables	2008 Bons de souscription d'actions
Date de l'assemblée	24/06/2002	28/06/2006	28/06/2006	30/05/2005	08/02/2008
Date du conseil de gérance	31/07/2002	07/08/2006	07/08/2006	02/07/2007	11/02/2008
Nombre total d'instruments financiers émis	11 001	52 874	69 573	1 427 328	200 000
Date d'attribution	31/07/2002	07/08/2006	na	na	na
Date d'achat	na	na	nov-06	08/03/2007	12/03/2008
Nombre d'instruments financiers pouvant être exercés ou levés au 31/12/2010 par :					
- Fabrice WALEWSKI				213 032	
- Raphaël WALEWSKI					
- Alexandre WALEWSKI				212 531	
- 10 premiers salariés		45 917		204 667	
- Autres (salariés / public)				768 970	22 500
Point de départ d'exercice des instruments	30/07/2006	07/08/2008	Immédiate	08/03/2007	12/03/2008
Point de départ d'exercice des instruments bloqués				08/09/2009	12/03/2011
Date d'expiration	31/07/2010	07/08/2012	06/08/2010	08/03/2012	12/03/2013
Prix d'émission			0,87 €	0,44 €	3,60 €
Prix de souscription ou d'achat ⁽¹⁾	13,59 €	20,34 €	23,83 €	28,30 €	37,55 €
Nombre d'instruments financiers souscrits	9 900			28 128	
Nombre cumulé d'instruments financiers annulés ou caduques	1 101	6 957	69 573		177 500
Nombre d'instruments financiers restant à exercer au 31/12/2010	Plan expiré	45 917	BSA annulés	1 399 200	22 500
Capital potentiel en nombre d'actions	na	45 917	na	363 092 ⁽²⁾	22 927 ⁽³⁾

(1) Le prix d'exercice correspond à 115 % du cours de bourse de clôture au moment de l'opération

(2) 4 BSAR donnent droit à 1,038 action

(3) 1 BSA 2008 donne droit à 1,019 action

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1, note 21, page 85.

17.3. Participation des salariés dans le capital

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel ni d'accord de participation des salariés. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

18. Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. Il n'y a pas d'auto-contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'auto-détention (détention de titres de TOUAX SCA par TOUAX SCA) n'est pas significative (cf. paragraphe 18.4 actions auto-détenues).

→ Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	dont actions à droit de vote double
Alexandre WALEWSKI	532 792	9,35%	947 954	15,48 %	415 162
Société Holding de Gestion et de Location	614 256	10,78%	615 006	10,05 %	750
Société Holding de Gestion et de Participation	629 214	11,05%	629 214	10,28 %	
TOTAL GROUPE MAJORITAIRE	1 776 262	31,19 %	2 192 174	35,81 %	415 912
SALVEPAR	358 705	6,30%	358 705	5,86 %	
SOFINA	785 695	13,79%	785 695	12,83 %	
Public - titres nominatifs	189 596	3,33%	199 879	3,27 %	10 283
Public - titres au porteur	2 585 393	45,39%	2 585 393	42,23 %	
TOTAL	5 695 651	100,00 %	6 121 846	100,00 %	426 195

TOUAX SCA est contrôlé par la famille WALEWSKI. Les sociétés Holding de Gestion et de Location, et Holding de Gestion et de Participation sont les deux commandités de TOUAX SCA et appartiennent respectivement en totalité à Raphaël et Fabrice WALEWSKI.

Il est à noter qu'Alexandre, Fabrice, Raphaël WALEWSKI, la société Holding de Gestion et de Location et la Société Holding de Gestion et de Participation agissent de concert.

Salvepar est contrôlée par la Société Générale.

À la connaissance de TOUAX, il n'existe aucun actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote qui ne soit pas mentionné dans le tableau ci-dessus. Il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil en 2010.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 21 page 85.

Les différents types de droit de vote sont décrits au paragraphe 18.2.

■ Ventilation des titres

Au 31 décembre 2010, 52,39 % de l'ensemble des titres émis par TOUAX SCA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs. 40,26 % des titres nominatifs sont détenus par des non-résidents.

■ Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas régulièrement d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TPI) et ne connaît donc pas le nombre exact d'actionnaires. La dernière étude TPI a été réalisée en septembre 1999 et recensait 919 actionnaires. Lors de la dernière assemblée générale mixte du 10 juin 2010, le président de séance a reçu 9 pouvoirs, 16 actionnaires ont voté à distance et 15 actionnaires étaient présents, les associés commandités étaient également présents.

■ Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers. À la suite de la vente des actions de Fabrice et Raphaël WALEWSKI aux associés commandités, les sociétés Holding de Gestion et de Location et Holding de Gestion et de Participation, le pacte d'actionnaires (Dutrel) conclu le 16 mars 2006 est devenu caduc.

→ **Évolution de l'actionnariat**

Actionnaires	31/12/09		31/12/08		31/12/07	
	capital	Droits de vote	capital	Droits de vote	capital	Droits de vote
Alexandre WALEWSKI	9,37 %	15,53 %	11,30 %	18,43 %	11,31 %	16,62 %
Fabrice WALEWSKI			0,43 %	0,72 %	10,63 %	16,01 %
Raphaël WALEWSKI			0,31 %	0,54 %	10,48 %	15,83 %
SHGL	10,78 %	10,04 %	9,77 %	8,93 %	0,15 %	0,11 %
SHGP	10,98 %	10,23 %	9,70 %	8,86 %	0,10 %	0,08 %
TOTAL GROUPE MAJORITAIRE	31,13 %	35,80 %	31,51 %	37,48 %	32,67 %	48,65 %
Auto détention	0,16 %	0,16 %	0,32 %	0,32 %	0,13 %	0,13 %
SALVEPAR	6,31 %	5,88 %	6,38 %	5,83 %	6,34 %	4,79 %
SOFINA	13,81 %	12,87 %				
Public (1)	48,59 %	45,29 %	61,79 %	56,37 %	60,86 %	46,43 %
TOTAL	100,00 %					

* à la connaissance de TOUAX

(1) étant précisé que les actions détenues par la société Threadneedle Asset Management Ltd pendant les années 2008 et 2009 sont incluses dans le public.

La société Threadneedle Asset Management Ltd a déclaré :

- par courrier du 12 mai 2008, avoir franchi en baisse, le 9 mai 2008, par suite d'une cession d'actions sur le marché le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 194 869 actions représentant autant de droit de vote, soit 4,17 % du capital et 3,29 % des droits de vote
- par courrier du 11 juillet 2008, complété par courrier du 16 juillet 2008, avoir franchi en hausse le 3 juin 2008 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 245 210 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,24 % du capital et 4,14 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.
- par courrier en date du 8 avril 2009, avoir franchi en baisse le 7 avril 2009 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 233 192 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 4,98 % du capital et 4,54 % des droits de vote, suite à une cession sur le marché.

La société TOUAX SCA n'a aucun plan d'actionnariat salarié.

18.2. Les différents droits de vote

→ Droits de vote double

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Par ailleurs, les actions gratuites attribuées en raison d'actions anciennes assorties d'un droit de vote double bénéficient d'un droit de vote double. Cette disposition est statutaire.

→ Limitation des droits de vote

Les actions de la société ne sont assorties d'aucune limitation des droits de vote à l'exception des cas prévus par la loi.

18.3. Description de la nature du contrôle

Le Groupe TOUAX est une société en commandite par actions qui par nature est contrôlée par les associés commandités. Les deux associés commandités sont les sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location. Ces deux sociétés appartiennent respectivement à Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Par ailleurs, Alexandre WALEWSKI, Fabrice WALEWSKI, Raphaël WALEWSKI, la société Holding de Gestion et de Participation et la société Holding de Gestion et de Location agissent de concert en 2010 et ce depuis 2005. Ce concert est un concert de fait qui a été constaté en 2005 à l'occasion de la transformation de la société en commandite par actions. Au total, ce concert détient, au 31 décembre 2010, 31,19 % des actions et 35,81 % des droits de vote.

La conformité du Groupe aux règles de gouvernance recommandées par l'AFEP/MEDEF permet d'éviter un contrôle abusif. Notamment, l'existence de membres indépendants au sein du conseil de surveillance à ce jour, ainsi que les règles de fonctionnements du conseil de surveillance permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive. Le conseil de surveillance assure le contrôle permanent de la gestion et fait un rapport sur la conduite des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice à l'assemblée générale.

18.4. Actions auto détenues

Au 31 décembre 2010, la société détenait 3 950 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat décidé par l'assemblée générale mixte du 10 juin 2010 en vue de :

- assumer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;

- consentir des options d'achats et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou des dirigeants du Groupe TOUAX ;
- consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- procéder à leur annulation, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire ultérieure.

Le tableau de déclaration synthétique se présente de la façon suivante :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 10 juin 2010 au 28 février 2011	
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,08 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 516
Valeur comptable du portefeuille (€)	138 870,01
Valeur de marché du portefeuille (€)	143 789,44

Seul l'objectif d'animation du marché et la liquidité du titre TOUAX a été suivi.

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

→ **Contrat de liquidité**

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et GILBERT DUPONT le 17 octobre 2005. Un compte de liquidité a été constitué pour réaliser des transactions en vue de favoriser la liquidité du titre TOUAX.

→ **Gestion des titres - actionnaires nominatifs purs et administrés**

CM-CIC Securities assure le service des titres de TOUAX SCA. Le service des titres consiste à tenir la liste des nominatifs purs et administrés et à prendre en charge toutes les formalités consécutives à la vie des titres. Pour tout renseignement à ce sujet il est possible de contacter CM-CIC Securities -, 6, avenue de Provence - 75441 PARIS cedex 09.

19. Opérations avec des apparentés

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées autres que celles développées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 91

(cf. rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, paragraphe 20.4.3 page 113).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de la société TOUAX SCA sont présentés selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Compte de résultat consolidé, présenté par fonction au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2010	2009	2008	2008 Proforma
Chiffre d'affaires locatif	219 750	206 817	205 560	205 560
Ventes de matériel	82 643	64 955	163 188	158 907
Commissions				420
CHIFFRE D'AFFAIRES	302 393	271 772	368 748	364 887
Plus values de cession	5			982
4 Produits des activités ordinaires	302 398	271 772	368 748	365 869
Coût des ventes	(74 339)	(53 321)	(149 053)	(146 173)
Dépenses opérationnelles des activités	(84 826)	(84 949)	(79 529)	(79 529)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(22 035)	(22 623)	(21 228)	(21 229)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	121 198	110 879	118 938	118 938
9 Amortissements et pertes de valeur	(23 788)	(20 683)	(16 094)	(16 094)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant distribution aux investisseurs	97 410	90 196	102 844	102 844
10 Distribution nette aux investisseurs	(67 442)	(61 898)	(65 399)	(65 399)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	29 968	28 298	37 445	37 445
11 Autres produits & charges opérationnels		3 121	(3 121)	(3 121)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	29 968	31 419	34 324	34 324
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	26	160	591	591
Coût de l'endettement financier brut	(12 936)	(13 027)	(15 429)	(14 749)
Coût de l'endettement financier net	(12 910)	(12 867)	(14 838)	(14 158)
Autres produits et charges financiers	195	(153)	846	166
12 RÉSULTAT FINANCIER	(12 715)	(13 020)	(13 992)	(13 992)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	29			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 282	18 399	20 332	20 332
13 Impôt sur les bénéfices	(4 001)	(4 244)	(3 546)	(3 546)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	13 281	14 155	16 786	16 786
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	13 281	14 155	16 786	16 786
Part des intérêts minoritaires	(6)	38	54	54
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	13 275	14 193	16 839	16 839
14 Résultat net par action	2,33	2,73	3,72	3,72
14 Résultat net dilué par action	2,31	2,70	3,71	3,71

Le résultat proforma de 2008 tient compte du reclassement des produits de cession pour les matériels loués en chiffre d'affaires et de la valeur nette comptable de ces actifs cédés en coût des ventes. L'impact de ce reclassement en chiffre d'affaires pour l'exercice 2008 est de 3 862 milliers d'euros. L'impact de ce reclassement en coût des ventes est de (2 880) milliers d'euros en 2008.

Les résultats proforma de 2008 tiennent compte de la nouvelle présentation du coût de l'endettement financier. Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes ont été reclassés du coût de l'endettement financier net en autres produits et charges financiers.

Les commissions sont dorénavant reclassées en ventes de matériel.

Compte de résultat consolidé, présenté par nature au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2010	2009	2008 Proforma	2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	302 393	271 772	368 748	364 887
Plus values de cession	5			982
4 Produits des activités ordinaires	302 398	271 772	368 748	365 869
5 Achats et autres charges externes	(154 404)	(133 513)	(223 012)	(220 133)
6 Charges de personnel	(26 539)	(25 606)	(24 666)	(24 666)
7 Autres produits & charges d'exploitation	314	(526)	2 370	2 370
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	121 769	112 127	123 440	123 440
8 Provisions d'exploitation	(571)	(1 248)	(4 502)	(4 502)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	121 198	110 879	118 938	118 938
9 Amortissements et pertes de valeur	(23 788)	(20 683)	(16 094)	(16 094)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant distribution aux investisseurs	97 410	90 196	102 844	102 844
10 Distributions nettes aux investisseurs	(67 442)	(61 898)	(65 399)	(65 399)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	29 968	28 298	37 445	37 445
11 Autres produits & charges opérationnels		3 121	(3 121)	(3 121)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	29 968	31 419	34 324	34 324
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	26	160	591	591
Coût de l'endettement financier brut	(12 936)	(13 027)	(15 429)	(14 749)
Coût de l'endettement financier net	(12 910)	(12 867)	(14 838)	(14 158)
Autres produits et charges financiers	195	(153)	846	165
12 RÉSULTAT FINANCIER	(12 715)	(13 020)	(13 992)	(13 992)
Quote-part dans les entreprises associées	29			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 282	18 399	20 332	20 332
13 Impôt sur les bénéfices	(4 001)	(4 244)	(3 546)	(3 546)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	13 281	14 155	16 786	16 786
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	13 281	14 155	16 786	16 786
Part des intérêts minoritaires	(6)	38	54	54
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	13 275	14 193	16 839	16 839
14 Résultat net par action	2,33	2,73	3,72	3,72
14 Résultat net dilué par action	2,31	2,70	3,71	3,71

Etat du résultat global de la période

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Profit (perte) de l'exercice	13 281	14 155	16 785
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion	4 012	(721)	184
Ecart de conversion sur investissement net dans les filiales	601	40	(2 221)
Gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture de flux de trésorerie (part efficace)	(149)	235	(112)
Impôts sur les éléments du revenu global	(40)	(109)	477
Total des Autres éléments du revenu global	4 424	(555)	(1 671)
Part des intérêts minoritaires	7	(3)	4
Total des Autres éléments du revenu global - Part du Groupe	4 417	(552)	(1 675)
Resultat global - part du Groupe	17 692	13 641	15 163
Resultat global - part des minoritaires	13	(41)	(49)
Etat du résultat global (en milliers d'euros)	17 705	13 600	15 114
Résultat attribuable au(x) :			
Groupe	13 275	14 193	16 840
Intérêts minoritaires	6	(38)	(54)
	13 281	14 155	16 786
Résultat global attribuable au(x) :			
Groupe	17 693	13 641	15 163
Intérêts minoritaires	13	(41)	(49)
Résultat global	17 706	13 600	15 114

Bilan consolidé au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)		2010	2009	2008
ACTIF				
15	Goodwill	22 937	22 062	21 830
16	Immobilisations incorporelles	1 038	977	1 071
17	Immobilisations corporelles	334 972	324 174	267 123
18	Actifs financiers à long terme	7 975	6 715	5 699
18	Titres mis en équivalence	1 087		
18	Autres actifs non courants	10 176	10 999	15 506
13	Impôts différés actifs	173		
Total actifs non courants		378 358	364 927	311 229
19	Stocks et en-cours	75 015	90 814	90 670
18	Clients et comptes rattachés	56 990	54 446	46 342
20	Autres actifs courants	18 911	16 967	17 491
18	Trésorerie et équivalents	39 100	34 864	35 807
Total actifs courants		190 016	197 091	190 310
TOTAL DE L'ACTIF		568 374	562 018	501 539
PASSIF				
	Capital social	45 565	45 503	37 464
	Réserves	81 364	69 353	48 184
	Résultat de l'exercice, part du groupe	13 275	14 193	16 839
Capitaux propres du groupe		140 204	129 049	102 487
	Intérêts minoritaires	[85]	[98]	[58]
21	Capitaux propres de l'ensemble	140 119	128 951	102 429
18	Emprunts et passifs financiers	227 880	221 418	244 231
13	Impôts différés passifs	4 993	4 968	4 790
23	Indemnités de départ en retraite et assimilés	219	261	197
24	Autres passifs long terme	1 466	1 562	2 182
Total passifs non courants		234 558	228 209	251 400
22	Provisions	2 868	2 317	4 896
18	Emprunts et concours bancaires courants	103 866	115 202	53 674
18	Dettes fournisseurs	37 529	28 567	41 388
25	Autres passifs courants	49 433	58 771	47 753
Total passifs courants		193 696	204 857	147 710
TOTAL DU PASSIF		568 374	562 018	501 539

Variation des capitaux propres consolidés	Capital social ⁽²⁾	Primes ⁽²⁾	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur des dérivés (swaps) ⁽¹⁾	Résultat global de la période	Total capitaux propres minoritaires du Groupe	Part intérêts	Total capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2008	31 182	12 544	15 435	(2 299)	(79)	11 721	68 503	(8)	68 496
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(1 585)	(91)		(1 676)	4	(1 671)
Résultat global de la période						16 839	16 839	(54)	16 785
Total des charges et produits comptabilisés				(1 585)	(91)	16 839	15 163	(49)	15 114
Augmentation de capital	6 282	17 176					23 459		23 459
Stock option			13				13		13
Affectation du Résultat net 2007			11 721			(11 721)			
Rémunération statutaire des commandités			(698)				(698)		(698)
Dividendes			(3 898)				(3 898)		(3 898)
Variation du périmètre et divers			170				170		170
Titres d'autocontrôle			(226)				(226)		(226)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	37 464	29 721	22 517	(3 884)	(170)	16 839	102 487	(57)	102 429
Au 1^{er} janvier 2009	37 464	29 721	22 517	(3 884)	(170)	16 839	102 487	(57)	102 429
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(732)	180		(552)	(3)	(555)
Résultat de la période						14 193	14 193	(38)	14 155
Total des charges et produits comptabilisés				(732)	180	14 193	13 641	(41)	13 600
Augmentation de capital	8 039	10 514					18 553		18 553
Stock option									
Affectation du Résultat net 2008			16 839			(16 839)			
Rémunération statutaire des commandités			(1 041)				(1 041)		(1 041)
Dividendes			(4 681)				(4 681)		(4 681)
Variation du périmètre et divers									
Titres d'autocontrôle			89				90		90
AU 31 DÉCEMBRE 2009	45 503	40 235	33 723	(4 616)	10	14 193	129 049	(98)	128 951
Au 1^{er} janvier 2010	45 503	40 235	33 723	(4 616)	10	14 193	129 049	(98)	128 951
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				4 519	(101)		4 418	7	4 425
Résultat de la période						13 275	13 275	6	13 281
Total des charges et produits comptabilisés				4 519	(101)	13 275	17 693	13	17 706
Augmentation de capital	63	53					116		116
Rachat de BSA		(699)	324				(375)		(375)
Rémunération statutaire des commandités			(916)				(916)		(916)
Affectation du Résultat net global 2009			14 193			(14 193)			
Dividendes		(2 435)	(3 253)				(5 688)		(5 688)
Variation du périmètre et divers			191				191		191
Titres d'autocontrôle			134				134		134
AU 31 DÉCEMBRE 2010	45 566	37 154	44 396	(97)	(91)	13 275	140 204	(85)	140 119

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) Y compris l'exercice de BSAR et de stock-options.

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre

	2010	2009	2008 Proforma	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	13 281	14 156	16 786	16 786
Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées	(29)			
Amortissements	23 566	19 116	21 497	21 497
Provisions Impôts différés	(317)	132	(404)	(404)
Plus & moins values de cession d'immobilisations	(649)	(423)	(982)	(982)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	124	(61)	(153)	(153)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net & impôt	35 976	32 920	36 744	36 744
Coût de l'endettement financier net	12 910	12 868	14 838	14 158
Charge d'impôt courant	4 318	4 112	3 951	3 951
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net & impôt	53 204	49 900	55 533	54 853
Impôts versés	(4 318)	(4 112)	(3 951)	(3 951)
A Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité hors variations de stock ⁽¹⁾	(3 329)	(3 230)	(29 959)	(58 978)
A Variation de stock ⁽²⁾	18 106	830	(29 019)	
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement	(488)	(5 135)	(9 491)	
Acquisition d'actifs destinés à la location	(36 240)	(89 641)	(82 717)	
Produit de cession des actifs	8 140	12 624	3 861	
Impact net des locations financées accordées aux clients	1 161	1 907	(12 067)	
Sous-total	(9 321)	(79 415)	(129 433)	
I - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	36 236	(36 857)	(107 810)	(8 076)
Opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations incorporelles & corporelles	(1 364)	(261)	(473)	(83 190)
Acquisition titres de participation	(1 174)			
Variation nette des immobilisations financières	(1 336)	(3 098)	(227)	(12 295)
Produits de cessions des actifs				3 861
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement				(9 491)
Incidence des variations de périmètre				
II - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 874)	(3 359)	(700)	(101 115)
Opérations de financement				
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	46 099	215 626	475 144	475 144
Remboursements d'emprunts	(59 751)	(182 254)	(360 752)	(360 752)
Variation nette des dettes financières	(13 652)	33 372	114 392	114 392
Augmentation nette des capitaux propres	115	17 622	23 624	23 624
Coût de l'endettement financier net	(12 910)	(12 868)	(14 838)	(14 158)
Distribution de dividendes	(5 501)	(4 681)	(3 898)	(3 898)
Rémunération statutaire des commandités	(916)	(1 041)	(698)	(698)
Cession (acq.) nette BSA	(375)			
Cession (acq.) nette actions propres	135	89	(226)	(226)
III - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(33 104)	32 493	118 356	119 036
Incidence des variations des cours des devises	138	(72)	1 353	1 353
IV - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE	138	(72)	1 353	1 353
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I) + (II) + (III) + (IV)	(604)	(7 795)	11 198	11 198
Analyse de la variation de trésorerie				
Trésorerie en début d'exercice	26 553	34 347	23 149	23 149
Trésorerie en fin d'exercice	25 949	26 553	34 347	34 347
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(604)	(7 795)	11 198	11 198

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre (suite)

<i>(en milliers d'euros)</i>		2010	2009	2008
A	Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité			
	Diminution / (Augmentation) des Stocks et en-cours	18 106	830	(29 019)
	Variation de stocks (2)	18 106	830	(29 019)
	Diminution / (Augmentation) Variation des clients et comptes rattachés	726	(8 577)	(7 682)
	Diminution / (Augmentation) des Autres actifs courants	(2 118)	(244)	893
	(Diminution) / Augmentation des Dettes fournisseurs	8 778	(12 658)	(28 445)
	(Diminution) / Augmentation des Autres dettes	(10 715)	18 249	5 275
	Variation du BFR lié à l'activité hors variation de stock (1)	(3 329)	(3 230)	(29 959)
	Variation du BFR d'Exploitation (1)+(2)	14 777	(2 400)	(58 978)
B	Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement			
	Diminution / (Augmentation) des Créances / Immobilisations & Comptes Rattachés	(142)	1	2
	(Diminution) / Augmentation des Dettes / Immobilisations & Comptes Rattachés	(346)	(5 136)	(9 493)
	Variation du BFR d'Investissement	(488)	(5 135)	(9 491)

La présentation du tableau de flux de trésorerie a été modifiée pour être en conformité avec les dernières modifications des normes IFRS. Ainsi, selon l'amendement de IAS 7 : « les versements de trésorerie pour fabriquer ou acquérir des actifs détenus en vue de la location à d'autres puis détenus par la suite en vue de la vente, tel que décrit au paragraphe 68A de IAS 16 « immobilisations corporelles », sont des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les encaissements en numéraire issus des locations et des ventes ultérieures de tels actifs sont également des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ».

Par conséquent, le Groupe a reclassé en flux opérationnels, les investissements corporels destinés à la location, antérieurement présentés dans les flux d'investissements. De la même façon, les remboursements des créances de location financement sont dorénavant présentés dans les flux opérationnels au lieu des flux d'investissements.

Au 31 décembre 2010, la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et avant impôt est de 53,2 millions d'euros en hausse de 3,3 millions d'euros comparé au 31 décembre 2009. Les entrées de trésorerie générées par les activités opérationnelles s'élèvent à 36,2 millions d'euros, en hausse de 73,1 millions d'euros, comparées aux sorties de trésorerie au 31 décembre 2009. Cette variation positive résulte des sorties de stocks de marchandises importantes dans la division wagon grâce aux transactions avec SRFRL et de la diminution des achats d'équipement. Les variations de besoin en fonds de roulement s'expliquent d'une année sur l'autre par le décalage de trésorerie entre le paiement des fournisseurs de conteneurs maritimes et de wagons de fret et la variation de stocks de conteneurs maritimes et de wagons de fret qui sont destinés à être vendus dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels dans le cadre de programmes de gestion sont récurrentes, mais peuvent présenter un décalage d'un trimestre à l'autre. Ces décalages peuvent générer des variations du besoin en fonds de roulement.

Les sorties de trésorerie liées aux opérations d'investissements (autres que les investissements relatifs aux investissements d'exploitation) s'élèvent à 3,9 millions d'euros, en baisse de 0,5 million d'euros comparées au 31 décembre 2009. Cette sortie de trésorerie s'explique d'une part, par l'octroi d'un prêt de 1,2 million d'euros à la société SRF1 (entité qui porte 688 wagons de fret exploités en Europe Centrale et gérés par le Groupe depuis décembre 2010) et d'autre part par l'acquisition de titres de participation représentant 25,7554% du capital de l'entité SRF Railcar Leasing (1,2 million d'euros).

Les sorties de trésorerie liées aux opérations de financement s'élèvent à 33,1 millions d'euros, en baisse de 65,6 millions d'euros par rapport à 2009. En 2009, deux augmentations de capital avaient été effectuées pour un montant de 17,6 millions d'euros. Les différentes augmentations de capital effectuées courant 2010 concernent l'exercice de BSAR pour un montant de 115 milliers d'euros.

Les variations de change sur les flux de trésorerie augmentent de 0,2 million d'euros en 2010 comparé à 2009, suite à la hausse du dollar (1 euro = 1,4406 USD au 31 décembre 2009 ; 1 euro = 1,3362 USD au 31 décembre 2010), à l'appréciation du franc suisse (1 euro = 1,4836 CHF au 31 décembre 2009 ; 1 euro = 1,2504 CHF au 31 décembre 2010), et dans une moindre mesure à la hausse des couronnes tchèques (1 euro = 26,473 CZK en 2009 contre 1 euro=25,061 CZK en 2010). Le Zloty (Pologne) s'est apprécié par rapport à l'euro en 2010 (1 euro = 4,1082 PLN en 2009 contre 1 euro = 3,9603 PLN en 2010). Ces variations de change correspondent à la différence entre le taux de clôture et taux moyen sur les flux de trésorerie. (Taux moyen 2010 : 1 euro = 1,3257 USD).

Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles (+36,2 m€) et les incidences liées au change (+0,1 m€) ont permis de faire face aux flux de financement (-33,1 m€) et d'investissement (-3,9 m€) et laisse apparaître une variation négative de trésorerie nette de -0,6 million d'euros.

Notes aux états financiers consolidés

Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs et évènements post-clôture :

→ Evènements significatifs

TOUAX SCA a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2010 pour 2,8 millions d'euros.

La société SRF Railcar Leasing a été constituée en partenariat avec une banque en 2009. Cette entité est détenue par le partenaire bancaire via son fonds d'investissement SRF III, et le Groupe Touax a pris en 2010 une participation de 25,7554 % du capital. SRF Railcar Leasing a investi dans les wagons de fret. Cette entité est entrée dans le périmètre du Groupe en 2010 selon la méthode de mise en équivalence.

→ Evènements post clôture

TOUAX SCA a versé un acompte sur dividende le 11 janvier 2011 pour 2,8 millions d'euros.

Les sociétés partenaires du GIE ont convenu que l'acquisition des titres « senior » soit réalisée par la société HPMF. La société HPMF finance cette acquisition par l'émission d'obligations de type A, B et C qui seront souscrites par HPMC1, Apicius et TOUAX.

Le conseil de gérance en date du 9 mars 2011 a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} avril 2011, Tour Franklin, 23^{ème} étage, 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex.

note 1. Principes et méthodes comptables

→ note 1.1. Bases de préparation et de présentation des comptes annuels du 31 décembre 2010

▮ Approbation des comptes

Les comptes annuels du 31 décembre 2010 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil de gérance de TOUAX SCA le 24 mars 2011 et présentés au conseil de surveillance le même jour.

▮ Règles et méthodes comptables

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe TOUAX de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

▮ Nouvelles Normes et interprétations IFRS

Les nouveaux textes applicables en 2010 sont les suivants :

- IFRS 3 Révisée : L'IASB a publié le 10 janvier 2008 la version révisée d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, norme adoptée par l'Union européenne, que le Groupe applique aux regroupements d'entreprises réalisés à partir de 2010. Cette norme est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 suite à l'adoption par l'Union Européenne le 3 juin 2009. Cette norme modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition d'entreprises.

Les principes et méthodes comptables désormais en vigueur pour les opérations entrant dans le champ d'application de IFRS 3 révisée sont décrits ci-après (note 1.6).

- IAS 27 Amendée : L'IASB a publié le 10 janvier 2008 la version amendée d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels, norme adoptée par l'Union européenne, applicable de façon simultanée à la norme IFRS 3 Révisée. Les amendements concernent notamment la comptabilisation des transactions avec les intérêts non contrôlants et des cessions partielles avec perte de contrôle.

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisés sont d'application prospective et sont donc sans incidence sur les regroupements d'entreprise réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

L'application de ces normes n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

Le groupe TOUAX a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2011.

▮ Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique.

→ note 1.2. Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (cf note 1.9).

Les comptes et informations sujets à des estimations signifi-

catives concernent notamment l'évaluation des pertes de valeur éventuelles des immobilisations corporelles, et la valorisation des goodwill, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges, les impôts différés.

→ note 1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes annuels du Groupe comprennent les comptes de TOUAX SCA et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Les sociétés contrôlées majoritairement par TOUAX SCA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, car elles ne constituent pas des entités ad hoc contrôlées au sens de SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5).

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2.

Les transactions commerciales et financières réalisées, ainsi que les profits internes entre les sociétés consolidées, sont éliminés.

→ note 1.4. Conversion des monnaies étrangères

■ note 1.4.1. Conversion des états financiers en devises des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement la monnaie locale. Lorsque la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie tierce, la monnaie de fonctionnement est cette monnaie tierce.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle. Les comptes des sociétés étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (euro) de la manière suivante :

- Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ;
- Les capitaux propres, maintenus au cours historique, sont convertis au cours de clôture ;
- Les comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise. Ils sont par la suite convertis, au cours de clôture, dans la monnaie de présentation du Groupe. Les différences résultant de cette conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés.

Conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a choisi de reclasser au poste « Réserves de consolidation », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004, sont recyclés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Taux de change des principales devises

Parité : Devise = 1 eur

	Taux de clôture		Taux moyen	
	2010	2009	2010	2009
Franc suisse (CHF)	1,2504	1,4836	1,3803	1,51
Couronne Tchèque (CZK)	25,061	26,473	25,284	26,4349
Zloty (PLN)	3,9603	4,1082	3,9947	4,3276
Dollar américain (USD)	1,3362	1,4406	1,3257	1,3948

■ note 1.4.2. Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle, aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation ou le remboursement de cet investissement net.

→ note 1.5. Comptabilisation des opérations de titrisation d'actifs

Des opérations de titrisation d'actifs ont été réalisées dans l'activité Conteneurs maritimes par la création du trust TLR 2001, dans l'activité Constructions Modulaires par la constitution du GIE Modul Finance I et dans l'activité Wagons de Fret par la constitution de SRF Railcar leasing et SRF I.

Ces opérations de titrisation ont permis au Groupe d'accroître sa capacité de loueur opérationnel, en faisant appel à des investisseurs extérieurs qui se portent acquéreurs des actifs nécessaires aux activités de location et de services du Groupe, et en assurent le financement.

Chacune de ces opérations de titrisation a été analysée de manière détaillée et en substance au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. ci-après). Aucune d'entre elles n'aboutit au contrôle d'une entité ad hoc. En conséquence, le Trust 2001, le GIE Modul Finance I et SRF I ne sont pas consolidés par le Groupe TOUAX.

Ces opérations et leurs incidences sur les comptes sont décrites dans les notes de l'annexe.

■ Analyse des opérations de titrisation d'actifs

SIC 12 prévoit dans son paragraphe 10 : « En plus des situations décrites dans IAS 27.13, les circonstances suivantes peuvent, par exemple, indiquer une relation dans laquelle une entité contrôle une entité ad hoc et doit en conséquence consolider l'entité ad hoc (Des commentaires supplémentaires sont donnés dans l'Annexe de la présente Interprétation) :

- (a) en substance, les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entité selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entité obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
- (b) en substance, l'entité a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision ;
- (c) en substance, l'entité a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ; ou
- (d) en substance, l'entité conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. »

Les prestations de services ou de gestion d'actifs fournies par le Groupe ont été conclues dans le cadre d'entités préexistantes et non constituées aux seules fins opérationnelles spécifiques du Groupe. Le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision sur les entités concernées ou sur leurs actifs. Le Groupe ne dispose pas de droits aboutissant à lui conférer la majorité des avantages économiques desdites entités ou à lui transférer la majorité des risques liés aux activités ou aux actifs de titrisation. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe.

■ note 1.5.1. GIE Modul Finance I

- a) Les services fournis par le Groupe TOUAX dans le cadre de l'activité du GIE n'auraient pas nécessairement existé si ce GIE n'avait pas été constitué. En d'autres termes, le GIE n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels spécifiques du Groupe. Le GIE Modul Finance I est considéré comme un simple investisseur en matériel auquel le Groupe fournit une prestation de gestion d'actifs comme à ses autres investisseurs.
- b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le GIE Modul Finance I. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.
- c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le GIE Modul Finance I se limitent à la valeur nette des commissions de gestion des matériels appartenant au GIE. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels à la liquidation du GIE.
- d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au GIE ne permettrait pas au GIE d'atteindre sa rentabilité escomptée, le GIE a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit

aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du GIE. Les risques financiers du Groupe relatifs au GIE Modul Finance I sont limités aux dépôts de garantie, prêts et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il existe aussi des risques opérationnels liés aux conséquences d'un défaut du GIE pouvant engendrer la perte de gestion du parc par le Groupe de constructions modulaires appartenant au GIE.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le GIE au sens de SIC 12, le GIE Modul Finance I ne fait pas partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010.

■ note 1.5.2. Trust TLR 2001

- a) Le Groupe n'aurait pas fourni les prestations de service qui existent dans le cadre de l'activité du Trust 2001 si ce Trust n'avait pas été constitué. Le Trust 2001 n'est qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.
- b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 2001. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.
- c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 2001 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 2001. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Contrairement aux autres titrisations d'actifs, le Groupe possède une option d'achat sur les matériels lors de la liquidation du Trust 2001. Cette option d'achat est à une valeur de marché et n'est pas suffisamment attractive pour que le Groupe ait la certitude de racheter les matériels à la liquidation du Trust 2001. À ce jour, Le Groupe n'envisage pas de racheter les matériels du Trust 2001.
- d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 2001 ne permettrait pas au Trust 2001 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 2001. Les risques du Groupe relatifs au Trust 2001 sont limités aux réserves de liquidité telles qu'elles sont présentées dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possède aucune part de « l'equity » du Trust 2001. L'actualisation des flux de trésorerie sur ces matériels au 31 décembre 2010 a conduit le Groupe à déprécier ces réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 2001 au sens de SIC 12, le Trust 2001 ne fait pas partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010.

■ note 1.5.3. SRF Railcar Leasing

- a) SRF Railcar Leasing a été créé dans le but d'investir dans des actifs et n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels du Groupe.

- b) Le Groupe TOUAX n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur SRF Railcar Leasing. Le *Board of Directors* qui prend les décisions relatives à la stratégie est composé de deux représentants de SRF III et un représentant du Groupe TOUAX. Le Groupe TOUAX n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, de transférer des activités à un tiers ou de faire des opérations sur le capital.
- c) La majorité des avantages liés à l'activité de SRL Railcar Leasing reviendra à SRF III. Le Groupe TOUAX bénéficiera d'une marge de gestion sur le contrat de gestion des wagons de fret pour le compte de SRF Railcar Leasing. Il est à noter cependant que le taux de management fees est un taux marché et que le Groupe engagera en contrepartie des frais de gestion pour un montant très sensiblement équivalent. De la même façon, le Groupe bénéficiera d'une marge de commercialisation sur les ventes de wagons à l'entité SRF Railcar Leasing. Cependant, en cas de liquidation, la majorité du boni de liquidation reviendra à SRF III.
- d) Etant donné que SRF III finance 75 % de la structure et le Groupe TOUAX 25 %, la majorité des risques de non-remboursement de la dette mezzanine que vont financer TOUAX et SRF III est portée par SRF III. Par ailleurs, cinq ans après la date d'acquisition, SRF Railcar Leasing a le droit de vendre ses wagons à un tiers. Le Groupe TOUAX, gestionnaire, n'est pas tenu de les acheter. Il existe donc un risque sur la valeur résiduelle des actifs qui n'est supporté qu'à hauteur de 25 % par le Groupe TOUAX. Ces risques sont limités et ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels.
- e) Au 31 décembre 2010, le Groupe Touax détient 25,7554 % du capital et des droits de vote de SRF Railcar Leasing. En accord avec IAS28 §6, le Groupe exerce une influence notable (plus de 20 % des droits de vote) et consolide donc par mise en équivalence la société SRF Railcar Leasing.

■ note 1.5.4. SRF I

- a) SRF I a été créé dans le but d'investir dans des actifs et n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels du Groupe. Cette société a acquis 100 % des titres de DV01 (Hongrie) et Dunavagon (Slovaquie). Ces sociétés détiennent respectivement 300 wagons et 388 wagons.
- b) Le Groupe TOUAX n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur SRF I. Le *Board of Directors* qui prend les décisions relatives à la stratégie est composé de deux représentants de STEPHENSEN CAPITAL LIMITED et un représentant du Groupe TOUAX. Le Groupe TOUAX n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, de transférer des activités à un tiers ou de faire des opérations sur le capital, l'ensemble des décisions du *board* doit être pris à l'unanimité.
- c) La majorité des avantages liés à l'activité de SRF I reviendra à STEPHENSEN CAPITAL LIMITED (société administrée par DVB Bank SE). Le Groupe TOUAX bénéficiera d'une marge de gestion sur le contrat de gestion des wagons pour le compte de SRF I. Il est à noter cependant que le taux de management fees est un taux marché et que le Groupe engagera en contrepartie des frais de gestion pour un montant très sensiblement équivalent.

- d) Etant donné que STEPHENSEN CAPITAL LIMITED finance 75 % de la structure et le Groupe TOUAX 25 %, la majorité des risques de non-remboursement de la dette est portée par STEPHENSEN CAPITAL LIMITED.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur SRF I au sens de SIC 12, SRF I ne fait pas partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010.

→ note 1.6. Goodwill

Depuis la révision de IFRS 3 d'application au 1^{er} janvier 2010, le goodwill correspond, à la date d'acquisition, à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprise réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat, et
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition évalués à la juste valeur.

Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, par des experts indépendants.

Les intérêts minoritaires sont évalués soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période et sont présentés sur la ligne « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition même si la sortie de ressource pour éteindre l'éventuelle obligation est improbable. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà de douze mois, à compter de la date d'acquisition, la variation de la juste valeur de cet ajustement de prix sera comptabilisée en compte de résultat, si l'ajustement de prix est un passif financier.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwills ne sont pas amortis.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe TOUAX dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres impacte directement les capitaux

propres pour la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire acquise.

Dans le cas d'une cession de titres sans perte de contrôle exclusif, l'écart entre le prix de cession des titres et la quote part de capitaux propres consolidés à la date de cession est constaté en capitaux propres part Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité ainsi que le goodwill restent inchangés.

Dans le cas d'une cession de titres avec perte de contrôle exclusif, le résultat de cession est calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. S'il existe une participation résiduelle, alors elle est évaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

→ **note 1.7. Immobilisations incorporelles**

Les amortissements des logiciels informatiques et les frais de développement qui figurent dans les immobilisations incorporelles sont calculés linéairement sur leur durée d'utilité. Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'accord de fabrication des matériels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale. Ils sont amortis sur une période de trois ans.

→ **note 1.8. Immobilisations corporelles**

■ **note 1.8.1. Évaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation**

Hormis le cas où elles sont acquises lors de l'achat de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les plus-values provenant de cessions intragroupes et les réévaluations du fait de fusions et d'apports partiels d'actifs sont éliminées dans les comptes consolidés. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs éligibles définis par IAS 23 amendé sont inclus dans le coût des immobilisations. À ce jour, aucun actif n'est éligible à l'application d'IAS 23 révisé.

■ **note 1.8.2. Approche par composants**

IAS 16 « Immobilisations corporelles » requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'approche par composants s'applique particulièrement à l'activité Barges Fluviales. Le prix d'acquisition des pousseurs est décomposé entre coque et motorisation, afin d'amortir les moteurs sur une durée d'utilité ne dépassant pas en général dix ans.

■ **note 1.8.3. Amortissements**

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Conteneurs maritimes (de type "sec")	15 ans
Constructions modulaires	20 ans
Transport fluvial (barges et pousseurs)	30 ans
Wagons de fret	30 ans

Les conteneurs maritimes sont amortis avec une valeur résiduelle de 15 % conformément aux normes de la profession.

Les constructions modulaires aux États-Unis sont amorties sur 20 ans avec une valeur résiduelle de 50 % conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle.

Les valeurs résiduelles retenues sont conformes à l'historique du Groupe. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les wagons de fret.

Les durées d'utilité des barges d'occasion sont fonction des conditions historiques d'utilisation des barges et des matériaux transportés (certains matériaux étant plus corrosifs que d'autres). La durée de chaque barge achetée d'occasion est estimée en fonction de la date de construction de la barge, des conditions historiques d'utilisation et des matériaux transportés. Ces durées d'utilité correspondent à une durée de vie totale n'excédant pas 36 ans.

→ **1.9. Perte de valeur des immobilisations**

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur recouvrable de ces unités est le plus souvent déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, soit à partir des flux futurs nets de trésorerie actualisés tenant compte des hypothèses économiques et des budgets d'exploitation prévisionnels validés par la direction.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs, indépendamment de l'UGT à laquelle ils sont rattachés.

Dans le Groupe, les UGT sont constitués par l'ensemble des filiales consolidées qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité du Groupe.

→ note 1.10. Contrats de location

Du fait de ses activités de loueur opérationnel (vis-à-vis de ses clients) et dans le cadre des biens administrés dans le cadre de contrats de gestion avec des investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 1.20.1, et note 1.20.2), le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location, aussi bien en tant que bailleur que preneur.

Par ailleurs, le Groupe gère pour son propre compte un certain nombre d'actifs.

Les contrats de gestion conclus entre le Groupe et les investisseurs n'ont pas les caractéristiques de contrats de location - financement selon les critères de l'IAS 17. Les sommes payées aux investisseurs sont comptabilisées dans les revenus nets distribués aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

Les contrats de location conclus avec les clients sont analysés au regard des critères d'IAS 17. Ils correspondent à des contrats de location simple, tant pour ceux (la majorité) qui sont des contrats de location opérationnelle de courte ou de longue durée que pour certains contrats de location-vente refinancés par des établissements bancaires dont les clauses prémunissent le Groupe des risques inhérents aux matériels ou à la défaillance des clients (clauses de non-recours en faveur du Groupe). Les revenus locatifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ils peuvent correspondre également dans une moindre mesure à des contrats de location-financement accordés à des clients. Les revenus financiers de ces contrats sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

Les biens gérés par le Groupe pour son compte propre sont enregistrés en immobilisations corporelles lorsqu'ils sont financés au moyen de contrats de location-financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué au commencement du contrat, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location-financement, si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif. Les actifs objets d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.8). Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les biens pris en location par le Groupe (siège social, bâtiments administratifs, matériels), pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les exemples et indicateurs des paragraphes 10 et 11 d'IAS 17 permettent notamment de classer le bail commercial du centre d'assemblage se trouvant à Mignières (France) en tant que contrat de location simple.

→ note 1.11. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des biens achetés destinés à la revente dans le cadre des activités Conteneurs Maritimes et Wagons de Fret, et pour une moindre part dans l'activité Constructions Modulaires. Le taux de rotation des stocks est généralement inférieur à un an.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

→ note 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite), et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, techniques, fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

→ note 1.13. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les engagements de retraite correspondent pour le Groupe aux seules indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises, ce qui correspond, dans le cadre de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ses régimes, le Groupe s'engage à verser une prestation, soit au terme de l'emploi (cas des indemnités de fin de carrière), soit pendant la retraite. Les régimes du Groupe ne sont pas préfinancés et font l'objet d'une provision dans les comptes. Le Groupe n'est engagé dans aucun autre régime à prestations définies significatif ni dans aucun régime à cotisations définies.

Le Groupe, dans ce cadre, comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées telle que requise par IAS 19. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de

l'engagement est enregistrée en écarts actuariels. Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise ces écarts actuariels, positifs ou négatifs, par le résultat.

→ **note 1.14. Subvention d'exploitation**

Le Groupe a retenu comme méthode comptable, conformément à IAS 20, de présenter dans les états financiers les subventions publiques, en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

→ **note 1.15. Paiements fondés sur des actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiement en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002. Les trois types de transactions cités dans IFRS 2 possibles sont :

- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ou en trésorerie.

Les avantages sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

→ **note 1.16. Passifs long terme non courants**

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, les commissions de démarrage perçues par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs au Trust TLR 2001 ont servi à constituer des dépôts de garantie et réserves de liquidité qui ne seront récupérables qu'en fin de vie du Trust. Ces dépôts et réserves sont destinés notamment à permettre au Trust de couvrir leurs échéances de dettes dans le cas où les revenus nets distribués par le Groupe au Trust se révéleraient insuffisants (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 30.1, note 30.2 et note 30.3).

Les avantages économiques liés aux commissions de démarrage ne deviendront probables qu'à la date à laquelle le Groupe sera en mesure de récupérer les dépôts de garantie et les réserves de liquidité. Dans ces conditions et conformément à IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les commissions de démarrage perçues, liées à ces dépôts de garantie et réserves de liquidité, sont différées et comptabilisées dans les passifs non courants longs termes jusqu'à la récupération probable de ces dépôts et réserves de liquidité. L'ensemble de ces produits différés a été déprécié pour 3,6 millions en 2006 et 2,1 millions d'euros en 2009.

Les autres passifs longs termes enregistrent également la part à plus d'un an des passifs autres que les emprunts et passifs financiers, tels que les engagements commerciaux sur les contrats avec engagement de rachat par le Groupe ainsi que les produits de location différés à plus d'un an, sur la durée de ces mêmes contrats.

→ **note 1.17. Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

→ **note 1.18. Instruments financiers**

■ **note 1.18.1 Actifs financiers**

Les actifs financiers du Groupe comprennent :

- des actifs financiers non courants : des cautions et dépôts de garantie pour l'essentiel, liés à la constitution du Trust TLR 2001 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 et note 1.16), des titres de participation de sociétés non consolidées, des commissions à recevoir du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 30.1 à note 30.4).
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Lors des arrêtés comptables, les actifs financiers sont évalués conformément à leur classification selon IAS 39.

Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

Prêts et créances

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les prêts longs termes,
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans

cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. À chaque date d'arrêté, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. Les flux de trésorerie attendus des actifs courts termes ne sont pas actualisés.

■ note 1.18.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte-courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme.

Les parts d'OPCVM présentant un risque négligeable de changement de valeur sont définies comme des placements à court terme très liquides.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

■ note 1.18.3 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires, un emprunt obligataire portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant des intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés.

À la clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR)

Les OBSAR sont des titres hybrides dont les différentes composantes sont analysées, évaluées et comptabilisées séparément, conformément aux prescriptions de la norme IAS 32.

L'analyse du contrat d'OBSAR émis par la société le 8 mars 2007 ayant pour échéance mars 2012, a conduit à la comptabi-

lisation séparée, à la date d'émission, d'une composante dette et d'une composante capitaux propres représentée par l'option de conversion inhérente aux BSAR.

La composante dette est liée à l'obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie aux porteurs des obligations (paiement du coupon trimestriel, remboursement des obligations à l'échéance ou par anticipation).

Conformément à IAS 39, la juste valeur de la composante dette a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels au taux de marché en vigueur à la date d'émission, pour un emprunt classique sans option de conversion, mais dont les autres caractéristiques seraient identiques au contrat d'OBSAR.

Compte tenu du caractère peu significatif de la composante capitaux propres par rapport à la composante dette, les frais d'émission ont été comptabilisés en totalité en diminution de la composante dette.

La charge d'intérêt est constatée dans le résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les frais d'émission d'emprunt.

La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSAR) a été déterminée par différence entre le prix d'émission de l'OBSAR et la composante dette actualisée comme indiquée précédemment. La composante capitaux propres est constatée dans un compte de réserve spécifique et sera transférée dans un compte de réserve consolidée, lors de la levée effective des actions liées à l'exercice des BSAR. Sa valeur n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les BSAR ont été vendus en partie à des managers du Groupe. Le prix de vente des BSAR étant leur valeur de marché, aucune charge n'a été constatée en application de la norme IFRS 2.

Un impôt différé passif appliqué au montant de la composante « Capitaux propres » est comptabilisé en diminution des réserves consolidées, puis repris en résultat au fur et à mesure de la charge financière comptabilisée en IFRS.

■ note 1.18.4. Exposition du Groupe aux risques de change et aux risques de taux – Instruments financiers dérivés

Le Groupe a signé en 2010 des contrats de change à terme (échéance début 2011) afin de couvrir une dette en dollar et en couronne tchèque. Ce dérivé est qualifié de couverture de juste valeur. L'élément couvert est réévalué et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur.

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Ainsi, les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité testée selon les critères de l'IAS 39. À défaut, elles sont comptabilisées directement dans le résultat financier.

→ **note 1.19. Impôts sur les bénéfices**

Des impôts différés sont comptabilisés, sans actualisation, selon la méthode du report variable sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Ainsi est rattachée à chaque période la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu notamment des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires, ou des pertes fiscales reportables, ne sont maintenus que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés intégrées fiscalement ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition connus à la date de clôture des comptes.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (ou un groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat, sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

→ **note 1.20. Produits et charges des activités ordinaires**

■ **note 1.20.1. Produits des activités ordinaires : les différentes composantes**

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles et standardisés, qu'il détient en propre ou qu'il gère pour le compte de tiers.

Dans le cas de la gestion pour compte de tiers, le Groupe achète des matériels neufs et les cède à des investisseurs. Les investisseurs confient la gestion de leurs matériels au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. Le Groupe loue à ses clients les matériels en gestion (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2 et note 1.20.3).

Le Groupe a également des activités de négoce (achat de biens en vue de leur revente – cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.4).

Enfin, il peut revendre à des investisseurs ou des clients tiers des matériels préalablement détenus en propre (immobilisés) et loués à des clients (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

■ **note 1.20.2. Comptabilisation et reconnaissance des revenus et charges liés aux contrats de Trusts et aux contrats de gestion pour compte de tiers conclus par le Groupe**

Le Groupe exploite et gère des matériels pour le compte de tiers dans le cadre de ses activités de location de conteneurs maritimes, de constructions modulaires et de wagons de fret. Des pools de matériels (y compris le Trust et le GIE décrits dans l'annexe des comptes consolidés note 1.5) sont constitués à cet effet, regroupant plusieurs investisseurs, dont le Groupe. Ces pools correspondent à un regroupement de matériels généralement de même nature et de même âge. Cette organisation permet la mutualisation des revenus et des charges des équipements regroupés dans un même pool.

L'analyse en substance des contrats de gestion et de titrisation au regard des normes internationales permet de conclure que le Groupe agit en qualité de principal dans ses relations avec les investisseurs (pools, Trust ou GIE) d'une part, et avec les clients d'autre part. En effet, le Groupe a toute liberté dans le choix des clients, des producteurs et des fournisseurs avec qui il traite et dans la négociation des prix d'achat, de location et de vente des équipements gérés. Les clients ne connaissent pas les propriétaires finaux de matériels.

En conséquence, le Groupe enregistre dans son compte de résultat l'intégralité des flux de produits et de charges générés par les contrats. Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus locatifs bruts facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation. Une quote-part des revenus nets est reversée aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

Les éléments et critères suivants sont pris en compte pour déterminer la qualité de « principal » du Groupe :

IAS 18 ne précise pas les conditions ou les critères permettant d'effectuer la distinction agent ou principal. En conséquence, au regard de IAS 8, la transaction peut être examinée par référence aux US GAAP (EITF 99-19), dont les principes n'entrent pas en conflit avec le cadre de l'IASB ou d'autres normes IAS/IFRS.

La revue des critères EITF 99-19 est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les critères qualifiant une société de principal sont :

- *The company is the primary obligor in the arrangement* : TOUAX SCA et ses filiales signent directement des contrats de location avec les clients. Les clients ne connaissent pas les propriétaires des matériels.
- *The company has general inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier les risques liés aux matériels. TOUAX SCA se retourne ensuite vers les propriétaires pour se faire indemniser.
- *The company has latitude in establishing price* : TOUAX SCA et ses filiales ont toute liberté dans le choix de leurs clients et de leurs tarifs de location, sans en référer aux propriétaires des matériels.

- *The company changes the product or performs part of the service* : TOUAX SCA et ses filiales signent avec les clients des contrats identiques sans distinction des propriétaires des matériels.
- *The company has discretion in supplier selection* : TOUAX SCA et ses filiales ont le choix de leurs fournisseurs sans en référer aux propriétaires des matériels.
- *The company has physical loss inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier le risque de perte des conteneurs. TOUAX SCA se retourne ensuite contre ses clients ou ses fournisseurs pour indemniser la perte des conteneurs et reverse cette indemnité aux propriétaires des matériels.
- *The company has credit risk* : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Les critères qualifiant une compagnie d'agent sont :

- *The supplier (not the company) is the primary obligor in the arrangement* : Comme précisé précédemment, TOUAX SCA et ses filiales sont directement liées à leurs clients, qui ne connaissent pas les propriétaires des matériels.
- *The amount the company earned is fixed* : TOUAX SCA et ses filiales reçoivent une rémunération variable. Les loyers facturés par TOUAX SCA et ses filiales à leurs clients sont indépendants des loyers entre TOUAX SCA et les propriétaires de matériels.
- *The supplier (and not the company) has credit risk* : Comme précisé précédemment, chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Ces éléments permettent de conclure que TOUAX SCA agit en tant que principal.

■ note 1.20.3. Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif correspond au chiffre d'affaires provenant de la location opérationnelle ou financière des matériels gérés pour compte de tiers ou détenus en propre par le Groupe, dans les quatre secteurs d'activité du Groupe, ainsi que celui provenant des prestations annexes facturées à l'occasion de la location. Il intègre par ailleurs le chiffre d'affaires de l'activité Barges Fluviales provenant des activités de transport, d'affrètement et de stockage. Les produits d'intérêts des contrats de location financement accordés aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

L'évolution du chiffre d'affaires locatif est donc directement liée aux flottes et parcs de matériels gérés et détenus par le Groupe, aux tarifs de location, ainsi qu'au taux d'utilisation des matériels.

Lorsque les ventes de constructions modulaires sont assorties d'un engagement ferme de reprise à un prix défini (vente avec clauses de rachat), le produit de la vente n'est pas constaté immédiatement à la livraison en chiffre d'affaires ventes de matériels, mais comptabilisées linéairement comme des locations sur la durée du contrat, pour la différence entre le prix de vente et le prix de rachat convenu avec le client. Ces mêmes constructions modulaires sont immobilisées et suivent le même plan d'amortissement Groupe que les autres constructions modulaires détenues en propres.

■ note 1.20.4. Ventes de matériels

Les ventes de matériels correspondent au chiffre d'affaires généré par le négoce, principalement de l'activité Constructions Modulaires, la cession aux investisseurs dans les activités Conteneurs Maritimes et Wagons de Fret, et aux produits de cession des immobilisations destinés à la location depuis 2009 (cf. note 1.1). Les achats et les valeurs nettes comptables correspondants de matériels sont enregistrés dans les « Achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature, et en « Coût d'achat des ventes » dans la présentation du compte de résultat par fonction. Les matériels achetés et non encore revendus figurent dans les stocks de fin de période (cf. annexe des comptes consolidés note 1.11). Les cessions de créances de location-financement sont également présentées en vente de matériel.

■ note 1.20.5. Provisions d'exploitation

Ce poste enregistre principalement les dotations et reprises relatives aux provisions pour créances douteuses.

■ note 1.20.6. Distributions nettes aux investisseurs

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles des actifs faisant partie de pools d'investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont décomposés analytiquement par pool, et les revenus nets qui en résultent, minorés d'une commission de gestion retenue par le Groupe, sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs tiers est constatée en distributions nettes aux investisseurs, conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

→ note 1.21. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôts, autres que ceux de nature financière, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession. L'EBITDA (« *Earnings before interest, tax, depreciation and amortization* ») est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance économique. Il correspond au résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs retraité des amortissements et pertes de valeur qui seraient constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

→ **note 1.22. Information sectorielle**

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation interne et de gestion du Groupe, le niveau d'information sectorielle retenu selon IFRS 8 « Information sectorielle » est basé sur les activités du Groupe.

Le Groupe a pour métier la location opérationnelle d'actifs mobiles et standardisés. Il exerce son métier dans quatre activités : les Conteneurs Maritimes, les Constructions Modulaires, les Barges Fluviales et les Wagons de Fret.

Les secteurs géographiques dépendent de la localisation des marchés et correspondent à la localisation des actifs.

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques.

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des marchés est différente de la localisation des clients et de l'implantation des services. La localisation des marchés correspond à la localisation des actifs. Les zones géographiques de l'activité conteneurs maritimes correspondent à la localisation des actifs. Les conteneurs maritimes sont régulièrement déplacés d'un pays à un autre dans le cadre du commerce international sur des centaines de routes commerciales. Le Groupe TOUAX n'a pas la connaissance, ni le contrôle des mouvements de conteneurs en location ou de la localisation des conteneurs en location. Sur la base des contrats de location de conteneurs en cours au 31 décembre 2010, les conteneurs peuvent toucher des ports dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il est de ce fait impossible de séparer les revenus ou les actifs de l'activité conteneurs maritimes par zone géographique. L'activité conteneurs maritimes est classée dans la zone internationale. Cette présentation est consistante avec les pratiques de l'industrie du conteneur maritime, souvent gérée sous les normes américaines US GAAP.

note 2. Périmètre de consolidation

→ **note 2.1. Évolution du périmètre**

Nombre de sociétés consolidées

	2010	2009	2008	2007
Sociétés françaises	6	6	6	6
Sociétés étrangères	32	31	31	29
TOTAL	38	37	37	35
Dont entrées de périmètre	1	0	4	3
Dont sortie de périmètre	0	0	-2	-1

Le groupe TOUAX compte une nouvelle société mise en équivalence dans son périmètre de consolidation, la société SRF Railcar Leasing.

→ note 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2010

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX SCA			
Société d'investissement et de conseils (société mère)	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)		
CFCL TOUAX Llp			
Société d'investissement, de location et de vente de wagons	1013 Centre Road – WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	51 %	IG
CS DE JONGE BV			
Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT NETHERLANDS	100 %	IG
EUROBULK BELGIUM BVBA			
Société de transport fluvial	BC Leuven zone 2 – Interleuvenlaan - 62 Bus 10 - B3001 LEUVEN (BELGIQUE)	97,9346 %	IG
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV			
Société holding, d'investissement et de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Corporation			
Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	169E Flager street -Suite 730 – MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER FINANCE Llc			
Société de financement de conteneurs maritimes	169E Flager street -Suite 730 – MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Investment Ltd			
Société d'investissement de conteneurs maritimes	8th Floor, Gloucester Tower The Landmark 15 Queen's Road Central (Hong Kong)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Leasing Pte Ltd			
Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	5, Shenton Way # 11-11 UIC Building Singapore 068808	100 %	IG
TOUAX HYDROVIA CORP			
Société de transport fluvial	Cardoze & Lindo – Touax Via Tocumen - Apdo. 0819-07230 PANAMA (PANAMA)	100 %	IG
INTERFEEDER-DUCOTRA BV			
Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	77,1359 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX MODULAR BUILDING USA Inc			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	155 Cranes roost BLVD – STE 2070 – ALTAMONTE SPRINGS, FL 32701 (USA)	100 %	IG
SERVICIOS FLUVIALES			
Société de transport fluvial	Benjamin Constant 593 – ASUNCION (PARAGUAY)	100 %	IG
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Lessingstrasse 52 – Postfach 1270 – 21629 NEU WULMSTORF (ALLEMAGNE)	100 %	IG
SIKO POLSKA Sp.z.o.o			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	21 Limbowa St - 80-175 GDANSK (POLOGNE)	100 %	IG
SRF RAILCAR LEASING Ltd			
Société d'investissement, de location et de vente de wagons de fret	24 Main Street Cashel Co. Tipperary (IRLANDE)	25,7554 %	MEE
TOUAX BV			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Graanweg 13 (Havennr M240) – 4782 PP MOERDIJK (PAYS-BAS)	100 %	IG
TOUAX CAPITAL SA			
Société d'investissement et de conseil	C/0 Progressia - 18 rue Saint Pierre – 1700 FRIBOURG (SUISSE)	99,99 %	IG
TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp			
Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 98	1013 Centre Road – WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS			
Société de service pour l'activité conteneurs maritimes	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CORPORATION			
Société d'investissement et holding de sociétés de location et de transport de matériels	801 Douglas Avenue - Suite 207 – ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
TOUAX CORPORATE SAS			
Société de services et de conseil aux sociétés du Groupe TOUAX	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS			
Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente de constructions modulaires	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation			
Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 2001	1013 Centre Road – WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX ESPANA SA			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	P.I Cobo Calleja - Ctra. Villaviciosa a Pinto, Km 17800 - 28947 FUENLABRADA - (ESPAGNE)	100 %	IG
TOUAX FINANCE Incorporated			
Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 95	Lockerman Square, Suite L 100 - DOVER, DELAWARE 19901 - (USA)	100 %	IG
TOUAX LEASING Corporation			
Société de transport fluvial	801 Douglas Avenue -Suite 207 - ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
TOUAX NV			
Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Staatsbaan 4 C/1 bus 4 - 3210 LUBBEEK (BELGIQUE)	100 %	IG
TOUAX RAIL Ltd			
Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE Ltd			
Société de financement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE 2 Ltd			
Société de financement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd			
Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL ROMANIA SA			
Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Cladire administrativa Mol 1S, Étage 3 - CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	57,4996 %	IG
TOUAX RIVER BARGES SAS			
Société d'investissement et de transport fluvial.	Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 LA DÉFENSE Cexex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX ROM SA			
Société de transport fluvial	Cladire administrativa Mol 1S, Étage 3 - CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	99,9978 %	IG
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS			
Société de service pour l'activité constructions modulaires	Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX SRO			
Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente, d'exploitation de constructions modulaires	Na Radosti 184 155 21 Praha 5 (CZECH REPUBLIC)	100 %	IG
TOUAX SK SRO			
Société de location et de ventes de constructions modulaires	Odborarska ulica 52 Bratislava 831 02 SLOVAK REPUBLIC	100 %	IG

IG = Intégration globale

MEE = Mise en équivalence

note 3. Information sectorielle

→ note 3.1. Compte de résultat par activité

31 décembre 2010 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	89 041	74 704	21 178	34 773	145	10 170	(10 261)	219 750
Ventes de matériels	38 928	21 804	1 132	20 779				82 643
Chiffre d'affaires	127 969	96 508	22 310	55 552	145	10 170	(10 261)	302 393
Résultat de cession des autres immobilisations		4				1		5
Produit des activités ordinaires	127 969	96 512	22 310	55 552	145	10 171	(10 261)	302 398
Coût d'achat des ventes	(36 200)	(18 440)	(694)	(19 005)				(74 339)
Dépenses opérationnelles des activités	(19 765)	(35 841)	(13 100)	(16 888)			768	(84 826)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 415)	(6 565)	(3 406)	(3 481)	(47)	(9 613)	9 492	(22 035)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	63 589	35 666	5 110	16 178	98	558	(1)	121 198
Amortissements et pertes de valeur	(1 230)	(16 329)	(3 005)	(2 986)	(50)	(188)		(23 788)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	62 359	19 337	2 105	13 192	48	370	(1)	97 410
Distributions nettes aux investisseurs	(56 772)	(3 065)	(23)	(7 582)				(67 442)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 587	16 272	2 082	5 610	48	370	(1)	29 968
Autres produits et charges opérationnels								
RESULTAT OPERATIONEL	5 587	16 272	2 082	5 610	48	370	(1)	29 968
Résultat financier								(12 715)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées								29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								17 282
Impôt sur les bénéfices								(4 001)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								13 281
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								13 281
Part des intérêts minoritaires								(6)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								13 275

31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	87 438	69 259	16 688	33 361	143	9 341	(9 412)	206 818
Ventes de matériels	1 629	18 810	10 204	34 311				64 954
Chiffre d'affaires	89 067	88 069	26 892	67 672	143	9 341	(9 412)	271 772
Résultat de cession des autres immobilisations								
Produit des activités ordinaires	89 067	88 069	26 892	67 672	143	9 341	(9 412)	271 772
Coût d'achat des ventes	(1 276)	(9 397)	(10 216)	(32 432)				(53 321)
Dépenses opérationnelles des activités	(26 293)	(38 046)	(8 480)	(12 776)			646	(84 949)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 222)	(7 515)	(3 696)	(3 245)	(44)	(8 667)	8 766	(22 623)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	53 276	33 111	4 500	19 219	99	674		110 879
Amortissements et pertes de valeur	(1 892)	(13 824)	(2 588)	(2 196)	(51)	(132)		(20 683)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	51 384	19 287	1 912	17 023	48	542		90 196
Distributions nettes aux investisseurs	(50 142)	(3 693)	(114)	(7 949)				(61 898)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 242	15 594	1 798	9 074	48	542		28 298
Autres produits et charges opérationnels				3 121				3 121
RESULTAT OPERATIONEL	1 242	15 594	1 798	12 195	48	542		31 419
Résultat financier								(13 020)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								18 399
Impôt sur les bénéfices								(4 244)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								14 155
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								14 155
Part des intérêts minoritaires								38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								14 193

31 décembre 2008 Proforma <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	85 161	64 720	24 134	31 482	144	8 987	(9 068)	205 560
Ventes de matériels	120 707	22 618	841	19 022				163 188
Produits des activités ordinaires	205 868	87 338	24 975	50 504	144	8 987	(9 068)	368 748
Coût d'achat des ventes	(116 526)	(15 931)	(446)	(16 312)			162	(149 053)
Dépenses opérationnelles des activités	(19 410)	(32 896)	(15 649)	(12 209)			635	(79 529)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(6 664)	(6 741)	(3 473)	(3 092)	(41)	(9 488)	8 271	(21 228)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	63 268	31 770	5 408	18 891	103	(501)		118 938
Amortissements et pertes de valeur	(954)	(10 682)	(2 157)	(2 128)	(49)	(124)		(16 094)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	62 314	21 088	3 251	16 763	54	(625)		102 844
Distributions nettes aux investisseurs	(51 744)	(4 653)	(274)	(8 728)				(65 399)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	10 570	16 435	2 977	8 035	54	(625)		37 445
Autres produits et charges opérationnels				(3 121)				(3 121)
RESULTAT OPERATIONNEL	10 570	16 435	2 977	4 914	54	(625)		34 324
Résultat financier								(13 992)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								20 332
Impôt sur les bénéfices								(3 546)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								16 786
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								16 786
Part des intérêts minoritaires								54
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								16 839

→ note 3.2. Bilan par activité

31 décembre 2010 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		18 067	315	4 555		22 937
Immobilisations incorporelles nettes	268	430			340	1 038
Immobilisations corporelles nettes	7 999	206 245	49 221	70 973	534	334 972
Actifs financiers à long terme	506	1 737	25	5 539	168	7 975
Titre mis en équivalence				1 087		1 087
Autres actifs non courants	3 497	412	6 267			10 176
Impôts différés actifs					173	173
Total actifs non courants	12 270	226 891	55 828	82 154	1 215	378 358
Stocks et en-cours	22 272	7 848	215	44 680		75 015
Clients et comptes rattachés	13 272	27 110	2 622	13 923	63	56 990
Autres actifs courants	6 738	6 369	2 478	2 569	757	18 911
Trésorerie et équivalents					39 100	39 100
Total actifs courants	42 282	41 327	5 315	61 172	39 920	190 016
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						568 374
PASSIF						
Capital social					45 565	45 565
Réserves					81 364	81 364
Résultat de l'exercice, part du groupe					13 275	13 275
Capitaux propres du groupe					140 204	140 204
Intérêts minoritaires			(312)	227		(85)
Capitaux propres de l'ensemble					140 204	140 119
Emprunts et dettes financières					227 880	227 880
Impôts différés passifs					4 993	4 993
Indemnités de départ en retraite et assimilés	17	90	1		111	219
Autres passifs long terme		1 466				1 466
Total passifs non courants	17	1 556	1		232 984	234 558
Provisions	4	2 360	200	241	63	2 868
Emprunts et concours bancaires courants					103 866	103 866
Dettes fournisseurs	14 962	13 681	2 178	5 823	885	37 529
Autres passifs courants	26 619	12 093	1 314	7 069	2 339	49 434
Total passifs courants	41 585	28 134	3 692	13 133	107 153	193 697
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						568 374
Investissements incorporels & corporels de la période	1 608	31 342	923	3 608	124	37 604
Effectif par activité	34	481	93	25	34	667

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		17 193	315	4 554		22 062
Immobilisations incorporelles nettes	280	462			235	977
Immobilisations corporelles nettes	10 276	189 124	50 920	73 107	747	324 174
Actifs financiers à long terme	453	1 705	12	4 282	263	6 715
Autres actifs non courants	3 825	799	6 375			10 999
Impôts différés actifs						
Total actifs non courants	14 834	209 283	57 622	81 943	1 245	364 927
Stocks et en-cours	20 091	6 285	119	64 319		90 814
Clients et comptes rattachés	16 727	26 250	2 531	8 883	55	54 446
Autres actifs courants	3 876	6 224	3 568	2 592	707	16 967
Trésorerie et équivalents					34 864	34 864
Total actifs courants	40 694	38 759	6 218	75 794	35 626	197 091
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						562 018
PASSIF						
Capital social					45 503	45 503
Réserves					69 353	69 353
Résultat de l'exercice, part du groupe					14 193	14 193
Capitaux propres du groupe					129 049	129 049
Intérêts minoritaires					[98]	[98]
Capitaux propres de l'ensemble					128 951	128 951
Emprunts et dettes financières					221 418	221 418
Impôts différés passifs					4 968	4 968
Indemnités de départ en retraite et assimilés	71	73	12		105	261
Autres passifs long terme		1 563				1 563
Total passifs non courants	71	1 636	12		226 491	228 210
Provisions	4	2 274			39	2 317
Emprunts et concours bancaires courants					115 202	115 202
Dettes fournisseurs	5 155	15 298	2 213	5 033	868	28 567
Autres passifs courants	38 982	11 018	884	5 888	1 999	58 771
Total passifs courants	44 141	28 590	3 097	10 921	118 108	204 857
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						562 018
Investissements incorporels & corporels de la période	2 985	45 456	20 113	121	357	69 032
Effectif par activité	33	481	98	20	33	665

31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		16 961	315	4 554		21 830
Immobilisations incorporelles nettes	265	596			210	1 071
Immobilisations corporelles nettes	10 245	156 448	45 543	54 313	574	267 123
Actifs financiers à long terme	3 421	1 997	12		269	5 699
Autres actifs non courants	4 973	1 668	5 476	3 389		15 506
Impôts différés actifs						
Total actifs non courants	18 904	177 670	51 346	62 256	1 053	311 229
Stocks et en-cours	21 832	9 216	135	59 487		90 670
Clients et comptes rattachés	15 991	20 232	3 556	6 512	51	46 342
Autres actifs courants	2 737	7 137	1 734	4 691	1 192	17 491
Trésorerie et équivalents					35 807	35 807
Total actifs courants	40 560	36 585	5 425	70 690	37 050	190 310
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						501 539
PASSIF						
Capital social					37 464	37 464
Réserves					48 184	48 184
Résultat de l'exercice, part du groupe					16 839	16 839
Capitaux propres du groupe					102 487	102 487
Intérêts minoritaires					(58)	(58)
Capitaux propres de l'ensemble					102 429	102 429
Emprunts et dettes financières					244 231	244 231
Impôts différés passifs					4 790	4 790
Indemnités de départ en retraite et assimilés	64	43	8		82	197
Autres passifs long terme	2 123	59				2 182
Total passifs non courants	2 187	102	8		249 103	251 400
Provisions	15	2 233		2 594	54	4 896
Emprunts et concours bancaires courants					53 674	53 674
Dettes fournisseurs	20 439	13 378	2 322	4 411	837	41 387
Autres passifs courants	22 988	18 123	2 575	2 580	1 487	47 753
Total passifs courants	43 442	33 734	4 897	9 585	56 052	147 710
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						501 539
Investissements incorporels & corporels de la période	1 984	56 916	19 470	4 692	128	83 190
Effectif par activité	32	551	95	16	30	724

→ note 3.3. Information géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	International	Europe	Etats- Unis	Total
2010				
Chiffre d'affaires	130 071	166 538	5 784	302 393
Investissements incorporels et corporels	1 598	35 974	33	37 604
Actifs sectoriels non courants	11 766	337 130	29 463	378 359
2009				
Chiffre d'affaires	90 489	175 810	5 473	271 772
Investissements incorporels et corporels	2 960	60 809	5 263	69 032
Actifs sectoriels non courants	14 367	321 985	28 574	364 926
2008				
Chiffre d'affaires proforma	206 689	154 363	7 697	368 749
Investissements incorporels et corporels	1 978	77 784	3 428	83 190
Actifs sectoriels non courants	18 469	267 774	24 986	311 229

Notes relatives au compte de résultat

note 4. Produit des activités ordinaires

Répartition par nature (en milliers d'euros)	2010	2009	variation 2010/2009	2008 Proforma	2008
Chiffre d'affaires locatif	219 750	206 817	6,3%	205 560	205 560
Ventes de matériels neufs et d'occasion	82 643	64 955	27,2%	163 188	158 907
Commissions					420
TOTAL Chiffres d'affaires	302 393	271 772	11,3%	368 748	364 887
Plus-Value de cession	5				982
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	302 398	271 772	11,3%	368 748	365 869

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2010 s'élève à 302,4 millions d'euros contre 271,8 millions d'euros pour l'année 2009, soit une hausse de 11,3 % (+8,5 % à devises constantes et périmètre comparable).

→ Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif intègre les revenus locatifs, les revenus de transport et les revenus de prestations de services associées à la location des matériels.

Le chiffre d'affaires locatif intègre également les produits financiers des locations financières dans lequel le Groupe est bailleur.

Le chiffre d'affaires locatif progresse de 6,3 % par rapport à 2009, principalement grâce à la reprise de l'activité transport et affrètement dans la division Barges Fluviales et la stabilité du chiffre d'affaires locatif observée dans les autres activités du groupe.

→ Ventes de matériels neufs et d'occasion

Les ventes de matériels enregistrent principalement des cessions de matériels à des investisseurs (syndication). Ces

matériels sont ensuite gérés par le Groupe dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels enregistrent par ailleurs des ventes de constructions modulaires à des clients finaux.

En 2010, l'amélioration du chiffre d'affaires « Ventes de matériels neufs et d'occasion » s'explique par la hausse des ventes dans la division Conteneurs Maritimes ainsi que la bonne performance des ventes en France et en Allemagne dans la division Constructions Modulaires.

Sur l'année 2009, la baisse du chiffre d'affaires « Ventes de matériels neufs et d'occasion » était principalement due à l'absence de syndication dans la division Conteneurs Maritimes.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les produits de cession des immobilisations précédemment louées ont été intégrés au chiffre d'affaires ventes. L'impact au 31 décembre 2009 est de 12,7 millions d'euros et de 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 (cf. note 1.1). Par ailleurs, les commissions sont incluses dans les ventes de matériels.

note 5. Achats et autres charges externes

(en milliers d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009		2008 Proforma	2008
Coût des ventes	(70 736)	(48 921)	(21 815)	45%	(144 676)	(141 796)
Autres services extérieurs	(82 971)	(83 610)	638	-1%	(77 364)	(77 364)
Impôts et taxes	(697)	(983)	286	-29%	(973)	(973)
TOTAL	(154 404)	(133 513)	(20 891)	16%	(223 012)	(220 132)

Le coût des ventes 2008 proforma tient compte du reclassement de la valeur nette comptable des actifs cédés pour un montant de -2,9 millions d'euros en 2008 (cf note 1.1).

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E)

assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E comme à la C.F.E un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle précédemment enregistrée en charges opérationnelles. Ces deux nouvelles contributions ont donc été classées en charges opérationnelles en 2010, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

note 6. Charges de personnel

	2010	2009	Variation	2008
Salaires & charges sociales	(26 539)	(25 606)	(933)	(24 666)
Effectifs	667	665	2	724

La diminution des effectifs au 31 décembre 2009 concerne principalement l'unité de production en République Tchèque. À l'exception de ces diminutions correspondant à un ajustement conjoncturel de sa capacité de production, le Groupe a préservé ses emplois pour garder intacte sa capacité de rebond. De ce fait, l'effectif est stable depuis 2009. Le salaire moyen a progressé de 2008 à 2010 suite à l'embauche de collaborateurs plus expérimentés.

Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle.

En 2010, il n'y a pas eu de plans de stock-option.

note 7. Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Variation	2008
Autres produits d'exploitation	2 141	3 969	-46 %	2 950
Autres charges d'exploitation	(1 827)	(4 495)	-59 %	(581)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	314	(526)	-160 %	2 370

Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2010, la division Barges Fluviales a comptabilisé en autres produits des remboursements liés aux sinistres.

En 2009, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue sur les constructions modulaires appartenant au GIE rapprochée de la valeur comptable des différés de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a conduit le Groupe à constater une dépréciation de 1 million d'euros enregistrée en autres charges d'exploitation.

De la même façon, la valeur actualisée des flux attendus sur les conteneurs maritimes appartenant au Trust 2001 a conduit le

Groupe à déprécier en 2009 les réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros en autres charges d'exploitation. En contrepartie, les autres passifs long terme enregistrant les commissions différées de démarrage du Trust ont été reportés en autres produits d'exploitation pour le même montant.

En 2008, le Groupe TOUAX, a obtenu une subvention de 2,3 millions d'euros. Cette subvention est conditionnée à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Compte tenu des perspectives économiques incertaines, une provision a été constituée en 2008 à concurrence de la totalité de la subvention (cf. note 8), enregistrée en dotation aux provisions d'exploitation.

note 8. Provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Variation	2008
Reprises de provisions d'exploitation	2 032	2 536	-20 %	761
Dotations aux provisions d'exploitation	(2 603)	(3 784)	-31 %	(5 263)
TOTAL PROVISIONS D'EXPLOITATION	(571)	(1 248)	-54 %	(4 502)

Les provisions d'exploitation présentent les dotations et reprises sur clients douteux.

note 9. Amortissements et pertes de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Variation	2008
Dotation aux amortissements linéaires	(16 133)	(13 175)	22 %	(11 021)
Dotation aux amortissements crédit-bail	(7 697)	(6 319)	22 %	(5 098)
Dotations aux amortissements	(23 830)	(19 494)	22 %	(16 119)
Perte de valeur		(1 125)		
Autres dotations aux provisions	42	(64)	-166 %	25
TOTAL	(23 788)	(20 683)	15 %	(16 094)

La hausse des dotations aux amortissements reflète les investissements du Groupe.

Suite à des tests de dépréciation réalisés en 2009 sur les stocks de conteneurs maritimes, une dépréciation de 0,8 million d'euros a été comptabilisée afin de ramener la valeur de ces stocks à leur valeur de réalisation, cette dépréciation a été reprise en grande partie sur 2010, en raison de leur cession.

Certaines constructions modulaires de la filiale américaine TOUAX Modular Building USA, Inc étaient endommagées et ont été dépréciées pour 0,3 million d'euros.

Les autres dotations aux provisions sont uniquement constituées des dotations et reprises sur les engagements de retraite.

note 10. Distributions nettes aux investisseurs

Les distributions nettes aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

(en milliers d'euros)	2010	2009	Variation	2008
Conteneurs maritimes	(56 772)	(50 142)	13 %	(51 745)
Constructions modulaires	(3 065)	(3 693)	-17 %	(4 653)
Barges fluviales	(23)	(114)	-80 %	(274)
Wagons	(7 582)	(7 949)	-5 %	(8 727)
TOTAL	(67 442)	(61 898)	9 %	(65 399)

La hausse des distributions nettes aux investisseurs s'explique par une progression des volumes de la flotte en gestion, des tarifs de location, et des taux d'utilisation.

→ Conteneurs Maritimes

Le Groupe gère pour le compte de tiers une flotte de conteneurs de 373 032 TEU size qui fait l'objet d'une distribution aux investisseurs :

- Trust 2001 : 10 982 TEU en 2010, comparé à 18 080 TEU en 2009.
- Programmes de gestion : 362 051 TEU en 2010, comparé à 350 588 TEU en 2009.

→ Constructions Modulaires

Le Groupe gère pour le compte de tiers 8 830 constructions

modulaires en France, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas, comparé à 9 128 en 2009.

→ Barges Fluviales

Les revenus versés aux investisseurs concernent une flotte gérée aux Pays-Bas par la filiale Eurobulk Transport Maatschappij BV sous des contrats de location « bare-boat » (coque nue).

→ Wagons de Fret

Le Groupe gère pour le compte de tiers 4 684 wagons (5 718 plateformes) en Europe et aux États-Unis en 2010, comparé à 3 802 wagons (4 658 plateformes) en 2009. Cette hausse du nombre de wagons est le reflet des opérations avec SRF Railcar Leasing.

note 11. Autres produits et charges opérationnels

En 2008, les autres produits et charges opérationnels enregistraient une perte de 3,1 millions d'euros relative à un contrat de location-financement dans lequel le Groupe est bailleur. Cette perte est le reflet d'une hausse du prix d'achat des wagons de fret. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires. Par prudence, le Groupe a décidé au dernier trimestre 2008 de ne pas commander de wagons supplémentaires, compte tenu de la faible demande attendue en 2009. Le montant de 3,1 millions d'euros se décompose en une provision de 2,6 millions d'euros pour les wagons livrables en 2009 (cf. note 22) et une perte sur créance de location-financement pour 0,5 million d'euros pour les wagons livrés en 2008 (cf. note 18.1.2).

En 2009, ce contrat de location-financement a pu être renégocié et l'option d'achat du client a été annulée, permettant de requalifier le contrat en location simple. La perte provisionnée en 2008 pour un montant total de 3,1 millions d'euros a été reprise en conséquence en 2009.

En 2010, aucun autre produit et charge n'a été constaté.

note 12. Résultat financier

(en milliers d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	2008	Proforma 2008
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	26	160	-84 %	591	591
Charges d'intérêt sur opération de financement	(12 936)	(13 027)	-1 %	(15 429)	(15 429)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes				680	
Coût de l'endettement financier brut	(12 936)	(13 027)		(14 749)	(15 429)
Coût de l'endettement financier net	(12 910)	(12 867)		(14 158)	(14 838)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes	(28)	(203)	-86 %		680
Dividendes reçus	2				
Produits et charges financiers d'actualisation	11	50	-78 %	166	166
Autres produits et charges financiers	210				
Autres produits et charges financiers	195	(153)		166	846
Résultat financier	(12 715)	(13 020)		(13 992)	(13 992)

Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes enregistrent les pertes et les gains de change.

Selon la nouvelle présentation du CNC, ces gains et pertes liés à l'extinction des dettes ne font plus partie intégrante du coût

de l'endettement net mais sont assimilés aux Autres produits et charges financiers. Les résultats proforma 2008 tiennent compte de cette évolution (cf. note 1.1 de l'annexe des comptes consolidés).

note 13. Impôt sur les bénéfices

→ note 13.1. Analyse de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impôts différés provenant des déficits fiscaux et des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et les résultats fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas. Le groupe fiscal amé-

ricain est composé des sociétés TOUAX Corp., Gold Container Corp., Gold Container Finance Llc, TOUAX Finance Inc., TOUAX Container Lease Receivables Corp. ("Leasco 1") et TOUAX Equipment Leasing Corp. ("Leasco 2"). Le groupe fiscal français est composé des sociétés TOUAX SCA, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS. Par ailleurs, il existe deux groupes fiscaux : TOUAX BV d'une part, Eurobulk Transport Maatschappij BV et CS de Jonge BV d'autre part.

■ note 13.1.1. Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 4 001 milliers d'euros (contre 4 244 milliers d'euros en 2009 et 3 546 milliers d'euros en 2008). La ventilation de cette charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2010			2009			2008		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(3 164)	(282)	(3 446)	(3 163)	(1 022)	(4 185)	(3 388)	1 105	(2 283)
Etats-Unis	(986)	599	(387)	(949)	889	(60)	(562)	(651)	(1 213)
Autres	(168)		(168)		1	1	0	(50)	(50)
TOTAL	(4 318)	317	(4 001)	(4 112)	(132)	(4 244)	(3 950)	404	(3 546)

note 13.1.2. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée

(en milliers d'euros)	2010
Résultat net des sociétés intégrées	13 289
Impôt sur le résultat	(4 001)
Résultat de l'ensemble avant impôt	17 290
Charge d'impôt théorique à 33,33%	(5 763)
Incidence sur l'impôt théorique des :	
Limitation des impôts différés	(404)
Différences permanentes et autres éléments	(600)
Déficits créés dans l'exercice	(717)
Résultat imputé sur déficit antérieur	
Différence de taux	3 483
Charge d'impôt effective	(4 001)

Le solde des impôts différés actifs français non reconnu dans les comptes est estimé à 2,2 millions d'euros. Le solde des impôts différés actifs hollandais non reconnu dans les comptes est estimé à 1,4 million d'euros

L'impôt s'élève à 4 millions d'euros avec un taux d'imposition de 23 %, identique à 2009. Le taux d'imposition du Groupe est faible, du fait de sa présence dans les pays à taux d'imposition bas comme l'Irlande (12,5 %), la Pologne (19 %), la République Tchèque (19 %), Singapour (10 %), la Roumanie (19 %), les Pays-Bas (25 %).

→ note 13.2. Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Des impôts différés sont comptabilisés en capitaux propres pour l'évaluation des swaps et les réévaluations d'investissements nets.

(en milliers d'euros)	2010	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	2009
BSAR	(54)	43		(97)
Evaluation des swaps	48		40	8
Réévaluation des investissements nets	256		(76)	332
TOTAL	251	43	(36)	243

→ note 13.3. Actifs et Passifs d'impôts différés

Les positions d'actifs et de passifs d'impôts différés se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Actif d'impôt différé	173		
Passif d'impôt différé	4 993	(4 968)	(4 790)
TOTAL	4 820	(4 968)	(4 790)

Le solde des impôts différés au 31 décembre 2010 se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Actif	Passif
Etats-Unis	2 497	(2 324)	173	
Europe	14 146	19 139		4 993
	16 643	16 815	173	4 993
SOLDE ACTIF/PASSIF				4 820

Les passifs nets d'impôts différés s'analysent par nature de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2010
Dépréciation immobilisations	(11 320)
Retraitements du Crédit bail en France	(8 380)
Déficits reportables	12 249
Actualisation immobilisations financières	53
Provisions pour clients douteux	1 560
Produits différés	763
Divers	255
SOLDE NET	(4 820)

note 14. Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions auto détenues par la société ne sont pas prises en compte du fait du nombre peu significatif qu'elles représentent (0,7 % du capital au 31 décembre 2010).

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. La société a trois types d'instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs : les stocks options, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions remboursables.

	2010	2009	2008
Résultat net en euro	13 274 709	14 193 628	16 838 932
Actions en circulation au 31 décembre	5 695 651	5 687 826	4 682 971
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 692 861	5 198 689	4 526 847
Nombre potentiel d'actions			
- Stock options plan 2002		7 200	7 200
- Stock options plan 2006	51 521	52 874	
- BSAR 2007 exerçables/cessibles*			
- BSA 2008 *			
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONNAIRES POUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	5 744 382	5 258 763	4 534 047
Résultat net par action			
- de base	2,33	2,73	3,72
- dilué	2,31	2,70	3,71

* le cours moyen de bourse au cours de l'exercice 2010 est inférieur au prix d'exercice des bons pouvant être exercés

Notes relatives au bilan

Actif

note 15. Goodwill

La variation du goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	2008	2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2010
Constructions modulaires						
Siko Containerhandel GmbH	1 583	1 583				1 583
Touax Sro - Touax SK Sro	15 364	15 596			874	16 470
Touax Modular Building USA, Inc	14	14			1	15
Barges Fluviales						
Eurobulk Transport Maatschappij BV	221	221				221
CS de Jonge BV	91	91				91
Touax Rom SA	3	3				3
Wagons						
Touax Rail Limited	4 554	4 554				4 554
TOTAL	21 830	22 062			875	22 937

→ Tests de dépréciations

Des tests de dépréciations ont été effectués pour chaque UGT présentant un goodwill. La valeur recouvrable est basée sur la valeur d'utilité, égale au montant des cash flows futurs actualisés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital. Les cash flows futurs sont basés sur des prévisions à quatre ans et sur une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de cash flows.

Le tableau ci-dessous décrit les principales hypothèses :

Unité génératrice de trésorerie

(en milliers d'euros)	Valeur du goodwill associé	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Constructions modulaires	18 068	7,85 %	2,00 %
Barges fluviales	315	8,62 %	2,00 %
Wagons	4 554	8,12 %	2,00 %
TOTAL	22 937		

Aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2010.

Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital (wacc) estimé des différentes activités.

Le taux de croissance utilisé est un taux de 2 % correspondant aux objectifs de la BCE en terme d'inflation.

Sensibilité de la valeur recouvrable selon une variation de +/- 1 point des taux utilisés :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	+ 1 point	- 1 point	+ 1 point	- 1 point
Constructions modulaires	(70 667)	100 145	85 427	(60 468)
Barges fluviales	(10 418)	14 137	11 731	(8 650)
Wagons	(23 422)	32 710	27 796	(19 985)

Compte tenu des valeurs corporelles et incorporelles, une variation de 1 point du taux d'actualisation ou du taux de croissance n'est pas de nature à remettre en cause les conclusions sur l'absence de dépréciation des goodwills, des immobilisations incorporelles et corporelles.

note 16. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)		2010		2009	2008
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Autres immobilisations incorporelles	2 712	(1 674)	1 038	977	1 071
TOTAL	2 712	(1 674)	1 038	977	1 071

Les autres immobilisations incorporelles enregistrent principalement les logiciels, les frais de développement et les tests de pré-production des prototypes de constructions modulaires.

note 17. Immobilisations corporelles

→ note 17.1. Répartition par nature

(en milliers d'euros)		2010		2009	2008
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Terrains et constructions	7 867	(1 549)	6 318	5 397	4 920
Matériels	406 710	(83 885)	322 825	307 340	243 574
Autres immobilisations corporelles	8 610	(5 517)	3 094	3 071	3 172
Immobilisations corporelles en cours	2 735		2 735	8 366	15 457
TOTAL	425 923	(90 951)	334 972	324 174	267 123

→ note 17.2. Évolution par nature des valeurs brutes

(en milliers d'euros)	01.01.2010	Acquisitions	Cessions	Variation de conversion	Reclassement	31.12.2010
Terrains et constructions	6 731	212	(10)	165	770	7 868
Matériels	371 707	35 090	(11 538)	5 050	6 401	406 710
Autres immobilisations corporelles	7 933	784	(198)	135	(44)	8 611
Immobilisations corporelles en cours	8 365	1 117		2	(6 751)	2 734
TOTAL	394 736	37 204	(11 746)	5 352	376	425 923

Les acquisitions de matériels concernent des conteneurs maritimes pour 1,5 million d'euros, des constructions modulaires pour 31,1 millions d'euros, des barges fluviales pour 0,9 million d'euros et des wagons pour 3,6 millions d'euros.

Les cessions concernent des conteneurs maritimes pour 5,2 millions d'euros, des constructions modulaires pour 2,2 millions d'euros, des barges fluviales pour 1,5 million d'euros et des wagons de fret pour 2,8 millions d'euros.

Le reclassement des immobilisations en cours vers les matériels concerne principalement les divisions Barges Fluviales et Constructions Modulaires.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont constituées des matériels locatifs (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret). Les valeurs uni-

taires des conteneurs maritimes et des constructions modulaires n'excèdent pas 10 000 euros. Les valeurs unitaires des wagons de fret varient entre 10 000 euros pour les wagons d'occasion 60 pieds et 125 000 euros pour les wagons neufs intermodaux couplés (106 pieds). Les valeurs unitaires des barges fluviales varient entre 150 000 euros pour les barges achetées d'occasion (1 700 tonnes) et plus d'un million d'euros pour les barges achetées neuves (2 800 tonnes). Il est à noter par ailleurs que les pousseurs peuvent atteindre des valeurs bien supérieures à 1 million d'euros.

Des tests de dépréciation ont été effectués sur les immobilisations corporelles qui présentaient un indice de perte de valeur. Des constructions modulaires figurant dans les actifs corporels d'une filiale américaine ont fait l'objet d'une dépréciation en 2009 de 322 milliers d'euros.

note 18. Instruments financiers

→ note 18.1. Actifs Financiers

Actifs financiers non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE			DEPRECIATION PAR RESULTAT (cumul)			VALEUR NETTE			
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Actifs financiers à LT		Autres actifs NC	
		Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C.		Autres actifs N.C.	Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C.	Autres actifs N.C.	Actifs financiers à la juste valeur dérivés N.C.	
AU 31 DÉCEMBRE 2007	1 400	11 918	2 720	(1 331)	(6 492)		69	5 426	2 720	47
Variations de périmètre										
Augmentation	1	1 719	12 159							
Diminution		(2 049)	(20)							(47)
Ecarts de conversion	77	426	563	(77)	(182)					
Variation de JV		291	26							
Autres mouvements		37	58		(37)					
AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 477	12 340	15 506	(1 407)	(6 710)		70	5 630	15 506	
Variations de périmètre										
Augmentation		4 317	37		(1 000)					
Diminution		(1 218)	(816)							
Ecarts de conversion	(48)	(107)	(334)	48	99					
Variation de JV		(2 077)	37							
Autres mouvements		(429)	(2 614)		429					
AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 429	12 826	11 816	(1 359)	(6 182)	(1 000)	70	6 644	10 816	183
Variations de périmètre										
Augmentation		1 346	3 537					1 346	3 537	
Diminution	(52)	(10)	(329)				(51)	(10)	(329)	(111)
Ecarts de conversion	106	218	748	(106)	(216)			2	748	6
Variation de JV		(27)	11					(27)	11	
Autres mouvements		299	(4 684)		(299)				(4 684)	
AU 31 DÉCEMBRE 2010	1 484	14 653	11 099	(1 465)	(6 697)	(1 000)	19	7 955	10 099	77

N.C. = Non courant

Les swaps de taux figurant dans les dérivés non courants sont évalués à la juste valeur dans les capitaux propres pour la part efficace et dans le résultat pour la part inefficace.

■ Titres des sociétés mises en équivalence

La société SRF Railcar Leasing est entrée dans le périmètre du Groupe Touax en 2010 par mise en équivalence.

■ Éléments financiers de la société mise en équivalence

<i>(en milliers d'euros)</i>	SRF RailCar Leasing
Total Actif et Passif	54 099
Chiffre d'affaires	4 376
Résultat net	84

■ Évolution des titres mis en équivalence

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010
À l'ouverture de l'exercice	
Quote-part du résultat net	29
Souscription au capital	1 174
Élimination de résultat	(116)
À la clôture de l'exercice	1 087

Actifs financiers courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE		DEPRECIATION PAR RESULTAT (cumul)		VALEUR NETTE	
	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat
	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie
AU 31 DÉCEMBRE 2007	44 307	317	(3 372)		40 935	317
Variations de périmètre						
Augmentation	7 682	1 107	(2 934)			
Diminution			687			
Ecarts de conversion	900		(146)			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements	(781)					
AU 31 DÉCEMBRE 2008	52 108	1 424	(5 765)		46 342	1 424
Variations de périmètre						
Augmentation			(3 595)			
Diminution	9 798	(1 424)	2 374			
Ecarts de conversion	(612)		141			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements			(2)			
AU 31 DÉCEMBRE 2009	61 294		(6 847)		54 446	
Variations de périmètre						
Augmentation	67	29 870	(2 067)		(2 001)	29 870
Diminution			1 275		1 275	
Ecarts de conversion	1 643		(359)		1 284	
Variation de JV						
Autres mouvements	2 130		(145)		1 986	
AU 31 DÉCEMBRE 2010	65 134	29 870	(8 144)		56 990	29 870

Les actifs financiers s'analysent comme suit :

Les titres disponibles à la vente : Ils correspondent à une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. Ils ont été dépréciés à 100 % en 2007 (1,4 million d'euros). La valeur des titres de participation est de 19 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Titres non cotés <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Valeur Brute	1 426	1 429	1 477
Perte de valeur	(1 407)	(1 359)	(1 407)
VALEUR NETTE DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	19	70	70

Les prêts et créances sont constitués des prêts, dépôts de garanties et autres réserves liés aux trusts et au GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1, note 30.2 et note 30.3), et des créances clients et comptes rattachés. Le différé de paiement de commissions de gestion du GIE vis-à-vis du Groupe a été déprécié d'un million d'euros en 2009.

Un reclassement de 4,7 millions d'euros a été constaté vers la part à moins d'un an des créances de location financement. Cet élément apparaît dans la note dédiée aux autres actifs courants (cf. note 20)

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat correspondent essentiellement à la juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Les actifs financiers à long terme sont actualisés sur la base des taux sans risque du marché (obligations d'État).

Les impacts en résultat des instruments financiers sont indiqués dans la note 18.2.5 ci-après.

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés.

→ La juste valeur des instruments financiers

Les swaps et le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif, et nous considérons que leurs valeurs comptables correspondent à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants font l'objet de tests de dépréciation sur la base des flux futurs estimés. Ils ont été dépréciés sur les exercices antérieurs à 2008, pour un montant cumulé de 6,7 millions d'euros. En 2009, une dépréciation d'un million d'euros a été enregistrée sur le différé de paiement de commissions de gestion du GIE vis-à-vis du Groupe, ainsi qu'une dépréciation de 2,1 millions d'euros sur les réserves de liquidité accordées aux Trusts 2001 (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1 et note 30.3).

■ note 18.1.1. Clients et comptes rattachés

Lors de leur comptabilisation, les créances clients et comptes

rattachés sont comptabilisées à leur juste valeur qui correspond à leur valeur nominale. Une perte de valeur peut être enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement. Au 31 décembre 2010, le solde des créances clients et comptes rattachés apparaît au bilan pour un montant de 57 millions d'euros. Cette valeur inscrite représente une bonne évaluation de la juste valeur.

La durée moyenne du crédit client est de 64 jours. Pour les créances en retard de paiement situé à moins d'un an, une provision sera constituée en fonction de l'historique de défaillance avec le client.

Avant d'accepter tout nouveau client, le Groupe fait appel à des agences de notations pour en évaluer sa solvabilité et les limites de crédit qu'il sera possible de lui accorder.

Au 31 décembre 2010, le Groupe enregistre dans ses comptes des créances en retard de paiement pour un montant de 16 millions d'euros nets.

Balance agée 2010

(en milliers d'euros)	Clients et comptes rattachés bruts	Provisions	Clients et comptes rattachés nets
Non échu	40 740	(213)	40 527
0-6 mois	11 540	(473)	11 067
6-12 mois	4 205	(988)	3 216
> 1 an	8 650	(6 471)	2 180
TOTAL	65 134	(8 144)	56 990

■ note 18.1.2. Créances de location-financement

Le Groupe enregistre à son actif des actifs détenus dans le cadre de location-financement dans lequel il intervient comme bailleur pour une valeur nette comptable de 11,7 millions d'euros et une valeur d'origine de 16,1 millions d'euros.

(en milliers d'euros)»	Paiements minimaux futurs	Paiements minimaux futurs actualisés
A moins d'un an	3 223	1 910
Entre deux et cinq ans	10 985	7 160
Après cinq ans	2 974	2 628
Total	17 182	11 698
Actualisation des contrats de location-financement	(5 484)	
Paiements minimaux futurs actualisés	11 698	11 698
Présentation des créances de la location-financement au bilan :		
Autres actifs courants		1 910
Autres actifs non courants		9 788
TOTAL		11 698

Le taux d'intérêt des contrats de location-financement est fixé le jour de la signature du contrat. Le taux moyen d'intérêt constaté est de 9,91 % au 31 décembre 2010. Les produits d'intérêts des contrats de location-financement sont constatés en chiffre d'affaires locatif (2,1 millions d'euros en 2010 contre 1,2 million d'euros en 2009 et 973 milliers d'euros en 2008). Le montant des remboursements clients sur les créances de location-financement correspondant à l'investissement net comptabilisé à l'actif du bilan s'élève à 2 millions d'euros en 2010 contre 1,8 million d'euros en 2009 et 1,9 million d'euros en 2008.

L'EBITDA qui correspond pour le Groupe au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions est une notion non comptable mais qui est particulièrement utilisée par les analystes financiers, investisseurs et autres utilisateurs des états financiers pour la mesure de la performance opérationnelle de l'activité. À notre avis, afin de mieux mesurer cette performance, les utilisateurs des états financiers du Groupe peuvent utiliser l'EBITDA retraité ci-dessous. L'EBITDA retraité correspond à l'EBITDA augmenté du remboursement en principal de l'investissement net des locations-financements accordées aux clients.

L'EBITDA retraité permet de calculer plus justement que l'EBITDA le montant des flux opérationnels de trésorerie. Cette pratique est courante chez les loueurs de matériels.

(en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	Divers	2010
EBITDA (marge brute)	63 589	35 666	5 109	16 177	657	121 198
Paiements du principal des créances de location-financement reçus	1 348	152	481			1 981
EBITDA retraité	64 937	35 818	5 590	16 177	657	123 180
Distribution nette aux investisseurs	(56 772)	(3 065)	(23)	(7 582)		(67 442)
EBITDA retraité après distribution aux investisseurs	8 165	32 753	5 567	8 595	657	55 737

■ note 18.1.3. Trésorerie et équivalents

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Placements à moins de trois mois	29 871	8	10 046
dont Valeurs mobilières de placement	29 870	8	1 424
Trésorerie disponible	9 229	34 856	25 761
TOTAL	39 100	34 864	35 807

→ note 18.2. Passifs financiers

Les passifs financiers non courants et courants correspondent aux « emprunts et dettes financières » et aux « emprunts et concours bancaires courants ».

■ note 18.2.1. Analyse par classe des passifs financiers

(en milliers d'euros)	2010			2009			2008		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt obligataire	40 045		40 045	39 773		39 773	39 505		39 505
Emprunts Moyen Long Terme avec recours	12 274	4 215	16 489	13 192	3 808	17 000	11 803	3 949	15 752
Emprunts Moyen Long Terme sans recours	37 310	3 208	40 518	40 448	2 959	43 407	43 629	2 959	46 588
Engagements de location-financement	96 251	18 270	114 521	93 567	16 865	110 432	67 309	12 365	79 674
Crédits renouvelables avec recours		57 549	57 549	34 438	13 720	48 158	41 544	16 783	58 328
Crédits renouvelables sans recours	42 000	7 002	49 002		69 354	69 354	40 440	15 415	55 855
Concours bancaires courants		13 151	13 151		8 311	8 311		1 459	1 459
Instruments dérivés passifs		471	471		185	185		743	743
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	227 880	103 866	331 746	221 418	115 202	336 620	244 231	53 674	297 904

La dette est considérée « sans recours » lorsqu'elle finance des actifs et que la société mère TOUAX SCA ne garantit pas le service de la dette, celui-ci doit être assuré par les revenus générés par les actifs tant par les revenus locatifs que par les produits de cession.

Selon IFRS 7.8, les différentes catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2010

Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au cout amorti	331 275	332 746	0,44 %	328 010	-1,42 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	471	471	0,00 %		0,00 %
TOTAL	331 746	333 217	0,44 %	328 010	-1,56 %

Au 31 décembre 2009

Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au coût amorti	336 435	337 686	0,37 %	332 672	-1,48 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	185	185	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	336 620	337 871	0,37 %	332 672	-1,54 %

Au 31 décembre 2008

Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au coût amorti	297 161	299 339	0,73 %	292 607	-2,25 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	743	743	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	297 904	300 082	0,73 %	292 607	-2,49 %

Comme indiqué dans la note 1.18.3, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une application du principe de la juste valeur ferait ressortir une évaluation des passifs financiers à 333 217 milliers d'euros, en prenant comme hypothèses les cours de clôture au 31 décembre 2010.

- La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant comme taux d'actualisation le taux moyen des dettes à taux fixe considéré comme représentatif du taux de financement de la classe de risque du Groupe en l'absence de valeurs cotées (dérivés de crédit ou courbes obligataires).
- La valeur nette comptable des dettes à taux variable (long terme comme court terme) constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les instruments dérivés passifs sont évalués selon les valorisations obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

→ OBSAR

La juste valeur de la composante dette a été calculée à la date d'origine (en 2007), à l'aide d'un taux d'intérêt de marché, pour un emprunt non convertible équivalent. Le montant résiduel, soit la valeur de la composante capitaux propres liée à l'option de conversion, est inclus dans les réserves consolidées (cf. Tableau de variation des capitaux propres).

L'emprunt obligataire inscrit au bilan s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2010
Valeur nominale de l'emprunt OBSAR à la date d'émission (le 8 mars 2007)	40 393
Frais d'émission d'emprunt	(712)
Composante capitaux propres	(628)
Composante dette lors de la comptabilisation initiale de l'emprunt	39 053
Charges d'intérêt	1 944
Coupons payés	(1 543)
Coupons courus	(200)
Composante dettes au 31 décembre 2007 :	39 254
Charges d'intérêt	2 493
Coupons payés	(2 242)
Composante dettes au 31 décembre 2008 :	39 505
Charges d'intérêt	1 194
Coupons payés	(926)
Composante dettes au 31 décembre 2009 :	39 773
Charges d'intérêt	857
Coupons payés	(585)
Composante dettes au 31 décembre 2010 :	40 045
Échéance le 8 mars 2012	

I note 18.2.2. Analyse par échéance des flux contractuels des emprunts au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	+ 5 ans	Total
Emprunt obligataire		40 393					40 393
Emprunts Moyen Long Terme avec recours	4 398	3 615	3 484	2 829	1 021	1 143	16 490
Emprunts Moyen Long Terme sans recours	3 208	2 959	2 959	9 741	2 959	19 361	41 187
Engagements de location financement	18 233	18 222	18 619	17 644	15 615	26 188	114 521
Emprunts court terme avec recours	50 215	1 333					51 548
Emprunts court terme sans recours	7 003		42 000				49 003
Total des flux de capital sur emprunts	83 057	66 522	67 062	30 214	19 595	46 692	313 142
Flux futurs d'Intérêts sur emprunts	9 076	7 088	5 643	4 374	2 919	3 530	32 630
Total flux sur emprunts	92 133	73 610	72 705	34 588	22 514	50 222	345 772

Ce tableau présente uniquement les flux contractuels et exclut donc les encours liés à des engagements non confirmés par les banques comme les découverts et les facilités de caisse renouvelés annuellement. Ces financements à caractère renouvelable sont présentés dans les passifs financiers courants de la note 18.2.1

Pour les emprunts à taux variable, les intérêts futurs ont été estimés sur la base des taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2010.

■ note 18.2.3. Engagements et clauses spécifiques des emprunts

Certains emprunts bancaires à court et moyen terme incluent des clauses de défaut sur la base du respect de ratios financiers (covenants financiers). Ces clauses portent sur 171 millions d'euros de dettes au 31 décembre 2010 (cf. tableau suivant). Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées.

Emprunteur	Touax SCA	Touax SCA	Touax Corp	Gold Container Finance LLC (SPC)	Touax Rail Finance (SPC)	Touax Rail Finance (SPC)	Touax Rail Finance 2 (SPC)
Avec/ sans recours (contre Touax SCA)	AVEC	AVEC	AVEC	SANS	SANS	SANS	SANS
Type de facilité	Obsar	Club deal	Bilatérale	Club deal	Bilatérale	Bilatérale	Club deal
Durée et mode de tirage	5 ans emprunt obligataire	3 ans crédit renouvelable multidevises	2 ans crédit renouvelable USD	1 an crédit renouvelable USD	10 ans dette long terme amortissable	10 ans dette long terme amortissable	2 ans crédit renouvelable EUR
Montant maximum	40,4 Meuros	55 Meuros	10 Musd	35 Musd	13 Meuros	30,3 Meuros	45 Meuros
Encours 31/12/10	40,4 Meuros	48,0 Meuros	0	7,0 Meuros (9 Musd)	9,6 Meuros	24,6 Meuros	42,0 Meuros

Ratios financiers à respecter

Leverage (dettes nettes avec recours / Ebitda après distribution)	inférieur à 4,5 pour 2009, et 2010 ; inférieur à 3,7 pour 2011	inférieur à 4,5 pour 2009, et 2010 ; inférieur à 3,7 pour 2011		inférieur à 5	inférieur à 7,5 (utilisation de la dette moyenne sur un an)	inférieur à 7,5 (utilisation de la dette moyenne sur un an)	inférieur à 9,5 pour 2010, 8,5 pour 2011 et 7,5 pour 2012 (utilisation de la dette moyenne sur un an)
Gearing (dettes nettes avec recours / Capitaux propres)	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 5,5	inférieur à 5,5	inférieur à 3,5
Capitaux propres diminués des goodwill					supérieur à 14 m€	supérieur à 14 m€	supérieur à 30 m€
Interest Coverage (EBITDA après distribution / Frais financiers nets)			moyenne des 2 derniers semestres supérieure à 2	supérieur à 2	supérieur à 1,5	supérieur à 1,5	supérieur à 1,5
Fréquence de calcul	annuelle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle
Date de début de contrôle	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2006	31/12/2004	31/12/2004	30/06/2007	31/12/2010
Date de fin du crédit	08/03/2012	24/10/2011	31/08/2012	01/07/2011	30/12/2016	28/02/2018	29/11/2013
Périmètre de calcul	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD

Autres conditions/ clauses

Sûretés	Non	Non	Non	Package de sûretés	Package de sûretés	Package de sûretés	Package de sûretés
Tirages conditionnés au respect de critères d'éligibilité des actifs financés	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Clauses de défaut croisé	défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur la division conteneur (TCS et ses filiales)	défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul

Des clauses exigeant le contrôle du Groupe par la famille WALEWSKI ont également été incluses.

Il est précisé que le Groupe TOUAX ne disposant pas de notation financière officielle, il n'existe donc aucune clause de remboursement anticipé dans les contrats de financement qui serait déclenchée suite à une détérioration de notation.

I note 18.2.4. Analyse de l'endettement

L'endettement financier net consolidé est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Passifs financiers	331 746	336 620	297 905
Instrument dérivés actif	77	183	
Valeurs mobilières de placement & autres placements	29 871	8	10 046
Disponibilités	9 229	34 856	25 761
Endettement financier net consolidé	292 569	301 573	262 098
Dette sans recours	89 520	112 761	102 443
Endettement financier excluant la dette sans recours	203 049	188 812	159 655

A compter de 2010, la valorisation des instruments dérivés actifs est pris en compte dans le calcul de l'endettement financier net consolidé. Les années 2009 et 2008 ont été retraitées en conséquence.

Les dettes financières par devise

<i>(en milliers euros)</i>	2010	2009	2008
Euro (EUR)	291 058	281 179	244 474
US dollar (USD)	25 218	37 598	38 070
Zloty polonais (PLN)	15 185	17 229	13 499
Autres	285	614	1 861
TOTAL	331 746	336 620	297 904

Répartition taux fixe – taux variable de la dette brute (après prise en compte des instruments de couverture)

<i>(en milliers euros)</i>	2010	2009	2008
Taux fixe	167 202	164 349	112 829
Taux variable	164 544	172 271	185 075
TOTAL	331 746	336 620	297 904

Taux moyen de la dette brute par devise

	2010	2009
Taux moyen dette en Euro (EUR)	3,51%	3,20%
Taux moyen dette en Dollar US (USD)	4,62%	3,57%
Taux moyen dette en Zloty Polonais (PLN)	6,66%	6,65%
Taux moyen dette en autres devises	6,59%	6,59%
Taux moyen de la dette brute globale	3,74%	3,42%

I note 18.2.5. Effet en résultat des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	2010
Produits d'intérêt		338				338
Dividendes reçus	2					2
Charges d'intérêt			(13 161)	3	25	(13 133)
Impact Résultat	2	338	(13 161)	3	25	(12 793)
Écart de change						(28)
Effet actualisation						(17)
Rémunération de la trésorerie						122
Reprise financière						1
RÉSULTAT FINANCIER						(12 715)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	2009
Produits d'intérêt		56				56
Charges d'intérêt			(13 008)	8	(27)	(13 027)
Impact Résultat		56	(13 008)	8	(27)	(12 971)
Écart de change						(203)
Effet actualisation						51
Rémunération de la trésorerie						102
RÉSULTAT FINANCIER						(13 021)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	2008
Produits d'intérêt		127				127
Charges d'intérêt			(14 737)	(587)	(105)	(15 429)
Impact Résultat		127	(14 737)	(587)	(105)	(15 302)
Écart de change						681
Effet actualisation						166
Rémunération de la trésorerie						464
RÉSULTAT FINANCIER						(13 992)

I note 18.2.6. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Conteneurs Maritimes	14 962	5 155	20 439
Constructions Modulaires	13 681	15 297	13 378
Barges Fluviales	2 178	2 213	2 322
Wagons	5 823	5 033	4 412
Divers	885	868	836
TOTAL	37 529	28 567	41 387

Les échéances de paiement des fournisseurs sont à moins d'un an.

note 19. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours enregistrent des matériels destinés à être vendus et des pièces détachées. Les matériels sont destinés principalement à la vente aux investisseurs dans le cadre de programmes de gestion.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009	2008
	Val. brute	Prov.	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Matériels	64 256	(334)	63 922	82 382	85 576
Pièces détachées	9 730	0	9 730	8 432	5 094
Stock de produits finis et intermédiaires	1 363	0	1 363	0	0
TOTAL	75 349	(334)	75 015	90 814	90 670

Les tests d'évaluation sur les stocks de conteneurs maritimes ont conduit le Groupe à constater en 2009 une dépréciation de 0,8 million d'euros, cette provision a été reprise en grande partie en 2010. En effet, une grande partie de ces conteneurs a été vendue en 2010.

note 20. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Cessions d'immobilisations	55	10	10
Charges constatées d'avance	3 248	3 245	3 318
Impôts et Taxes	10 105	7 902	9 806
Autres	5 503	5 810	4 358
TOTAL	18 911	16 967	17 492

La situation des impôts et taxes correspond pour l'essentiel à la TVA sur les acquisitions de biens en fin de période.

La rubrique « Autres » comprend au 31 décembre 2010 des créances relatives à des remboursements d'assurance dans la division Barges Fluviales en attente pour environ 0,5 million d'euros et 0,7 million d'euros dans la division Constructions Modulaires, à des règlements reçus de clients en attente de reversement aux investisseurs dans la division Conteneurs Maritimes pour 1,6 million d'euros. Par ailleurs, cette même rubrique enregistre la part des créances financières de location-financement à moins d'un an (soit 1,9 million d'euros au 31 décembre 2010 cf. annexe des comptes consolidés note 1.18.1). Au 31 décembre 2009, dans le poste « Autres » la part des remboursements de sinistres dans l'activité Barges Fluviales en attente était de 1,8 million d'euros.

Les autres actifs courants sont recouvrables à moins d'un an.

note 21. Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il est à noter par ailleurs que :

- TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2010 pour 2,8 millions d'euros.
- TOUAX a constaté le rachat de 69 573 bons de souscription d'action pour 162 milliers d'euros et le rachat de 177 500 BSA pour 213 milliers d'euros.
- au cours de l'année 2010, 2 444 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 625 nouvelles actions. Il reste au 31 décembre 2010, 1 399 200 BSAR à exercer sur les 1 427 328 émis en 2007, soit un potentiel de 363 092 actions (4 BSAR pour 1,038 action).
- au cours de l'année 2010, 7 200 options de souscriptions ont été exercées correspondant à l'émission de 7 200 nouvelles actions. Les options de souscriptions ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau suivant :

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA :

	Plan 2002 Options de souscription	Plan 2006 Options de souscription ou d'achat d'actions
Date de l'assemblée	24.06.02	28.06.2006
Date du conseil d'administration	31.07.02	07.08.2006
Nombre d'options consenties à l'origine	11 001	52 874
- dont aux membres du comité de direction	2 500	15 770
Nombre de bénéficiaires actuels	13	9
- dont membres du comité de direction actuel	2	2
Date d'attribution	31.07.02	07.08.06
Date de départ d'exercice	30.07.06	07.08.08
Date d'expiration	31.07.10	07.08.12
Prix d'exercice	13,59 €	20,34 €
Options levées depuis l'attribution	9 900	0
- par les membres du comité de direction	2 500	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2010	1	0
Options caduques depuis l'attribution	1 101	6 957
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2010	0	45 917
- dont aux membres du comité de direction	0	15 770

→ Émission de BSA

Le conseil de gérance du 11 février 2008, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA. Ces bons ont été attribués aux cadres clés de TOUAX afin d'associer étroitement les managers au développement de la société.

L'assemblée générale des porteurs de BSA a approuvé l'échange desdits bons contre des actions TOUAX au prix calculé selon le modèle Black-Scholes, le conseil de gérance confirmant en date du 22 décembre 2009 les conditions de réalisation de cette opération. Aussi, 177 500 BSA ont été rachetés et annulés par la Société sur les 200 000 BSA émis en 2010. Ces BSA ont été rachetés à leur valeur d'expertise correspondant à un tiers de leur prix d'émission. Il reste au 31 décembre 2010 22 500 BSA émis.

→ La gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de maximiser la valeur de la société en optimisant une structure de capital destinée à minimiser son coût et servir un rendement aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses financements en optimisant le mix capitaux propres – dettes au regard de l'évolution des conditions économiques, de ses objectifs et de la gestion de ses risques. Il évalue ses besoins en fonds de roulement ainsi que le rendement attendu de ses dépenses d'investissements, de manière à maîtriser ses besoins de financement. En fonction de la croissance de ses marchés et de l'espérance de rentabilité des actifs gérés, le Groupe choisit d'émettre des actions nouvelles ou de vendre des actifs pour diminuer ses dettes.

Le Groupe gère son mix Capitaux propres – dettes avec le ratio de structure (gearing) comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net, avec et sans recours, divisé par les capitaux propres. Les ratios d'endettement au 31 décembre 2010 et 2009 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009	2008
Endettement net avec recours	203,0	188,9	159,7
Capitaux propres	140,2	129	102,5
Ratio d'endettement (excluant la dette sans recours)	1,45	1,46	1,56
Ratio d'endettement de la dette sans recours	0,64	0,87	1,00
Ratio endettement	2,09	2,34	2,56

note 22. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Dotation	Reprise	Ecart de change	2010
Litiges	188	38	(84)		142
Autres risques	2 128	477		121	2 726
TOTAL	2 317	515	(84)	121	2 868

Les « autres risques » se décomposent de la façon suivante :

- en décembre 2008, une subvention avait été obtenue à l'étranger pour un montant de 2,3 millions d'euros. Cette subvention est conditionnée principalement à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Une provision a été constatée pour ce montant en raison des perspectives économiques incertaines (cf. annexe des comptes consolidés note 7),
- en décembre 2008, une provision, d'un montant de 2,6 millions d'euros, représentant une rentabilité moindre d'un contrat de location financement signé avec un client de la division wagon a été reprise en 2009 (cf. note 11).

L'effet de change est dû à la provision sur la subvention obtenue à l'étranger.

note 23. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les mouvements liés aux engagements retraites peuvent être engendrés par :

- des mouvements de personnel (arrivées et départs de nouvelles personnes),
- l'acquisition de droits par le personnel pendant sa durée d'activité au sein de l'entreprise,
- les évolutions de salaires et autres hypothèses actuarielles.

(en milliers d'euros)	2009	Dotation	Reprise	2010
Conteneurs Maritimes	71	90	(144)	17
Constructions Modulaires	73	21	(4)	90
Barges fluviales	12	2	(13)	1
Non-alloué	105	142	(136)	111
TOTAL	261	256	(298)	219

Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

- Un coefficient de probabilité de la présence des salariés au sein de l'entreprise lors du départ à la retraite est calculé en fonction de l'âge,

- Un taux d'actualisation de 3,8 %,
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,5 %,
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 24. Autres passifs long terme

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Conteneurs Maritimes			2 123
Constructions modulaires	1 466	1 562	59
TOTAL	1 466	1 562	2 182

En 2009, la division Constructions Modulaires a mis en place un nouveau type de contrat vente dénommé vente avec engagement de reprise. Celui-ci implique d'enregistrer l'engagement de rachat du Groupe ainsi que les produits différés relatifs à la location des constructions modulaires. L'impact au 31 décem-

bre 2010 est de 1 466 milliers d'euros.

La commission différée de démarrage du Trust 2001 a été totalement reprise des autres passifs long terme (2,1 millions d'euros) en 2009.

note 25. Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Dettes sur immobilisations	256	602	7 299
Dettes fiscales et sociales	16 834	14 137	12 261
Dettes d'exploitation	25 482	35 004	22 540
Autres passifs courants	923	1 863	1 189
Produits constatés d'avance	5 939	7 166	4 464
TOTAL	49 433	58 772	47 753

Les dettes d'exploitation enregistrent principalement les revenus dus aux investisseurs des activités Conteneurs Maritimes, Wagons de Fret et Constructions Modulaires (23,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, 18,5 millions d'euros au 31 décembre 2009).

En 2009, une vente conditionnelle de 20 millions de dollars, soit 13,9 millions d'euros, avait été comptabilisée vis-à-vis d'un investisseur dans la division Conteneurs Maritimes. Cette dette a été remboursée en 2010, la vente n'ayant pas eu lieu.

note 26. Gestion des risques

→ Risque de marché

Les risques financiers et de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques sur les actions détenues et le risque de contrepartie.

Les risques de taux et de change sont gérés de manière centralisée au sein de la direction trésorerie et financements qui les reporte mensuellement au comité de direction.

Les risques de taux et de change sont suivis à travers un reporting mensuel effectué par les filiales auprès de la direction trésorerie et financements, ce reporting inclut les prêts consentis par des établissements externes ainsi que les prêts conclus entre les filiales du Groupe. Ces informations sont vérifiées, analysées, consolidées et transmises au comité de direction. Des suggestions quant à la gestion des risques de taux et de change sont émises par la direction trésorerie et financements et les décisions sont prises par le comité de direction du Groupe. Les instruments bureautiques « standards » permettent de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Groupe pour le suivi de ces risques.

→ **Risque de crédit**

Le risque de crédit est développé dans la note 18.1.1.

→ **Risque de liquidité et de contrepartie**

Le risque de liquidité est géré par la direction trésorerie et financements du Groupe qui dépend de la direction administrative et financière du Groupe. La gestion de trésorerie globale au niveau du groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie afin de minimiser le recours aux emprunts financiers.

La gestion du risque de liquidité s'évalue à travers les besoins du Groupe ressortant du plan à 3 ans, du budget annuel de trésorerie et des prévisions mensuelles et hebdomadaires. L'ensemble des reportings est transmis au comité de direction du Groupe.

L'objectif en termes de gestion de trésorerie est de faire face aux échéances du Groupe tout en maintenant des marges de manœuvre décidées par le comité de direction du Groupe et en optimisant le coût financier de la dette.

À cet effet, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées par ses partenaires bancaires soit des emprunts bancaires de type revolving et a émis un emprunt obligataire (Obsar) en 2007 pour le préfinancement de ses actifs et des lignes de financements d'actifs de type location financements afin d'adosser au mieux le service des dettes et les revenus générés par les actifs.

L'ensemble des financements est négocié ou validé par la direction trésorerie et financements afin de maîtriser les engagements (sur bilan et hors bilan) pris par le Groupe.

Certains emprunts incluent des clauses de conditionnalité sur les tirages (éligibilité des actifs) et d'autres incluent des engagements financiers (ratios) que le Groupe doit respecter, tel qu'exposé dans la note 18.2.3.

À court terme les principaux risques de liquidité du Groupe sont

liés à la non-reconduction de lignes revolving arrivant à échéance. Les échéances théoriques sur l'année 2011 sont présentées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Échéances crédit moyen long terme	25,8
Échéances crédit court terme confirmé avec recours	49,9
Échéances crédit court et long terme confirmé sans recours	7,0
Échéances crédit renouvelable annuellement	19,9
Total	102,7
Frais financiers estimés	16,0
TOTAL	118,2

À fin décembre 2010, le Groupe a sur son bilan 39 millions d'euros de trésorerie, compte plus de 58 millions d'euros de lignes disponibles pour faire face à ses besoins de trésorerie et 58 millions d'euros d'actifs en stock destinés à être vendus à des investisseurs.

Le Groupe estime que le risque de non-reconduction des lignes court terme arrivant à échéance est faible et rappelle que l'utilisation de ces lignes à caractère revolving dépend des besoins de préfinancement d'actifs et donc de ses investissements ou portage d'actifs temporairement sur son bilan.

Un risque de liquidité peut survenir si le Groupe est dans l'impossibilité d'utiliser les facilités de crédit renouvelable de financements d'actifs du fait de son incapacité à respecter les critères d'éligibilité conditionnant l'utilisation de ces lignes de financements.

À plus long terme, le risque de liquidité réside dans un adossement inapproprié des revenus générés par ses actifs en location et des échéances de financement.

Les échéances de l'endettement sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2011	2012	2013	2014	2015	+ 5 ans
Dettes avec recours	242,2	92,5	63,2	22,1	20,5	16,6	27,3
Dettes sans recours	89,5	10,2	3,0	44,3	9,7	3,0	19,4
TOTAL	331,7	102,7	66,2	66,4	30,2	19,6	46,7

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à refinancer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie qui conserve des valeurs résiduelles relativement élevées dans un marché assez liquide.

Le risque de contrepartie pour le Groupe peut se traduire de 3 manières principales :

- annulation des lignes de crédit confirmées suite à une défaillance d'un prêteur
- défaut de la contrepartie dans le débouclage d'un instrument dérivé négocié de gré à gré

- non-remboursement des excédents de trésorerie placés au comptant ou à terme auprès d'un organisme financier ou dans le cadre d'un investissement

Le Groupe privilégie les relations financières avec les relations bancaires de premier plan c'est-à-dire bénéficiant des meilleures notations financières auprès des agences de notation internationales tant pour ces facilités de crédit renouvelables que pour la négociation de gré à gré des instruments dérivés de couverture.

Le Groupe ne place ses excédents que dans des produits de placement monétaires non dynamiques soit auprès de banques de premier rang au comptant ou à terme.

Dès lors, le Groupe se considère faiblement exposé au risque de contrepartie et n'utilise aucun instrument dérivé pour gérer ce risque de contrepartie.

→ Risque de taux

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

Afin de limiter l'impact négatif d'une remontée des taux court terme, le Groupe applique une politique de gestion non spéculative des taux en utilisant des instruments dérivés standards (plain vanilla) et en négociant ses nouveaux emprunts à taux fixe ou variable en fonction de la volonté de modifier la répartition taux fixe- taux variable de sa dette.

Afin de limiter le recours aux opérations de marché, le Groupe essaie également de négocier des emprunts qui permettent la modification de l'indexation des intérêts de taux variable à taux fixe.

En 2010, le Groupe n'a pas eu recours à de nouveaux instruments dérivés de taux, le programme de couverture réalisé précédemment, en 2009 notamment, permet de maintenir la dette à taux fixe à 50 % de la dette long terme globale contre 49 % à fin 2009. La dette long terme à taux fixe représente 79 % de la dette long terme globale contre 78 % à fin 2009.

! Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe se refinance à la fois à taux variable et à taux fixe et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments sont principalement des contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), mais le Groupe peut occasionnellement avoir recours à des options de taux d'intérêts (achat de cap ou de tunnels). Ces instruments sont négociés de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang.

Les instruments financiers hors bilan ont les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2010 :

(en milliers d'euros)	Montant nominal	Montant nominal réparti par échéance			Valorisation au 31.12.10
		<1 an	de 1 à 5 ans	>5ans	
Swaps de taux emprunteur Taux fixe / Prêteur taux variable					
EUR Euribor / taux fixe	5 018	963	3 242	813	
USD Libor / taux fixe					
PLN Wibor / taux fixe	7 093	1 599	5 150	344	
TOTAL COUVERTURES DE TAUX D'INTÉRÊT	12 111	2 562	8 392	1 157	48

L'ensemble des instruments dérivés de taux d'intérêt valide les critères de la comptabilité de couverture (couverture des flux de trésorerie) dans la mesure où ces instruments sont négociés pour refléter parfaitement les échéanciers des dettes à taux variables qu'ils couvrent.

Les impacts des instruments dérivés sur la dette brute par devise sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montants au 31 décembre 2010		
	avant opérations de couverture	Impact des dérivés	après opérations de couverture
Euro à taux fixe	131 833	5 018	136 851
Euro à taux variable	159 225	-5 018	154 207
Dollar à taux fixe	17 908		17 908
Dollar à taux variable	7 310		7 310
Zloty à taux fixe	5 066	7 093	12 159
Zloty à taux variable	10 119	-7 093	3 026
Autres devises à taux fixe	285		285
Autres devises à taux variable			
Total dette à taux fixe	155 091	12 110	167 201
Total dette à taux variable	176 655	-12 110	164 545
TOTAL DETTE	331 746		331 746

! Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse de 100 points de base des taux court terme aurait un impact direct sur la charge financière du Groupe de près de 1,2 million d'euros au 31 décembre 2010 soit environ 8 % des frais financiers théoriques.

Ce calcul théorique est établi après prise en compte de la trésorerie (et équivalents) et des instruments dérivés, en prenant comme hypothèse que la dette nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivant à échéance sont remplacées par des dettes à taux variable.

→ Risque de change

Du fait de sa présence internationale, le Groupe TOUAX est exposé aux variations des devises, en effet en fonction des années, le dollar américain peut représenter près de 50 % du chiffre d'affaires du Groupe et une partie significative des revenus du groupe est générée en couronne tchèque et zloty polonais.

Le Groupe s'estime malgré cela assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges sont générées dans la même devise que les revenus, de même le Groupe finance ses actifs dans la même devise que les revenus.

Pour autant, le Groupe peut être amené à mettre en place des couvertures budgétaires ou à la commande lorsque des risques de change opérationnels sont identifiés. Les instruments de couverture utilisés dans ce cas sont des opérations d'achat ou vente à terme ou des options standards (plain vanilla).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe recensés sont liés à :

- la structure des frais généraux de l'activité conteneurs qui sont en grande partie en euro alors que les revenus sont en dollar américain.
- la fabrication de constructions modulaires avec la couronne tchèque comme devise principale et leur commercialisation en euro.

Il n'y a pas de couverture de risque de change opérationnel au 31 décembre 2010.

Le Groupe a pour objectif de minimiser les risques de change de type financier c'est-à-dire les risques liés aux actifs ou passifs financiers en devise dont les variations affectent le résultat

financier. Les positions bilancielle en devise sont suivies mensuellement et reportées au comité de direction. Au 31 décembre 2010, ces positions ne sont pas significatives.

Du fait de ses implantations dans différents pays, le Groupe est soumis au risque de change lié à ses investissements dans les filiales étrangères, ce risque se matérialise par des variations des fonds propres du Groupe (règle de l'investissement net) ainsi que lors de la conversion en euro des résultats de la filiale dans la maison mère.

Le Groupe ne couvre pas le risque de change pesant sur ses fonds propres, mais il a par le passé plusieurs fois couvert le risque de conversion en euros du résultat de certaines de ses filiales grâce à des options achetées auprès de contreparties de premier plan en prenant comme référence le résultat budgété de ces entités. Le Groupe n'a au 31 décembre 2010 pris aucune position de couverture des résultats en devises budgétés en 2011.

Dans le cadre de sa gestion globale de trésorerie, le Groupe est amené à changer les excédents d'une devise en euro dans un souci de minimiser les frais financiers et le recours à la dette bancaire. Dans le cadre de cette gestion de trésorerie multidevise, le Groupe met régulièrement en place des contrats à terme qui permettent de compenser les variations de valeur des prêts et emprunts inter-compagnies. Ces contrats à terme sont réalisés avec des contreparties bancaires de premier plan.

■ Couverture du risque de change

Le Groupe met donc régulièrement en place des opérations de change à terme pour couvrir les expositions liées à la gestion de sa trésorerie en devises (USD et CZK).

Le portefeuille d'achat à terme de devises au 31 décembre 2010 se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2010	
	Montant nominal	Echeance max
Portefeuille d'achat à terme USD	22 302	28/04/11
Portefeuille d'achat à terme CZK	7 457	3/06/11
MONTANT TOTAL DES PORTEFEUILLES D'ACHAT À TERME	29 759	

■ Couverture de juste valeur

(en milliers d'euros)	2010
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(285)
Variation de juste valeur de l'élément couvert	284
IMPACT NET EN RÉSULTAT DES COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	(1)

L'impact net en résultat de la couverture de juste valeur correspond à la part inefficace de la couverture.

I Sensibilité du taux de change sur le résultat opérationnel courant, et sur les capitaux propres

L'exposition du Groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain, de la couronne tchèque et du zloty polonais. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. La parité utilisée pour la conversion en euro des comptes des filiales en devise, présente la sensibilité suivante sur les résultats du Groupe ainsi que les capitaux propres – part du groupe – si elle se dépréciait de 10 % :

	Impact sur le résultat opérationnel courant	Impact sur les capitaux propres - part du groupe
Baisse de 10% du dollar américain	-2,33 %	-2,44 %
Baisse de 10% de la couronne tchèque	-0,47 %	-1,67 %
Baisse de 10% du Zloty	-1,08 %	-0,44 %

L'activité Constructions Modulaires est principalement libellée en Euro, en Couronne Tchèque et en Zloty polonais. Les activités Barges Fluviales et Wagons de Fret sont principalement libellées en euro en Europe et en dollar américain aux États-Unis et en Amérique du Sud. L'activité de location et vente de Conteneurs Maritimes est internationale, et est en majorité libellée en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans environ 25 pays différents.

Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréliser les actifs immobilisés libellés dans une devise avec des emprunts libellés dans la même devise pour ne pas être exposé à un risque de change.

→ Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du Groupe prévoit des placements de la trésorerie excédentaire uniquement dans des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Le principal risque sur actions se limite au contrat de liquidité que le Groupe a signé avec un prestataire de service d'investissement. Les montants aujourd'hui investis ne génèrent pas de risque significatif pour le Groupe.

→ Risque de volatilité des prix des matières premières

Ce risque est développé dans le paragraphe 4.4.2.

note 27. Parties liées IAS 24

La définition retenue pour les parties liées est celle de la norme IAS 24.9. Les parties liées correspondent aux principaux dirigeants de TOUAX SCA ayant une autorité et une responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe. Les dirigeants répondant à cette définition sont Fabrice et Raphaël WALEWSKI, gérants de TOUAX SCA. Les membres du conseil de surveillance, de par leur fonction de contrôle, sont également considérés comme parties liées.

Le montant alloué aux associés commandités en 2010 au titre de 2009 au titre de la rémunération statutaire est de 916 milliers d'euros.

Une partie liée a une influence notable si elle a le pouvoir de participer aux décisions politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Cette influence est présumée comme notable dès qu'une personne morale ou physique, ou un groupe de personnes, détient plus de 20 % des droits de vote : Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI agissant de concert détiennent directement et indirectement plus de 20 % des actions.

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées.

La rémunération des principaux dirigeants n'incorpore aucun des cinq critères de la norme IAS 24.16 : avantages à court terme, avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat de travail et paiements en actions. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun de ces avantages. (cf. détails chapitre 15 page 37)

Des matériels, pour une valeur brute d'un peu plus d'un million d'euros, appartenant aux gérants, et de deux millions d'euros, appartenant aux sociétés commanditées, sont gérés par le Groupe. Ces investissements ont généré un revenu total de 101 milliers d'euros environ. Aucun avantage n'est consenti dans ce cadre aux gérants et aux sociétés commanditées, la gestion de ces matériels étant réalisée aux mêmes conditions que celle réalisée pour le compte de tiers. La gestion de ces matériels est, par ailleurs, encadrée par une charte déontologique visée par le conseil de surveillance.

La rémunération totale des mandataires sociaux s'élève à 793,3 milliers d'euros en 2010.

Les engagements de départ en retraite et de retraite complémentaire du comité de direction ne sont pas significatifs (indemnités légales de départ à la retraite). Aucune stock-option n'est accordée aux mandataires sociaux. Les autres membres du comité de direction en bénéficient (cf. tableau des stocks options détaillé dans la note 21 de l'annexe des comptes consolidés page 85).

Il est rappelé que la rémunération des membres du conseil de surveillance est détaillée dans le chapitre 15 page 37. Elle s'élève à 63 milliers d'euros.

Le Groupe TOUAX exerce une influence notable sur SRF Railcar Leasing. Cette entité est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Les transactions avec cette entreprise associée se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis de cette société sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Prêt à long terme	1 488
Créance d'exploitation	3 648
Provision	(241)
Dettes d'exploitation	

Les transactions de ventes réalisées à SRF Railcar Leasing sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Ventes	18 958

Les relations entre société mère et filiales sont développées dans le paragraphe 7.2 page 31 du présent document de référence et dans la note 25.5 page 111 de l'annexe des comptes sociaux.

note 28. Engagements hors bilan

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

→ note 28.1. Contrats de location simple non capitalisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Location simple avec recours	24 869	4 162	12 757	7 950
Location simple sans recours contre le Groupe	96 375	16 936	59 246	20 193
<i>Dont Conteneurs Maritimes</i>	86 758	13 679	53 089	19 990
<i>Dont Wagons</i>	9 617	3 257	6 157	203
TOTAL	121 244	21 098	72 003	28 143

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

→ note 28.2. Autres engagements donnés

■ Garanties bancaires émises pour le compte du Groupe au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance
Garantie bancaire	436	
Constructions modulaires	436	2013

■ Commandes fermes de matériels

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2010 s'élèvent à 48 millions d'euros, dont 17 millions d'euros de wagons de fret, 12 millions d'euros de constructions modulaires et 19 millions d'euros de conteneurs maritimes.

→ note 28.3. Autres engagements reçus

■ Les contrats de location opérationnelle non résiliables

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	2010
0-6 mois	21 944	10 024	1 314	11 378	44 660
6 mois - 1 an	15 984	5 780	954	8 548	31 266
Entre 1 et 5 ans	42 083	10 139	5 905	20 788	78 915
Plus de 5 ans	3 107	219	4 027	409	7 762
TOTAL LOYERS OPÉRATIONNELS MINIMAUX	83 119	26 161	12 200	41 122	162 603

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons	2009
0-6 mois	14 314	5 766	1 233	13 435	34 748
6 mois - 1 an	12 953	5 620	1 233	11 154	30 961
Entre 1 et 5 ans	42 057	11 749	5 297	38 129	97 232
Plus de 5 ans	4 070	38	4 709	2 446	11 263
TOTAL LOYERS OPÉRATIONNELS MINIMAUX	73 395	23 173	12 472	65 163	174 204

I Contrats de location financement déconsolidés

Le Groupe qualifie les contrats de location-financement déconsolidés lorsqu'il y a cession d'une créance de location-financement à un organisme financier ou à un investisseur, et qu'elle répond aux conditions de décomptabilisation d'un actif financier définies par IAS 39 § 18b ; §19 et §20. Ces contrats sont alors sans recours contre le Groupe.

Les loyers perçus sont constatés en chiffre d'affaires locatif.

Les loyers restant à recevoir au titre de ces contrats sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Loyers à recevoir au 31/12/2010	A 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Conteneurs maritimes	88 733	14 091	54 268	20 375
Wagons	10 392	3 505	6 658	228
TOTAL	99 125	17 596	60 926	20 603

<i>(en milliers d'euros)</i>	Loyers à recevoir au 31/12/2009	A 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Conteneurs maritimes	95 949	13 184	52 383	30 382
Wagons	13 629	3 444	9 762	423
TOTAL	109 578	16 628	62 145	30 805

→ note 28.4. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail) ou des actifs en gestion, TOUAX SCA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année d'origine	Échéance	31 décembre 2010		
			Actif nanti (valeur brute)	Total du poste du bilan (valeur brute)	%
Hypothèques (barges fluviales)			22 848	66 327	34,4%
	2006	2011	1 189		
	2008	2013	635		
	2003	2013	4 333		
	2005	2014	8 606		
	2003	2015	7 300		
	2005	2015	785		
Nantissement d'actifs corporels			132 418	425 898	31,1%
Constructions Modulaires	2009	2014	5 020	264 522	
	2005	2016	4 925		
Conteneurs Maritimes	2010	2011	19 375	35 013	
Wagons	2010	2013	54 299	126 363	
	2006	2016	14 530		
	2008	2018	34 269		
NANTISSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS (DÉPÔTS DONNÉS EN GARANTIES)				14 155	0,0%
TOTAL			155 266	506 380	30,7%

La levée des sûretés réelles données (hypothèques, nantissements et autres garanties) est conditionnée au remboursement des concours financiers accordés. Aucune autre condition particulière n'est à noter.

→ note 28.5. Cautions et garanties

Les cautions et garanties sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

<i>(en milliers d'euros)</i>	à moins d'un an	de un à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Garanties données aux banques en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales	18 903	72 355	118 189	209 447

Les encours restant dus, correspondant à ces engagements donnés aux filiales, sont de 140 329 milliers d'euros au 31 décembre 2010

Les cautions et garanties données par TOUAX SCA sont listées au paragraphe 7.2 page 31.

note 29. Informations complémentaires en matière de contrats de location-financement (capitalisé)

(en milliers d'euros)	Terrains	Matériel de location	Total 2010
Valeur d'origine	762	171 467	172 229
Dotation aux amortissements de l'exercice		7 702	7 702
Amortissements cumulés		24 864	24 864
Valeur nette comptable	762	146 603	147 366

(en milliers d'euros)	Paielements minimaux futurs			Intérêts	Valeur actualisée des paiements futurs	Valeur résiduelle
	Terrains	Matériel de location	Total 2010			
2011		23 562	23 562	5 411	18 151	139
2012		22 754	22 754	4 508	18 246	
2013		22 192	22 192	3 563	18 629	52
2014		20 257	20 257	2 604	17 653	144
2015		17 362	17 362	1 740	15 622	122
Plus de 5 ans		28 036	28 036	1 840	26 196	991
TOTAL		134 163	134 163	19 666	114 497	1 448
Montant pris en charge dans l'exercice (amortissements & frais financiers)	2	13 387	13 389			

note 30. Autres informations

→ note 30.1. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 millions d'euros à un Groupement d'Intérêt Économique de droit français désigné GIE Modul Finance I. Les membres du GIE sont, à l'origine, des investisseurs à hauteur de 90 % et le Groupe pour le solde.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 10,5 millions d'euros, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SCA,
- Souscription d'une dette senior de 32,6 millions d'euros remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement l'exploitation des constructions modulaires. Il appartient au Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du Revenu Locatif Net Distribuible au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois. Les nouveaux engagements souscrits par le GIE Modul Finance I sont les suivants :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 4,5 millions d'euros, souscrits en totalité par un investisseur institutionnel.

- Souscription d'une dette senior de 28,2 millions d'euros, remboursable sur 10,75 ans avec une valeur résiduelle de 9,1 millions d'euros. La dette senior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,475 %. La garantie de taux senior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt senior fixe le taux de référence maximum de la dette senior à 5 %.

- Souscription d'une dette junior de 8,9 millions d'euros, remboursable sur 11,75 ans avec une valeur résiduelle de 2,28 millions d'euros. La dette junior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 2,425 %. La garantie de taux junior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt junior fixe le taux de référence maximum de la dette junior à 5 %.

- Ouverture d'un compte de dépôt de 0,8 million d'euros alimenté par TOUAX SCA.

- Au cours de l'exercice 2006, la dette junior et les TSR ont été rachetés par une société de droit luxembourgeois. Le Groupe a prêté une somme de 2 millions d'euros à cette société pour financer une partie du rachat. Cette société n'appartient pas au Groupe et n'est pas consolidée. Le prêt de 2 millions d'euros est comptabilisé à l'actif du bilan du Groupe.

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le GIE, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

Suite à l'impossibilité pour le GIE de payer le capital restant dû de la dette senior au 31 décembre 2009, le GIE est rentré dans un processus de renégociation avec Eurotitrisation, le représentant des porteurs des parts de FCC Moduloc à qui la dette du GIE a été vendue. Le FCC Moduloc a donné au GIE jusqu'au 31 mars 2010 pour trouver un accord sur un rééchelonnement de la dette. Le GIE propose d'appliquer le taux contractuel prévu en cas de défaut, soit un taux d'intérêt d'EURIBOR + 2,475%. Cette proposition n'a pour l'instant pas été acceptée par le FCC Moduloc. Le GIE a demandé un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2010 pour trouver un accord.

Selon le contrat de commission qui lie TOUAX au GIE Modul Finance I, TOUAX est mandaté, conformément au mandat de commercialisation, pour procéder à la vente progressive des modules sur le marché de l'occasion.

Le produit des cessions des matériels ainsi que des revenus locatifs sont utilisés pour :

- régler les montants dus aux porteurs de part senior. Au 31 décembre 2010, le capital restant dû aux seniors est de 7 956 904 euros,
- Une fois la dette Senior remboursée, les fonds disponibles seront alloués aux remboursements des sommes dues au titre du prêt Junior. Au 31 décembre 2010, le capital restant dû est de 2 328 143 euros,
- Une fois la dette Junior remboursée, les fonds disponibles seront alloués aux porteurs des Titres Subordonnés Remboursables, dans la limite fixée d'un rendement actuariel annuel des TSR de 10 %. Le produit excédentaire de la cession des constructions modulaires sera alors réparti entre le Groupe et les arrangeurs de la renégociation de la dette, à concurrence de 95 % pour le Groupe et 5 % pour les arrangeurs.

Le GIE Modul Finance I a la faculté de résilier par anticipation le contrat de gestion en cas d'absence de paiement partiel ou total d'une échéance du plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior, imputable à une insuffisance de Revenu Locatif Net Distribuible.

Le GIE Modul Finance I mis en défaut, les prêteurs pourraient prendre la décision de vendre les matériels ou de changer d'exploitant. Le contrat de commission précise qu'en cas de défaut lié à la performance, le GIE pourrait transférer à un nouvel exploitant uniquement les constructions modulaires non louées. Pour les constructions modulaires en location le contrat de commission s'applique jusqu'au retour de location de toutes les constructions modulaires.

Pour éviter une éventuelle mise en défaut du GIE, le Groupe a le droit, mais non l'obligation, de lui avancer les sommes nécessaires à la couverture du plan d'amortissement de sa dette senior. Ces avances sont remboursables par versement au Groupe de l'excédent résultant de la différence entre le Revenu Locatif Net Distribuible et les échéances de la dette senior et de la dette junior des trimestres suivants, et ce prioritairement dès que le Revenu Locatif Net Distribuible est de nouveau supérieur au plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a les implications suivantes dans les comptes du Groupe :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT consolidé <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au GIE	2 145	2 694	3 676
Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé	2 145	2 694	3 676
Forfait de dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE (b)	(858)	(1 077)	(1 471)
Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés	(858)	(1 077)	(1 471)
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(855)	(1 069)	(1 459)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(855)	(1 069)	(1 459)
TOTAL (a)	432	548	746

(a) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au GIE.

(b) Les dépenses opérationnelles ne sont pas affectées par matériel au réel, mais selon une méthode forfaitaire.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN consolidé <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Dépôt de garantie			
Prêt à la société de droit Luxembourgeois	1 260	1 260	1 603
Au niveau des immobilisations financières consolidées	1 260	1 260	1 603
Différé de paiement	303	292	1 244
Au niveau autres actifs non courants	303	292	1 244
Au niveau de l'ACTIF consolidé	1 563	1 552	2 847
Produits différés			
Au niveau des autres passifs non courants			
Revenus locatifs nets dus au GIE (4e trimestre)	208	232	336
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	208	232	336
Au niveau du PASSIF consolidé	208	232	336

Les dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance I ont été dépréciés en totalité pour 1,9 million d'euros au 31 décembre 2006. Les commissions différées lors de la constitution du GIE Modul Finance I, comptabilisées en passif non courant, ont été annulées en conséquence pour le même montant (1,9 million d'euros). En 2007, une part du différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été dépréciée à hauteur de 0,3 million d'euros. En 2009, le différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été déprécié à nouveau pour 1 million d'euros.

Le 14 janvier 2011, les sociétés partenaires du GIE ont convenu de l'acquisition des titres « sénior » soit réalisée par la société HPMF. La société HPMF finance cette acquisition par l'émission d'obligations de type A, B et C qui seront souscrites par HPMC1, Apicius et le Groupe TOUAX.

→ **note 30.2. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98**

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Dela-

ware, aux États-Unis, et désigné "TOUAX Container Lease Receivables Trust TCLRT 98". Ce Trust a été capitalisé entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement) par l'émission d'une dette senior (notes) et d'une dette subordonnée (certificates), pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions et dont le service (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe, dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement), pendant une durée minimum de 10 ans.

En avril 2009, les matériels du Trust 1998 ont été vendus ; 85 % (12 006,5 CEU) et 15 % (2 095,5 CEU) ont été acquis respectivement par des investisseurs d'une part et par Gold Container Investment Ltd d'autre part.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a eu les implications suivantes dans les comptes du Groupe en 2009 et 2008, il ne reste plus aucun conteneur appartenant au Trust 98 au 31 décembre 2010 :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT consolidé <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 98		921	2 648
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 98		249	947
Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé		1 170	3 595
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾		(448)	(357)
Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés		(448)	(357)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs		(35)	(2 071)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98		(88)	(947)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs		(123)	(3 018)
TOTAL DE LA COMMISSION DE GESTION REVENANT AU GROUPE ⁽³⁾		599	220

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représentent 123 milliers d'euros à fin décembre 2009.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 98.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN consolidé <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Dépôt de garantie ⁽¹⁾			863
Au niveau des Immobilisations financières consolidées			863
AU NIVEAU DE L'ACTIF CONSOLIDÉ			863
Revenus locatifs dus au Trust ⁽²⁾			381
Revenus de total loss dus au Trust			60
Revenus des ventes de conteneurs du Trust ⁽³⁾			73
Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées			514
AU NIVEAU DU PASSIF CONSOLIDÉ			514

Comme indiqué ci-dessus, les matériels appartenant au Trust 98 ont été vendus en avril 2009.

(1) Le Groupe a constitué une lettre de crédit en faveur du Trust d'un montant de 1,2 million de dollars garanti par un dépôt placé sur un compte bancaire. Cette lettre de Garantie a été remboursée au Groupe.

(2) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust au 31 décembre de chaque année.

(3) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe avait à reverser à celui-ci.

→ **note 30.3. Compléments d'information sur le Trust TLR 2001**

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et nommé "TOUAX Lease Receivables Master Trust 2000-1" ci-après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée "Warehouse period", courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations ("notes") et de certificats ("certificates") pour financer l'achat de conteneurs maritimes, pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001, grâce au refinancement des engagements de la banque qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2010, de 9 474 conteneurs (2 472 de 20' Dry Cargo – 3 704 unités 40' Dry Cargo et 3 298 unités de 40' High Cube) représentant 10 982 « Teu Size » en valeur ainsi que 148 wagons d'une valeur originelle de 8,9 millions de dollars.

Outre les 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior (notes) de 9,8 millions USD, et des fonds propres (equity) de 15,2 millions USD à fin décembre 2010.

Le Trust 2001 et le Groupe sont liés par des contrats de location ("Railcar Master Lease" et "Container Master Lease") pour une durée de 10 ans et 8 mois. Le Groupe distribue au Trust 2001 des loyers équivalents aux revenus nets distribuables, selon les conditions fixées dans le "Master Lease Agreement".

Le Groupe, par le biais de Leasco 2, a acheté 1 733 conteneurs (4,2 millions de dollars), qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie (en vertu d'un contrat appelé "Leased Container Master Lease").

Dans certaines conditions liées au montant des loyers versés, le Trust peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe a une option d'achat à la fin de vie des contrats de location, mais n'a pas l'obligation de racheter le matériel, et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT consolidé (en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 01	2 403	3 757	4 514
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 01	3 548	3 654	1 226
Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé	5 951	7 411	5 740
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(551)	(1 495)	(788)
Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés	(551)	(1 495)	(788)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(1 658)	(2 004)	(3 363)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 2001	(3 571)	(3 654)	(1 226)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(5 229)	(5 658)	(4 589)
TOTAL DE LA COMMISSION DE GESTION REVENANT AU GROUPE ⁽³⁾	171	258	363

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs, après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 5 229 milliers d'euros à fin décembre 2010.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 2001.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU BILAN consolidé <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Réserve de liquidité ⁽¹⁾	389	433	2 543
Au niveau des Immobilisations financières consolidées	389	433	2 543
Autres créances d'exploitation ⁽²⁾	4	4	4
AU NIVEAU DE L'ACTIF CONSOLIDÉ	393	437	2 547
Au niveau des autres passifs financiers long-terme			2 123
Revenus locatifs dus au Trust ⁽³⁾	497	290	632
Revenus de total loss dus au Trust	78	159	111
Revenus des ventes de conteneurs dus au Trust ⁽⁴⁾	1 233	2 679	84
Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées	1 808	3 128	827
AU NIVEAU DU PASSIF CONSOLIDÉ	1 808	3 128	2 950

(1) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 2,1 millions d'euros actualisés (3 millions en dollar et non actualisés). Ce dépôt de garantie a été entièrement déprécié au 31 décembre 2009 au vu de l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les autres passifs long terme ont été dépréciés pour le même montant.

Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 389 milliers d'euros (520 milliers de dollars, non actualisés) que TOUAX SCA a constituée en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(2) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(3) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust à chaque clôture semestrielle. Le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir.

(4) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

→ note 20.2. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la société TOUAX SCA sont présentés selon les principes comptables généralement admis en France.

Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>		2010	2009	2008
3	Chiffre d'affaires	1 705	1 794	3 198
4	Reprise de provisions et transfert de charges	46	43	
5	Autres produits	48	20	19
	Total Produits d'exploitation	1 799	1 857	3 217
6	Autres charges d'exploitation	(770)	(687)	(850)
7	Impôts et taxes	(59)	(112)	(128)
8	Charges de personnel	(964)	(916)	(758)
9	Dotation aux amortissements	(477)	(346)	(239)
10	Dotation aux provisions d'exploitation	(43)	(44)	(1)
	Total Charges d'exploitation	(2 313)	(2 105)	(1 976)
	Résultat d'exploitation	(514)	(248)	1 241
	Bénéfice attribué aux opérations en commun			
11	Résultat financier	5 668	1 807	1 559
	Résultat courant avant impôts	5 154	1 558	2 799
12	Résultat exceptionnel			
13	Impôt sur les bénéfices	204	496	48
	Résultat net de l'exercice	5 358	2 055	2 847

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

Bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>		2010	2009	2008
ACTIF				
14	Immobilisations incorporelles brutes			
	Amortissements Immobilisations Incorporelles			
	Immobilisations incorporelles nettes			
15	Immobilisations corporelles brutes	1 256	1 253	1 251
	Amortissements Immobilisations Corporelles	(745)	(694)	(643)
	Immobilisations corporelles nettes	511	559	608
16	Immobilisations financières	235 418	222 647	174 489
	Provisions Immobilisations Financières	(269)	(270)	(270)
	Immobilisations financières nettes	235 149	222 377	174 219
	Total actif immobilisé	235 660	222 936	174 827
	Stocks et en-cours			
17	Clients et comptes rattachés	505	909	4 441
18	Autres créances d'exploitation	1 383	2 614	12 191
	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	291	968	2 311
	Charges constatées d'avance	39		
	Total actif circulant	2 218	4 491	18 943
19	Comptes de régularisation	479	851	889
	TOTAL DE L'ACTIF	238 357	228 278	194 659
PASSIF				
	Capital social	45 565	45 503	37 464
	Réserves	39 369	42 026	31 370
	Report à nouveau	5	2 216	5 233
	Résultat de l'exercice	5 358	2 055	2 847
	Provisions règlementées			
20	Capitaux propres	90 297	91 800	76 914
	Provisions pour risques	40	44	
	Provisions pour charges			
21	Total provisions pour risques et charges	40	44	43
22	Dettes financières	145 180	131 967	114 043
23	Dettes d'exploitation	2 523	4 432	3 110
24	Comptes de régularisation	317	35	549
	TOTAL DU PASSIF	238 357	228 278	194 659

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société

Capacité d'autofinancement <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	78	130	1 537
Loyers financiers et de crédit-bail			
Autres produits d'exploitation	47	20	19
Autres charges d'exploitation	(166)	(51)	(75)
Produits financiers	8 355	4 697	8 539
Charges financières	(2 687)	(2 929)	(7 032)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Impôts sur les bénéfices	204	496	48
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 832	2 363	3 036

Tableau de financement (Emplois & Ressources) <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
EMPLOIS			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(6 604)	(5 724)	(4 596)
Remboursement d'apport			
Variation nette des Immobilisations incorporelles & corporelles	(3)	(2)	(2)
Variation nette des Immobilisations financières	(12 772)	(48 158)	(102 724)
Diminution des capitaux propres			
Charges à répartir		(275)	(420)
Remboursement des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS	(19 379)	(54 159)	(107 742)
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 831	2 362	3 035
Variation nette des Immobilisations incorporelles & corporelles			
Variation nette des Immobilisations financières			
Charges à répartir			
Augmentation des capitaux propres	(261)	18 556	23 467
Augmentation des dettes financières	7 085	15 010	46 482
TOTAL DES RESSOURCES	12 655	35 928	72 984
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	(6 724)	(18 231)	(34 758)

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Variation "exploitation"			
Variation des actifs d'exploitation			
Stocks et en-cours			
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	(1 634)	(13 109)	(33 205)
Variation des dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs & autres dettes d'exploitation	1 909	(1 323)	(1 588)
Variation nette "Exploitation"	275	(14 432)	(34 793)
Variation "Hors exploitation"			
Variation des autres débiteurs	93	(19)	(76)
Variation des autres créditeurs	(282)	515	(549)
Variation nette "hors exploitation"	(189)	496	(625)
BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT	86	(13 936)	(35 418)
DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	86	(13 936)	(35 418)
Variation nette "Trésorerie"			
Variation des disponibilités	(682)	(1 382)	100
Variation des concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	(6 128)	(2 913)	560
Variation nette "Trésorerie"	(6 810)	(4 295)	660
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	(6 724)	(18 231)	(34 758)

Annexe aux comptes sociaux

(Sauf mention contraire, tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros)

note 1. Faits significatifs et événements post-clôture

■ Augmentation de capital suite à l'exercice de BSAR

Au cours de l'année 2010, 2 444 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 625 nouvelles actions, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 5 000 euros et une augmentation de la prime d'émission d'un montant total de 12 302,32 euros.

■ Augmentation de capital suite à la levée d'option du plan 2002

Au cours de l'année 2010, 7 200 options de souscriptions ont été exercées correspondant à l'émission de 7 200 nouvelles actions, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 57 600 euros et une augmentation de la prime d'émission de 40 248 euros.

■ Augmentation de capital dans les filiales

Au cours de l'exercice, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire dans sa filiale TOUAX Rail Ltd pour un montant total de 2 210 696 euros. Cette augmentation est détaillée dans la note 16.1.

■ Rachat et annulation des Bons de Souscription d'Action (BSA)

Le 11 janvier 2010, le conseil de gérance a constaté le rachat de 69 773 BSA émis en 2006 pour un prix par BSA de 2,33 euros. Le conseil a en conséquence constaté l'annulation desdits BSA.

Le 4 mars 2010, le conseil de gérance a constaté le rachat de 177 500 BSA émis en 2008 pour un prix par BSA de 1,20 euro. Le conseil a en conséquence constaté l'annulation desdits BSA.

■ Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 11 janvier 2011, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividendes de 0,50 euro par action, soit un montant de 2 847 825,50 euros.

■ Transfert du siège social

Le conseil de gérance en date du 9 mars 2011 a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} avril 2011, Tour Franklin, 23^{ème} étage, 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex.

note 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2010 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983, et des textes législatifs et réglementaires qui ont accompagné sa mise en place.

Les principes comptables sont détaillés dans les chapitres suivants.

→ note 2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent des logiciels acquis.

Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, au maximum 36 mois.

→ note 2.2. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002, entré en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'immobilisation inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont déterminés suivant la méthode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

Immeubles Administratifs et Commerciaux	20 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériel de Bureau et Informatique	4 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

→ note 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette provision est reprise lorsque la valeur d'inventaire se réapprécie.

→ **note 2.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances douteuses est calculée sur la base d'une méthode statistique (possibilité offerte aux entreprises depuis l'arrêt du 24 janvier 1991 de la Cour d'Appel Administrative de Paris). Elle est ajustée régulièrement en fonction de l'âge des créances.

→ **note 2.5. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente.

Compte tenu du contrat de liquidité, les actions propres sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement au coût historique (112 270 euros au 31 décembre 2010).

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur d'achat.

→ **note 2.6. Capitaux propres**

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

→ **note 2.7. Provisions pour risques et charges**

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement à des risques sociaux, fiscaux et de change.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

→ **note 2.8. Opérations en devises**

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre de l'exercice. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité, sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes, ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises, et dont les termes sont suffisamment proches.

→ **note 2.9. Engagements de retraite**

Les engagements de retraite sont comptabilisés selon la recommandation CNC n°03-R-01. Le montant de la provision au 1^{er} janvier 2005 (65 milliers d'euros) a été comptabilisé dans les capitaux propres. Les variations constatées sur les exercices suivants sont enregistrées en compte de résultat.

Ainsi, la provision pour indemnités de retraite est calculée conformément aux règles d'évaluation de la norme IAS 19. La variation de la provision est enregistrée au compte de résultat. Ces indemnités correspondent pour TOUAX aux seules indemnités de fin de carrières des salariés.

→ **note 2.10. Intégration fiscale**

La société a opté pour le régime fiscal de groupe prévu à l'article 223 A du Code général des impôts. Conformément à la convention d'intégration :

- la société est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt sur les sociétés calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées ;
- la méthode de comptabilisation de l'impôt appliquée par le groupe est la méthode dite de la « neutralité ». Cette méthode consiste à faire comptabiliser l'impôt dû par les filiales intégrées comme si elles avaient été imposées séparément. La société TOUAX SCA enregistre son propre impôt et l'économie d'impôt (ou la charge complémentaire) provenant de l'application du régime.

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration.

→ **note 2.11. Charges à répartir**

Les charges à répartir concernent des frais d'émission d'emprunt. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie de l'emprunt.

Notes relatives au compte de résultat

note 3. Chiffre d'affaires par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Immobilier	111	109	112
Prestations intragroupes	1 594	1 685	3 086
TOTAL	1 705	1 794	3 198

■ Immobilier

L'activité immobilière correspond à la location d'immeubles à usage privé ou de bureaux.

■ Prestations intragroupes

Les prestations intragroupes représentent les services de conseil rendus par la société TOUAX SCA aux sociétés du Groupe.

note 4. Reprise de provisions et transfert de charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Provision pour indemnité départ à la retraite	46	28	
Autres provisions pour risque		15	
Clients douteux			
Total reprise de provisions	46	43	
Transfert de charges			
Total transfert de charges			
TOTAL	46	43	

La reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite correspond en totalité à la provision constatée dans les comptes à la clôture précédente. Le montant de la provision à la clôture de l'exercice est de 40 milliers d'euros et a été constatée en totalité en dotation de l'exercice (note 10).

note 5. Autres produits

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Produits divers	48	20	19
TOTAL	48	20	19

Sur l'exercice, ce poste enregistre les revenus de locations des immeubles non affectés aux activités professionnelles.

note 6. Autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Achats de marchandises et de matières consommables			
Carburant et combustibles	4	6	6
Fournitures d'ateliers			
Matériels			
Divers			
TOTAL	4	6	6
Services extérieurs			
Locations et redevances de crédit-bail	22	15	4
Entretien et réparations	17	20	8
Primes d'assurance	47	69	72
TOTAL	86	104	84
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	180	208	304
Publicité et publications			
Transports de biens			
Divers	334	318	381
TOTAL	514	526	685
Autres charges de gestion courante			
Créances irrécouvrables			
Jetons de présence	68	51	54
Diverses charges de gestion	98		21
TOTAL	166	51	75
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	770	687	850

■ Primes d'Assurances

Les primes d'assurance correspondent au contrat d'assurance couvrant les biens immobiliers loués par la société et au contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile des dirigeants dans le cadre de leur activité professionnelle.

■ Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires enregistrent les dépenses d'honoraires versés à des intervenants extérieurs dans le cadre de missions légales, d'assistance et de conseil.

■ Divers

Ce poste comprend principalement les frais ou commissions bancaires versés et les frais de déplacements des gérants de la société.

note 7. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Sur rémunérations	8	14	17
Contribution économique territoriale et impôts fonciers	39	75	59
Autres taxes	12	23	52
TOTAL	59	112	128

note 8. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Salaires et rémunérations	730	682	549
Charges sociales	234	234	209
TOTAL	964	916	758

L'effectif est le même sur la période de 2009 à 2010, à savoir les deux gérants de la société. La variation des charges de personnel s'explique par le mode de détermination de la rémunération statutaire des gérants approuvée par l'assemblée générale du 18 juin 2008.

note 9. Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Immobilier	50	50	50
Autres immobilisations	1	1	1
Charges à répartir	426	294	188
TOTAL	477	345	239

La dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir correspond aux frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée des emprunts.

note 10. Dotations aux provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Autres provisions pour risques et charges	43	44	1
TOTAL	43	44	1

La dotation aux provisions pour risques et charges de 43 milliers d'euros correspond à la provision pour engagements de retraite.

note 11. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
DIVIDENDES et Autres Produits de Participation	5 352	1 150	1 538
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	2 701	2 866	5 288
Résultat de cession de V.M.P	52	(7)	(91)
Charges financières	(2 378)	(2 662)	(4 814)
FRAIS FINANCIERS NETS	375	197	383
PROVISIONS			
Reprises		39	91
Dotations			(39)
VARIATION NETTE		39	52
ECARTS DE CHANGE			
Positifs	220	594	1 619
Négatifs	(280)	(173)	(2 033)
DIFFERENCE NETTE DE CHANGE	(60)	421	(414)
RESULTAT FINANCIER	5 667	1 807	1 559

→ note 11.1. Dividendes et quote-part de résultat

Au cours de l'exercice, TOUAX SCA a reçu des dividendes de ses filiales, soit 2 225 milliers d'euros de TOUAX Solutions Modulaires, 2 211 milliers d'euros de TOUAX Rail Limited et 728 milliers d'euros de TOUAX Corporate.

→ note 11.2. Charges et produits financiers

La totalité des produits financiers est composée des intérêts financiers sur des prêts accordés par la société à ses filiales. Les charges financières de l'exercice comprennent :

- pour 1 842 milliers d'euros, les intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des établissements de crédit,
- pour 535 milliers d'euros, des intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des sociétés du groupe.

→ note 11.3. Provisions

À la clôture de l'exercice, compte tenu du cours de clôture des actions de la société, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les comptes.

→ note 11.4. Écart de change

Sur l'exercice, le résultat de change net positif de 60 milliers d'euros est principalement lié à l'impact de la variation sur l'exercice du dollar américain.

note 12. Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice 2002, et conformément aux recommandations de l'AMF, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations extraordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentées par nature dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

note 13. Impôts sur les bénéfiques

Comme indiqué dans la note 2.10, le Groupe a adopté la méthode dite de la « neutralité » pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés. Le résultat comptable de la société avant impôt s'élève à 5 154 milliers d'euros. Compte tenu des réintégrations fiscales (98 milliers d'euros), des déductions fiscales (5 088 milliers d'euros), le résultat fiscal de l'exercice est un bénéfice fiscal de 82 milliers d'euros.

Conformément à la convention d'intégration, la société TOUAX SCA a comptabilisé pour un montant de 204 milliers d'euros l'économie d'impôt du Groupe au titre de l'exercice 2010.

Notes relatives au bilan

ACTIF

note 14. Immobilisations incorporelles

Néant.

note 15. Immobilisations corporelles

→ note 15.1. Répartition des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2010			2009	2008
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	1 164	(658)	506	556	605
Matériels					
Autres immobilisations corporelles	92	(87)	5	3	3
Avances et encours					
TOTAL	1 256	(745)	511	559	608

Les mouvements liés aux immobilisations corporelles sont indiqués dans la note 15.2 et la note 15.3.

→ note 15.2. Acquisitions en 2010

(en milliers d'euros)	Acquisitions
Terrains	
Constructions	
Matériels	
Autres immobilisations corporelles	3
TOTAL	3

→ note 15.3. Cessions et réductions en 2010

Aucune cession ou réduction d'actif n'est intervenue durant l'exercice.

note 16. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2010			2009	2008
	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
Participations	100 350		100 350	98 206	46 829
Prêts et créances rattachés à des participations	134 576		134 576	123 948	127 154
Autres prêts et immobilisations financières	492	(269)	223	223	236
TOTAL	235 418	(269)	235 149	222 377	174 219

→ note 16.1. Titres de participation

(en milliers d'euros)	2010			2009	2008
	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
EUROPE					
TOUAX Corporate SAS	2 591		2 591	2 591	2 591
Conteneurs maritimes					
TOUAX Container Services SAS	19 057		19 057	19 057	1 307
Constructions modulaires					
TOUAX Solutions Modulaires SAS	26 379		26 379	26 379	11 379
Barges fluviales					
TOUAX River Barges SAS	23 419		23 419	23 419	14 219
Wagons					
TOUAX Rail Ltd	28 836		28 836	26 625	16 625
Divers	3		3	69	69
INTERNATIONAL					
TOUAX Capital SA	66		66	66	639
TOTAL	100 351		100 351	98 206	46 829

Au cours de l'exercice, les mouvements, par filiale, s'analysent comme suit :

- Toux Rail Ltd : augmentation des capitaux propres en numéraire de 2 211 milliers d'euros,

→ **note 16.2. Prêts et créances rattachés à des participations**

(en milliers d'euros)	2010			2009	2008
	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
Toux Solutions Modulaires SAS	70 803		70 803	57 914	54 643
Toux River Barges SAS	16 987		16 987	20 233	26 154
Toux Rail Ltd	43 538		43 538	42 695	20 624
Toux Container Services SAS					16 386
Toux Capital SA					3 485
Toux Corp.	3 248		3 248	3 106	2 976
Toux Construction Modulaire SAS					2 061
Interfeeder Ducotra BV					825
Siko Containerhandel GmbH					
TOTAL	134 576		134 576	123 948	127 154

La variation des prêts et créances rattachés à des participations est liée aux augmentations de capital réalisées et aux financements des investissements des différentes filiales.

→ **note 16.3. Autres immobilisations financières**

Au 31 décembre 2010, les autres immobilisations financières s'élèvent à 223 milliers d'euros en valeur nette. Elles se décomposent de la façon suivante :

- 99 milliers d'euros de contribution à l'effort de construction,
- 124 milliers d'euros pour des dépôts et cautionnements divers,

note 17. Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

(en milliers d'euros)	2010			2009			2008		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Divers	57		57	55		55	50		50
Intragroupe	448		448	854		854	4 391		4 391
TOTAL	505		505	909		909	4 441		4 441

Le poste divers est composé des créances clients relatives à l'activité immobilière, ces créances sont à moins d'un an.

Les créances intragroupes correspondent à la facturation du service rendu par la société aux sociétés du Groupe. À la clôture de l'exercice, ces créances intragroupes sont toutes à moins d'un an.

note 18. Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2010			2009			2008		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Etat et organismes sociaux							29		29
Revenus de pools extérieurs									
Quote-part opérations faites en commun	292		292	333		333	333		333
Créances intragroupes	765		765	2 133		2 133	11 767		11 767
Débiteurs divers	326		326	148		148	62		62
TOTAL	1 383		1 383	2 614		2 614	12 191		12 191

Les autres créances sont majoritairement à moins d'un an.

→ **note 18.1. Quote-part des opérations faites en commun**

La quote-part des opérations faites en commun correspond au cumul des résultats de la filiale TOUAX Conteneurs Services SNC (transformée en TOUAX Container Services SAS en 2006) et de la SCI Immobilière Arago 97.

→ **note 18.2. Créances intragroupes**

Ce poste comprend majoritairement des avances de trésorerie accordées par la société à ses filiales.

note 19. Comptes de régularisation actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Charges constatées d'avance	39		18
Charges à répartir	425	851	871
Ecart de conversion actif	54		
TOTAL	518	851	889

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée de l'emprunt.

En décembre 2009, la société a enregistré à l'actif du bilan des frais de renégociation de covenants financiers avec les banques. Ces frais sont étalés sur la durée restante de l'emprunt correspondant.

Le montant des frais amortis au cours de l'exercice est de 426 milliers d'euros.

note 20. Capitaux propres

→ note 20.1. Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	01.01.2010	Affectation du résultat 2009	Augmentation du capital	Autres mouvements	31.12.2010
Capital social	45 503		63		45 566
Primes d'émission et de fusion	40 236	(2 436)	53	(701)	37 152
Réserve légale	1 790	103			1 893
Réserves réglementées					
Autres réserves				324	324
Report à nouveau	2 216	(2 211)			5
Résultat de l'exercice	2 055	(2 055)		5 358	5 358
Rémunération statutaire des commandités		916			
Dividendes distribués		5 688			
TOTAL	91 800	5	116		90 298

→ note 20.2. Variation du capital social

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, au cours de l'exercice 2010, le capital social a été augmenté d'un montant total de 62 600 euros par la création de 7 825 actions nouvelles d'une valeur nominale de 8 euros.

La prime d'émission a été augmentée au cours de l'exercice d'un montant de 52 550,32 euros.

La société a procédé en 2010 au rachat de BSA émis en 2006 et 2008. Les BSA ont été annulés. L'annulation de ces BSA a généré la diminution de la prime d'émission de 700 029 euros et l'augmentation du poste « Autres réserves » d'un montant de 324 423 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action en €	Montant total en €
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	7,62	15 733 752
Augmentation de capital :	154 307	7,62	1 176 198
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	7,62	16 909 950
Augmentation de capital :	146 666	7,62	1 117 954
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	7,62	18 027 904
Augmentation de capital :	473 021	7,62	3 605 579
Capital social au 31.12.2001	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2003	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2004	2 838 127	8	22 705 016
Augmentation de capital :	926 792	8	7 414 336
Capital social au 31.12.2005	3 764 919	8	30 119 352
Augmentation de capital :	120 600	8	964 800
Capital social au 31.12.2006	3 885 519	8	31 084 152
Augmentation de capital :	12 185	8	97 480
Capital social au 31.12.2007	3 897 704	8	31 181 632
Augmentation de capital :	785 267	8	6 282 136
Capital social au 31.12.2008	4 682 971	8	37 463 768
Augmentation de capital :	1 004 855	8	8 038 840
Capital social au 31.12.2009	5 687 826	8	45 502 608
Augmentation de capital :	7 850	8	62 800
Capital social au 31.12.2010	5 695 651	8	45 565 208

note 21. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions au 01.01.2010	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2010
Risque social					
Ecart de conversion					
Engagement retraite	44	40		(44)	40
TOTAL	44	40		(44)	40

Les provisions sont comptabilisées conformément au règlement CRC 00-06.

La comptabilisation des engagements de retraite est conforme à la recommandation n° 03-R-01 du CNC. Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraites sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge,
- Un taux d'actualisation de 3,81 %,
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,50 %,.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 22. Dettes financières

→ note 22.1. Analyse par catégorie de dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Emprunt obligataire	40 446 (3)	40 463 (2)	40 593 (1)
Emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit			
Emprunts à court terme en Euros et en devises	57 733	43 228	51 633
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	9 106	2 978	65
Total des emprunts	107 285	86 669	92 291
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	7	7	7
Dettes intragroupes	37 889	45 291	21 745
Total des autres dettes	37 896	45 298	21 752
TOTAL	145 181	131 967	114 043

(1) dont 200 K€ d'intérêts courus

(2) dont 70 K€ d'intérêts courus

(3) dont 52 K€ d'intérêts courus

→ note 22.2. Analyse par échéance de remboursement

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
2009			10 364
2010		11 907	767
2011	65 559	34 369	40 767
2012	41 726	40 393	40 393
2013			
2014			
Plus de 5 ans			
TOTAL	107 285	86 669	92 291

→ note 22.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière est libellée en Euros.

→ note 22.4. Évolution de l'endettement

Endettement net bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Dettes financières bancaires	107 285	86 669	92 291
Valeurs mobilières de placement	(112)	(197)	(1 721)
Disponibilités	(179)	(771)	(590)
ENDETTEMENT NET BANCAIRE	106 994	85 701	89 980

Endettement net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Endettement net bancaire	106 994	85 701	89 980
Dettes financières diverses	37 895	45 298	21 752
Dettes d'exploitation	2 523	4 432	3 109
Stocks et créances d'exploitation	(1 888)	(3 523)	(16 632)
ENDETTEMENT NET	145 524	131 908	98 209

→ note 22.5. Information sur les taux d'intérêt

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Dettes financières à taux fixe			
Dettes financières à taux variable	107 285	86 669	92 291
DETTES FINANCIERES	107 285	86 669	92 291
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN ANNUEL VARIABLE	1,96%	3,68%	5,31%

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des taux monétaires (EURIBOR principalement).

note 23. Dettes d'exploitation

→ note 23.1. Ventilation des dettes d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Divers	250	190	217
Dettes fournisseurs intragroupes	277	129	205
TOTAL dettes fournisseurs et comptes rattachés	527	319	422
Autres dettes d'exploitation			
Dettes fiscales et Sociales	585	463	342
Dettes sur immobilisations		2	
Autres dettes d'exploitation intragroupes	1 270	3 606	2 303
Dettes diverses	141	42	42
Total autres dettes d'exploitation	1 996	4 113	2 687
TOTAL	2 523	4 432	3 109

Les dettes d'exploitation sont principalement constituées de dettes vis-à-vis de sociétés du groupe.

note 24. Comptes de régularisation passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	317	35	549
TOTAL	317	35	549

Le montant de l'écart de conversion passif résulte des achats / ventes à terme de dollars américains.

note 25. Autres informations

→ note 25.1. Engagements hors bilan

Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010
à moins d'un an	18 903
de 1 à 5 ans	72 355
à plus de 5 ans	118 189
Total cautions	209 447
Redevances de crédit-bail restant à payer	
Total redevances	
TOTAL	209 447

Les encours restant dus correspondants à ces engagements donnés aux filiales sont de 140 329 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Aucune sûreté réelle n'a été donnée par la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

→ note 25.2. Engagements en crédit-bail

La société TOUAX SCA n'a pas d'engagement de crédit-bail à la clôture de l'exercice.

→ note 25.3. Couverture des risques de change et de taux

Au cours de l'exercice, la société n'a pas eu recours à de nouveaux swaps de taux d'intérêt, les couvertures mises en place lors des exercices précédents afin de réduire la sensibilité de la dette du Groupe à la remontée des taux court-terme ont conti-

nué de faire effet. Ces swaps de taux d'intérêt qui concernent des dettes en euros, ont été contractés par la société pour le compte de certaines de ses filiales. Des opérations internes répliquant les conditions des swaps ont été mises en place entre la société et les filiales concernées leur transférant ainsi les risques et bénéfices associés à ces couvertures.

La société n'a pas non plus eu recours à des options de couverture contre le risque de conversion des résultats en dollar américain et couronne tchèque dans ses comptes consolidés en euro.

La société a par ailleurs continué à contracter des achats et des ventes à terme de dollar américain pour couvrir des prêts de trésorerie temporaires en dollar américain de certaines de ses filiales.

→ note 25.4. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération globale des mandataires sociaux en 2010 est de 720,5 milliers d'euros.

→ note 25.5. Tableau des filiales et participations

Société ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la société mère et non encore remboursés	Montant ⁽¹⁾ des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
1. FILIALES (détenues à + de 50 %)										
a. Filiales françaises										
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	11 166 €	7 047 €	100 %	26 378 €	26 378 €	70 371 €		40 991 €	-6 139 €	2 225 €
TOUAX RIVER BARGES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	12 803 €	6 051 €	100 %	23 419 €	23 419 €	12 841 €		7 420 €	-707 €	
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	8 251 €	11 682 €	100 %	19 057 €	19 057 €			12 593 €	-224 €	
TOUAX CORPORATE SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	2 591 €	217 €	100 %	2 591 €	2 591 €			8 590 €	339 €	728 €
Total des filiales françaises				71 445 €	71 445 €	83 212 €				2 953 €
b. Filiales étrangères										
TOUAX CAPITAL SA C/O Progressia - 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE	CHF 100	CHF 196	99,99 %	65 €	65 €	1 €		CHF 157	CHF 9	
TOUAX RAIL Ltd Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - Irlande	0,10 €	21 990 €	100 %	26 625 €	26 625 €	43 574 €		62 604 €	659 €	2 211 €
Total des filiales étrangères				26 690 €	26 690 €	43 575 €				2 211 €
TOTAL FILIALES				98 135 €	98 135 €	126 787 €				5 164 €

(1) Les cautions données au bénéfice des filiales sont présentées à la rubrique engagements hors bilan.

20.3. États financiers

Les divers états financiers ont été détaillés dans le paragraphe 20.1 page 44 pour les comptes consolidés et dans le paragraphe 20.2 page 99 pour les comptes sociaux.

20.4. Commissariat aux comptes

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1/ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

→ 2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1.6, 1.8, 1.9 et 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation, les hypothèses clés et les appréciations déterminées par la direction pour ce qui concerne les principaux actifs à long terme. Nous avons examiné le processus de détermination par la direction des hypothèses utilisées et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie en annexe.
- La note 13 de l'annexe aux comptes consolidés fait état des actifs et passifs d'impôt différés. Nos travaux ont consisté à

examiner la documentation disponible et à apprécier la pertinence des hypothèses utilisées et le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3/ Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

→ 2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de

commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société apprécie la valeur d'inventaire de ses titres de participation selon la méthode décrite dans l'annexe aux comptes sociaux à la note 2.3. Nous avons examiné la méthodologie retenue par la société et sa mise en œuvre sur la base des éléments disponibles et nous avons apprécié les estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2011
Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAIM & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES
Charles LEGUIDE Alain PENANGUER

20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur

utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

→ **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

! Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du code de commerce.

→ **Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

! Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivant, déjà approuvé par l'assemblée générale au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre TOUAX SCA et ses filiales TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX River Barges SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Corporate SAS.

- chaque filiale constate dans ses comptes la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.
- la société mère TOUAX SCA enregistre en charges ou en produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales.

Ce cumul s'élève à 204 392 € pour l'exercice 2010, et, en l'absence de dette d'impôt du groupe intégré fiscalement, il constitue un produit d'impôt comptabilisé pour ce montant dans TOUAX SCA.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2011
Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES DELOITTE & ASSOCIES
Charles LEGUIDE Alain PENANGUER

20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes

	Deloitte & Associés				Leguide Naïm & Associés				Autres réseaux			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	359	341	84%	83%	72	72	100%	100%	84	84	100%	100%
TOUAX SCA	93	93	22%	23%	40	40	56%	56%				
Filiales intégrées	266	248	62%	61%	32	32	44%	44%	84	84	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	69	69	16%	17%								
TOUAX SCA	27	27	6%	7%								
Filiales intégrées	42	42	10%	10%								
Sous-Total	428	410	98%	100%	72	72	100%	100%	84	84	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres	9											
Sous-Total	9											
TOTAL	437	410	100%	100%	72	72	100%	100%	84	84	100%	100%

20.5. Date des dernières informations financières

Le dernier exercice, pour lequel les informations financières ont été vérifiées, a clôturé le 31 décembre 2010.

20.6. Informations financières intermédiaires et autres

Non applicable

20.7. Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel. Le dividende est variable et en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de l'action. La société a versé un acompte sur dividende le 11 janvier 2011 de 0,50 euro par action. Les gérants proposeront à l'assemblée générale du 27 juin 2011 de verser un dividende total pour l'exercice 2010 de 1 euro.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

20.7.1. Historique de la politique de distribution

Exercices (en euro)	2009	2008	2007
Dividende net	1	1	1
nombre d'actions	5 687 826	4 672 730	3 892 987
Dividende	5 687 826	4 672 730	3 892 987
Rémunération statutaire des commandités	915 627	1 040 550	698 003
TOTAL DISTRIBUÉ	6 603 453	5 713 280	4 590 990

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) n'a pas eu et ne peut avoir d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe pour une période couvrant les douze derniers mois.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

Information historique sur le capital social au 31 décembre 2010

Années	Capital (€)	Prime d'émission (€)	Nombre cumulé d'actions	Nominal	Nature des Opérations
2005	22 793 024	44 004	2 849 128	€ 8	Emission de 11 001 actions suite à l'exercice de 11 001 bons de souscription
	30 119 352	10 630 896	3 764 919	€ 8	Emission de 915 791 actions suite à l'exercice de Bons de souscription (3 actions pour 7 bons de souscription)
2006	31 084 152	1 529 167	3 885 519	€ 8	Emission de 120 600 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur de la société SALVEPAR
2007	31 132 032	5 985	3 891 379	€ 8	Emission de 5 985 actions suite à l'exercice de 23 940 BSAR
	31 181 632	6 200	3 897 704	€ 8	Levée d'options de souscription de 6 200 stock options
2008	31 183 048	3 594	3 897 881	€ 8	Emission de 177 actions suite à l'exercice de 708 BSAR
	37 419 656	17 072 714	4 677 457	€ 8	Emission de 779 576 actions suite à l'exercice de Bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
	37 421 768	5 289	4 677 721	€ 8	Emission de 264 actions suite à l'exercice de 1 000 BSAR
	37 463 768	90 090	4 682 971	€ 8	Levée d'options de souscription de 5 250 stock options
2009	37 463 848	190	4 682 981	€ 8	Emission de 10 actions suite à l'exercice de 36 BSAR
	45 085 824	10 537 382	5 635 728	€ 8	Emission de 952 747 actions avec suppression du DPS et délai de priorité
	45 502 608	528 173	5 687 826	€ 8	Emission de 52 098 actions suite à l'option du paiement du dividende en actions
2010	45 507 608	12 302	5 688 451	€ 8	Emission de 625 actions suite à l'exercice de 2 444 BSAR
	45 565 208	40 248	5 695 651	€ 8	Levée d'options de souscriptions de 7 200 stock options

Information sur les autorisations d'émission en cours au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale du 10 juin 2009 a délégué au conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Date de l'autorisation	Autorisation d'émission avec DPS	Autorisation d'émission sans DPS	Autorisation réservée aux salariés
AGM 10 juin 2009	20 millions d'euros ⁽¹⁾	20 millions d'euros ⁽¹⁾	Néant
Délégation exercée en date du 26-juin-09		7,6 millions d'euros	
TOTAL DISPONIBLE au 31 décembre 2010	12,4 millions d'euros	12,4 millions d'euros	

(1) Le plafond de 20 millions d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations sont valables pour une période de 26 mois à compter du 10 juin 2009 et privent d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital entraînant une dilution est présenté dans le chapitre 17 page 39 du présent document.

21.1.1. Capital souscrit

Le capital est entièrement souscrit et libéré.

21.1.2. Action non représentative du capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital.

21.1.3. Composition du capital

Le capital est composé au 31 décembre 2010 de 5 695 651 actions au nominal de 8 € entièrement libérées, représentant 6 121 846 droits de vote. La répartition du capital et des droits de

vote de TOUAX SCA est détaillée dans le paragraphe 18.1 page 41.

21.1.4. Capital potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 44, note 21.

21.1.5. Capital non libéré

Non applicable

21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel

Non applicable

21.1.7. Historique du capital

Cf. paragraphe 21.1 page 115.

21.2. Données boursières

21.2.1. Historique boursier

Le 7 mai 1906, l'action TOUAX est cotée à la bourse de Paris au marché comptant. L'action est transférée au Second Marché le 14 juin 1999. TOUAX est coté à Paris sur NYSE Euronext et appartient au compartiment B depuis le 1^{er} janvier 2011. TOUAX intègre en 2008 l'indice SBF 250 et CAC Small 90 et fera partie en 2011 des indices CAC® Small et CAC® Mid & Small.

21.2.2. Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2010 à 29,49 euros en hausse de 32,2 % par rapport au cours du 31 décembre 2009 (22,30 euros). Le plus haut cours de l'année a été atteint le 31 décembre 2010 à 29,49 euros, le plus bas le 8 février 2010 à 17,13 euros.

Au 31 décembre 2010, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 167,82 millions d'euros.

(en euro)	2010	2009	2008	2007	2006
Données consolidées					
Nombre total d'actions au 31 décembre	5 695 651	5 687 826	4 682 971	3 897 704	3 885 519
Dividende net par action ⁽¹⁾	1	1	1	1	0,75
Total mis en distribution au titre de l'exercice	5 695 932	5 687 826	4 682 971	3 897 704	2 719 863
Progression de la distribution	0,1%	21%	20%	43%	3%
Ratios boursiers					
Résultat net par action	2,33	2,73	3,72	3,01	1,86
P.E.R ⁽³⁾	12,64	8,94	4,79	13,35	13,49
Rendement global de l'action ⁽²⁾	3,4	4,5	5,8	2,5	2,99
Données boursières					
Cours maximum de l'action	29,49	24,97	40,6	41,99	27,3
Cours minimum de l'action	17,13	14,45	16,63	22,5	20
Cours au 31 décembre	29,49	22,3	17,25	40,19	25,1
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	167,82	126,84	80,78	156,65	97,53
Volume quotidien moyen de transactions (en K €)	99,01	97,6	158,76	209,49	135,95
Nombre quotidien moyen de titres échangés	4 115	5 002	4 968	6 177	5 578

(1) Les données de la distribution en 2010 sont établies sur la base de la proposition de la Gérance à l'assemblée générale.

(2) Le rendement global de l'action 2010 est calculé sur la base du cours au 31 décembre 2010.

(3) Ratio de capitalisation boursière/résultat net (Price Earnings Ratio).

21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois

L'action TOUAX est cotée sur NYSE EURONEXT sous le code ISIN FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity.

(en euro)	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours	Nombre de titres échangés	Montant échangé de capitaux (en milliers d'euros)
septembre 2009	24,10	19,58	22,80	149 105	3 303,40
octobre 2009	24,97	22,54	23,30	131 731	3 165,86
novembre 2009	23,48	21,20	21,50	55 517	1 249,96
décembre 2009	22,35	21,20	22,30	64 823	1 401,42
janvier 2010	24,97	22,16	22,81	139 835	3 330,29
février 2010	23,61	17,13	21,84	46 075	1 014,58
mars 2010	23,06	21,74	23,06	60 027	1 351,76
avril 2010	24,10	23,05	23,34	86 857	2 041,47
mai 2010	23,97	21,37	22,69	101 737	2 310,13
juin 2010	23,90	22,19	23,40	114 198	2 642,20
juillet 2010	23,94	22,65	23,68	53 186	1 248,93
août 2010	24,45	23,45	24,10	70 829	1 703,16
septembre 2010	25,05	23,65	24,58	210 194	5 123,83
octobre 2010	26,39	24,40	26,20	48 822	1 249,17
novembre 2010	27,23	25,58	26,84	55 911	1 485,94
décembre 2010	29,49	26,82	29,49	69 928	1 972,75
janvier 2011	30,35	28,12	29,97	110 966	3 300,15
février 2011	32,00	29,55	31,84	69 414	2 116,35

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires

Non applicable

21.2.4. Conditions régissant les assemblées générales

Cf. paragraphe 21.3 relatif à l'extrait dédié aux assemblées générales page 117.

21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle

Cf. paragraphe 21.3 page 117.

21.2.7. Franchissements de seuil

Cf. paragraphe 21.3 relatif à l'extrait dédié aux franchissements de seuil page 117.

21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital

Non applicable

21.3. Dispositions statutaires (extraits)

Forme (Article 1)

La société anonyme dénommée « TOUAX SGTR-CITE-SGT-CMTE-TAF-SLM Touage Investissement réunies », dont le siège social est Tour Franklin – 23ème étage – 100-101 Terrasse

Boieldieu – 92042 La Défense cedex, a été transformée en société en commandite par actions, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2005.

Elle existe entre :

- d'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :
- la Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 484 322 342 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël WALEWSKI, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75 017), de nationalité française.
- la Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 483 911 178 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice WALEWSKI, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92 200), de nationalité française.
- et, d'autre part, les propriétaires des actions actuellement existantes et de celles qui pourront être créées ultérieurement, ayant la qualité de commanditaires et qui, désignés dans les présents statuts par « les actionnaires » ou « les commanditaires », ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports.

Il est précisé que le capital social de la société Holding de Gestion et de Participation est désormais de 7 281 010 euros et celui de la société Holding de Gestion et de Location de 7 271 010 euros.

Objet social (article 2)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- l'achat, la location, le financement, la vente, l'exploitation et la maintenance de tous matériels mobiles et standardisés comprenant les conteneurs maritimes ou conteneurs de stockage, les constructions modulaires, les barges fluviales, et les wagons de fret,
- l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage, de transports et d'affrètement fluviaux sur toutes voies navigables ;
- la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte et la location de bâtiments et de constructions modulaires et industrialisées, et plus généralement de tous matériels industriels, mobiles et transportables,
- la prise de participation et d'exploitation de toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition de l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- et la possibilité de réaliser généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

Droits des associés sur les résultats (extrait de l'article 20)

Les droits sur les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation seront répartis comme suit :

- sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il sera fait un prélèvement calculé comme indiqué dans la loi et affecté au fonds de réserve légale. Ce prélèvement effectué, il sera attribué aux associés commandités une somme égale à une quote-part du bénéfice net consolidé, part du Groupe, de la société selon la formule qui a été déterminée à la clause 15.5 des statuts.
- le solde du bénéfice après les prélèvements ci-dessus sera, au choix de l'assemblée générale statuant sur proposition de la gérance, soit distribué à toutes les actions, soit affecté à un

ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou spéciaux non productifs d'intérêts.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de toute somme prélevée sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Droits des commandités sur les résultats (article 15.5)

En raison de la responsabilité indéfinie leur incombant, les associés commandités ont droit à une rémunération prélevée sur les bénéfices nets après impôts de la société, qu'ils se partagent à parts égales. Cette rémunération sera de 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe TOUAX à partir de l'exercice 2005. À partir de l'exercice 2007, le prélèvement sur les bénéfices sociaux alloué à titre de rémunération aux associés commandités sera majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. L'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation. Cette rémunération sera payable en même temps que le dividende versé aux actionnaires, et à défaut, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Membres du conseil de surveillance (extrait de l'article 12 « Conseil de Surveillance »)

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an (article 12.1)

Chaque membre du conseil de surveillance devra être propriétaire d'au moins 250 actions de la société (article 12.2).

Assemblées Générales (extraits de l'article 18 « assemblées d'actionnaires commanditaires »)

Les dispositions applicables aux assemblées d'actionnaires commanditaires sont celles prévues par la loi pour les sociétés anonymes.

Les assemblées générales sont convoquées au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation par la gérance, le Conseil de surveillance ou, à défaut par le ou les commissaires aux comptes (article 18.2 « convocation – ordre du jour »).

Sauf dans les cas expressément prévus par la loi, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou en votant par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation : le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire 3 jours avant la date de réunion de l'assemblée (article 18.3 « admission – tenue des assemblées »).

Droit de vote (extrait de l'article 9 « droits attachés à chaque action »)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative enregistrée depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les droits de vote double attachés aux actions existantes préalablement à la transformation de la société en société en commandite par actions sont conservés.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (extrait de l'article 9.4).

Forme des actions (extrait de l'article 7)

Jusqu'à leur entière libération, les actions sont obligatoirement nominatives et sont inscrites au nom de leur titulaire à un compte tenu par la société ou un mandataire désigné par elle. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des dispositions légales ou réglementaires en vigueur ; notamment, les actions des membres du conseil de surveillance et des gérants sont prévues par la loi et les règlements.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

Transmission des actions (extrait de l'article 8)

Les actions se transmettent par virement de compte à compte, dans les conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à Euroclear France l'identification des détenteurs de titres au porteur.

Modifications des statuts

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 30 juin 2005 a modifié la forme juridique de la société en transformant la société anonyme TOUAX SA en société en commandite par actions TOUAX SCA.

En 2010, l'article 6 « capital social » des statuts a été modifié 4 fois à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions remboursable et 3 fois à la suite d'exercice de stock-options.

Franchissements de seuil

Seuls les franchissements de seuils légaux doivent être respectés.

22. Contrats importants

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas de contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre quelconque

du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du document.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts

23.1. Coordonnées des experts

Non applicable

23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts

Non applicable

24. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de TOUAX SCA, du Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par un

expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société. Il est à noter par ailleurs que les documents de référence incluant les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles par voie électronique sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

25. Informations sur les participations

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société GOLD Container Leasing Pte, Ltd, société de droit singapourien. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 31.

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 31.

L'ensemble des participations du Groupe est présenté dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2 page 61.

26. Rapports des gérants

26.1. Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

TOUAX est un Groupe de service aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle de matériels mobiles standardisés et dotés d'une longue durée de vie (15 à 50 ans) :

- les conteneurs maritimes avec un parc d'environ 482 000 TEU size (unité physique de conteneurs en équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être premier en Europe Continentale et 8ème mondial (source : Containerisation International ; Market analysis : container leasing market 2010),
- les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux... utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du bâtiment et de la construction. TOUAX est le 2ème loueur européen (Europe continentale) et le 4ème mondial avec un parc de près de 46 000 unités présents en Europe et aux USA (source : TOUAX),
- les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Sud. Le Groupe est un des acteurs principaux en Europe avec une cale disponible (capacité de transport) d'environ 400 000 tonnes (source : TOUAX),
- les wagons de fret utilisés pour le transport de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et par les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis. Le Groupe gère un parc proche de 8 200 wagons.

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- un contrat flexible de courte à longue durée,
- l'absence d'investissement pour le client,
- la sous-traitance de la maintenance,
- la rapidité de mise à disposition.

I - Le Groupe TOUAX

L'origine du Groupe remonte à 1853 et le Groupe TOUAX a été constitué en 1898 et est coté à la bourse de Paris depuis 1906.

→ Normes comptables internationales (IFRS - International Financial Reporting Standards)

Les comptes consolidés 2010, ainsi que les données comparatives, sont établis selon les normes comptables IFRS conformément à la réglementation en vigueur.

→ Changement de méthodes comptables

Néant

→ Évolution du périmètre de consolidation

La société SRFRL a été ajoutée au périmètre de consolidation par mise en équivalence. À l'exception de cette société, il n'y a eu aucune évolution de périmètre en 2010, toutes les autres sociétés étant globalement intégrées au 31 décembre 2010.

→ Présentation de l'activité 2010 du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 302,4 millions d'euros contre 271,8 millions d'euros en 2009, et augmente de 30,6 millions d'euros (+11,3 %).

Analyse par activité

Revenus d'exploitation par activité (en milliers d'euros)	2010	2009	Variation 2010/ 2009	%
CONTENEURS MARITIMES	127 969	89 067	38 902	44 %
chiffre d'affaires locatif	89 041	87 438	1 603	2 %
ventes de matériels et divers	38 928	1 629	37 299	2 290 %
CONSTRUCTIONS MODULAIRES	96 508	88 069	8 439	10 %
chiffre d'affaires locatif	74 704	69 259	5 445	8 %
ventes de matériels et divers	21 804	18 810	2 994	16 %
BARGES FLUVIALES	22 310	26 892	(4 582)	-17 %
chiffre d'affaires locatif et transport	21 178	16 688	4 490	27 %
ventes de matériels et divers	1 132	10 204	(9 072)	-89 %
WAGONS	55 552	67 673	(12 121)	-18 %
chiffre d'affaires locatif	34 773	33 361	1 412	4 %
ventes de matériels et divers	20 779	34 312	(13 533)	-39 %
Autres (Divers et éliminations)	54	71	(17)	-24 %
TOTAL	302 393	271 772	30 621	11,30 %

Analyse par zone géographique

Revenus d'exploitation par zone géographique (en milliers d'euros)	2010	2009	Variation 2010/ 2009	%
International	130 071	90 489	39 582	44 %
Europe	166 538	175 810	(9 272)	-5 %
États-Unis	5 784	5 473	311	6 %
TOTAL	302 393	271 772	30 621	11,30 %

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et des clients est identique. Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des clients et des actifs est différente. Les conteneurs maritimes sont utilisés sur des centaines de routes commerciales à travers le monde sans que le Groupe en ait la connaissance. Les conteneurs maritimes sont ainsi classés dans la zone internationale.

L'évolution du chiffre d'affaires (+30,6 millions d'euros ; +11 %) se répartit de la façon suivante :

■ Division Conteneurs Maritimes

Le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes augmente de 38,9 millions d'euros (+44 % comparé à 2009). Cette augmentation s'explique essentiellement par le retour des ventes et des syndications auprès des investisseurs après une année 2009 très faible. Le chiffre d'affaires locatif de la division continue de progresser (+2 %) et résulte d'un taux d'utilisation moyen de 95 % en 2010 et de la hausse des tarifs journaliers. À dollar constant, la hausse du chiffre d'affaires aurait été de 37 %.

■ Division Constructions Modulaires

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires est en hausse de 10 % et s'élève à 96 millions d'euros (comparé à 88 millions d'euros en 2009). L'activité locative continue de pro-

gresser (+8 %) grâce au dynamisme de l'Allemagne et de la Pologne. Les ventes principalement réalisées en France et en Allemagne ont également progressé de 16 %, ceci étant le fruit de la stratégie de développement de la division. La division a su conquérir de nouveaux marchés dans un contexte difficile et diversifier ses activités, ses marchés et ses produits.

L'impact des variations du zloty polonais et de la couronne Tchèque est favorable. À devises constantes, le chiffre d'affaires locatif aurait augmenté de +6 %.

■ Division Barges Fluviales

Le chiffre d'affaires locatif de la division Barges Fluviales (+27 %) montre une reprise de l'activité de transport et d'affrètement sur le Rhin et le Danube, ainsi qu'une stabilité des revenus de location de barges. L'activité de vente de barges étant non récurrente, le chiffre d'affaires chute de 10,2 millions d'euros à 1,1 million d'euros.

■ Division Wagons de Fret

Le chiffre d'affaires de la division Wagons de Fret s'élève à 55,6 millions d'euros en recul de 18 % comparé à 67,7 millions d'euros en 2009. Les ventes de matériels ont diminué de 13,5 millions d'euros, dans un contexte encore peu favorable. Le chiffre d'affaires locatif est cependant en hausse de 4 % bien que l'année 2010 ait été marquée par une forte pression sur les prix notamment au 1^{er} semestre. Fin 2010, la division a repris la gestion d'environ 700 wagons en Europe de l'Est.

→ Résultats

(en milliers d'euros)	2010	2009	Variations 2010 / 2009
CONTENEURS MARITIMES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	63 589	53 276	10 313
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	62 359	51 384	10 975
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(56 772)	(50 142)	(6 630)
Résultat opérationnel courant sectoriel	5 587	1 242	4 345
CONSTRUCTIONS MODULAIRES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	35 666	33 111	2 555
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	19 336	19 287	49
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(3 065)	(3 693)	628
Résultat opérationnel courant sectoriel	16 271	15 594	677
BARGES FLUVIALES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	5 109	4 499	610
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	2 104	1 911	193
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(23)	(114)	91
Résultat opérationnel courant sectoriel	2 081	1 797	284
WAGONS DE FRET			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	16 177	19 220	(3 043)
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	13 190	17 024	(3 834)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(7 582)	(7 949)	367
Résultat opérationnel courant sectoriel	5 609	9 075	(3 466)
TOTAL			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	120 541	110 106	10 435
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	96 989	89 606	7 383
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(67 442)	(61 898)	(5 544)
Résultat opérationnel courant sectoriel	29 547	27 708	1 839
Autres (divers, frais centraux)	420	590	(170)
Autres produits et charges opérationnels		3 121	(3 121)
Résultat opérationnel	29 967	31 419	(1 452)
Résultat financier	(12 715)	(13 020)	305
Résultat des sociétés mises en équivalence	29		29
Résultat courant avant impôts	17 281	18 399	(1 118)
Impôts	(4 001)	(4 244)	243
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	13 281	14 156	(875)
Intérêts minoritaires	(6)	38	(44)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	13 275	14 194	(919)

■ *Division Conteneurs Maritimes*

La division Conteneurs Maritimes présente au 31 décembre 2010 une hausse de 10 millions d'euros (+19,3 %) de sa marge brute d'exploitation (EBITDA) et de 4,3 millions d'euros de son résultat opérationnel courant sectoriel (résultat multiplié par 4,5 fois). Cette variation s'explique par le retour des ventes et syndications de conteneurs à des investisseurs mais également par l'effet combiné de la hausse des tarifs locatifs et des taux d'utilisation.

■ *Division Constructions Modulaires*

La marge brute d'exploitation de la division Constructions Modulaires augmente de 2,5 millions d'euros en 2010 (soit 7,7 %). Cette marge progresse grâce au développement des ventes et à l'augmentation du parc ainsi que par la bonne maîtrise des dépenses opérationnelles. Le résultat opérationnel courant sectoriel est en hausse de 0,7 million d'euros.

■ *Division Barges Fluviales*

La marge brute de la division Barges Fluviales augmente de 0,6 million d'euros et son résultat opérationnel courant sectoriel augmente de 0,3 million d'euros. Ces hausses sont principalement dues à la reprise de l'activité transport et affrètement.

■ *Division Wagons de Fret*

La marge brute d'exploitation de la division Wagons de Fret baisse de 3 millions d'euros (soit -15,8 %). Le résultat opérationnel courant sectoriel diminue de 3,4 millions d'euros. Cette diminution est la conséquence d'une moindre activité locative en 2010 et d'une augmentation des frais de maintenance et de réparation des matériels ainsi que d'une baisse des ventes de wagons à des investisseurs.

■ *Distribution aux investisseurs*

Le Groupe gère des matériels appartenant à des investisseurs à qui il distribue le revenu net généré par leurs matériels (distribution aux investisseurs).

Les distributions aux investisseurs s'élèvent à 67,4 millions d'euros (contre 61,9 millions d'euros en 2009) et se répartissent ainsi :

- 56,7 millions d'euros pour la division Conteneurs Maritimes,
- 3 millions d'euros pour la division Constructions Modulaires,
- 0,02 million d'euros dans la division Barges Fluviales,
- 7,6 millions d'euros pour la division Wagons de Fret.

La hausse globale des distributions aux investisseurs est la conséquence de la hausse de rentabilité des matériels gérés consécutive à la hausse des taux d'utilisation et des tarifs locaux.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires locatif inclut le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et le chiffre d'affaires locatif pour compte propre. Il n'est pas pertinent de calculer le chiffre d'affaires pour compte de tiers. En effet, ce chiffre d'affaires correspond aux chiffres d'affaires réalisés par les pools de matériels dans lesquels le Groupe possède une part de matériels. Néanmoins, la variation du mix chiffre d'affaires locatif / chiffres d'affaires ventes ajoutée à la variation du mix chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers / chiffre d'affaires locatif pour compte propre génère la variation du taux de distribution sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes plus le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers est important, plus le taux de distribution sur le chiffre d'affaires est important. En 2010, l'augmentation de la flotte gérée a généré une hausse du chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et a induit par conséquence une hausse des distributions aux investisseurs.

Il est à noter que le Groupe gère près de 1,4 milliard d'euros de matériels en 2010 dont 64 % appartiennent à des tiers. En 2009 le Groupe gérait 1,3 milliard d'euros de matériels dont 63 % appartenaient à des tiers. Le taux de distribution aux investisseurs rapporté au chiffre d'affaires locatif a augmenté en passant de 29,9 % en 2009 à 30,7 % en 2010.

■ *Résultat opérationnel courant*

Le résultat opérationnel est en baisse de 4,6 % par rapport à 2009. Il est à noter cependant qu'en 2009, une reprise de provision a été comptabilisée dans l'activité wagons pour 3,1 millions d'euros correspondant à la transformation d'un contrat de location financière en location simple de matériels. Après retraitement de cette provision, le résultat opérationnel serait en hausse de 6 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 30 millions d'euros en hausse de 1,7 million d'euros (+5,9 %) comparé à 28,3 millions d'euros en 2009. Cette hausse s'explique principalement par les bons résultats de l'activité Conteneurs Maritimes et par une augmentation des taux d'utilisation et/ou des tarifs locaux dans chacune des divisions. Les dépenses opérationnelles sont restées équivalentes à 2009 et les frais généraux et centraux sont en diminution par rapport à 2009.

■ *Résultat financier*

Le résultat financier s'élève à -12,7 millions d'euros. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2010 est de 331,7 millions d'euros pour un taux d'intérêt moyen de 3,70 % avant opérations de couverture et de 3,74 % après opérations de couverture. Pour mémoire, le résultat financier 2009 (-13 m€) enregistrait une perte de change de -0,2 million d'euros et une charge financière nette de -12,8 millions d'euros. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2009 était de 336,6 millions d'euros avec un taux d'intérêt moyen de 3,42 %.

■ *Résultat net – part du Groupe*

La charge d'impôt s'élève à 4 millions d'euros en 2010 comparé à 4,2 millions d'euros en 2009. Le taux d'imposition effectif est stable à 23 % comme en 2009. Le taux d'imposition du Groupe est faible et s'explique principalement par la contribution aux résultats du Groupe provenant de pays comme l'Irlande (taux d'imposition de 12,5 %), la Pologne (19 %), la République Tchèque (19 %), Singapour (10 %), la Roumanie (19 %) et les Pays-Bas (25 %).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 13,3 millions d'euros en baisse de 6 % comparé au résultat de l'exercice 2009 (14,2 millions d'euros). Cependant, en retraçant la reprise de provision de 2,8 millions d'euros net d'impôts de la division Wagons de Fret, le résultat net serait en progression de 15,8 %.

Le résultat net par action ressort à 2,33 euros (comparé à 2,73 euros en 2009) pour une moyenne pondérée d'actions de 5 692 861 en 2010.

→ *Bilan consolidé du Groupe*

Le total du bilan consolidé s'élève en 2010 à 568,4 millions d'euros comparé à 562 millions d'euros en 2009.

Le total de l'actif non courant s'élève à 378 millions d'euros comparé à 365 millions d'euros en 2009 et les capitaux propres à 140 millions d'euros comparé à 129 millions d'euros. L'augmentation de l'actif non courant reflète les acquisitions en propre de nouveaux matériels financés par des financements bancaires.

Le passif non courant s'élève à 234,6 millions d'euros en hausse de 6,4 millions d'euros comparé aux 228,2 millions d'euros de 2009. L'endettement financier net consolidé (après déduction des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) s'élève à 293 millions d'euros en 2010 comparé à 301,8 millions d'euros en 2009. La diminution de l'endettement global du Groupe est compensée par une augmentation de la dette nette avec recours, notamment pour la division Constructions Modulaires. L'endettement ainsi que les flux générés par les activités ont permis le financement de nouveaux investissements pour 76 millions d'euros.

→ *Évolution prévisible*

Le Fonds Monétaire International (janvier 2011) prévoit une croissance de la production mondiale à 4,4 % en 2011 contre 5 % en 2010 et la banque mondiale (janvier 2011) prévoit aussi un ralentissement de la croissance mondiale à 3,3 % en 2011 et 3,6 % en 2012. Cette croissance est toutefois inégale en fonction des pays, plutôt faible dans les pays développés et plutôt soutenue dans les pays émergents.

La division Conteneurs Maritimes a vu sa demande en conteneurs fortement augmenter en 2010 et cela devrait se confirmer pour 2011 car les compagnies maritimes préfèrent louer plutôt qu'acheter. Le trafic conteneurisé devrait augmenter de 9,7 % en 2011 selon l'institut Clarkson. Le Groupe a signé de nouvelles commandes pour 2011 afin de pouvoir répondre à la demande des clients et des investisseurs.

La division Constructions Modulaires continue de conquérir de nouveaux marchés, tant pour ses activités de location que de vente, grâce à ses nombreux atouts face à la construction traditionnelle et du développement de nouveaux produits destinés à des marchés à fort potentiel. La division entend aussi se développer dans les pays émergents afin de profiter des opportunités de développement de ces pays.

Le transport fluvial demeure le mode de transport le plus écologique : il consomme 3,7 fois moins de pétrole, émet 4 fois moins de CO2 et coûte 7 fois moins que la route. Ces atouts le placent dans une position privilégiée pour bénéficier du soutien des grands groupes industriels et des pouvoirs publics en faveur des transports alternatifs.

La division Wagons de Fret bénéficie du besoin structurel de renouvellement du parc européen et de l'atout économique et écologique du transport ferroviaire. Malgré la crise, le Groupe a vu une forte demande de certains types de wagons en 2010 et cela devrait continuer en 2011. Dans ce contexte, la division a placé de nouvelles commandes de matériels et l'activité devrait s'améliorer avec la reprise de la gestion d'environ 700 wagons en Europe de l'Est.

La remontée des tarifs locatifs et des taux d'utilisation devrait améliorer la rentabilité du Groupe en 2011, de même que le développement de l'activité de vente. Par ailleurs, le Groupe TOUAX bénéficie d'atouts lui permettant de se développer et de profiter de la reprise économique : diversification de ses activités, positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, modèle souple et flexible de gestion pour compte de tiers et pour compte propre et récurrence des revenus de ses contrats long-terme.

Une présentation complémentaire des perspectives du Groupe, exposée lors de la réunion SFAF du 29 mars 2011, est détaillée au paragraphe 28.6 page 149.

→ *Événements post-clôture*

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 11 janvier 2011 pour 2,8 millions d'euros.

Le 14 janvier 2011, le Groupe a procédé au rachat de la dette sénior émise par le GIE Modul Finance I pour un montant de 5,6 millions d'euros. Le Groupe se trouve aussi le principal

bénéficiaire du GIE Modul Finance I.

→ *Activité en matière de recherche et développement*

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a engagé des frais de recherche et de développement sur des solutions innovantes de sécurité et d'isolation thermique pour ses constructions modulaires. Ces coûts ont été enregistrés en charges. Pour mémoire, les coûts de développement de produit et du processus industriel de fabrication engagés en 2007 lors de l'ouverture du site d'assemblage de constructions modulaires ont été immobilisés en 2007 conformément à la réglementation en vigueur pour 0,3 million d'euros.

→ *Utilisation d'instruments financiers au sein du Groupe*

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

II. La société TOUAX SCA

TOUAX SCA a une activité de conseil auprès de ses filiales et une activité immobilière.

→ *Comptes sociaux*

Le chiffre d'affaires de TOUAX SCA s'élève à 1,7 million d'euros en 2010 comparé à 1,8 million d'euros en 2009. L'activité de conseil de TOUAX auprès des filiales a été quasiment similaire à celle fournie en 2009. Le résultat net s'élève à 5,4 millions d'euros comparé à 2,1 millions d'euros en 2009. Son résultat est principalement constitué par les dividendes reçus de ses filiales qui s'élèvent à 5,1 millions d'euros et ses produits financiers générés par les prêts accordés à ses filiales. Le total du bilan de TOUAX SCA s'élève à 238,4 millions d'euros par rapport à 228,3 millions d'euros en 2009. Le bilan de TOUAX SCA enregistre principalement ses participations à son actif, et leur financement à son passif.

Le montant des charges non déductibles est de 98 milliers d'euros. Ces charges correspondent principalement aux écarts de conversion passif (28 milliers d'euros), à la provision pour engagement de retraite (40 milliers d'euros) et à la contribution Organic et aux charges sur les véhicules de tourisme.

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

L'activité de TOUAX SCA étant principalement une activité de prestations de conseil auprès de ses filiales, l'amélioration prévue de l'activité pour 2011 devrait impacter favorablement l'activité de TOUAX SCA.

L'endettement financier de TOUAX SCA s'élève à 145,1 millions d'euros, dont 40,4 millions d'euros d'emprunt obligataire, comparé à 132 millions d'euros au 31 décembre 2009.

L'activité des filiales principales de la société est détaillée dans le document de référence aux paragraphes 6.1.1 page 28 et 7.2 page 31. TOUAX SCA n'a pas pris de participation significative au cours de l'année 2010.

→ Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution. La société a versé un dividende sans discontinuité depuis sa création. Le dividende est variable en fonction des résultats du Groupe. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de bourse. La société a versé un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 11 janvier 2011.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans. Un historique de la politique de distribution est présenté au paragraphe 20.7.1 page 114 du document de référence.

Exercices (en euros)	2009	2008	2007
Dividende net	1	1	1
Nombre d'actions	5 687 826	4 672 730	3 892 987
Dividende en euros	5 687 826	4 672 730	3 892 987
Rémunération statutaire des commandités	915 627	1 040 550	698 003
TOTAL DISTRIBUÉ EN EUROS	6 603 453	5 713 280	4 590 990

→ Événements post-clôture

La société a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 11 janvier 2011 pour 2,8 millions d'euros.

TOUAX a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le 30 mars 2011 à l'effet de modifier certaines des caractéristiques des BSAR déjà émis, à savoir la prorogation du délai

d'exercice, la modification du prix d'exercice et du prix de la clause de forçage.

Le conseil de la gérance a décidé le 9 mars 2011 de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} avril 2011 à la Tour Franklin, 23ème étage, 100-101 Terrasse Boieldieu, 92042 La Défense cedex.

→ Affectation du résultat

La gérance soumet à la prochaine assemblée générale du 27 juin 2011 la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice	5 358 102,32 €
Affectation à la réserve légale	-267 905,12 €
Rémunération statutaire des commandités	-935 798,29 €
Augmenté du report à nouveau	4 729,00 €
SOIT UN BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	4 159 127,91 €
et décide	
de distribuer un montant global de de 1€ par action, soit	5 695 932,00 €
- à prélever à hauteur de 0,73 € par action sur le bénéfice distribuable, soit	4 158 030,36 €
- à prélever à hauteur de 0,27 € par action sur le poste "prime d'émission", soit	1 537 901,64 €
d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau	1 097,55 €

En conséquence de la distribution d'une partie de la prime d'émission, il sera demandé à l'assemblée de donner tous pouvoirs à la gérance afin de préserver les droits des titulaires des BSAR émis en 2007, des BSA émis en 2008 ainsi que des stock-options émis en 2006.

→ Délai de paiement de TOUAX SCA

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2010 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Dettes fournisseurs (TTC, en milliers d'euros)	2010	2009
Total des dettes non échues	72	61
- dont dettes Groupe	60	47
Total des dettes échues	369	205
- dont dettes échues inférieur à 60 jours	56	25
- dont dettes échues supérieur à 60 jours	313	180
- dont dettes Groupe	215	81
- dont dettes hors Groupe	154	124
TOTAL	441	266

Les dettes fournisseurs de 441 milliers d'euros sont incluses dans le poste dettes d'exploitation.

→ **Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (comptes sociaux)**

(en milliers d'euros)		2010	2009	2008	2007	2006
I	CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
	a) Capital social	45 565 208	45 502 608	37 463 768	31 181 632	31 084 152
	b) Nombre des actions ordinaires existantes	5 695 651	5 687 826	4 682 971	3 897 704	3 885 519
II	OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
	a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 705 053	1 793 708	3 198 103	2 408 077	38 985 605
	b) Résultat avant impôt et amortissements et provisions	5 626 848	1 866 924	2 987 900	9 611 480	5 472 897
	c) Impôts sur les bénéfices	(204 392)	(496 161)	(47 681)		
	d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	na	na	na	na	na
	e) Résultat après impôt et amortissements et provisions	5 328 102	2 055 054	2 847 190	10 340 857	1 045 144
	f) Résultat distribué	4 158 030	5 687 826	4 682 971	3 897 704	2 914 139
		(1)				
III	RESULTAT PAR ACTION					
	a) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	1,02	0,42	0,65	2,47	1,41
	b) Résultat après impôt et amortissements et provisions	0,94	0,36	0,61	2,65	0,27
	c) Dividende net attribué à chaque action	1	1	1	1	0,75
IV	PERSONNEL					
	a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	2	2	2	2	30
	b) Montant de la masse salariale	730 189	681 705	549 314	1 782 577	2 079 070
	c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	234 417	234 438	208 427	247 884	1 009 375

(1) Proposition du conseil de gérance du 24/03/2011 à l'Assemblée Générale

III. Autres informations

→ **Changements statutaires**

Les statuts de la société ont été modifiés en son article 6 « capital social » suite aux augmentations de capital du fait de l'exercice de BSAR et des levées d'option de souscription d'actions.

→ **Participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2010**

Il n'y a pas de participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2010.

→ **Auto contrôle**

Il n'y a pas d'auto contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'organigramme du Groupe est détaillé au paragraphe 7.1 du document de référence et la liste des filiales est présentée dans la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés du document de référence.

→ **Actions auto détenues**

Au 31 décembre 2010, la société détenait 3 950 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat voté par l'assemblée générale mixte du 10 juin 2010. Le détail de l'historique des mouvements des actions auto détenues par TOUAX est exposé au chapitre 18 du document de référence

→ **Rémunération des mandataires sociaux**

La rémunération perçue par les mandataires sociaux de TOUAX SCA s'élève à 720,5 milliers d'euros en 2010. Cette rémunération est détaillée dans le document de référence chapitre 15.

→ **Rémunération des associés commandités**

La rémunération des commandités correspond à 3 % du résultat net du Groupe auquel s'ajoute 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2010, les commandités ont perçu 3 % du résultat net de 2009 plus 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs soit un total de 916 milliers d'euros. Cette rémunération statutaire est assimilée à un dividende.

→ **Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux**

Le rapport du président du conseil de surveillance précise les mandats et les fonctions des mandataires sociaux dans le document de référence (cf. paragraphe 27.2 page 133)

→ **Ajustement des bases de conversion des stock-options et des valeurs mobilières donnant accès au capital**

À la suite de la distribution du dividende en juillet 2010 prélevé en partie sur la prime d'émission, à hauteur de 0,428 euro par action, les bases de conversion du plan de stock-options émis en 2006 ainsi que des BSAR émis en 2007 et des BSA émis en 2008 ont été ajustées en conséquence, à savoir :

- le prix d'une stock-option a été réduit à 20,34 €,
- 4 BSAR 2007 donnent le droit de souscrire à 1,038 action TOUAX,
- 1 BSA 2008 donne le droit de souscrire à 1,019 action TOUAX.

→ Délégations en cours accordées par l'assemblée générale

L'Assemblée Générale mixte du 10 juin 2009 a délégué au conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Date de l'autorisation	Autorisation d'émission avec DPS	Autorisation d'émission sans DPS avec délai de priorité	Autorisation réservée aux salariés
AGM 10 juin 2009	20 millions € ⁽¹⁾	20 millions € ⁽¹⁾	Néant
Délégation exercée en 2009	7,6 millions €		
TOTAL DISPONIBLE AU 31 DÉCEMBRE 2010	12,4 MILLIONS €	12,4 MILLIONS €	

(1) Le plafond de 20 000 000 d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale

Ces autorisations ont fait l'objet de résolutions différentes et ont été votées lors de l'assemblée des actionnaires. Elles sont valables pour une période de 26 mois à compter du 10 juin 2009. TOUAX SCA a réalisé une augmentation de capital le 26 juin 2009 avec suppression du droit préférentiel de souscription mais remplacé par un délai de priorité au profit des actionnaires. À l'issue du délai de priorité, l'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 370 062 actions à titre irréductible, dans le cadre du mécanisme de priorité, 539 534 actions à titre réductible, 27 000 actions dans le cadre de l'offre au public et 16 151 actions dans le cadre de la clause d'extension, soit une augmentation de capital de 952 747 actions correspondant à 7,6 millions d'euros de nominal.

Aucune des délégations n'a été exercée en 2010.

→ Rachat d'actions

Le Groupe a procédé à des achats et des ventes de ses propres actions par le biais de son contrat de liquidité gérés par un prestataire de services d'investissement (PSI). La synthèse du programme de rachat d'actions est présentée dans le document de référence au paragraphe 18.4 page 42.

→ Actions gratuites

Néant

→ Stocks Options

Le détail de stocks options est présenté dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe dans le document de référence note 21 page 85.

→ Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Les opérations sur titres réalisées par les dirigeants et les commandités sont les suivantes :

- la société Holding de Gestion et de Participation a acquis 2 000 actions TOUAX le 1^{er} avril 2010,
- la société Holding de Gestion et de Location a acquis 1 096 actions TOUAX le 27 septembre 2010,

- Raphaël WALEWSKI a cédé à la société Holding de Gestion et de Location 212 532 bons de souscriptions d'actions remboursables le 20 octobre 2010,
- Monsieur Jean-Jacques Ogier et Madame Sophie Servaty, membre du conseil de surveillance, ont respectivement acquis 250 actions TOUAX au cours de l'année.

→ Détenteurs du capital

La liste des détenteurs du capital, le pourcentage détenu, et les franchissements de seuils sont présentés dans le document de référence chapitre 18 page 41.

→ Actionnariat des salariés

Néant

→ Répartition des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. L'historique de la répartition du capital et des droits de vote est analysé dans le document de référence chapitre 18.

→ Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Le pacte Dutreil, mis en place le 16 mars 2006 entre Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI a été rompu suite à la transmission respective des actions de Fabrice et Raphaël WALEWSKI aux sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location, associés commandités de TOUAX SCA, dont ils sont présidents.

La forme juridique de la société, société en commandite par actions, est généralement considérée protéger la société des offres publiques. En effet, il existe deux catégories d'actionnaires, les commanditaires et les commandités, ces derniers ayant des prérogatives en matière de nomination des gérants, qui rendent difficile le changement de contrôle.

→ Conventions réglementées

Les conventions réglementées conclues par TOUAX SCA et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2010 sont les suivantes :

Filiales concernées	Autres Conventions
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX RIVER BARGES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CORPORATE SAS	Convention d'intégration fiscale

Les garanties, avances de fonds et cautions antérieurement considérées comme des conventions réglementées sont considérées comme des conventions courantes.

→ Facteurs de risque

Les principaux risques sont détaillés dans le chapitre 4 « facteurs de risque » du document de référence et dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 87. Ils correspondent aux risques suivants :

■ Risques juridiques

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du Code du commerce.

■ Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, géopolitiques politiques, environnementaux et climatiques.

■ Risque de crédit et/ou de contrepartie

Ces risques concernent principalement les risques de crédit-clients, les risques de dépendance à l'égard d'un client ou d'un fournisseur et les risques de contrepartie des établissements financiers.

■ Risque opérationnel

Ces risques concernant notamment les risques d'approvisionnement, technique, de sous-traitance, de saisonnalité, commercial, de gestion et psycho-social.

■ Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

■ Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

→ Informations environnementales

Le Groupe n'exploite aucun site industriel potentiellement dangereux, site dit classé « SEVESO ». Le Groupe possède un terrain classé SEVESO qui n'est pas utilisé. Un site est classé « SEVESO » lorsqu'il présente un risque important pour les populations alentours en cas d'accident grave.

→ Informations sociales

Les femmes et les hommes de TOUAX sont le premier atout de la réussite du Groupe et contribuent chaque jour à améliorer ses performances en France et à l'étranger.

Bien qu'ayant une dimension internationale, TOUAX demeure une entreprise à taille humaine privilégiant le professionnalisme et l'humain.

Fondée sur les valeurs du Groupe, la politique des ressources humaines vise à attirer et recruter les meilleures compétences, accompagner ses collaborateurs, garantir l'égalité des chances à l'embauche et dans l'entreprise, et développer des programmes pour la diversité, les jeunes (Volontariat International en Entreprise, stage, taxe d'apprentissage) et les moins jeunes.

■ Les valeurs de TOUAX

Les valeurs de TOUAX constituent le socle sur lequel l'ensemble des parties prenantes du Groupe s'appuie pour satisfaire leurs attentes à long terme. Ces valeurs témoignent de la responsabilité de TOUAX envers ses actionnaires, ses partenaires, ses employés comme de l'ensemble de la collectivité, qu'elles soient directement ou indirectement concernées par les activités du Groupe.

TOUAX s'efforce de faire vivre ces valeurs au quotidien parmi ses collaborateurs :

- Sens du client et de la mission
- Intégrité et honnêteté
- Ouverture d'esprit
- Réactivité et fiabilité
- Esprit d'équipe
- Respect
- Engagement personnel, plaisir et fierté

■ La politique sociale de TOUAX

- Les nouveaux talents et les seniors

TOUAX favorise sa politique de Volontariat International en Entreprise afin d'encourager l'intégration des jeunes et leur faire connaître nos métiers dans le cadre de missions professionnelles à l'étranger.

TOUAX poursuit sa politique volontariste d'intégration de jeunes via la formation en alternance et l'accueil des stagiaires tout au long de l'année.

La dimension internationale du Groupe et la diversité des métiers offrent de réelles perspectives d'évolutions à nos talents.

La Direction des Ressources Humaines intensifie par ailleurs la qualité de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs en remettant un dossier d'intégration à chaque nouveau salarié et en organisant un parcours d'intégration. Ce parcours s'articule notamment autour de rencontres avec les collaborateurs clés qui participeront au développement du nouvel entrant. Ces échanges qui permettent de familiariser le nouveau collaborateur avec son nouvel environnement participent à l'apprentissage des métiers et de l'organisation de TOUAX.

TOUAX a reconduit le plan d'action mis en place en 2009 cherchant à favoriser l'emploi des seniors au niveau du maintien dans l'emploi et du recrutement. Fin 2010 les engagements de maintien dans l'emploi des seniors pris en 2009 étaient respectés.

- La gestion des compétences et des carrières

Afin de mener et construire efficacement les entretiens d'évaluation, un référentiel de compétences a été créé et mis en place en complément de la matrice d'entretien annuel clas-

sique. Il s'agit d'un outil d'aide à l'évaluation des compétences générales et managériales des collaborateurs pour identifier les voies de développement et de progrès. Les compétences sont communes à toutes les personnes du Groupe et s'exercent dans un domaine de responsabilité, quel qu'il soit, indépendamment de la position hiérarchique, de l'activité ou de la situation géographique. Elles indiquent les comportements, les attitudes, les façons de faire observables, qui font la réussite dans une mission.

Ces compétences sont essentielles pour l'avenir du Groupe et intègrent depuis 2010 les valeurs de TOUAX.

■ Effectif du Groupe

L'effectif du Groupe comprend 667 salariés répartis dans le monde à la fin de l'exercice 2010 contre 665 salariés à fin 2009. Le Groupe a vu ses effectifs augmenter de 0.3 % dans un contexte économique marqué par une amélioration des perspectives.

Le chapitre 17 du document de référence décrit la répartition des effectifs du Groupe géographiquement et par division. Sur l'ensemble de l'effectif du Groupe 33 % se situe en France, 63 % dans le reste de l'Europe, 3 % aux États-Unis et 1 % en Asie.

	Conteneurs maritimes		Constructions modulaires		Barges fluviales		Wagons		Services centraux		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Europe	23	20	468	464	93	98	25	20	31	31	640	633
Asie	7	9	0	0	0	0	0	0	0	0	7	9
États-Unis	4	4	13	17	0	0	0	0	3	2	20	23
Total	34	33	481	481	93	98	25	20	34	33	667	665

■ Une démarche diversité

- Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes

78 % des effectifs sont des hommes et 22 % des femmes, cette répartition hommes-femmes est inégale selon les pays et les divisions et s'explique par les effectifs masculins plus importants dans les unités de production. Fort de ce constat le Groupe s'efforce néanmoins, de favoriser la parité dans les emplois.

- L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Le Groupe favorise l'accueil de travailleurs handicapés grâce à des partenariats avec des agences de recrutements spécialisées dans le placement des travailleurs handicapés.

Depuis 2007, TOUAX fait le choix de verser l'intégralité de la taxe d'apprentissage des centres de formation spécialisées dans l'insertion professionnelle des handicapés à savoir : École IMG Leonce Malecot Saint-Cloud, Institut des métiers Clermont-Ferrand, INJA Paris, Impro Morphange, Institut Andre Beule Nogent Le Rotrou, IME l'Espoir l'Isle Adam.

- Diversité de culture, nationalité

Le Groupe de par son activité internationale, accueille de nombreuses cultures et nationalités. L'intégration de cette diversité se fait sur le socle commun des valeurs du Groupe en respectant les différences de chacun et en privilégiant l'enrichissement de tous grâce à ces différences.

■ Politique de formation

La politique de formation de TOUAX vise à proposer à tout employé(e) les formations nécessaires afin qu'il (elle) exerce son métier avec la meilleure efficacité et qu'il (elle) puisse progresser. En 2010, les entités françaises ont consacré 1 % de la masse salariale à des actions de formation, représentant 2 707 heures de stages.

TOUAX a notamment mis l'accent sur les formations de communication privilégiant un échange de qualité entre collaborateurs.

■ Représentation des salariés

Mise en place d'une unité économique et sociale (hors centre de production de Mignères – Touax Construction Modulaire) en 2007.

Les élections concernant le comité d'entreprise de l'UES sont effectuées tous les 4 ans. Les membres du comité d'entreprises seront renouvelés lors des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront d'avril à juin 2011.

Un comité d'entreprise a été créé en 2008 pour le centre de production de Mignères – Touax Construction Modulaire. Les élections concernant ce centre sont effectuées tous les 3 ans. Les membres du comité d'entreprises seront renouvelés lors des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront en 2011.

■ *Organisation du temps de travail*

Un nouvel accord sur les modalités d'aménagement et d'organisation du temps de travail au sein de l'UES a été mis en place en janvier 2010.

Le centre de production de Mignères a également vu la mise en place d'un accord sur la modulation du temps de travail à partir de janvier 2010.

■ *Evolution des rémunérations*

Une augmentation moyenne des salaires n'a pas de caractère représentatif, compte tenu des évolutions spécifiques à chaque pays.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, la masse salariale du Groupe a représenté 26 538 735 euros, contre 25 605 710 euros pour l'exercice précédent.

Le Groupe n'a pas mis en place de plan d'intéressement du personnel, ni d'accord de participation des salariés.

Certaines catégories de personnel bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle et corrélés à des objectifs. Certaines catégories peuvent également bénéficier de stock options.

■ *Conditions d'hygiène et de sécurité*

Le centre de Mignères a vu la création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT) en septembre 2010. Les membres seront renouvelés tous les 2 ans.

TOUAX poursuit de plusieurs années ses actions concernant les secours d'urgence en formant certains collaborateurs au titre de « Sauveteur Secouriste au Travail (SST) » et à l'utilisation d'appareils défibrillateurs par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française.

Dans le cadre du suivi de la santé du personnel et afin de mieux prévenir les risques psycho-sociaux, TOUAX a mis en place dès 2009 un Observatoire du Stress afin de faire un état des lieux et d'identifier les indicateurs qui favorisent le stress.

■ *Evolution des systèmes d'information Ressources Humaines*

En janvier 2010 la France s'est dotée d'un nouveau logiciel de paye pour être en phase avec l'évolution du Groupe. Cette démarche s'est vue complétée par la mise en place d'un portail Ressources Humaines accessible par chaque collaborateur et permettant d'effectuer diverses opérations (prise de congés, mise à jour dossier, consultation d'information etc.) et également de communiquer en temps réel avec les services Ressources Humaines.

■ *Un rôle sociétal*

Le Groupe a signé un partenariat avec une association à Nanterre dont le but est de « faciliter l'insertion des jeunes dans la société en mettant en place des activités permettant la prise en charge des jeunes en difficulté ». C'est à cet effet que TOUAX s'est engagé à soutenir cette association, à recruter des jeunes gens dans le cadre de contrats de professionnalisation mais aussi à assurer un tutorat. TOUAX propose à ses collaborateurs de parrainer un enfant/adolescent/étudiant à moyen ou long terme afin de l'accompagner aux différentes étapes de son parcours.

Par ailleurs le Groupe a contribué à apporter son soutien à des démarches humanitaires via des ONG reconnues notamment suite au tremblement de Terre sur Haïti.

I Indicateurs sociaux

Il est possible de réintégrer ces indicateurs dans chacune des parties y afférentes.

	2010	2009
Répartition géographique		
France	33%	30%
Internationale	67%	70%
Répartition par genre		
Hommes	78%	78%
Femmes	22%	22%
Répartition par catégories*		
Managers	20%	16%
Employés	80%	84%
Pyramide des ages*		
Moins de 26 ans	4%	5%
De 26 à 40 ans	53%	54%
De 41 à 50 ans	32%	32%
51 ans et plus	11%	9%
Ancienneté*		
Moins d'un an	15%	11%
de 1 à 5 ans	54%	61%
de 5 à 10 ans	19%	19%
Plus de 10 ans	12%	9%
Turnover Groupe*		
taux de turnover	17%	12%
travailleurs handicapés (en fonction des définitions légales des pays)*		
Nombre de travailleurs handicapés (France déclaration DOETH)	2,5	nc
Absentéisme*		
taux annuel global	4,98%	nc
Accidents du travail*		
taux de fréquence	22,71	nc
taux de gravité	0,73	nc
Nombre de jours d'arrêt	5183	nc

* hors République tchèque et Slovaquie

Puteaux la Défense, le 24 mars 2011

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Les Gérants

26.2. Rapport spécial des gérants sur les options

Exercice 2010

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous informons que 7 200 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2010 et autant d'actions nouvelles ont été émises.

Par ailleurs, 52 874 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 28 juin 2006 par l'Assemblée Générale Mixte à 10 bénéficiaires au prix de 21,56 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse ayant précédé la date d'attribution.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 2 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 7 août 2008 et se terminant le 6 juin 2012 inclus. 6 957 options de souscription étant devenues caduques, il existe, au 31 décembre 2010, 45 917 options de souscriptions au prix de 20,34 euros pour 9 bénéficiaires représentant 0,8 % du capital social à cette date.

Puteaux la Défense, le 24 mars 2011

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Les Gérants

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance

27.1. Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article L. 226-9 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe.

Nous vous précisons que la gérance a communiqué au conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance exerce sa mission de contrôle en toute indépendance et bénéficie d'une information transparente, complète et fiable sur la société, notamment sur ses comptes, ses engagements financiers et les risques inhérents à ses activités et son environnement.

Le conseil de surveillance, par l'intermédiaire de son président, participe à des comités de surveillance des activités. Ces comités, préparés par les gérants et les directions opérationnelles, ont pour objet de présenter les orientations stratégiques des activités, notamment les évolutions de stratégie de marché, de stratégie géographique, de positionnement par rapport aux concurrents et les progressions par rapport aux stratégies précédentes. Ils ont pour objet par ailleurs d'étudier les événements marquants de la période analysée.

Le conseil de surveillance revoit les comptes sociaux et les comptes consolidés de TOUAX SCA avec l'aide de son comité d'audit. Actuellement, le comité d'audit est composé du président du conseil (Alexandre WALEWSKI) et de Jérôme Bethbeze (administrateur indépendant). Alexandre WALEWSKI a présidé les principales filiales du Groupe pendant 41 ans et présidé TOUAX pendant 25 ans et Jérôme Bethbeze a été le président du directoire de Quilvest Gestion Privé et est membre de la SFAF. Ces membres ont été choisis pour leur expérience dans le Groupe et leurs compétences financières. Monsieur Jean-Louis Leclercq qui est décédé en février 2011 était également membre du comité d'audit.

Le rapport des gérants et les documents d'information financière mis à votre disposition montrent l'évolution des activités et des résultats du Groupe au cours de l'exercice 2010. Les commissaires aux comptes y ont fait part des conclusions de leurs travaux.

Comptes 2010

Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 13,3 millions d'euros pour la part du Groupe en 2010 comparé à

14,2 millions d'euros en 2009. Le total du bilan consolidé s'élève à 568 millions d'euros en 2010 comparé à 562 millions d'euros en 2009.

L'année 2010 a été marquée par une hausse du chiffre d'affaires de 11 % (hausse du chiffre d'affaires locatif de 6 % et des ventes à hauteur de 27 %) et de la marge brute (+9 %). Le résultat net diminue par rapport à 2009 de 6 % mais si l'on retire l'année 2009 de la reprise exceptionnelle d'une provision passée dans la division Wagons de Fret d'un montant net d'impôt de 2,8 millions d'euros, le résultat net augmenterait de 15,8 %, ce qui témoigne de la capacité du Groupe à avoir su profiter des signes de reprise dans chacune de ses activités.

Les événements marquants de l'année 2010 sont une poursuite de l'augmentation nette des actifs gérés pour compte de tiers de 59 millions d'euros et le maintien de la politique d'investissements en propre de matériels (immobilisés ou stockés).

Les gérants et le conseil de surveillance de votre société proposent au vote de l'assemblée un coupon de 1 euro par action identique à celui de 2009, sachant qu'un acompte de 0,50 euro a été payé en janvier. Le solde de 0,50 euro serait payable en numéraire. Le montant distribué représente environ 40 % du résultat consolidé et la moyenne des sommes distribuées au titre des exercices 2009 et 2010 représente environ 40 % du résultat. La gérance propose la distribution d'un dividende pour récompenser ainsi la fidélité des actionnaires qui accompagnent le Groupe dans sa politique de croissance, ce que le conseil de surveillance recommande également.

Les ratios bancaires suivis par les partenaires bancaires du Groupe TOUAX ont été respectés. Le ratio de gearing (endettement avec recours / fonds propres) s'élève à 1,45 fin 2010 contre 1,47 fin 2009. Le ratio de leverage qui présente la capacité de remboursement des dettes financières (endettement net avec recours / EBITDA) a diminué, avec un ratio de 3,77 années en 2010 contre 3,86 années en 2009. Le ratio de leverage est bien respecté grâce à un EBITDA en hausse et une dette nette maîtrisée.

En prenant en compte la dette totale (avec recours et sans recours) le gearing s'élève à 2,1 ce qui est conforme aux limites recommandées par le conseil de surveillance. Le ratio de leverage est supérieur à la limite de 5 recommandée par le conseil de surveillance avec un total de 5,4 années. Ce dépassement s'explique par la plus faible rentabilité du Groupe en temps de crise et par la poursuite de manière sélective des investissements destinés à une gestion par des contrats d'une durée de plusieurs années.

D'autre part, le Groupe présente un bilan solide à fin 2010. En face de 294 millions d'euros de dettes nettes, le Groupe possède notamment (i) 410 millions d'euros d'immobilisations corporelles nettes, de stocks et de matériels donnés en loca-

tion financière aux clients, et (ii) des goodwill à hauteur de 23 millions d'euros qui n'incluent pas la valeur réelle des 4 sociétés de gestion (TOUAX Rail Ltd, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Container Services SAS et TOUAX River Barges SAS) qui gèrent 875 millions d'euros de matériels pour le compte d'investisseurs tiers en plus des actifs détenus par le Groupe.

Prévisions 2011

TOUAX désire continuer à profiter des opportunités que le retour de la croissance offrira avec notamment des reprises de parcs de matériels existants en gestion ou des investissements en matériels neufs. Ces investissements seront financés en propre (au niveau des ressources d'autofinancement du Groupe) et par des investisseurs tiers, dont l'intérêt pour des actifs tangibles bénéficiant d'une bonne rentabilité locative est réapparu en début d'année 2011.

Les principaux atouts du Groupe sont la diversification de ses activités et son positionnement géographique ainsi que la récurrence de ses revenus provenant majoritairement de contrats de location long terme. Par ailleurs, la location opérationnelle offre à ses clients une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement encore incertain (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). À long terme, les activités du Groupe restent liées à des marchés structurellement porteurs pour le futur, mais toujours financées pour une bonne part par des investisseurs tiers.

Après avoir contrôlé les comptes annuels, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune autre observation particulière.

Le conseil de surveillance est ainsi en mesure de confirmer sa confiance dans l'avenir de votre société et dans vos gérants et vous recommande d'adopter les propositions soumises à votre approbation et de voter les résolutions correspondantes.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2011

Alexandre WALEWSKI

Président du Conseil de surveillance

27.2. Rapport du Président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce, le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société TOUAX SCA.

Les autres sociétés du Groupe ne rentrent pas dans le champ de ce rapport. Elles doivent néanmoins appliquer les procédures définies par le Groupe. Toutes les procédures de contrôle

interne du Groupe sont appliquées indifféremment par l'ensemble des filiales.

Ce rapport a été préparé par la direction administrative et financière et la direction générale du Groupe et a été débattu et approuvé lors de la séance du conseil de surveillance du 24 mars 2011.

Le conseil tient à rappeler qu'il mène avant tout ses travaux de manière collégiale, dans un souci éthique, dans le respect de la loi, des règlements et des recommandations.

1. La gouvernance d'entreprise

La société est administrée par un conseil de gérance et un conseil de surveillance. L'adresse professionnelle des membres du conseil de surveillance, des gérants et des associés commandités est :

TOUAX SCA – Tour Franklin – 23ème étage – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex.

Le conseil de gérance, composé de Fabrice WALEWSKI et Raphaël WALEWSKI, dirige la société. Il est assisté d'un comité de direction et des directions opérationnelles. Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la bonne gestion de la société par le conseil de gérance.

À notre connaissance, aucune condamnation pour fraude, aucune faillite, aucune mise sous séquestre ou liquidation, aucune incrimination ou sanction publique officielle, aucun empêchement n'a été prononcé au cours des cinq dernières années à l'encontre d'un des membres du conseil de surveillance, d'un des gérants ou d'un des associés commandités ou d'une société dans laquelle l'un de ceux-ci est mandataire social, associé commandité, fondateur, ou possède des fonctions d'administration, de direction, de surveillance.

L'expertise et l'expérience des membres du conseil de surveillance en matière de gestion sont mentionnées dans les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés et sur leur date d'entrée en fonction dans le Groupe.

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du conseil de surveillance ou directeur général, de l'un des associés commandités, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs ;
- Aucun arrangement ou accord entre des membres du conseil de surveillance ou de la direction générale ou entre un associé commandité avec l'un quelconque des principaux actionnaires, clients ou fournisseurs ;
- Aucune restriction concernant la cession par un membre du conseil de surveillance ou un membre de la direction ou un associé commandité dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du Groupe ;
- Aucun contrat de service client liant les membres du conseil de surveillance et du conseil de gérance de TOUAX SCA et liant un associé commandité avec l'une quelconque de ses filiales.

→ Conformité aux règles de gouvernance de l'AFEP/MEDEF

- En complément des exigences légales, le Groupe se réfère aux règles de gouvernance recommandées par l'AFEP/MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise révisé le 20 avril 2010. TOUAX les applique notamment grâce à l'existence de membres du conseil de surveillance indépendants, grâce à l'organisation et à la fixation statutaire des rémunérations des gérants et des commandités. Ce rapport est disponible sur le site du Medef www.medef.fr. L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des mandataires sociaux dirigeants ou non dirigeants est exposée au sein du chapitre 15 du document de référence.
- Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L.225-68 du Code de commerce, le présent rapport précise les dispositions de ce code qui ne sont pas appliquées par la Société.

■ 1.1. Les associés commandités

TOUAX est une société en commandite par actions qui possède deux commandités tels que mentionnés dans les dispositions statutaires décrites dans le chapitre 21 du document de référence.

Les associés commandités sont la société Holding de Gestion et de Participation, détenue par Fabrice WALEWSKI et la société Holding de Gestion et de Location détenue par Raphaël WALEWSKI.

La rémunération des associés commandités est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle représente 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Elle s'est élevée en 2010 sur la base de l'exercice 2009 à 457,8 milliers d'euros pour la Société Holding de Gestion et de Participation et à 457,8 milliers d'euros pour la société Holding de Gestion et de Location. Les associés commandités étant des personnes morales, il n'existe pas de sommes provisionnées ou constatées aux fins de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

Il est à noter qu'afin d'aligner les intérêts des commandités avec ceux de la société, les sociétés commanditées détiennent pour deux millions d'euros environ de matériels gérés par le Groupe. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le conseil de surveillance. Les associés commandités bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination.

■ 1.2. La gérance

Depuis le 28 juillet 2005, la société est gérée et administrée par le conseil de gérance composé de deux gérants, Fabrice et

Raphaël WALEWSKI. Ils ont été nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 pour une durée non limitée. Ils se réunissent en conseil pour prendre les décisions.

Alexandre WALEWSKI (président du conseil de surveillance), Raphaël WALEWSKI et Fabrice WALEWSKI ont des liens de parenté au premier degré.

Les gérants sont assistés par le comité de direction et les directions générales opérationnelles pour l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération des gérants est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle est composée d'une part fixe, d'une part variable et de primes d'éloignement familial lors de déplacements à l'étranger. Le montant des rémunérations est présenté dans le chapitre 15 du document de référence, étant précisé que la rémunération des mandataires sociaux dirigeants s'élève à 720,5 milliers d'euros en 2010.

L'article 11.5 des statuts stipule :

La rémunération annuelle attribuée à chaque gérant dans le cadre du régime général de la sécurité sociale est fixée comme suit :

- Une partie fixe brute égale à la somme de 129 354 euros, complétée par les bénéfices d'avantage en nature dans la limite de 15 % de la rémunération fixe, étant précisé que ne s'imputent pas sur ce montant les jetons de présence, rémunérations et remboursements de frais perçus par les gérants au titre des mandats sociaux et fonctions exercés dans toutes filiales de la société, dans la limite de 80 000 € par gérant ;
- D'une somme brute de 850 euros chaque jour de déplacement professionnel hors de France, à titre de prime d'éloignement familial ;
- Ces montants ne pourront être librement réévalués par les associés commandités que dans la limite de l'évolution cumulée de l'indice d'inflation annuel de l'INSEE.
- Une partie variable égale au maximum à 0,50 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Pour les besoins de ce calcul, il est précisé que l'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation.

Les associés commandités décident librement des modalités de paiement de cette rémunération des gérants, et peuvent en limiter le montant. Le versement de la partie variable est fait, après décision des associés commandités, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Cette rémunération peut être modifiée à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires sur proposition des commandités après consultation du conseil de surveillance, et avec l'accord unanime des associés commandités.

Tous les frais de déplacement et de représentation exposés par un gérant dans l'intérêt de la société seront pris en charge par la société.

Il est à noter qu'afin d'aligner les intérêts des gérants sur ceux de la société, Fabrice et Raphaël WALEWSKI ont investi dans des actifs exploités par la société pour environ un million d'eu-

ros. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le conseil de surveillance. Les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination.

1.2.1. Les mandats en cours de Raphaël WALEWSKI

- Entrée en fonction : administrateur en 1994 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1999, 2001, 2003 et 2005,
- Président sur les exercices 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Directeur général délégué en 2005 avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Gérant de TOUAX SCA depuis 2005,
- Âgé de 44 ans,
- De nationalité française.

Administrateur ou exerçant des mandats au sein des sociétés du Groupe suivantes :

TOUAX Construction modulaire SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX River barges SAS, Eurobulk Transportmaatschappij BV, TOUAX Rom SA, TOUAX Hydrovia, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, GOLD CONTAINER LEASING Private LTD, GOLD CONTAINER Investment LTD, Interfeeder-Ducofra BV, TOUAX Modular Building USA Inc, SIKO Containerhandel GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX Capital SA, TOUAX CONTAINER Lease Receivables Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX Equipment Leasing Corporation, TOUAX Espana SA, TOUAX Finance Inc., TOUAX Leasing Corporation, Servicios Fluviales SA, TOUAX NV, TOUAX Rail Finance Ltd, TOUAX Rail Finance 2 Ltd, TOUAX Rail Investment Ltd, TOUAX Rail Investment Finance Ltd, TOUAX Rail Ltd.

Président de la Société Holding de Gestion et de Location et gérant de la SCI Franklin Location.

Raphaël WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.2.2. Les mandats en cours de Fabrice WALEWSKI

- Entrée en fonction : administrateur en 1994 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Président sur les exercices 1999, 2001, 2003 et 2005, avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Directeur général délégué en 2004,
- Gérant de TOUAX SCA depuis 2005,
- Âgé de 42 ans,
- De nationalité française.

Administrateur ou exerçant des mandats au sein des sociétés du Groupe suivantes :

TOUAX Corporate SAS, TOUAX Container Services SAS, Eurobulk Transportmaatschappij BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER Finance Corporation, GOLD CONTAINER Leasing Private LTD, GOLD CONTAINER Investment LTD, Interfeeder-Ducofra BV, TOUAX Modular Building USA Inc, SIKO Containerhandel GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX Capital SA, TOUAX Container Lease Receivables Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX Equipment Leasing Corporation, TOUAX Espana SA, TOUAX Finance Inc., TOUAX Leasing Corporation, Servicios Fluviales SA, TOUAX NV, TOUAX Rail Finance Ltd, TOUAX Rail Finance 2 Ltd, TOUAX Rail Investment Ltd, TOUAX Rail Investment Finance Ltd, TOUAX Rail Ltd, TOUAX Rail Romania SA, CFCL TOUAX Llp, TOUAX Rom SA, TOUAX Hydrovia.

Membre du board de Dunavagon Sro, DV01 Zrt, Président de la Société Holding de Gestion et de Participation et gérant de la SCI Franklin Location.

Fabrice WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.3. Le comité de direction

1.3.1. Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.

Ce comité de direction se compose à ce jour de quatre membres :

Raphaël WALEWSKI	Gérant (entrée juin 1994)
Fabrice WALEWSKI	Gérant (entrée juin 1994)
Stephen PONAK	Managing Director – Asset Management (entrée janvier 1998)
Thierry SCHMIDT de La BRÉLIE	Directeur Administratif et Financier (entrée mars 2005)

1.3.2. Fonctionnement

Le comité de direction assure par des réunions régulières, généralement deux fois par mois, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- la mise au point de la stratégie du Groupe, des stratégies d'investissements et financières,
- le suivi et le contrôle des activités du Groupe,
- le suivi et la gestion des risques,
- les décisions d'investissements et de cessions.

Au cours de l'année 2010, il y a eu 20 réunions et l'ensemble des membres du comité a été présent à chaque tenue.

Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, les directeurs généraux des divisions du Groupe participent ponctuellement au comité de direction pour des points particuliers.

1.3.3. Rémunération

La rémunération brute des quatre personnes du comité de direction s'est élevée à 1 083,7 milliers d'euros en 2010.

1.3.4. Stock-options et bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité de direction

Trois plans de stock-options ont été mis en place dans la société en 2000, 2002 et 2006. Dans ce cadre, 20 270 options ont été attribuées à certains membres du comité de direction, 1 000 stock-options ayant été exercées en 2007, 2 000 en 2008 et 1 500 en 2010. Les plans de 2000 et 2002 sont expirés. Au 31 décembre 2010, 15 770 stock-options restent exerçables dont la totalité est dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport.

En janvier 2010, la société a racheté 177 500 bons de souscription d'actions (BSA) sur les 200 000 émis par le conseil de gérance le 11 février 2008. Les 100 000 BSA souscrits par Fabrice et Raphaël WALEWSKI ont été annulés. À l'exception de Stephen PONAK, les membres du comité de direction ne détiennent aucun des 22 500 BSA émis toujours valides.

Le 2 février 2007, le conseil de gérance a émis des obligations à bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR). Au 31 décembre 2008, Fabrice WALEWSKI a souscrit ou acheté 213 032 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) et Raphaël WALEWSKI 212 532. Au 31 décembre 2010, Raphaël WALEWSKI a cédé les BSAR qu'il possédait à la Société Holding de Gestion et de Location et Fabrice WALEWSKI n'a pas exercé ses BSAR. Les deux autres membres du comité de direction détiennent toujours des BSAR. Les BSAR sont dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport. Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 30 mars 2011 afin de délibérer sur la modification de la période de souscription, du prix d'exercice et du prix de la clause de forçage.

Les bons de souscription antérieurement attribués ont été exercés ou ne sont plus exerçables.

■ 1.4. Le conseil de surveillance

1.4.1. Composition du Conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de douze au plus nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée d'un an. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats des membres du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance est actuellement composé de sept membres à la suite du décès de Monsieur Jean-Louis Leclercq en février 2011.

Cinq des sept membres du conseil de surveillance sont considérés comme indépendants, au regard des critères énoncés dans le code AFEP/MEDEF. Ce code sur la gouvernance d'entreprise précise qu'un membre du conseil de surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors « qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». S'ajoute notamment à cette défini-

tion un critère de durée : « ne pas être administrateur ou membre du conseil depuis plus de douze ans ».

Les membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe et n'ont pas d'autres fonctions au sein du Groupe.

1.4.2. Le règlement intérieur du conseil de surveillance

Les travaux du conseil de surveillance s'organisent autour d'un règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le conseil et les membres du conseil s'astreignent naturellement. Le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du conseil, dans l'intérêt de la société et de tous ses actionnaires, et celui de son comité dont les membres sont des membres du conseil de surveillance auxquels il confie des missions préparatoires à ses travaux.

Ce règlement est susceptible d'être modifié par le conseil compte tenu des évolutions des lois et des règlements, mais aussi de son propre mode de fonctionnement. La dernière modification date du 13 décembre 2010 afin de mieux définir le rôle du comité d'audit.

1.4.3. Organisation du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance, conformément aux dispositions légales et statutaires, assume un contrôle permanent de la gestion de la société.

Le président organise les travaux du conseil. Aux rendez-vous d'examen et de contrôle de gestion et de sincérité des comptes annuels et semestriels arrêtés par les gérants, à l'analyse du budget, à la revue des activités et à la vérification de la qualité des communiqués de presse sur les résultats avant leur diffusion s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires ou que le conseil juge opportunes. En 2010, à l'ordre du jour des séances, les thèmes non génériques inscrits ont été : la présentation d'un nouveau membre du conseil de surveillance à savoir Madame Servaty, l'approbation de la mise en place d'un système d'intéressement pour une division, l'approbation de la conclusion d'un bail commercial au titre des conventions réglementées, l'analyse des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires, la modification du règlement intérieur du conseil de surveillance, l'évaluation des travaux du conseil, l'acompte sur dividende.

Le conseil de surveillance délibère également sur la situation de trésorerie du Groupe et d'engagement de la société.

Le président :

- reçoit les documents préparés par les services internes à l'entreprise sous l'autorité des gérants ;
- organise et dirige les travaux du conseil de surveillance ;
- s'assure que les membres du conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le conseil de surveillance est assisté d'un comité d'audit, lequel a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au conseil de surveillance.

Il n'existe pas d'autres comités au sein du conseil de surveillance. Un comité des nominations ne paraît pas nécessaire dans la mesure où une majorité de membres du conseil sont indépendants et que les discussions entre les membres donnent toute satisfaction à ce sujet. Un comité des rémunérations n'a pas non plus été institué eu égard aux spécificités de la société en commandite, le conseil de surveillance n'ayant pas de missions spécifiques concernant la rémunération des gérants.

1.4.4. Fonctionnement du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est convoqué par le président quinze jours à l'avance par courrier simple.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance s'est réuni cinq fois. Le taux de participation moyen s'est élevé à près de 95 %.

Participation des membres du conseil de surveillance aux réunions du conseil de surveillance en 2010 :

Membre du conseil de surveillance . . .	Nombre de séances
BEAUCAMPS Serge	5
BETHBEZE Jérôme	5
LECLERCQ Jean Louis*	4
SOULET de BRUGIERE François	5
Société AQUASOURCA	5
OGIER Jean-Jacques	4
SERVATY Sophie	3
WALEWSKI Alexandre	5

* Monsieur Leclercq étant décédé en février 2011

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux séances du conseil de surveillance qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

La réglementation applicable aux opérations sur titres des personnes initiées est opposable aux membres du conseil de surveillance de la société.

1.4.5. Évaluation du fonctionnement du conseil de surveillance

Au cours de l'année 2009 une évaluation du conseil a été formalisée, en interne, par le biais d'un questionnaire écrit d'évaluation, lequel portait sur la composition du conseil, la transmission des informations aux membres, la périodicité des réunions, la durée des réunions, les sujets traités, la qualité des débats, les travaux du comité d'audit, la rémunération du conseil et les suggestions d'amélioration.

Les membres du conseil ont estimé exercer leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales. Le conseil de surveillance a bénéficié, tout au long de l'année, d'une information régulière et fiable. Il a apprécié la manière et la qualité des présentations faites au cours des réunions, l'exhaustivité de l'information mise à sa disposition, et la coopération avec le conseil de gérance.

Au cours de l'année 2010, il a été décidé, aux termes d'une auto-évaluation, de continuer d'améliorer le fonctionnement du conseil, sur des points qui avaient été mis en avant dans le questionnaire, notamment l'allongement de la durée de la tenue des conseils en fonction des sujets traités, le renforcement du conseil en y intégrant de nouvelles compétences à choisir chaque année et l'organisation de réunions du conseil sur un site de production.

Le conseil de surveillance considère qu'il est en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

1.4.6. Les comptes rendus de séance du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance nomme son secrétaire à chaque séance. Le secrétaire du conseil établit le procès-verbal de la réunion qui est arrêté par le président et soumis à l'approbation du conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du président et d'un membre du conseil.

1.4.7. Rémunération du conseil de surveillance

La rémunération du conseil de surveillance s'est élevée à 63 000 euros sur l'exercice 2010, conformément aux montants des jetons de présence fixé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010.

L'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011 proposera une rémunération de 63 000 euros pour l'exercice 2011.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50 % en fonction de la présence effective au conseil de surveillance. Le président du conseil de surveillance bénéficie de jetons de présence double. Des jetons de présence seront attribués au(x) membre(s) indépendant(s) du comité d'audit.

1.5. Les mandats en cours des membres du conseil de surveillance

1.5.1. Alexandre WALEWSKI – président du conseil de surveillance et membre du comité d'audit

- Entrée en fonction : administrateur en 1977 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Président Directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997,
- Président du conseil de surveillance depuis 2005,
- Âgé de 77 ans,
- De nationalité française.

Alexandre WALEWSKI a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 et a été élu président lors du conseil de surveillance du 29 septembre 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Alexandre WALEWSKI possède directement 532 792 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.2. Serge BEAUCAMPS – membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : administrateur en 1986 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Membre du conseil de surveillance depuis 2005,
- Âgé de 87 ans,
- De nationalité française.

Serge BEAUCAMPS a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Celui-ci a fait part à la société de son souhait de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. La société le remercie des services rendus au Groupe pendant ses mandats.

Serge BEAUCAMPS possède 3 332 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.3. Jean-Louis LECLERCQ – membre du conseil de surveillance et membre du comité d'audit - décédé

- Entrée en fonction : administrateur en 1986 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Membre du conseil de surveillance depuis 2005,
- Fin des fonctions : février 2011,
- Il était âgé de 79 ans et était de nationalité française.

1.5.4. Jérôme BETHBEZE – membre du conseil de surveillance et membre du comité d'audit

Entrée en fonction :

- administrateur en 2004 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Membre du conseil de surveillance depuis 2005,
- Âgé de 49 ans,
- De nationalité française.

Autres mandats : Membre du conseil de surveillance de Quilvest Gestion Privée, membre de la SFAF

Jérôme BETHBEZE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jérôme BETHBEZE possède 350 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.5. Jean-Jacques OGIER – membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2007,
- Âgé de 64 ans,
- De nationalité française.

Jean-Jacques OGIER a été nommé membre du conseil de surveillance pour représenter la société SALVEPAR lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007, puis en nom propre lors de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jean-Jacques OGIER possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.6. François SOULET DE BRUGIERE, membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008,
- Âgé de 57 ans,
- De nationalité française.

Autres mandats : Vice-président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque et administrateur du groupe École Supérieure de Commerce de La Rochelle et président de L'Union des ports de France.

François SOULET de BRUGIERE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

François SOULET de BRUGIERE possède 412 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.7. Sophie DEFFOREY-CREPET, représentant de la société AQUASOURCA, membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008,
- Âgée de 56 ans,
- De nationalité française.

Autres mandats : présidente de la société AQUASOURCA et administrateur de GL Events et Chapoutier.

Sophie DEFFOREY-CREPET a été nommée membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

La société AQUASOURCA possède 54 007 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.8. Sophie SERVATY, membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2010,
- Âgée de 38 ans,
- De nationalité belge.

Autres mandats : administrateur des sociétés Capital-E NV et Vives SA.

Sophie SERVATY a été nommée membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2010. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 27 juin 2011. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Madame Sophie SERVATY possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2010.

1.5.9. Synthèse de la durée des mandats sociaux

	mandat social en cours	mandat social exercé au cours des 5 dernières années	mandat expiré
Fabrice Walewski ⁽¹⁾	Gérant	oui	
Raphaël Walewski ⁽¹⁾	Gérant	oui	
Alexandre Walewski ⁽¹⁾	membre du conseil de surveillance	oui	
SHGL ⁽¹⁾	Commandité	non	
SHGP ⁽¹⁾	Commandité	non	
Aquasourça	membre du conseil de surveillance	non	
Serge Beaucamps	membre du conseil de surveillance	oui	
Jérôme Bethbèze	membre du conseil de surveillance	non	
Jean-Louis Leclercq*	membre du conseil de surveillance	oui	
Jean-Jacques Ogier	membre du conseil de surveillance	non	
Salvepar		non	membre du conseil de surveillance
Sophie Servaty	Membre du conseil de surveillance	non	
François Soulet de Brugière	membre du conseil de surveillance	non	

(1) Fabrice WALEWSKI, Raphaël WALEWSKI, Alexandre WALEWSKI, les sociétés SHGL et SHGP n'exercent aucun mandat en dehors du Groupe TOUAX à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus.

* décédé en février 2011

1.5.10. Proportion de femmes au sein du conseil de surveillance

Au 31 décembre 2010, il y avait deux femmes (en ce compris les représentants des personnes morales) sur 8 membres, soit un taux de représentation des femmes de 25 %. La société respecte d'ores et déjà la recommandation de l'AFEP/MEDEF, laquelle préconise un taux de 20 % à partir de 2013.

1.6. Le comité d'audit

Le comité d'audit a été mis en place lors de la séance du Conseil de surveillance du 30 janvier 2006. Sa mission a commencé avec les comptes de 2005.

Le comité d'audit est à ce jour composé de deux membres, Monsieur Alexandre WALEWSKI – président du Conseil de surveillance et Monsieur Jérôme BETHBEZE – membre du conseil de surveillance, à la suite du décès survenu en février 2011 de Monsieur Jean-Louis LECLERCQ.

Alexandre WALEWSKI a été président du Groupe pendant 20 ans et Jérôme BETHBEZE a été président du directoire et est membre du conseil de surveillance de Quilvest Gestion Privée, une société de gestion de Quilvest Banque Privée, elle-même filiale de Quilvest, groupe centré sur la gestion de fortune. Ces membres ont été choisis pour leurs compétences financières et leur expérience du Groupe.

TOUAX, suivant les critères énoncés dans le code AFEP/MEDEF pour la définition d'indépendance d'un membre du conseil de

surveillance, constate que le comité d'audit intègre un membre indépendant en la personne de Jérôme BETHBEZE. Monsieur Alexandre WALEWSKI n'est pas considéré comme indépendant au sens des recommandations AFEP/MEDEF, celui-ci étant apparenté aux gérants et détenant par ailleurs autour de 10 % du capital de TOUAX SCA. Monsieur Jean-Louis Leclercq était également considéré comme indépendant.

Le comité s'est réuni deux fois en 2010. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- l'examen des comptes consolidés annuels et semestriels de l'exercice 2010 ;
- la vérification de la conformité du processus de l'information comptable et financière aux exigences légales et réglementaires ;
- les principaux projets stratégiques ;
- l'assurance de l'existence d'une procédure d'identification et d'analyse et de suivi des risques, notamment financiers ;
- l'assurance que les procédures de contrôle interne sont bien appliquées et garantissent la fiabilité de l'information ;
- l'examen des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes ;
- l'examen des principaux éléments de communication financière ;

l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Lors de ses réunions, il a notamment entendu les commissaires aux comptes, le directeur administratif et financier et les gérants. Le comité d'audit a la possibilité de recourir à un conseil externe en tant que de besoin.

Seuls les membres indépendants du comité d'audit perçoivent une rémunération sous forme de jetons de présence. Il est rappelé que les membres du comité d'audit étant membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

I 1.7. Les modalités de participations des actionnaires à l'Assemblée.

La participation à l'assemblée générale est réservée aux actionnaires de TOUAX SCA quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

1.7.1. Justification de la qualité d'actionnaire

Actionnaire nominatif

Les actionnaires dont les titres sont inscrits en compte nominatif n'ont aucune démarche à effectuer pour apporter la preuve qu'ils sont actionnaires.

Actionnaire au porteur

Les actionnaires au porteur doivent justifier de leur titre de propriété en demandant une attestation de participation auprès de leur intermédiaire financier (banque ou société de bourse, qui assure la gestion du compte titres sur lequel sont inscrites les actions TOUAX). Cette attestation doit être transmise avec une carte d'admission au service juridique de TOUAX SCA.

L'inscription en compte ou la production de l'attestation doit être effectuée au plus tard le troisième jour ouvré précédant la date de la tenue de l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une pièce d'identité est exigée à l'entrée de l'assemblée.

1.7.2. Droit de vote

L'actionnaire a quatre possibilités pour exercer son droit de vote :

- assister personnellement à l'assemblée générale : une carte d'admission doit être demandée auprès du service juridique de TOUAX SCA. Si toutefois la carte d'admission n'était pas reçue à temps, l'actionnaire au porteur pourra néanmoins se présenter à l'assemblée muni de l'attestation de participation qui aura été délivrée par l'établissement teneur de compte dans les 3 jours qui précèdent l'assemblée générale ;
- donner pouvoir au président de l'assemblée ;
- donner pouvoir à toute personne de son choix (conjoint, partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, un autre actionnaire de TOUAX SCA ou toute personne physique et morale de son choix) ;
- voter par correspondance.

À défaut d'assister personnellement à l'assemblée, un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception

reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être pris en compte, ce formulaire, complété et signé, devra être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire l'attestation de participation. Si la cession de titres intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. À cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société et lui transmet les informations nécessaires. Pour toute cession d'action au-delà de cette date, l'attestation de participation demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

2. Le contrôle interne

Suite à la publication par l'Autorité des Marchés Financiers de son cadre de référence pour le contrôle interne, le Groupe TOUAX a mis en place des procédures afin d'intégrer ces recommandations. TOUAX s'appuie sur le cadre de référence pour les valeurs moyennes et petites préconisé par l'AMF en juillet 2010.

2.1. L'organisation du contrôle interne

→ Définition

Le contrôle interne est un dispositif défini et mis en œuvre par la société, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une manière générale, le contrôle interne est un dispositif qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

→ 2.1.2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne de la société a pour objectif que :

- les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la société;
- les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Les procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, la réalité et l'exhaustivité des enregistre-

ments comptables, l'établissement dans les délais impartis d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne de la société ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

→ 2.1.3. Composantes du contrôle interne

Les grandes orientations en matière de contrôle interne sont déterminées en fonction des objectifs de la société.

Les objectifs du Groupe sont définis par les gérants. Ils concernent non seulement la performance économique mais aussi les domaines dans lesquels le Groupe vise à atteindre un degré particulier d'excellence.

Ces objectifs sont déclinés au niveau de l'entité et clairement communiqués aux collaborateurs afin que ces derniers comprennent et adhèrent à la politique de l'organisation en matière de risques et de contrôle.

Les principales composantes du contrôle interne sont (i) l'organisation, (ii) le système d'information, (iii) la gestion des risques, (iv) les activités de contrôle, et (v) la surveillance permanente du dispositif.

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la direction générale est en accord avec la stratégie et l'organisation du Groupe. Ce dispositif s'appuie sur les directions opérationnelles et fonctionnelles qui ont pour mission de le relayer au sein de l'organisation.

→ 2.1.4. Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la société est adapté à sa taille.

TOUAX SCA veille à l'existence de ce dispositif au sein de ses filiales. Ce dispositif est adapté à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et ses filiales.

→ 2.1.5. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société :

■ La gérance

La gérance définit, impulse et surveille le dispositif le mieux adapté à la situation et à l'activité du Groupe.

Dans ce cadre, les gérants se tiennent régulièrement informés de ses dysfonctionnements, de ses insuffisances et de ses difficultés d'application et veillent à l'engagement des actions correctives nécessaires. La gérance informe le conseil de surveillance sur les points importants.

■ Le conseil de surveillance

Il appartient à la gérance de rendre compte au conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

Le conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

Au sein du conseil de surveillance a été constitué un comité

d'audit, lequel assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne cohérent et compatible avec la stratégie du Groupe et ses risques. Le comité d'audit rend compte de ses travaux au conseil de surveillance.

■ L'audit interne

Les divisions opérationnelles sont pleinement responsables du déploiement du dispositif au sein de leur périmètre et de son correct fonctionnement. Le fonctionnement et l'efficacité du dispositif de contrôle interne sont évalués par les contrôleurs financiers de chaque division sur la base de demandes réalisées par la direction. Il n'existe pas à ce jour de service d'audit interne dédié.

■ Les collaborateurs de la société

Chaque collaborateur possède à son niveau de responsabilité la connaissance et l'information nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

2.2. Le recensement des risques

Un risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation.

Pour assurer la pérennité de son développement et la réalisation de ses objectifs, le Groupe veille à identifier, analyser et gérer les risques de manière globale, risques auxquels il est exposé dans ses différents domaines d'activité, processus et actifs.

Les objectifs de la gestion des risques sont de :

- créer et préserver la valeur et la réputation du Groupe,
- sécuriser la prise de décision et les processus du Groupe,
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du Groupe,
- mobiliser les collaborateurs du Groupe autour d'une vision commune des principaux risques.

Ces risques sont identifiés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » page 17 du document de référence. Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

2.3. Activités de contrôle des risques

La gestion des risques s'attache à identifier et limiter les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise, ses ressources et son personnel, sa pérennité, sa rentabilité, sa réputation et ses valeurs au sens large.

L'ensemble du personnel met en œuvre chaque jour les actions de gestion des risques dans la réalisation de ses tâches.

La direction des risques « risk management », confiée à la direction administrative et financière, anime le dispositif global de gestion et contrôle des risques.

→ *Risques financiers et comptables*

Les risques financiers correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et/ou de contrepartie et au risque sur actions.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion de la société. Pour assurer un meilleur suivi du risque et optimiser le contrôle interne, la direction administrative et financière est aujourd'hui organisée autour de quatre services financiers d'activité (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons) et de quatre services corporate (holding, financements et trésorerie, reporting et consolidation, communication financière juridique et fiscal). Cette organisation permet d'associer une expertise métier et une expertise technique et ainsi de mieux apprécier les risques.

La direction administrative et financière a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables et pertinentes, la communication de ces informations, le suivi des risques notamment financiers, opérationnels et de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes et le respect de l'environnement comptable.

L'ensemble des dossiers financiers est géré de manière centralisée par la direction trésorerie et financements qui suit et revoit quotidiennement les informations. Ces informations sont transmises au comité de direction. La direction trésorerie et financements met en place les moyens nécessaires pour limiter les risques financiers.

→ *Autres risques*

Le suivi des risques fait l'objet d'une délégation aux différentes directions opérationnelles et fonctionnelles qui mettent en œuvre de manière opérationnelle cette gestion des risques. Les directions opérationnelles et fonctionnelles sont redevables des risques inhérents à leurs activités et rendent compte à la direction générale de l'identification de ces risques aux plans d'action mis en place pour réduire leurs expositions. La direction administrative et financière peut être associée à la gestion et contrôle de ces risques.

2.4. Pilotage et surveillance du dispositif du contrôle interne

→ 2.4.1. *Organisation générale du contrôle interne*

Le contrôle interne repose sur des procédures formalisées, le système d'information et son architecture et la compétence et la formation du personnel.

Les cycles principaux sont les revenus et les clients, les charges et les fournisseurs, les actifs corporels, la trésorerie et les financements. Les cycles secondaires correspondent aux stocks et à la fonction paie-personnel.

→ 2.4.2. *Rôle de l'audit interne et du contrôle de gestion*

L'audit interne et le contrôle de gestion ont pour mission le suivi de la cartographie des risques, la mise en place et le contrôle de la remontée d'informations par le biais des différents rapports, la mise en place et le suivi des procédures administratives et comptables en relation avec les différents services comptables.

Le Groupe a renforcé ses équipes de contrôle de gestion en 2010. Son rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des standards de contrôle interne du Groupe et à coordonner les travaux sur le contrôle interne financier dans leur division. Le Groupe a pour objectif d'harmoniser les méthodes, le suivi, le contrôle et le reporting de chaque division.

Ces personnes dépendent de la direction administrative et financière et des directions opérationnelles.

→ 2.4.3. *Limites du contrôle interne et de la gestion des risques*

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme par exemple les incertitudes de l'environnement extérieur et l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

En outre, lors de la mise en place des contrôles, il est nécessaire de tenir compte du rapport coût/bénéfice et de ne pas développer des systèmes de contrôle interne inutilement coûteux quitte à accepter un certain niveau de risque.

→ 2.4.4. *Description générale des procédures*

■ *Les revenus et les clients*

Les objectifs principaux sont de s'assurer de la réalité des revenus, de la valorisation des comptes clients, de l'exhaustivité des encaissements et de suivre le risque de contrepartie.

Pour remplir ces objectifs, la direction générale a mis en place l'organisation suivante :

- Service Exploitation : Distinct des services commerciaux et marketing, il est essentiellement chargé du traitement et du suivi de l'exécution de la commande clients,
- Service Crédits clients : Rattaché au département administratif et financier, il est chargé de donner son opinion avant le traitement de la commande. L'activité de contentieux lui est rattachée. Il prend en charge l'établissement des factures à partir d'informations saisies dans le système d'information par le service Exploitation. L'enregistrement en comptabilité des factures est automatisé et intégré.

Les principes fondamentaux du cycle revenus-clients sont :

- l'existence systématique de contrats de location saisis dans le système d'information,
- l'intégration du système de gestion et de facturation avec le système comptable,

- la séparation des tâches entre le service crédit, les services d'exploitation et la trésorerie,
- la supervision régulière du montant des crédits clients (DSO – Days Sales Outstanding) par la direction générale.

■ **Les charges et les fournisseurs**

Les objectifs principaux sont de s'assurer de l'exhaustivité des commandes et leurs correspondances avec les livraisons, l'exhaustivité des charges, la valorisation des comptes fournisseurs et la réalité des paiements.

L'organisation mise en place est la suivante :

- Service Exploitation : initiateur de la commande, il émet des "demandes d'achat" dans des limites strictement définies par la direction. Il réceptionne la commande une fois approuvée et s'assure de la conformité de la livraison.
- Direction d'exploitation : Elle valide les demandes qui sont alors transformées en bons de commande. Elle négocie les prix, choisit les fournisseurs et surveille les conditions de vente.
- Direction opérationnelle de l'activité : Elle a la responsabilité du contrôle et de l'approbation systématique des factures.
- Service Comptable : Il enregistre les factures sur la base des bons de commande et prépare les paiements qui sont approuvés par la direction générale.

Les principes fondamentaux du cycle charges-fournisseurs reposent sur :

- l'approbation de la commande,
- le rapprochement entre le bon de commande avec les bons de livraison, les procès-verbaux de réception de travaux, les lettres de transport et les factures,
- le contrôle systématique des factures par la direction opérationnelle de l'activité,
- la centralisation des paiements par la direction générale.

■ **Les actifs corporels**

L'objectif majeur est la protection du patrimoine.

La société réalise un inventaire général deux fois par an en relation avec les services opérationnels et les services administratifs et financiers. Les écarts sont analysés, justifiés et présentés à la direction générale.

■ **La trésorerie**

Les objectifs sont transverses avec les autres cycles. Ils sont principalement assurés par une stricte séparation des tâches et l'implication de la direction générale.

Le caractère prédominant du contrôle interne du cycle trésorerie-financement est :

- la gestion centralisée des flux de trésorerie grâce au suivi mensuel des flux,
- le suivi des autorisations et des délégations des signatures et des autres engagements bancaires,
- la mesure et la prévision régulière des besoins de trésorerie.

→ **2.4.5. Description générale des procédures relative à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable**

Les procédures administratives et comptables sont mises en place afin que les opérations traduites dans les comptes annuels répondent aux objectifs de régularité et de sincérité. Ces procédures sont intégrées dans le contrôle interne décrit précédemment.

Ces procédures de contrôle reposent sur :

- un système de gestion et un système comptable intégré (utilisation d'un package de reporting aux méthodes comptables uniformes arrêtées par le département consolidation),
- une séparation des tâches dans la limite de la taille des services,
- une supervision et un contrôle des directions opérationnelles, fonctionnelles et de la direction générale.

L'ensemble des informations financières et comptables est rapporté mensuellement au service de consolidation qui effectue un contrôle de cohérence des flux et des méthodes appliquées. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence des données et assure le suivi. Une consolidation économique des résultats et des bilans est effectuée mensuellement, une consolidation complète est réalisée trimestriellement. Les procédures mises en place de reporting, de consolidation et de suivi budgétaire visent à garantir tant le respect des principes comptables appliqués par le Groupe que la consolidation des informations accessoires nécessaires à l'établissement du document de référence.

Le suivi mensuel des résultats et des engagements des filiales et du Groupe permet à la direction générale de vérifier la traduction financière de la stratégie donnée aux activités, de contrôler les résultats avec les engagements budgétaires et le business plan du Groupe.

Il est à noter que les filiales font l'objet de visites régulières des directions (générale, financière, opérationnelle) permettant de s'assurer du correct suivi des procédures du Groupe.

L'ensemble du processus de communication financière est placé sous la responsabilité de la direction administrative et financière et de la direction générale. Le département consolidation produit l'information nécessaire à la communication financière des résultats.

→ **2.4.6. Appréciation du contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne et celle relative à l'élaboration de l'information comptable et financière font l'objet d'une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion et n'ont pas connu de changement significatif en 2010.

L'appréciation du contrôle interne est réalisée aujourd'hui au travers des différentes revues des comptes des filiales et du Groupe lors des conseils d'administration des sociétés, au travers des conseils de surveillance des activités et du comité d'audit ainsi que de missions ponctuelles d'audits internes.

Puteaux La Défense, le 24 mars 2011

Alexandre WALEWSKI

Président du conseil de surveillance

27.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUAX et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2011
Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

28. Informations communiquées récemment

28.1. Communiqué de presse du 4 janvier 2011

TOUAX verse un acompte sur dividende

Lors de sa réunion du 4 janvier 2011, le Conseil de gérance a décidé de distribuer un acompte sur dividende de 0,50 euro par action, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice 2010. Le paiement de l'acompte sur dividende interviendra mardi 11 janvier prochain.

28.2. Communiqué de presse du 20 janvier 2011

TOUAX intègre le compartiment B de Nyse Euronext grâce à ses bonnes performances économiques

A compter du 24 janvier 2011, TOUAX intégrera le compartiment B de Nyse Euronext qui regroupe les émetteurs ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros (capitalisation boursière calculée sur la base du cours d'ouverture des 60 derniers jours de bourse de l'année).

Ce transfert récompense la dynamique et le parcours boursier du titre TOUAX en 2010. Avec une capitalisation boursière de près de 170 millions d'euros, TOUAX poursuit une stratégie de création de valeur, dont les principaux atouts sont :

- Une forte diversification à travers ses métiers de location et de vente déclinés sur quatre actifs dont la demande est structurellement porteuse ;
- Un parc locatif en propriété de 509 millions d'euros (au 30 septembre 2010) investi dans des matériels standardisés et mobiles, qui bénéficient d'une longue durée de vie entre 15 ans et 50 ans et permettent de générer une rentabilité locative récurrente grâce à des contrats long-terme ;
- Un parc locatif géré pour le compte de tiers sur des contrats de gestion de longue durée de 832 millions d'euros au 30 septembre 2010 ;
- Et une politique de développement résolument tournée vers l'international pour profiter des échanges mondiaux (86 % du chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France au 30 septembre 2010).

En 2010, les bonnes performances économiques du Groupe ont été portées par la reprise de la croissance des activités locatives et l'accélération des activités de vente et de syndication. À ce titre, TOUAX confirme pour 2010 sa prévision de croissance des ventes et de stabilité du chiffre d'affaires locatif. Le Groupe publiera ses résultats annuels le 25 mars 2011.

L'année 2011 s'annonce porteuse, tant en termes d'activité que de croissance de la rentabilité.

28.3. Communiqué de presse du 25 janvier 2011

TOUAX signe un partenariat au Maroc en vue d'installer une unité de production de constructions modulaires

TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES, filiale de TOUAX, annonce avoir signé un protocole d'accord avec un acteur industriel marocain majeur relatif à la mise en place d'un partenariat dans le cadre de son installation au Maroc.

L'objectif de cet accord est de créer, dans les 6 prochains mois, une unité de production capable de fournir le marché marocain ainsi que ceux de l'Afrique du nord et de l'ouest.

Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe de se développer dans les pays émergents. En effet, « ces marchés émergents présentent des besoins déjà importants et offrent des perspectives de croissance fortes. Il est important pour le Groupe de se situer en Afrique, afin de bénéficier de ces opportunités de développement » indique Raphaël WALEWSKI, gérant de TOUAX.

TOUAX apportera son savoir-faire industriel et le partenaire apportera sa connaissance du marché marocain ainsi que l'infrastructure immobilière.

Ce partenariat dans lequel TOUAX sera majoritaire est une nouvelle étape dans le développement international de l'activité constructions modulaires, dont 65 % du chiffre d'affaires est déjà réalisé en dehors de France.

Les conditions définitives de l'opération seront annoncées lors de sa réalisation (courant 2011).

28.4. Communiqué de presse du 14 février 2011

Chiffre d'affaires annuel 2010 : + 11 %
Forte progression des ventes en 2010 : + 27 %
Amélioration de l'activité locative : + 6 %

Un chiffre d'affaires 2010 de 302 m€

Les gérants, Fabrice et Raphaël WALEWSKI, se félicitent « de l'augmentation du chiffre d'affaires de TOUAX pour 2010, qui reflète de meilleures conditions économiques. TOUAX a su profiter des signes de reprises dans chacune de ses activités pour conforter ses activités locatives, cœur de métier du Groupe, et pour développer ses ventes. La rentabilité devrait s'améliorer en 2011 grâce à l'accélération des ventes, à des tarifs journaliers plus élevés et un meilleur taux d'utilisation des matériels ».

Chiffre d'affaires par nature

Données consolidées non auditées (en milliers d'euros)	2010					2009				
	T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010	TOTAL	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	52 001	53 528	56 726	57 496	219 751	51 898	50 121	54 746	50 053	206 818
Ventes de matériel et divers	8 850	30 463	11 165	32 164	82 642	3 444	29 835	5 741	25 934	64 954
Chiffre d'affaires consolidé	60 851	83 991	67 891	89 660	302 393	55 342	79 957	60 487	75 987	271 772

(1) Le chiffre d'affaires locatif tel que présenté inclut les prestations annexes et les prestations de transport fluvial.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2010 s'élève à 302,4 millions d'euros contre 271,8 millions d'euros pour l'année 2009, soit une hausse de 11,3 % (+8,5 % à devises constantes et périmètre comparable).

Cette hausse est principalement générée par la reprise des ventes de matériels et des syndications à des investisseurs dans l'activité conteneurs maritimes.

TOUAX a également su poursuivre la croissance de ses activités locatives grâce à une bonne gestion de son parc locatif et au développement de nouveaux marchés. Le chiffre d'affaires loca-

tif, qui comprend les revenus de location et les revenus des prestations associées à la location (transport, maintenance, etc.), est en hausse continue depuis le début de l'année 2010. Cette augmentation est également confortée par un impact favorable des taux de change.

L'accélération de la croissance du chiffre d'affaires au 4ème trimestre confirme la bonne orientation des activités de location et de vente (+18 % par rapport au 4ème trimestre 2009).

Compte tenu de ces éléments, le Groupe a distribué un acompte sur dividende le 11 janvier dernier identique à l'année dernière.

Analyse de la contribution des quatre divisions du Groupe

Chiffre d'affaires par nature

Données consolidées non auditées (en milliers d'euros)	2010					2009				
	T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010	TOTAL	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	22 458	20 757	22 100	23 726	89 041	23 211	21 267	21 738	21 222	87 438
Ventes de matériel et divers	1 093	20 526	949	16 360	38 928	219	342	162	906	1 629
Conteneurs maritimes	23 551	41 283	23 049	40 086	127 969	23 430	21 609	21 900	22 128	89 067
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	16 745	19 149	20 435	18 374	74 704	15 552	16 716	20 913	16 078	69 259
Ventes de matériel et divers	4 216	2 307	8 992	6 288	21 804	3 083	4 147	4 383	7 196	18 809
Constructions modulaires	20 962	21 456	29 428	24 662	96 508	18 635	20 863	25 296	23 274	88 068
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	4 530	5 312	5 434	5 902	21 178	4 620	3 731	3 460	4 877	16 688
Ventes de matériel et divers			1 120	12	1 132		10 200		4	10 204
Barges fluviales	4 530	5 312	6 554	5 914	22 310	4 620	13 931	3 460	4 881	26 892
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	8 268	8 310	8 756	9 494	34 828	8 515	8 407	8 635	7 876	33 433
Ventes de matériel et divers	3 540	7 630	104	9 504	20 778	142	15 146	1 196	17 828	34 312
Wagons de fret, divers	11 808	15 940	8 860	18 998	55 606	8 657	23 554	9 831	25 704	67 745
et éliminations inter secteur										
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	60 851	83 991	67 891	89 660	302 393	55 342	79 957	60 487	75 987	271 772

(1) Le chiffre d'affaires locatif tel que présenté inclut les prestations annexes et les prestations de transport fluvial.

→ Conteneurs Maritimes

Le chiffre d'affaires locatif de la division Conteneurs Maritimes progresse de 1,8 % (-3 % à dollar constant). Hors prestations annexes, il augmente de 7,2 % par rapport à 2009. Cette bonne performance résulte d'un taux d'utilisation moyen en 2010 de 95 % et d'un tarif journalier en hausse. La reprise des trafics mondiaux en 2010 explique la forte demande de conteneurs par les compagnies maritimes, ce qui profite aux loueurs. La reprise des ventes de conteneurs marque le retour des investisseurs en 2010 avec de nouvelles syndications de matériels réalisées au dernier trimestre.

→ Constructions Modulaires

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires est en augmentation de 9,6 %. Les ventes principalement réalisées en France et en Allemagne ont progressé de 16 %, fruit de la stratégie de développement des ventes poursuivie par le Groupe. L'activité locative (+7,9 % ; +6,4 % à devises constantes) continue de progresser globalement par rapport à 2009 grâce à une légère amélioration du tarif journalier et au dynamisme de l'Allemagne et de la Pologne. La division a su conquérir de nouveaux marchés dans un contexte difficile et diversifier ses activités, ses marchés et ses produits.

→ *Barges Fluviales*

La hausse du chiffre d'affaires locatif et transport de 27 % montre une stabilité de l'activité de location et une forte reprise de l'activité de transport et d'affrètement (+31 %) sur les bassins européens, notamment le Danube et le Rhin. L'activité de vente de barges étant non récurrente, celle-ci s'est élevée à 1,1 m€ contre 10,2 m€ en 2009.

→ *Wagons de Fret*

Le chiffre d'affaires locatif est en hausse de 4,2 %. L'année 2010 a été marquée par une pression sur les prix très forte au 1er semestre mais qui a commencé à s'estomper fin 2010. La demande soutenue pour certains types de wagons n'a pas été suffisante pour compenser la diminution du taux d'utilisation d'autres matériels existants. En revanche, les ventes réalisées auprès d'investisseurs ont permis d'atténuer la baisse du chiffre d'affaires vente par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires de la division Wagons de Fret recule de 17,9 % dans un contexte conjoncturel encore peu favorable. Fin 2010, TOUAX a repris la gestion d'environ 700 wagons situés en Hongrie et Slovaquie, afin de continuer à se diversifier géographiquement et sur de nouveaux wagons.

Perspectives 2011 : retour de la croissance et signes positifs de hausse de la rentabilité

L'activité du dernier trimestre 2010 laisse entrevoir des signes de reprise d'activité dans chacune des divisions grâce à l'amélioration des taux d'utilisation et des tarifs locatifs. Les effets conjugués de ces éléments seront favorables à une hausse de la rentabilité en 2011. Les perspectives de marché sont positives avec des prévisions de croissance du commerce mondial pour 2011 revues en hausse à +4,4 %. (Source FMI, janvier 2011).

→ *Conteneurs Maritimes*

Selon les dernières prévisions de l'institut Clarkson, la croissance estimée du transport conteneurisé devrait être d'environ 9,7 % en 2011. La reprise du commerce mondial s'accompagne d'une demande en conteneurs neufs de la part des compagnies maritimes. Le Groupe a signé de nouvelles commandes qui contribueront à l'augmentation de sa flotte et de son chiffre d'affaires locatif en 2011. Le retour des investisseurs devrait se confirmer avec des opérations de syndication significatives.

→ *Constructions Modulaires*

La progression de l'activité location et vente devrait continuer, voire s'accélérer compte tenu du développement des nouveaux produits destinés à la vente pour des marchés à fort potentiel comme le logement collectif, les bases-vie destinées à l'export, etc. La division entend aussi se développer dans les pays émergents afin de profiter des opportunités de développement de ces pays.

→ *Barges Fluviales*

Le transport fluvial montre, à la fin 2010, des signes de reprise, les volumes de transports sont repartis à la hausse sur le

Danube et sur le Rhin. La demande locative est toujours forte, les barges étant le transport le plus écologique et économique pour certains types de produits.

→ *Wagons de Fret*

Le Groupe a constaté fin 2010 une reprise progressive des taux d'utilisation de la flotte existante ainsi qu'une demande soutenue sur certains types de wagons en Europe. Dans ce contexte, la signature de nouvelles commandes contribuera à la croissance du chiffre d'affaires locatif et des ventes en 2011, de même que la reprise de la gestion d'environ 700 wagons en Europe de l'Est.

Les objectifs chiffrés 2011 seront donnés à l'occasion de la publication des comptes 2010 prévue le 25 mars 2011.

28.5. Communiqué de presse du 28 mars 2011

Résultat net annuel 2010 : 13,3 m€

Résultat opérationnel courant en hausse de 6%

« En 2010, nous avons repris le chemin de la croissance et consolidé nos positions de premier plan dans nos activités. La reprise a été vigoureuse dans la division conteneurs maritimes et reste plus modérée dans nos trois autres activités, laissant envisager une amélioration prometteuse pour 2011 » indiquent Fabrice et Raphaël WALEWSKI, gérants de TOUAX.

Augmentation de 6% du résultat opérationnel courant

L'année 2010 est marquée par la progression du chiffre d'affaires locatif de 6 % et du chiffre d'affaires ventes de 27 % ainsi que par la hausse de nos actifs en propriété (+3 %) et en gestion (+7 %).

Le Groupe enregistre une hausse de 9,7% de son EBITDA (après distribution aux investisseurs) à 53,8 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 30 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 28,3 millions d'euros à fin 2009, grâce à la bonne maîtrise des dépenses.

Le résultat net s'établit à 13,3 millions d'euros, en recul de 6% par rapport à 2009. En retraitant le résultat net 2009 de la reprise exceptionnelle de provision comptabilisée dans l'activité Wagons de Fret d'un montant net d'impôt de 2,8 millions d'euros, le résultat net serait en hausse de 16%.

L'endettement net bancaire total du Groupe diminue à 292,6 millions d'euros et TOUAX dispose de plus de 58 millions d'euros de lignes disponibles au 31 décembre 2010.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil de gérance le 24 mars 2011 et ont été audités par les commissaires aux comptes. Les rapports d'audit sont en cours d'émission.

Eléments significatifs des comptes consolidés (en millions d'euros - normes IFRS)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Chiffre d'affaires	302,4	271,8
dont Conteneurs maritimes	128,0	89,1
Constructions modulaires	96,5	88,1
Barges fluviales	22,3	26,9
Wagons de fret	55,6	67,7
Marge Brute d'Exploitation - EBITDA (1)	121,2	110,9
EBITDA après distribution aux investisseurs	53,8	48,9
Résultat opérationnel courant	30,0	28,3
Résultat courant avant impôt	17,3	18,4
Résultat net part du Groupe	13,3	14,2
Bénéfice net par action (€)	2,33	2,73
Total Actif non courant	378,4	365,0
Total Bilan	568,4	562,0
Capitaux propres de l'ensemble	140,2	128,9
Endettement net bancaire (2)	292,6	301,8

(1) L'EBITDA (earnings before interest taxes depreciation and amortization) calculé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations

(2) Incluant 89,5 millions d'euros de dettes sans recours en 2010.

Analyse de la contribution des quatre divisions du Groupe

Conteneurs Maritimes : La division a pleinement bénéficié du rebond du commerce mondial avec une hausse des tarifs locatifs et des taux d'utilisation et une baisse des frais de stockage et de manutention. La division a également profité de la reprise de l'activité de vente à des investisseurs.

Constructions Modulaires : La combinaison du développement des ventes et de l'amélioration du taux locatif journalier a permis à la division de bien résister, notamment grâce au dynamisme de l'activité en Allemagne et en Pologne. Par ailleurs, la division a réussi à maîtriser ses dépenses dans un contexte encore difficile dans certains pays.

Barges Fluviales : La reprise de l'activité transport et affrètement en 2010 est restée modérée et n'a pas permis une amélioration sensible des résultats de la division.

Wagons de Fret : Le transport européen par voie ferrée est resté à un niveau encore faible en 2010. La division a continué d'être impactée par la baisse des tarifs locatifs et des taux d'utilisation ainsi que par une augmentation des frais de transport, de réparation et de stockage des wagons.

Perspectives 2011 : poursuite de la croissance et hausse de la rentabilité

De nets signes de reprise d'activité sont perçus dans chacune des divisions grâce à l'amélioration des taux d'utilisation et des tarifs locatifs. Les effets conjugués de ces éléments seront favorables à une hausse de la rentabilité en 2011. Les perspectives de marché sont positives avec des prévisions de croissance du commerce mondial pour 2011 revues en hausse à +4,4 %. [Source FMI, janvier 2011].

Conteneurs Maritimes : En 2011, la demande soutenue de conteneurs de la part des compagnies maritimes devrait s'accroître sous l'effet de la reprise du commerce mondial et de

la croissance du transport conteneurisé (+9,7% en 2011 selon l'institut Clarkson). Le Groupe a signé de nouvelles commandes de matériels et les investisseurs se manifestent pour des opérations significatives.

Constructions Modulaires : Les constructions modulaires apportent des solutions flexibles, peu coûteuses, rapides et clé en main pour adresser les besoins des clients. La progression de l'activité location et vente continuera de profiter du développement de nouveaux produits et du positionnement du Groupe sur de nouveaux marchés.

Barges Fluviales : Le transport fluvial montre des signes de reprise, les volumes de transports sont repartis à la hausse sur le Danube et sur le Rhin. La demande locative est toujours forte, les barges étant le transport le plus écologique et économique pour certains types de produits.

Wagons de Fret : Le Groupe a constaté une reprise progressive des taux d'utilisation de la flotte existante ainsi qu'une demande soutenue sur certains types de wagons en Europe et aux USA. Le Groupe a signé de nouvelles commandes de matériels et va continuer à développer ses services autour de la location.

TOUAX poursuivra son développement en 2011 et a comme objectif une croissance de chiffre d'affaires supérieure à 10%. Le Groupe TOUAX s'appuiera sur la force de son modèle économique et sa stratégie de création de valeur, dont les principaux atouts sont :

- **Une forte diversification à travers ses métiers de location et de vente déclinés sur quatre actifs dont la demande est structurellement porteuse** : reprise des échanges mondiaux favorable à la location de conteneurs maritimes ; libéralisation du fret ferroviaire européen favorable aux offres de location de wagons de fret ; besoin de flexibilité, développement de nouvelles filières et coûts attractifs favorisant les constructions modulaires ; et prise de conscience environne-

mentale favorable au transport fluvial.

- **Un parc locatif en propriété** de 500 millions d'euros investi dans des matériels standardisés et mobiles, qui bénéficient d'une longue durée de vie entre 15 ans et 50 ans et permettent de générer une rentabilité locative récurrente grâce à des contrats long-terme. Ces actifs représentent un potentiel de valorisation du Groupe en créant à terme des opportunités de plus-values sur cession.
- **Un parc locatif géré pour le compte de tiers sur des contrats de gestion de longue durée** de 875 millions d'euros. Ces investissements externalisés permettent de générer du résultat supplémentaire et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.
- **Une politique de développement résolument tournée vers l'international** pour profiter des échanges mondiaux : présent sur les cinq continents, TOUAX a réalisé 87 % de son chiffre d'affaires hors de France en 2010.

28.6. Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 29 mars 2011

Le chapitre 6 « Aperçu des activités », le chapitre 12 « tendance connue » dans son paragraphe 12.2 et l'évolution prévisible décrite dans le rapport de gestion page 120 sont complétés par les informations suivantes, présentées à l'occasion de l'annonce des résultats annuels du Groupe :

À court terme, la stratégie du Groupe est de consolider ses acquis et de se préparer au rebond significatif attendu en 2011.

À moyen terme, le Groupe envisage non seulement d'augmenter le parc de matériels en location :

- en recherchant des opportunités de reprises de parcs de conteneurs maritimes. Le Groupe a repris les investissements en commandant de nouveaux conteneurs qui seront livrés en 2011 ;
- afin d'atteindre un parc locatif d'environ 75 000 modules en 5 ans, TOUAX envisage d'investir 20 à 25 millions d'euros en constructions modulaires et de saisir des opportunités dans les pays émergents en créant des joint-ventures ;
- bien que le parc actuel de wagons de fret est vieillissant (l'âge moyen de la flotte est de 30 ans et pour remplacer les 700 000 wagons il faudra 20 ans) TOUAX sera limité dans ses investissements. La production de wagons de fret a été réduite en 2010. Le Groupe TOUAX envisage des investissements sélectifs.

mais prévoit également d'obtenir une position mondiale significative dans chaque division en renforçant ses économies d'échelle :

- l'objectif de la division Conteneurs Maritimes est de croître afin d'atteindre une part de 7 % du marché mondial contre 4,2 %. Le Fonds Monétaire International prévoit une croissance de 7,1 % des échanges mondiaux en 2011 et les trafics conteneurisés ont retrouvé en 2010 leur niveau de 2008.

Le recours accru des compagnies maritimes à la location devrait permettre le maintien à un niveau élevé des taux d'utilisation;

- L'objectif de la division Constructions Modulaires est de croître afin d'atteindre une part de marché de 15 % en Europe. Le potentiel de l'Europe de l'Est, étant très important, ouvre des perspectives : 0,5 module est loué pour 1 000 habitants en Europe de l'Est contre 2,5 en Europe de l'Ouest. De plus l'Europe de l'est est le principal bénéficiaire des fonds structurels européens, le montant de ces fonds s'élève à 347 milliards d'euros pour les années 2007 à 2013. Le pôle vente du Groupe peut envisager d'augmenter son chiffre d'affaires vente avec pour ambition de réaliser dans 5 ans 150 millions d'euros contre 21,8 millions d'euros en 2010. Le développement de nouveaux services (facility management) et des produits en avance sur les normes environnementales et de construction (marquage CE, EUROCODE, RT 2012, BBC, THPE) contribuera à cet objectif ;
- Le soutien des pouvoirs publics ouvre des perspectives à la division Barges Fluviales : la croissance des capacités en créant un nouveau réseau fluvial européen de plus de 40 000 km avec le canal Seine Nord qui évitera 2 000 camions par jour et la liaison Rhin/Danube, la part des marchandises transportées par le fluvial passera de 5 % à 10 % en 2030 (source : DVB Netherlands 2009). Les besoins élevés des pays émergents en matières premières et agricoles (en Amérique du Sud et sur le Danube) ainsi que le développement du transport des céréales et de l'énergie biomasse confortent le Groupe dans ses objectifs de se positionner sur des contrats de location de longue durée et de développer des ventes ;
- L'objectif de la division Wagons de Fret est de croître afin d'atteindre une part de 8 % en Europe. Le potentiel de progression est fort : la part de marché de l'Europe dans le transport de fret n'est que de 16,8 % tandis que celui de la Chine est de 49,8 %, de la Russie de 41,4 % et des USA 38,3 %. Les trains en circulation sont également exploités sur de plus longues distances (plus efficaces et compétitifs par rapport au transport routier).

29. Projet des résolutions

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

PREMIERE RESOLUTION (approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance, des rapports du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 5 358 102,32 euros.

L'Assemblée générale approuve les dépenses et les charges non déductibles des bénéfices telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts dont le montant s'élève à 98 045 euros ainsi qu'une économie d'impôt de 204 392 euros liée à l'intégration fiscale.

QUATRIEME RESOLUTION (affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'Assemblée générale, approuvant les propositions du conseil de gérance, décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice	5 358 102,32 €
Affectation à la réserve légale	-267 905,12 €
Rémunération statutaire des commandités	-935 798,29 €
Augmenté du report à nouveau	4 729,00 €
SOIT UN BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	4 159 127,91 €
et décide	
de distribuer un montant global de de 1€ par action, soit	5 695 932,00 €
à prélever à hauteur de 0,73 € par action sur le bénéfice distribuable, soit	4 158 030,36 €
à prélever à hauteur de 0,27 € par action sur le poste "prime d'émission", soit	1 537 901,64 €
d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau	1 097,55 €

En conséquence de la distribution d'une partie de la prime d'émission, l'assemblée générale donne tous pouvoirs à la gérance afin de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de préserver les droits des titulaires des bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) émis en 2007, des bons de souscription d'actions (BSA) émis en 2008 ainsi que des options de souscription ou d'achat d'actions émises en 2006.

DEUXIEME RESOLUTION (approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance, des rapports du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, faisant ressortir un bénéfice de 13 274 709 euros.

TROISIEME RESOLUTION (quitus des mandats)

L'Assemblée générale ordinaire donne au conseil de gérance, au conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2010.

Le dividende distribué aux 5 695 932 actions y ayant droit, s'élèvera à 1 euro par action. Tout écart entre le nombre réel d'actions émises avant la date de mise en paiement du dividende et le nombre d'actions indiqué fera l'objet d'un ajustement sur le poste « Report à nouveau ».

Le dividende sera mis en paiement pour le solde le 8 juillet 2011, un acompte de 0,50 € ayant été versé le 11 janvier 2011.

Conformément à l'article 158-3 du Code Général des impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement de 40 %. En revanche, en vertu de l'article 112, 1° du Code Général des Impôts, le mon-

tant prélevé sur le poste « prime d'émission » a la nature de restitution d'apports et non de revenus distribués.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>(en euros)</i> Exercices	2009	2008	2007
Dividende net	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions	5 687 826	4 672 731	3 892 987
Dividende versé en espèces	5 687 826	3 745 286	3 892 987
Dividende versé en actions		927 445	
Rémunération statutaire des commandités	915 627	1 040 550	698 003
TOTAL DISTRIBUÉ	6 603 453	5 713 280	4 590 990

L'assemblée générale prend acte qu'il fallait lire dans la 3ème résolution soumise au vote des actionnaires le 10 juin 2010, que le montant du report à nouveau s'élevait à 2 216 223,63 euros et qu'en conséquence une partie du dividende a été prélevée à hauteur de 0,428 euro sur le compte prime d'émission.

CINQUIEME RESOLUTION (poursuite des conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce, prend acte de la poursuite des conventions antérieurement autorisées qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION (fixation des jetons de présence)

L'assemblée générale fixe à 63 000 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

SEPTIEME RESOLUTION (ratification du transfert du siège social)

L'assemblée générale ratifie le transfert décidé par le conseil de gérance en date du 9 mars 2011 avec prise d'effet au 1er avril 2011, du siège social de la Tour Arago, 5 rue Bellini 92806 Puteaux La Défense cedex à la Tour Franklin, 23ème étage, 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense cedex, ainsi que de la modification corrélative des articles 1 et 4 des statuts.

HUITIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alexandre WALEWSKI vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

NEUVIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Jacques OGIER vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

DIXIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme BETHBEZE vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

ONZIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François SOULET de BRUGIERE vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

DOUZIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de la société AQUASOURCA représentée par Madame Sophie DEFFOREY-CREPET vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

TREIZIEME RESOLUTION (renouvellement d'un membre du conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance Madame Sophie SERVATY vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

QUATORZIEME RESOLUTION (renouvellement des commissaires aux comptes)

L'assemblée générale renouvelle, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le mandat de commissaire aux comptes titulaire de :

DELOITTE & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

et renouvelle au mandat de commissaire
aux comptes suppléant de :

B.E.A.S.
7-9 Villa Houssay
92200 NEUILLY SUR SEINE

QUINZIEME RESOLUTION (Autorisation d'un programme de rachat d'actions)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de la gérance, autorise le conseil de gérance, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action : 60 euros

Montant maximal : 34 175 580 euros

Conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce, l'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables.

Ces actions pourront être acquises, cédées, transférées, échangées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue de la réalisation d'une ou plusieurs finalités prévues par la loi, notamment :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante ;
- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ; et/ou
- de procéder à leur annulation, sous réserve, dans ce dernier cas, de l'adoption par la présente assemblée générale extraordinaire de la 22ème résolution.

Dans le cadre du premier objectif, les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente assemblée. Elle est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010, dans sa sixième résolution.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil de gérance, avec faculté de subdélégation, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités,

notamment ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social ou la valeur nominale des actions, passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités et généralement faire tout le nécessaire.

L'assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix.

SEIZIEME RESOLUTION (modifications statutaires)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance, décide de modifier l'article 12.4 des statuts ainsi qu'il suit :

« ... [article inchangé].

Les membres du conseil de surveillance peuvent participer aux délibérations du conseil par tous moyens de visioconférence et de télécommunication, déterminés par le règlement intérieur du conseil de surveillance et de nature à garantir une participation effective des membres à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Les membres participant aux délibérations par ces moyens sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. »

DIX-SEPTIEME RESOLUTION (modifications statutaires)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance, décide de modifier l'article 18.3 des statuts ainsi qu'il suit :

« ... [article inchangé].

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute personne physique ou morale de son choix.

... [article inchangé] »

DIX-HUITIEME RESOLUTION (délégation de compétence à la gérance en vue d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 229-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce

1) décide de déléguer au conseil de gérance, sa compétence pour décider, sur ses seules délibérations, l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux

époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, en euros ou dans une autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs monnaies, d'actions ordinaires et/ou des titres de créances et/ou plus généralement de valeurs mobilières de la société, composées ou non y compris des bons, donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à dates fixes, au capital ou donnant droit à un titre de créance, par souscription soit en espèces soit par compensation de créances, étant précisé que l'émission d'actions de préférence ainsi que l'émission de tous titres ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de préférence est exclue de la présente délégation ;

2) décide que le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et à terme est fixé à vingt millions (20 000 000) d'euros, sous réserve de la 20ème résolution. Au plafond ci-dessus s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des émissions éventuellement requises pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux stipulations contractuelles ;

3) Décide qu'en cas d'usage de la présente délégation, le conseil de gérance pourra instituer, le cas échéant un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-134 du Code de commerce, le conseil de gérance pourra, dans l'ordre qu'il estimera opportun, répartir les valeurs mobilières non souscrites en totalité ou en partie au profit des personnes de son choix, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits et/ou limiter l'émission au montant des souscriptions reçues dès lors qu'elles atteindront au moins les $\frac{3}{4}$ de l'émission décidée ;

4) Constate que la présente délégation emporte, au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises en vertu de la présente délégation pourront donner droit ;

5) Donne tous pouvoirs au conseil de gérance pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et :

- fixer les conditions de la ou des émissions, et en particulier les formes et caractéristiques des actions et/ou des valeurs mobilières, déterminer le montant à émettre dans les limites visées ci-dessus, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime d'émission, arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions,
- constater la réalisation de ces augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière, et

- plus généralement prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités utiles et faire le nécessaire pour parvenir et à la bonne fin des émissions envisagées en vertu de la présente délégation.

Cette délégation est donnée pour une période de 26 mois à compter de la présente assemblée, elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 10 juin 2009 dans sa 17ème résolution.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION (délégation de compétence à la gérance en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public mais avec délai de priorité au bénéfice des actionnaires existants)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et constaté que le capital est entièrement libéré, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 225-138, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce :

- 1) décide de déléguer au conseil de gérance, sa compétence pour décider, sur ses seules délibérations, l'émission par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, sur les marchés français et/ou international, en euros ou en toute autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs monnaies, d'actions ordinaires de la société et/ou plus généralement de valeurs mobilières de la société, composées ou non y compris des bons, donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à dates fixes, au capital ou donnant droit à un titre de créance, au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, par souscription soit en espèces, soit par compensation de créances, étant précisé que l'émission d'actions de préférence ainsi que l'émission de tous titres ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de préférence est exclue de la présente délégation ;
- 2) décide que le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et à terme est fixé à vingt millions (20 000 000) euros sous réserve de la 20ème résolution, étant précisé que le montant nominal des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation s'imputera sur le plafond visé à la 18ème résolution. À ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux éventuelles stipulations contractuelles applicables prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou des porteurs d'autres droits donnant droit à des titres de capital de la société ;
- 3) décide de remplacer le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre des émissions visées dans la présente délégation par un délai de priorité, au profit des actionnaires, pour la souscription auxdites émissions et à cet effet, supprime le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières à émettre, étant entendu que le conseil de gérance, devra conférer au profit des actionnaires une faculté de souscription par priorité sur la totalité desdites émissions pendant un délai et selon des modalités qu'il fixera. Cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables, et pourra s'exercer à titre irréductible et éventuellement réductible ;
- 4) décide que le prix d'émission des titres de capital sera au moins égal au prix minimum prévu par les dispositions légales et réglementaires applicables au jour de la fixation du prix d'émission ;
Le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société sera tel que la somme perçue immédiatement par la société, majorée le cas échéant de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix d'émission défini à l'alinéa précédent ;
- 5) décide qu'en cas d'insuffisance des souscriptions, le conseil de gérance pourra utiliser, dans l'ordre qu'il déterminera, l'une et/ou l'autre des facultés énoncées dans l'article L. 225-134 du Code de commerce, à savoir : (i) les actions ou les titres financiers non souscrits pourront être répartis en totalité ou en partie par le conseil de gérance au profit des personnes de son choix, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, (ii) lesdites actions ou lesdits titres financiers pourront être offerts au public, ou (iii) l'émission pourra également être limitée au montant des souscriptions reçues dès lors qu'elles atteindront au moins les ¾ de l'émission décidée ;
- 6) Constate que la présente délégation emporte, au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises en vertu de la présente délégation pourront donner droit ;
- 6) Donne tous pouvoirs au conseil de gérance pour décider et réaliser la ou les émissions d'actions ou de valeurs mobilières qui lui paraîtront opportunes et notamment :
 - fixer les conditions de la ou des émissions, et en particulier les formes et caractéristiques des actions et/ou des valeurs mobilières, déterminer le montant à émettre dans les limites visées ci-dessus, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime d'émission, arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions,
 - constater la réalisation de ces augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
 - procéder à tous ajustements afin de prendre en compte l'incidence de l'opération sur le capital de la société et fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des

droits des titulaires de titres financiers donnant à terme accès au capital social conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres ajustements,

- imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière, et
- plus généralement prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités utiles et faire le nécessaire pour parvenir et à la bonne fin des émissions envisagées en vertu de la présente délégation.

Il est précisé que le conseil de gérance pourra, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délégation, modifier, pendant la durée de vie des valeurs mobilières concernées, les modalités visées ci-dessus, dans le respect des formalités applicables.

L'assemblée générale fixe à 26 mois à compter de la présente assemblée générale la durée de la validité de la présente délégation. Elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 10 juin 2009 dans sa 18ème résolution.

VINGTIEME RESOLUTION (délégation de compétence à la gérance en vue d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et statuant conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, autorise le conseil de gérance à décider, dans les délais et limites prévus par la loi et la réglementation applicables au jour de l'émission (à ce jour, dans les trente jours de la clôture de la souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale), pour chacune des émissions décidées en application des 18ème et 19ème résolutions, à augmenter le nombre de titres à émettre, sous réserve du respect du plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée.

La présente autorisation est consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée générale.

VINGTIEME ET UNIEME RESOLUTION (délégation de compétence à la gérance en vue d'augmenter le capital social au profit des salariés du Groupe)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de la gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant en application des articles

L.3332-18 à 3332-24 du Code du travail et des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce

- 1) délègue au conseil de gérance sa compétence pour procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 600 000 euros réservée aux salariés de la société ;
- 2) Décide que la présente délégation est consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de ce jour ;
- 3) Décide que le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du conseil de gérance ;
- 4) Décide que le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail.
- 5) Confère tous pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en œuvre la présente autorisation et, à cet effet :
 - fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
 - fixer, sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
 - fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
 - constater la réalisation de (des) l'augmentation(s) de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
 - procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de (des) l'augmentation(s) de capital.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

VINGT DEUXIEME RESOLUTION (autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de gérance ainsi que du rapport des commissaires aux comptes, et conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce,

- 1) autorise pour une période de vingt-quatre mois à compter de la présente assemblée générale, le conseil de gérance à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre mois, par l'annulation de tout ou partie des actions propres, acquises dans le cadre du programme d'achat adopté antérieurement ou postérieurement à la présente assemblée par les actionnaires de la société ;
- 2) autorise le conseil de la gérance à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale calculée au moment de leur annulation, sur les primes et réserves disponibles ;

3) donne tous pouvoirs au conseil de gérance pour fixer les conditions et les modalités de cette ou de ces annulations, pour modifier, le cas échéant les statuts de la Société, pour effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale faire tout ce qui est nécessaire.

VINGT TROISIEME RESOLUTION (pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

30. Inclusion par référence

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les documents suivants sont inclus par référence dans ce document déposé le 8 avril 2011 :

- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, déposé le 29 avril 2008 sous le numéro D.08-0333 ;
- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, déposé le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-228 et son actualisation déposée le 17 juin 2009 sous le numéro D.09-228 A01 ;
- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, déposé le 12 avril 2010 sous le numéro D.10-0247.

31. Glossaire

Automoteur

Barge fluviale motorisée.

Barge fluviale

Bateau métallique à fond plat non motorisé utilisé pour le transport fluvial de marchandises.

BTP

Bâtiment Travaux Publics.

Cale de transport

Capacité quotidienne de transport d'un navire.

Conteneur maritime

Caisse métallique de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.

Conteneur 20' Dry

Conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6'.

Conteneur 40' Dry

Conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'.

Construction modulaire

Bâtiments composés d'éléments standards (modules) se superposant et se juxtaposant dans l'espace sans retouche lors de leur pose.

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization. L'EBITDA utilisé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant (résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs) retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

Location opérationnelle – par opposition à la location financière, la location opérationnelle ne transfère pas au preneur la quasi-

totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Pool

Groupement de matériel.

Pousseur

Bateau à moteur assurant le poussage des barges fluviales.

TEU (Twenty Foot Equivalent Unit)

équivalent vingt pieds – unité de mesure des conteneurs. Cette unité peut être physique (un 40 pieds égal deux 20 pieds) ou financière (le prix d'un 40 pieds égal 1,6 fois le prix d'un 20 pieds). L'unité de mesure utilisée dans le rapport est l'unité physique (TEU) sous réserve d'indication contraire (unité financière – CEU).

Titrisation d'actifs (« asset-back securitization »)

La titrisation d'actif est une méthode de financement d'une entreprise consistant à transférer des actifs de leur propriétaire (un « vendeur ») à une entité à désignation spécifique qui finance l'acquisition en émettant des titres (« billet ») à diverses parties (« investisseurs »).

Transport intermodal / transport combiné

Transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transport intégrés sur de longues distances et dans un même contenant,

Wagon de fret

Véhicule ferroviaire employé au transport de marchandises.

Wagons de type 45', 60', 90' et 106' multifret et wagons plats

Wagons de fret de dimensions normalisées.

Table des matières

1. Personnes responsables	14	4.5. Les risques de liquidité	22
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel	14	4.6. Les risques de marché	22
1.2. Attestation des personnes responsables du document de référence contenant un rapport financier annuel	14	4.6.1. Le risque de taux	22
2. Contrôleurs légaux des comptes	15	4.6.2. Le risque de change	22
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	15	4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers	23
2.2. Changement des contrôleurs légaux	15	4.7. Assurance – couverture des risques	23
3. Informations financières sélectionnées	16	5. Informations concernant l'émetteur	24
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	16	5.1. Histoire et évolution de la société	24
3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires	16	5.1.1. Raison sociale et nom commercial	24
4. Facteurs de risque	17	5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	24
4.1. Les risques juridiques	17	5.1.3. Date de constitution et durée de vie	24
4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation	17	5.1.4. Forme juridique et législation	24
4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non-respect d'engagement contractuel - litiges	17	5.1.5. Rappel historique	24
4.2. Les risques industriels et environnementaux	18	5.2. Investissements	25
4.2.1. Risque économique	18	5.2.1. Principaux investissements	25
4.2.2. Risque géopolitique	18	5.2.2. Principaux investissements en cours	27
4.2.3. Risque politique	19	5.2.3. Engagements fermes d'investissements	27
4.2.4. Risque environnemental	19	5.2.4. Répartition des actifs gérés	27
4.2.5. Risque climatique	19	6. Aperçu des activités	28
4.3. Le risque de crédit et de contrepartie	19	6.1. Principales activités	28
4.3.1. Risque de contrepartie des clients	19	6.1.1. Nature des opérations et principales activités	28
4.3.2. Risque de contrepartie bancaire et financière	20	6.1.2. Nouveau produit ou service	29
4.3.3. Risque de dépendance	20	6.2. Principaux marchés	29
4.4. Les risques opérationnels	20	6.3. Événements exceptionnels	29
4.4.1. Risque d'approvisionnement	20	6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats	29
4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières	20	6.5. Position concurrentielle	29
4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes	21	7. Organigramme	30
4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires	21	7.1. Organigramme du Groupe	30
4.4.5. Risque de transport des wagons	21	7.2. Relations mère filles	31
4.4.6. Risque de sous-traitance	21	8. Propriétés immobilières, usines et équipements	34
4.4.7. Saisonnalité	21	8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	34
4.4.8. Risque commercial	21	8.2. Politique environnementale	34
4.4.9. Risque de gestion	22	9. Examen de la situation financière et du résultat	35
4.4.10. Risque psycho- social	22	9.1. Situation financière	35
		9.2. Résultat d'exploitation	35
		9.2.1. Facteurs inhabituels	35
		9.2.2. Changements importants	35
		9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique	35

10. Trésorerie et capitaux	35	17.1. Répartition de l'effectif	39
10.1. Capitaux du Groupe	35	17.2. Participations et stock-options	40
10.2. Flux de trésorerie	35	17.3. Participation des salariés dans le capital	40
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	35	18. Principaux actionnaires	41
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	35	18.1. Répartition du capital et des droits de vote	41
10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements	35	18.2. Les différents droits de vote	42
11. Recherche et développement, brevets et licences	36	18.3. Description de la nature du contrôle	42
12. Informations sur les tendances	36	18.4. Actions auto détenues	42
12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement	36	19. Opérations avec des apparentés	43
12.2. Tendances connues, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours	36	20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	44
13. Prévisions ou estimations du bénéfice ..	37	20.1. Comptes consolidés	44
13.1. Principales hypothèses	37	20.2. Comptes sociaux	99
13.2. Rapport des commissaires aux comptes – éléments prévisionnels	37	20.3. États financiers	111
13.3. Base de prévision	37	20.4. Commissariat aux comptes	112
13.4. Prévision en cours	37	20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	112
14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	37	20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	112
14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	37	20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	113
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	37	20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes	114
15. Rémunérations et avantages	37	20.5. Date des dernières informations financières	114
15.1. Rémunération des mandataires sociaux	37	20.6. Informations financières intermédiaires et autres	114
15.2. Retraite et autres avantages	39	20.7. Politique de distribution des dividendes	114
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	39	20.7.1. Historique de la politique de distribution	114
16.1. Durée des mandats	39	20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	114
16.2. Conventions réglementées	39	20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	114
16.3. Informations sur les divers comités	39	21. Informations complémentaires	115
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise	39	21.1. Capital social	115
17. Salariés	39	21.1.1. Capital souscrit	115
		21.1.2. Action non représentative du capital	115
		21.1.3. Composition du capital	115
		21.1.4. Capital potentiel	115
		21.1.5. Capital non libéré	115
		21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel	115
		21.1.7. Historique du capital	115
		21.2. Données boursières	116
		21.2.1. Historique boursier	116
		21.2.2. Le cours de l'action TOUAX	116
		21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois	117
		21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	117

21.2.5.	Conditions régissant les assemblées générales . . .	117
21.2.6.	Dispositions limitant le changement de contrôle . . .	117
21.2.7.	Franchissements de seuil	117
21.2.8.	Dispositions strictes limitant les modifications du capital	117
21.3.	Dispositions statutaires (extraits)	117
22.	Contrats importants	119
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	119
23.1.	Coordonnées des experts	119
23.2.	Attestation de conformité des déclarations d'experts	119
24.	Documents accessibles au public	120
25.	Informations sur les participations	120
26.	Rapports des gérants	120
26.1.	Rapport de gestion	120
26.2.	Rapport spécial des gérants sur les options	131
27.	Rapport du conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance	132
27.1.	Rapport du Conseil de Surveillance	132
27.2.	Rapport du Président du conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.	133
27.3.	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	144
28.	Informations communiquées récemment.	145
28.1.	Communiqué de presse du 4 janvier 2011	145
28.2.	Communiqué de presse du 20 janvier 2011	145
28.3.	Communiqué de presse du 25 janvier 2011	145
28.4.	Communiqué de presse du 14 février 2011	145
28.5.	Communiqué de presse du 25 mars 2011	147
28.6.	Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 29 mars 2011	149
29.	Projet des résolutions	150
30.	Inclusion par référence	156
31.	Glossaire	156



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2011 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Franklin – 23^{ème} étage – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX : www.touax.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers.

Touax
Tour Franklin, 23^{ème} étage
100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 La Défense Cedex
Tél. +33 (0)1 46 96 18 00 - Fax +33 (0)1 46 96 39 69
touax@touax.com - www.touax.com